PROTECTORAT

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

Année 1955 1er-2e Trimestres

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, Ve

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

LA Revue HESPÉRIS, publiée par l'Institut des Hautes Études Marocaines, est consacrée à l'étude du Maroc, de son sol, de ses populations, de leurs civilisations, de leur histoire, de leurs langues. Elle s'intéresse aussi, d'une manière générale, à l'histoire de la civilisation de l'Occident musulman.

ELLE paraît annuellement en quatre fascicules simples ou en deux fascicules doubles. Chaque fascicule comprend en principe des articles originaux, des communications, des comptes rendus et des notes bibliographiques.

UNE revue bibliographique périodique concernant tout ce qui est publié sur le Maroc complète pour le lecteur le tableau des résultats de l'enquête scientifique dont ce pays est l'objet de la part des savants de toutes disciplines.

HESPÉRIS a publié :
d'une part, une bibliographie marocaine 1923-1933 ;
d'autre part, la liste des publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines (1915-1935) qui renferme une table de la revue (Archéologie, Arts Indigènes, Droit, Ethnographie, Géographie, Histoire, Linguistique, Littérature, etc.).

POUR tout ce qui concerne la RÉDACTION DE LA REVUE (insertions, publication de manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, demandes de comptes rendus) et pour les services d'échanges de périodiques, s'adresser au **Secrétariat des Publications, Institut des Hautes Études Marocaines, Rabat.**

LES DEMANDES D'ABONNEMENTS et d'achat de collections doivent être **adressées à la Librairie Larose, 11, rue Victor-Cousin, Paris (V^e^).**

HESPÉRIS

TOME XLII

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

ANNÉE 1955

TOME XLII

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, V^e^

ERRATA

« HESPÉRIS » 1954

I

p. 155, ligne 7, lire *La route* des *citernes*, au lieu de *La route* de *citernes*.

p. 159, ligne 6, lire I*tales African*, au lieu de ï*tales African*.
ligne 23, supprimer : *en même temps*.
ligne 31, lire *Marmol* au lieu de *Marmot*.

p. 160, ligne 27, le titre a été omis ; lire :

1. — ANCIENNES INSTALLATIONS BERBÈRES

Le ribat du Jbel Lakhdar

Pl. III, a, supprimer : *cliché I. M. H.*

p. 161, ligne 18, lire : *Le plan* au lieu de *Plan*.

Pl. X, a, supprimer : *pisé grossier sur*, et lire : *de plan barlong ; A* 4.

Pl. XI, a, lire, après LALLA GARA : *l'enceinte ; mur en pisé grossier sur soubassement de gros blocs*.

p. 177, ligne 25, lire *coupent* au lieu de *coupant*.

p. 181, note 1, lire après pl. 70, 71, 72 *et fouilles Ch. ALLAIN : étude en cours...*

II

p. 441, ligne 13, lire *extrados* au lieu de *estrades*.

p. 444, ligne 13, lire 60×55 m au lieu de $60 = 55$.

p. 449, ligne 15, lire *borj* au lieu de *bord*.

p. 449, ligne 19, lire *ouverture* au lieu de *couverture*.

p. 457, note 1, ligne 2, lire *pl. XXIV et XXV* au lieu de *pl. XXVII et XXVIII*.

HESPÉRIS

TOME XLII

Année 1955 *1er et 2e Trimestres*

SOMMAIRE

Nécrologie : Robert MONTAGNE..... 7
Léon BERCHER..... 14

ARTICLES :

Georges S. COLIN. — *Projet de traïté entre les Morisques de la Casba de Rabat et le roi d'Espagne, en 1631*..... 17
Jacques CAILLÉ et Jean HAINAUT. — *La qasba des Gnaoua*..... 27
Charles E. DUFOURCQ. — *La question de Ceuta au XIIIe siècle*..... 67
Alexandre DELPY. — *Note sur quelques vestiges de céramique recueillis à Salé*..... 129
Jean-Louis MIÈGE. — *Les missions protestantes au Maroc (1875-1905)*. 153
Jean DESJACQUES et Paul KOEBERLÉ. — *Mogador et les îles purpuraires*..... 193
Jean LAPANNE-JOINVILLE. — *Contribution à la connaissance des argots arabes du Maroc*..... 203
Daniel EUSTACHE. — *El-Baṣra, capitale idrissite, et son port*..... 217

* * *

COMMUNICATIONS :

Paul G. BREWSTER. — *The game of* ṣåḥbi iddi ǝăi̯ā̯ṭ : *some parallels and analogues*..... 239
Lionel GALAND. — *État et procès : les verbes de qualité en berbère*... 245
Jean-Louis MIÈGE et Élie TAPIÉRO. — *A propos du pèlerinage marocain à La Mecque il y a un siècle. Un document inédit*..... 252
Paul PASCON. — I. *Les pilons de pierre du Rhéris*..... 259
— II. *Pratiques animistes interférant avec le culte musulman*..... 261
Lucie LAGARDE. — *Un matelot de Louis XIV sur les côtes du Maroc*... 264

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES:

I. S. ALLOUCHE et A. REGRAGUI, *Catalogue des manuscrits arabes de Rabat*, 2e série, tome I (Louis BRUNOT), p. 267. — I. KRATCHKOVSKI, *Avec les manuscrits arabes* (Louis BRUNOT), p. 268. — Louis WATIN, *Recueil de textes marocains, style administratif* (Raymond CHANUT), p. 269. — *Mémorial Jean Sauvaget* (Thérèse ALLOUCHE), p. 270. — Ambrosio HUICI MIRANDA, *Al-Ḥulal al-Mawšiyya*, traduction (Henri TERRASSE), p. 272. — Gabriel GERMAIN, *Genèse de l'Odyssée* (Raymond THOUVENOT), p. 273. — Gabriel GERMAIN, *Homère et la mystique des nombres* (Raymond THOUVENOT), p. 277. — Gilbert CHARLES-PICARD, *Les religions de l'Afrique antique* (Raymond THOUVENOT), p. 279. — Henriette CAMPS FABER, *L'olivier et l'huile dans l'Afrique romaine* (Raymond THOUVENOT), p. 282. — *Tinga* (Raymond THOUVENOT), p. 283. — *Tamuda* (Raymond THOUVENOT), p: 285. — Hipólito SANCHO DE SOPRANIS, *El comendador Pedro de Estopiñán* (Robert RICARD), p. 285. — Tomás GARCÌA FIGUERAS, *Miscelánea de estudios varios sobre Marruecos* (Robert RICARD), p. 286. — Marc BONNEFOUS, *Le protectorat du Gouvernement Fédéral américain sur les tribus indiennes* (André ADAM), p. 286.

La vignette qui orne la couverture est due à la plume de Jean HAINAUT et empruntée à l'article d'Alexandre DELPY, *Note sur quelques vestiges de céramique recueillis à Salé*, planche III, fig. 3.

ROBERT MONTAGNE
(1893-1954)

La carrière de Robert Montagne, celle d'un marin devenu sociologue et universitaire, peut à première vue paraître étrange. Elle traduit pourtant le développement logique d'une pensée qui voulut toujours se prolonger en action.

Sans doute, Robert Montagne en choisissant d'entrer à l'École Navale en 1911 manifestait déjà le goût des terres lointaines. Avant même de faire la croisière classique des aspirants, il avait connu le Maroc où l'un de ses frères résidait. Ce bref séjour l'avait vivement frappé : il avait eu la révélation d'un monde spirituel différent du nôtre, que Lyautey et les siens s'efforçaient de guider sur la nouvelle route. Alors qu'il se battait sur mer, de 1914 à 1917, il sentit la nécessité de parfaire sa culture et ce fut sur un torpilleur patrouillant sans trêve en Méditerranée qu'il commença de préparer sa licence de philosophie.

Il obtint de passer comme officier observateur dans l'aviation maritime, et son escadrille finit par être affectée au Maroc, à Méhédya : son nouveau métier le passionnait.

Méhédya était près de Rabat où son service l'appelait souvent. Lyautey comprit tout ce qu'il y avait d'originalité de pensée, de passion et de cœur chez ce jeune lieutenant de vaisseau au regard clair, au sourire de bonté et d'ironie à la fois. La guerre finie, il le garda près de lui. Ce répit qui permit à Robert Montagne d'achever sa licence et surtout de s'initier à l'arabe et aux sciences islamiques, aurait pu n'être qu'une halte dans sa carrière de marin : il fut décisif.

Toutefois Robert Montagne ne trouva pas tout de suite sa voie : il restait soucieux de questions maritimes et ce fut lui qui, en collaboration avec des officiers et des savants portugais, mit au point, après un voyage aux Açores, le premier service de prévision de la houle sur les côtes marocaines.

En 1923 il collabora à un enseignement de complément que Lyautey faisait organiser pour les étudiants sortis des collèges musulmans. Il leur faisait des conférences de philosophie tandis que j'étais leur professeur d'histoire. C'est ainsi que naquirent entre nous une estime et une confiance qui devinrent vite une amitié profonde. L'étape spirituelle que les jeunes hommes du Maroc d'alors accomplissaient, à marches forcées et non sans discordances et sans souffrances intimes, avait servi de thème à ses premières méditations marocaines. Il était saisi par la passion de comprendre, dans leurs démarches et leur vie propres, des âmes étrangères. Vivant dans l'entourage de Lyautey, il ne pouvait pas être insensible à l'aspect politique de ces problèmes. Il sentait de plus en plus que la sûreté et la fécondité de l'action étaient à la mesure de la connaissance, mais que cette connaissance était difficile, que la hâte et l'à-peu-près risquaient d'avoir de graves conséquences.

Malgré la fièvre d'agir qui déjà l'animait, il chercha un domaine vraiment nouveau où il pourrait préciser ses méthodes d'enquête et montrer la lumière que peut projeter la recherche sur les conditions de toute action politique et sociale. Lyautey le comprit et lui fit confiance : une mission lui permit de se vouer entièrement au travail qu'il avait entrepris.

* * *

Il avait choisi, pour ses recherches en vue d'une thèse de doctorat, la région du Sud-marocain, où, au XIX^{e} siècle, des grands caïds s'étaient élevés au-dessus de la poussière des fractions montagnardes et étaient, en fin de compte, entrés, de bonne ou de mauvaise grâce, dans l'orbite du gouvernement sultanien, du *makhzen*. Là, pensait-il, il devait — en prolongeant la pensée d'Ibn Khaldoun et de Masqueray et avec des exigences scientifiques nouvelles — trouver les ressorts profonds de l'histoire maghribine.

Alors commencèrent des années de recherches minutieuses dans le Grand-Atlas. En arabe et surtout en berbère, il conduisait ses enquêtes de village en village, à travers les profondes vallées de la montagne et jusque dans les oasis qui s'échelonnent au pied des hautes chaînes. Vie rude, mais qui lui fit partager pendant de longs mois les peines et les joies des Berbères du Sud. Partout il s'était fait des amis. Il me souvient d'un

voyage que je fis avec lui et avec Charles Le Cœur dans la vallée du Nfis : on sentait que les Chleuhs l'avaient adopté. Aussi bien il avait découvert tous les secrets de leur vie collective ; il participait désormais à ce qu'ils avaient de plus cher : leurs traditions.

Ses études l'avaient depuis longtemps mis en rapports de travail et d'amitié avec les chercheurs de l'Institut des Hautes Études Marocaines. Il devint un des directeurs d'études de cette maison et un des membres les plus écoutés de son conseil d'administration. Tandis qu'il rédigeait ses thèses, il put fonder avec la collaboration de Frédéric de la Chapelle et de Georges Marcy, un centre de documentation sociologique qui poursuivait l'œuvre de la Section sociologique des Affaires Indigènes. Le monde berbère restait au premier plan des préoccupations de la nouvelle équipe : mais des questions musulmanes plus vastes sollicitaient sa curiosité et son effort.

* * *

Jusqu'alors, malgré la précision de ses travaux et les conclusions pratiques qui en découlaient naturellement, on pouvait considérer Robert Montagne comme un pur théoricien et certains ne s'en faisaient pas faute. Son coup d'essai dans l'action politique fut un coup de maître. Alors que la guerre du Rif produisait chez certains états-majors venus de la métropole les plus étonnants mirages et que l'on accumulait canons et munitions, Robert Montagne aidé de quelques amis, G. S. Colin, E. Lévi-Provençal, le capitaine Pennès, étudiait par informateurs l'ascension d'Abd el-Krim et l'organisation de son royaume de révoltés. Il eut vite fait de voir que le chef rifain avait conquis le pouvoir personnel comme toutes les dynasties berbères du passé, comme les grands caïds du Sud marocain, et de déceler les points faibles de sa domination. Après l'échec de la conférence d'Oujda il obtint de se joindre, grâce à l'amitié du capitaine Suffren et à la confiance du général Corap, au groupement qui était le mieux placé pour frapper au cœur le pseudo-État rifain. Ses conseils furent suivis et les coups portés par la colonne Corap furent vite décisifs. Partant à trente kilomètres à l'avant des lignes avec quelques cavaliers, Montagne et Suffren persuadèrent Abd el-Krim de se rendre aux Français et le ramenèrent dans nos lignes. Sur ce magnifique exploit, la presse garda un silence presque total. Seul un article du *Correspondant* désigna les véritables

auteurs de cette reddition. La rosette de la Légion d'Honneur vint toutefois récompenser cette admirable réussite de science et d'audace.

***

Robert Montagne était désormais sûr de ses méthodes et de leur efficacité. De plus en plus, hanté par la nécessité et l'urgence de bien orienter la politique musulmane de la France, il voulut dépasser le cadre d'un pays auquel il était pourtant profondément attaché.

Dans cette même année 1930 où il avait brillamment soutenu ses thèses de doctorat, *Les Berbères et le Makhzen dans le Sud Marocain*, qui marquèrent une étape décisive dans les études sociologiques nord-africaines, l'occasion lui fut fournie par la création de l'Institut français de Damas dont M. L. Massignon avait depuis plusieurs années réuni les éléments et dont il venait d'obtenir la fondation. Robert Montagne prit la direction du nouveau centre de recherches et, avec la même passion qu'il avait mise à découvrir le monde berbère, il se voua à la connaissance d'un Proche-Orient complexe et mouvant.

Mieux encore qu'au Maroc, il put montrer ses qualités d'organisateur et surtout d'incomparable animateur. Il sut rassembler une équipe jeune et ardente. Un *Bulletin* et d'importantes publications rendirent compte des travaux du nouvel Institut. Loin de se borner à ses tâches de directeur il prit sa part des enquêtes sur le terrain : il étudia la langue et la vie sociale des tribus bédouines des confins syriens, si proches par certains côtés de ses amis les Berbères. Plus tard il devait résumer ses observations dans un beau livre sur *La Civilisation du Désert.*

Mais de plus en plus il s'attachait à suivre les remous spirituels, sociaux ou politiques qui agitaient les nouvelles nations musulmanes ; il s'efforçait de saisir les ressorts profonds et les légitimes ambitions de ces mouvements complexes et parfois d'apparence désordonnée. Il devenait ainsi un de nos meilleurs connaisseurs des réalités de l'Islam contemporain. A côté de ces travaux de détail, des articles de synthèse attiraient l'attention — trop souvent fugace — des dirigeants de notre pays. Plus que jamais l'ignorance ou la médiocre connaissance lui apparaissaient, en politique musulmane, lourds de périls tout proches. Il sentait le besoin d'une action plus large et aussi d'un véritable apostolat. Il quitta en 1936 l'Institut Français de Damas.

* * *

Ce fut alors qu'il put faire la fondation où il mit le meilleur de sa pensée et de son cœur : le Centre des Hautes-Études d'Administration musulmane (1937). Il voulut réunir pour une meilleure formation et aussi pour de libres échanges de vues, dans un esprit d'active recherche et de scrupuleuse objectivité, des officiers, des fonctionnaires et des techniciens ayant déjà l'expérience des pays d'Islam. Il leur adjoignait, avec un grand libéralisme, des auditeurs qui avaient eux aussi quelque chose à apprendre et à dire. Il exigeait de tous les postulants à ce stage qu'ils eussent fait œuvre de recherche et il leur demandait un autre travail avant de leur délivrer le diplôme qui couronnait leur cycle d'études.

A tous ces stagiaires, il ouvrait de vastes horizons en les initiant ou en les faisant initier à tous les grands problèmes de l'Islam d'aujourd'hui. En même temps il les amenait à réfléchir sur leur propre expérience et à en présenter le bilan. Enfin, il les familiarisait avec les méthodes des grandes enquêtes sociologiques qu'il entreprenait et guidait.

Tout ce travail, intense et fructueux, se faisait dans une atmosphère de liberté confiante et d'amitié. Les anciens stagiaires constituaient dans leurs pays respectifs des groupes d'études qui conservaient fidèlement l'esprit du C. H. E. A. M. Une revue, *l'Afrique et l'Asie*, une collection d'ouvrages scientifiques recueillirent bientôt leurs travaux.

A travers toutes les vicissitudes de la guerre et de l'après-guerre, Robert Montagne s'acharna à maintenir son stage. Il le reprit à Alger en 1941 et 1942 avant d'avoir la joie de le réinstaller à Paris en 1945.

* * *

Après la libération Robert Montagne ne tarda pas à trouver dans l'Université de France la place qu'il méritait. En 1947, il était nommé professeur d'histoire de l'expansion de l'Occident au Collège de France. Sa riche expérience des pays d'Islam aurait pu, pendant de longues années, nourrir ses cours. Mais il voulut, comme matière de son enseignement, non seulement de l'inédit, mais de l'actuel.

Il entreprit alors ses grandes enquêtes sociologiques en Afrique du Nord. Les anciens du C. H. E. A. M. lui fournirent le noyau d'une nombreuse

équipe de chercheurs. Il fut le premier d'entre eux : arrivant au Maroc ou en Algérie dès la fin de ses cours, y revenant à l'automne, il vivait sur le terrain, s'astreignant à de longues heures d'enquête directe et même à de fastidieux dépouillements. Ainsi fut faite cette admirable étude : *Naissance du prolétariat marocain* qui parut en 1951 et où il condensait les résultats des travaux de toute son équipe. Un phénomène économique et social immense, mal connu et redoutable, apparaissait sous son vrai jour. Les solutions logiques aux multiples problèmes qu'il posait pouvaient être envisagées.

Au Maroc même il complétait sans cesse son œuvre : passant de l'étude des migrations humaines à celle de la vie des groupements prolétaires, il abordait le problème de la décomposition de la famille.

En Algérie et en France, il s'attaquait au problème de l'émigration kabyle, poursuivant avec passion les recherches sur place alors que ses forces commençaient de décliner. Il retrouvait dans ces phénomènes d'exode et de regroupement en France de vieilles réalités sociales qu'à tort on croyait oblitérées en Kabylie même. Une fois de plus de grandes découvertes s'annonçaient...

Un attachement de plus en plus inquiet le ramenait au Maroc. Au lendemain d'une crise qui, vue de la métropole, apparaissait fort trouble, il voulut faire le point de la situation. Son dernier livre « *Révolution au Maroc* » est un des meilleurs qu'il ait écrits. Sur un sujet qui soulevait et qui soulève encore d'âpres polémiques, il a réussi à être d'une objectivité sans défaut et d'une franchise sans ombres, insoucieux des critiques et des haines partisanes qu'il ne pouvait manquer de s'attirer.

* * *

Les années ne semblaient pas avoir de prise sur Robert Montagne : elles avaient à peine marqué son visage et n'arrivaient pas à argenter ses tempes. Son sourire, son regard, sa démarche, ses gestes étaient toujours aussi jeunes et son activité faisait l'admiration de tous. Son talent de parole et d'écriture ne cessait de grandir : de longues années d'ascension et de pleine activité lui semblaient promises. En même temps une sérénité souriante, une profonde charité, où transparaissaient l'intensité et l'élévation de sa vie intérieure avaient dominé l'ardeur parfois impatiente de sa

jeunesse. Une maladie implacable devait en dix mois le conduire au tombeau. Il accepta son sort sans une plainte, avec une sérénité chrétienne. Jusqu'à ses derniers jours il travailla et assura le proche avenir de son centre.

L'Université de Paris perd un de ses esprits les plus originaux, un homme qui avait su trouver, hors des sentiers battus, un admirable rayonnement. Les Français qui en Afrique du Nord ou dans le Proche-Orient s'occupent de sciences islamiques voient disparaître un compagnon fidèle de leurs travaux ou un maître aimé. La France a perdu en Robert Montagne, par le témoignage objectif qu'il fournissait des réalités présentes, par l'équilibre qu'il savait établir entre la clairvoyance et la générosité, un des meilleurs guides de sa politique musulmane. Dans cet Institut des Hautes Études Marocaines où il était entouré de tant de chaudes amitiés, où il avait voulu lorsqu'il avait été nommé au Collège de France conserver la direction d'études, où sa venue était une joie pour tous, sa mort est douloureusement ressentie. Ceux qui les premiers furent associés à sa pensée et à ses travaux garderont fidèlement sa mémoire car ils savent tout ce que valait, par l'esprit et par le cœur, celui qui les a quittés pour jouir du royaume promis aux hommes de bonne volonté, à ceux qui tout au long de leur vie ont su s'élever dans l'ordre de la charité.

Henri TERRASSE
Membre de l'Institut.

LÉON BERCHER
(1889-1955)

Les études arabes, et tout en particulier celles de Droit Musulman, viennent de faire une perte bien douloureuse en la personne de Léon Bercher.

Officier interprète d'abord, il fit aussi des études de Droit à partir de 1920, cependant qu'en 1921 il est nommé chef du Service de l'interprétariat à la Résidence Générale de Tunis. En 1947, il est appelé comme Conseiller auprès du Ministre de la Justice Tunisienne ; enfin, en 1950 il devient Directeur des Études Arabes, à l'Institut des Hautes-Études de Tunis.

Malgré ses occupations, absorbantes et si diverses au cours de sa carrière, le défunt laisse une œuvre, — principalement de traducteur —, considérable, ce dont il faut lui savoir le plus grand gré ; d'autant que sa thèse de Docteur en droit, sur les délits et les peines prévus au Coran, est excellente (Paris 1926) et que donc, au lieu de se mettre au service des autres en leur facilitant la tâche par ses traductions, il aurait pu lui-même publier des travaux personnels de haute valeur. Il a préféré reprendre la tradition des grands arabisants du XIX^e^ siècle et de Fagnan.

D'ailleurs ses traductions ne portent pas uniquement sur des textes arabes. L. Bercher qui connaissait fort bien l'allemand a traduit, à ma connaissance, tous les ouvrages de Goldziher non encore accessibles en français, mais, malheureusement, seul un fragment de ce travail monumental a paru. Par contre, sa traduction (en collaboration avec G. Lecomte) de *Die Renaissance des Islams* de Mez doit, dit-on, bientôt paraître. Chose étrange, il se plaignait à moi de la difficulté qu'il avait à lire l'anglais, ce qui m'a paru toujours surprenant : il me semblait entendre un alpiniste de première force se déclarer incapable de se promener dans les Vosges.

Le disparu est, dans le domaine de la langue arabe, d'abord l'auteur d'un *Lexique Arabe-Français*, ouvrage devenu rapidement classique et indis-

pensable à tous ceux qui s'intéressent à la langue arabe moderne. Citons aussi sa traduction du *Collier du Pigeon* d'Ibn Ḥazm, et celle (en collaboration avec G. Surdon) de textes sociologiques empruntés à Ibn Khaldoun. Enfin, comme je l'ai indiqué dans la Préface de mon Analyse de l'*Iḥyā' 'Ulūm ad-Dīn* de Ġazālī, il m'a prêté une aide aussi généreuse que désintéressée, pour me permettre de publier ce travail qui lui doit tout. Je tiens à le redire ici avec insistance et gratitude.

Mais j'ai hâte d'arriver à ce qui, à mes yeux, est l'essentiel : le droit musulman, où son œuvre de traducteur est de première importance.

Citons, en premier lieu, une nouvelle traduction de la *Risāla* d'el Qaïrawânî, et une autre nouvelle traduction (à paraître) de la *Tuḥfa* d'Ibn 'Āṣim. A ce sujet, on me permettra d'exprimer un léger regret, en ce qui concerne la *Risāla :* je suis porté à croire que, contrairement à la *Tuḥfa*, il n'était pas indispensable de revenir, au moins provisoirement sur la traduction déjà fort bonne de Fagnan, parce que, dans le domaine du droit musulman, la besogne à accomplir est si immense, qu'à mon sens, le travail d'un érudit aussi savant que Bercher eut été encore plus productif s'il l'avait appliqué à des textes dont aucune traduction n'existe encore.

Ceci est, p. ex., le cas pour le petit *Kitāb el-Waraqāt*, bref résumé de la théorie des *'uṣūl*, que L. Bercher a publié, voici déjà longtemps, dans la *Revue Tunisienne*. C'est aussi celui du *Statut personnel hanéfite* d'après le précis de Qudûrî, auquel j'ai eu l'honneur de collaborer. Par deux fois nous avons travaillé ainsi ensemble : pour Qudûrî et pour la traduction intégrale du « Livre du Mariage », de l'*Iḥyā'* de Ġazālī.

A ce sujet, qu'il me soit permis de préciser quelle est la part respective des traducteurs (non seulement lorsque j'ai collaboré avec L. Bercher, mais aussi avec d'autres, tels que H. Pérès et Paule Charles Dominique). En un sens, j'ai quelque droit au titre de collaborateur, car j'ai été le promoteur et l'animateur de ces publications qui, sans moi, n'auraient pas vu le jour. Mon sentiment, par contre, est que mes collaborateurs auraient pu faire seuls le travail et, en tout cas, j'aurais été totalement incapable de le mener à bien sans leur aide. Pour ce qui est de Bercher, en voici d'ailleurs la preuve : « Hespéris » a publié, en 1953, la traduction, par ce dernier seul, d'un autre fragment de l'*Iḥyā'* et qui complète le *Livre du Mariage*. Il est clair que cette traduction est aussi solide que celle à laquelle mon nom est associé.

Tels sont quelques-uns des principaux travaux de L. Bercher. Comme je l'ai dit, si les études arabes ont été frappées d'un deuil cruel par la disparition de celui-ci, la science du droit musulman fait une perte encore beaucoup plus lourde. Cette discipline, parmi les Français résidant en Afrique du Nord, n'a presque plus de représentants : il n'est pas nécessaire des doigts de la main pour les compter et cette situation est des plus fâcheuses pour l'avenir de ces études.

Mais la mort de Léon Bercher est encore cruelle à un autre point de vue : je ne puis que m'associer sans réserve aux éloges que d'autres lui ont déjà prodigués, s'agissant de sa personnalité. L'ami et le savant se valaient. On me permettra de ne pas en dire plus et, pour ma part, je ne crois pas pouvoir prononcer un panégyrique à la fois plus vrai et plus sincère que cette simple phrase.

Sa famille, la plus proche, c'est-à-dire sa femme et sa fille (d'ailleurs toutes deux, elles aussi, arabisantes), a été lourdement éprouvée. Puissent les regets unanimes de tous ceux qui ont eu le privilège d'approcher L. Bercher, adoucir pour elles, dans une certaine mesure, cette perte cruelle.

G.-H. Bousquet.

PROJET DE TRAITÉ ENTRE LES MORISQUES DE LA CASBA DE RABAT ET LE ROI D'ESPAGNE, EN 1631

Le document publié ici est conservé dans le nº 156 (= ancien 197) des manuscrits espagnols de la Bibliothèque Nationale de Paris (1).

Ce volume est un recueil de copies de documents diplomatiques, vraisemblablement transcrits par un secrétaire de l'ambassadeur de France en Espagne. Le texte qui nous intéresse en constitue la section 13 et occupe les folios 62-65.

Comme titre, on lit : « Traicté que le duc de Medina Sidonia (2) a faict avec les Mores de l'alcazab en Affrique. 1631. »

En réalité, il s'agit seulement d'un projet de traité soumis par les Hornacheros (3) de la casba de Rabat (4) au roi d'Espagne, en réponse à des propositions — non précisées — que celui-ci leur avait fait transmettre.

Dans ce curieux document, demeuré jusqu'ici inconnu, ils lui offrent de lui livrer la dite casba à condition qu'il les autorise à regagner Hornachos, car ils sont demeurés bons chrétiens.

Voici ce texte. Il présente de nombreuses incorrections de grammaire et d'orthographe. Mais, comme ce n'est pas un original, il est impossible de faire le départ entre ce qui provient du rédacteur primitif et ce qui est imputable aux copistes successifs.

(1) Cf. A. MOREL-FATIO, *Catalogue des Manuscrits Espagnols et des Manuscrits Portugais* (Bibl. Nat. Paris), 1892, pp. 85-86.

(2) Le duc de Medina Sidonia exerçait alors les fonctions de capitaine général de la mer Océane et des côtes d'Andalousie pour le roi d'Espagne.

(3) Sur les Morisques de Rabat-Salé, consulter les articles de H. de CASTRIES : *Les trois républiques du Bou Regrag* (in *Sources Inédites*, 1re série, Pays-Bas, V, p. I-XXVIII) et *Les Moriscos à Salé et Sidi el-Ayachi* (*id.*, France, III, p. 187-198). — Plus spécialement sur les Hornacheros et sur la république de brigands et faux monnayeurs qu'ils avaient constituée à Hornachos, en Estremadure (d'où leur surnom), voir Flor. JANER, *Condicion social de los Moriscos de España;* Madrid, 1857, pp. 166-168 et 176.

(4) Dite, à cette époque, de Salé ; c'est l'actuelle Casba des Oudaya.

Señor.

En conformidad de lo que V. Mg^d^ me mando, despache un barco longo a la alcasava de Sale con cartas para el alcaide y duan della, apretando la dificultad con toda la fuerza posible y la respuesta que he tenido es:

Que el morabito Sit Mahamet el ayxe tiene cerrada la Mamora, como por estos tiempos lo suele hazer; y los moriscos de la alcasava no le aiudan en cosa alguna ny le han ajudado en ningun cerco que a tenido despues de la perdida de las dos galeras, por cuya causa el dicho morabito pone mayor esfuerso en gannar aquella fuerza por vengarse de los moriscos y quitarles el interes que tienen como dueños del puerto y rio de Sale, pareciendole que teniendo el de la Mamora todos los vachelles de mercaderes y cossarios acudiran a el por ser mayor y mas seguro y se les acabara a los moriscos la mucha ganancia que tienen con estos tratos.

Muley Helu Halid, hijo de Muley Cidhan viniendo huido de su hermano que es oy Rey de Marruecos se valio de los moriscos de la dicha alcasava para hazer la guerra; y no queriendo le admitir los dichos moriscos, se fue al morabito, el qual le favoreció y amparo de manera que haze mas instantia por quitar les a los moriscos la alcasava y que le esten suietos que por apoderar se de la Mamora; y aun que todo le es imposible, mas inquieta los muchos y procura les todo el mal que puede.

Los moriscos que residen en la dicha alcasava son los que salieron de Hornajos y Endalusia, y tienen mas de christianos que de moros. Los de Hornachos viven dentro del Castillo y son los que gouiernan; los de Andalusia viven en el Arrabal. Y sobre el govierno, tienen entre sy guerras civiles porque los del Castillo quieren governar siempre, y los del Arrabal pretenden que se reparta el govierno y que unos goviernen un año y otros otro.

De aquy, le resuelta a los Moriscos mucha confusion y aprieto grande y tienen muchos rezelos y temores assy del morabito y de Muley Helu Halid que los persiguen como de las guerras y diferencias que tienen entre ellos mismos y por otra parte del enojo que contra ellos tiene el Rey de Marruecos que, sy pudiese, los destruyria, junto con el grande aborrecimiento que les tienen los Moros alarbes que los llaman christianos; y sy alguna ves los cogen fuera de la fuersa, los atascan (1) *como sy fuessen enemigos o christianos. Y por vivir quietos y assegurar se destos temores y por el amor grande que tienen a España, pues desde que salieron suspiran por ella, estan determinados a entregar a V. Mg^d^ aquella fuersa, con los partidos y condiciones que aquy se declaran:*

« — La primera es que V. Mg^d^ les de el lugar de Hornachos adonde vivan y que los vezinos que oy viven en este lugar se vayan a otra parte que ellos compraran y pagaran las cazas y heredades que les dexaren, taxando el valor justo que tuvieren.

— Le segunda que las justicias que les ubieren de governar siempre an de ser Moriscos de su misma nacion porque no les hagan los agravios que en otros tiempos an recevido.

— La tercera que solo a de aver entre ellos españoles los cura clerigos y frayles que los an de instruyr en la fe de Christo y les an de administrar los sacramentos porque todos an de seguir la ley christiana; y los que no la seguieren y guardaron perfectamente, que los castigue el Sancto officio de la Inquisition como a los demas vassallos de V. Mg^d^; excepto que, porque los que han nacido en Barbaria no podran enterrar

(1) On pourrait lire aussi : *alanican (?).*

se en la fe tan pronto y contanta perfeccion como los que ya la saben, no se les a de confiscar las aziendas a los que delinquieren en los 20 años primeros.

La quarta que les a de mandar guardar V. Mg^d^ y confirmar de nuevo los privilegios que tienen antes de la expulsion y se les dio Su Mg^d^ que Dios tiene del señor Rey don Phelipe 2 abuelo de V. Mg^d^ no habiendo differencia entre ellos y los demas vassallos ny en quanto a los tributos, pechos y alcavalas.

La quinta que al dinero y haziendas que traheren no se le cabe locar sy no dexar les que se valguan dellas como a los demas naturales destos Reynos.

La 6. que la sedula y provision real que V. Mg^d^ mandare despechar para este effecto a de ir firmada de V. Mg^d^ y consentida de todos los consejos obispos y inquisidores destos Reynos; porque temen que en estando aca, no se levante algun alboroto, diciendo y proponiendo los obispos y los demas que no fue justo este trato y licensia; y en ella an de hir inclusas estas gracias y preeminencias; y desta sedula y provision se les de enviar primero a la alcasava un tanto para la duan y otro con orden expressa de V. Mg^d^ a los governadores y maestros de campo de todas las fuersas y fronteras de Affrica para que, en la misma conformidad, dexen passar y den embarcassiones a qualquiera Moriscos andaluses y hornacheros que quisieren venir a España con sus cazas y haziendas; porque ay muchos en Tetuan y Alger que, en sabiendo que poderan venir seguros, se vendran.

La 7. que para la satisfaction de que seran christianos remitiran informaciones con muchos testigos, captivos christianos, de muchos moriscos que an sidos martirisados por los Alarbes y an muerto par la fe del Christo.

La 8. que ellos mismos, se vendran hasta Sevilla con sus vachelles de cosso que tienen, en los quales enbarcaran sus haziendas y personas sinque sea necessario embiar V. Mg^d^ vachelles que los traygan; y los mismos a su costa bolveran por los que quedaren; y despues de venidos todos quedaran los vachelles por de V. Mg^d^ y las hyauadras no se han de meter enregistrar ny miral las haziendas que tracheren antes se les han de prevenir y librar de todos los daños y vexaciones que pueden temer.

La 9. que despues de estar en España se les han de restituir los hijos, que se les quitaron quando la expulsion, a los padres que tuvieren noticia dellos y los conocieren, porque muchos tienen correspondencia con ellos y saben adonde estan.

La 10. que para la entrega desta fuersa no tiene V. Mg^d^ necesidad de embiar mas de una compañia de cient hombres y un governador con orden para que los captivos christianos que estan en la dicha alcasava sirvan de soldados hasta que V. Mg^d^ le paresca embiar otros, que estos vengan a sus tierras.

La 11. que la dicha alcasava es la mayor y mejor fuersa que ay en Barbaria; y decheran dentra della bastimientos para mas de dos años fuero linuino 68. piesas de artilleria muy buenas, unas que les han venido de Inglaterra, y otras que ellos an adquirido de las que perdio en Affrica el don Sebastian, y otros que han fabricado un fondidor que les embiar de Inglaterra polvora cuerda y demas armas y municiones muy buenas para guastar mas de tres años. Y que tiniendo V. Mg^d^ esta fuerza, le estaran sujetos y de pax los moros de Sale y todos los Alarves de mas de veinte luegas de entorno, porque no tienen otra parte donde vender los frutos de la cosecha.

La 12. que siendo V. Mg^d^ servido antes de la partida, despocharan la juderia que es muy rica, aguardiendo tiempo en que vienen las cafilas y los Judios de Flandes con navios muy interessados y todo lo entregaran à V. Mg^d^; y las demas haziendas que algunos mercaderes olandeses y franseses tuvieren en la dicha alcasava al tiempo de la entrega que suelè ser mucho y de mucha consideration.

La 13. que sy V. Mg^d quiere se hara antes de su partida una fuersa en Fadala que es surgidero y abrigo de todos bacheles para que no pueden llegar ally navios de cossarios a despalmar y revirar quando andan en cosso; y que esta fuersa, teniendo V. Mg^d la alcasava, podra guardar la y defender la con poca gente y artilleria; porque quando succeda cercarla los Moros, en cinquo oras los podra hir socorro de la alcasava; aunque, estando de pax los Moros circonvecinos, nunca seatreveran a inquietarla ny cercarla.

La 14. que antes de sallir de la dicha fuersa procuraran poner en la Mamora todo el gañado que pudieren y muchos cavallos, dexando en la alcasava lo necessario.

La 15. el en llegando a España dasara V. Mg^d 200 livras de oro que a su cuenta son dos miliones de medicales recibiendoles en cuenta el valor del ganado y cavallos y las ropas de Inglaterra y otras partes, artilleria, polvora, armas y los bachelles que entregaren a V. Mg^d.

La 16. que entregaran a V. Mg^d todas las cartas, papeles y correspondencia que han tenido y tienen con el serenissimo Rey de Inglaterra, donde an estado por embaxadores Lopes de Zapar, por otro nombre Mahomet bemay Escrivano que fue de Hornachos antes de la expulcion, y Mahamet de Clavicho morisquo andalos de Ubeda a quien el Rey de Inglaterra honrro con dadivas de cadenas y joyas, y el parlamento trato con ellos negocios graves y de importencia; y los que tienen de los burgamestres de Amstredam de donde vinieron Iarich Vandelocy y Pedro Jacomo Suard con poderes de los dichos burgamestres para assentar paces y hazer otros tratos muy dañosos a estos reynos; y los que an procurado hazer los franseses de Marseilla, de donde tienen consul en la alcasava, que todos dienen es muy importante que V. Mg^d lo sepa y que esto haran tanto por servir a V. Mg^d como por vengar se destas nationes, las quales aunque tienen pax, encontrando en la mar algun navio de moros solo, lo visitan, y si tiene alguna hazienda, lo roban; y, echando la gente en la mar, al navio dan un bareno; de lo qual, aunque lo han hecho con secreto, tienen noticia los Moriscos y no se fian dellos antes los aborrecen y tienen por traydores; y que ante de la partida, procuraran de matar el morabito, con que cessaran los Cercos y perturbaciones de las fronteras de V. Mg^d en Affrica ».

Esta repuesta con los apontamientos y condiciones referidas me embiaron firmada de Mahamet ben Abdulcader Seron, governador de la alcasava, y del Cayd bexer brahen de Bargas allynosque (allyriosque) son del duan y Muhamet Blanco y Musa Santiago Escrivanos, laqual original queda en my poder aguardando lo que V. Mg^d ordenare y mandare.

Sire (1).

Conformément aux ordres que Votre Majesté m'avait donnés, j'ai envoyé une barque longue (2) à la Casba de Salé, avec des lettres pour le caïd et le Diouan (3) de la dîte place. La réponse que j'ai obtenue est ce qui suit.

Le marabout Sidi Mohammed el-'Ayyâchi tient la Mamora (4) bloquée, ainsi qu'il a coutume de le faire ces temps-ci ; et les Morisques de la Casba ne l'aident et ne l'ont aidé en rien (5) dans les blocus qu'il a effectués à la suite de la perte des deux galères (6). C'est pour cette raison que le dit marabout déploie davantage d'efforts pour s'emparer de cette place-forte (= La Mamora) afin de se venger des Morisques en leur enlevant le profil qu'ils ont d'être les maîtres du port et l'estuaire de Salé. Il lui paraît que s'il possédait celui de la Mamora, tous les navires — marchands et corsaires — fréquenteraient ce dernier port parce qu'il est plus grand et plus sûr. Et les Morisques perdraient les gros profits qu'ils tirent de ce trafic.

Mouley El-Walid (7), fils de Mouley Zidan, s'étant enfui d'auprès de son frère qui est aujourd'hui roi de Marrakech, aurait voulu se servir des Morisques de la dite Casba pour faire la guerre. Mais comme ils ne voulurent pas le recevoir, il se rendit auprès du marabout qui l'a reçu avec faveur et lui a accordé sa protection. C'est pourquoi il fait plus d'efforts pour enlever la Casba aux Morisques et faire d'eux ses sujets que pour s'emparer de la Mamora. Et bien que l'une et l'autre de ces entreprises lui soient impossibles, il inquiète beaucoup les Morisques et leur fait tout le mal qu'il peut.

Les Morisques qui résident dans la dite Casba sont ceux qui partirent de Hornachos (8) et d'Andalousie ; ils ont plus du chrétien que du maure. Ceux de Hornachos vivent à l'intérieur du Château et ce sont eux qui gouvernent. Ceux d'Andalousie vivent dans le Faubourg. Pour savoir qui exercera le gouvernement, ils ont entre eux des guerres civiles ; car ceux du Château veulent l'exercer continuellement, tandis que ceux du Faubourg prétendent l'exercer une année sur deux.

De cette situation, il résulte que les Morisques vivent dans le trouble et dans un état précaire. Ils éprouvent beaucoup de méfiance et de crainte, tant du fait du marabout et de Mouley El-Walid qui les pourchassent, que de celui des guerres et conflits qu'ils ont entre eux-mêmes; ils redoutent d'autre part le ressentiment

(1) Il s'agit du roi d'Espagne Philippe IV (1621-1665).

(2) Genre de chaloupe.

(3) Les Morisques de la Casba, comme ceux du Faubourg, avaient un gouverneur, ou caïd, assisté d'un conseil de gouvernement ou junte, organisation sans doute inspirée de celle des corsaires d'Alger. Dans les documents espagnols de l'époque, il est souvent question de *los Senores governador y Duan de la Alcasava de Salle*, le mot *duán* étant la forme archaïque de *diván*.

(4) L'actuelle casba d'El-Mehdiya, à l'embouchure du Sebou. Elle était occupée par les Espagnols depuis 1614.

(5) Sur l'attitude des Morisques envers El-'Ayyâchî, cf. *Nozhet-Elhâdi*,. trad. Houdas, pp. 444, 449.

(6) Cet événement aurait eu lieu en 1627, dans l'un des quatre premiers mois de l'année (cf. *Sources*, Angleterre, III, pp. 45-46 ; *Nozhet*, trad., p. 442).

(7) Zidan, roi de Marrakech, était mort en 1627, l'un de ses fils, 'Abd-el-Malek, fut proclamé à sa place. Un autre de ses fils, El-Walid, se rebella contre le nouveau souverain, fut vaincu et alla chercher refuge auprès d'El-'Ayyâchi.

(8) Localité de la province d'Estrémadure, à 35 kilomètres S.-S.-E. de Mérida.

qu'a contre eux le roi de Marrakech qui, s'il le pouvait, les détruirait. Tout ceci joint à l'aversion profonde qu'ont pour eux les Arabes bédouins, qui les appellent Chrétiens, et qui, s'ils en surprennent hors de la place-forte, les arrêtent comme s'il s'agissait d'ennemis ou de chrétiens.

Aussi, pour vivre tranquilles et se délivrer de ces craintes, et en raison du grand amour qu'ils ont pour l'Espagne, objet de leurs soupirs depuis qu'ils l'ont quittée, ils sont déterminés à livrer à Votre Majesté la dite place-forte, moyennant les clauses et conditions que voici :

1. — Votre Majesté leur donnera le bourg de Hornachos où ils vivront ; et les occupants qui y vivent aujourd'hui s'en iront ailleurs. Eux [= les Morisques], achèteront et paieront les maisons et propriétés qui leur seront laissées, au prix juste.

2. — Les autorités qui auront à les administrer devront toujours être des Morisques, pris dans leur propre nation. Cela, pour éviter les sévices qu'ils ont subis en d'autres temps.

3. — Il n'y aura parmi eux, comme Espagnols, que le curé, les prêtres et les frères qui auront charge de les instruire dans la foi du Christ et de leur administrer les sacrements. Car tous auront à suivre la loi chrétienne ; et ceux qui ne la suivront ni garderont parfaitement, que le Saint Office de l'Inquisition les châtie, comme les autres vassaux de Votre Majesté. Toutefois, comme ceux qui sont nés en Barbarie ne pourront se pénétrer de la foi aussi vite et aussi parfaitement que ceux qui la connaissent déjà, on ne pourra confisquer leurs biens à ceux qui seront délinquants au cours des vingt premières années.

4. — Votre Majesté leur conservera et confirmera de nouveau les privilèges qu'ils possédaient avant l'expulsion et que leur avait accordés Sa Majesté le feu roi Don Philippe (1), grand-père de Votre Majesté, de façon à ce qu'il n'existe aucune différence entre eux et les autres vassaux, ni relativement aux tributs, tailles et gabelles.

5. — L'argent et les biens qu'ils apporteront ne leur seront pas enlevés et on les laissera s'en servir, comme les autres naturels de ce royaume.

6. — La cédule et lettre de provision royale que Votre Majesté leur fera envoyer à cet effet devra être signée par Votre Majesté et approuvée par tous les conseils, évêques et inquisiteurs de ces royaumes. Car ils craignent que, une fois là-bas, il ne s'élève une querelle, les évêques et les autres disant que ce traité et cette autorisation n'étaient pas légaux. Aussi, le document devra-t-il comporter ces faveurs et privilèges. On devra en envoyer d'abord un exemplaire à la Casba, pour le Diouan et un autre, aux gouverneurs et maîtres-de-camp de toutes les places fortes et villes frontalières d'Afrique avec ordre exprès de Votre Majesté pour que, dans les mêmes conditions, ils laissent passer et fournissent des embarcations à tous les Morisques, andalous ou hornacheros, qui désireront venir en Espagne avec leurs familles et leurs biens. Car il y en a beaucoup, à Tétouan et à Alger, qui, sachant qu'ils pourront venir en sécurité, le feront.

7. — Pour bien prouver qu'ils sont Chrétiens (2), ils fourniront des informations, appuyées par de nombreux témoins, captifs chrétiens, sur de nombreux Morisques qui ont été martyrisés par les Arabes et sont morts pour la foi du Christ.

(1) Philippe II (1527-1598).

(2) Sur ce point, cf. *Sources*, 1re série, France, III, pp. 49 et 97.

8. — Ils s'en viendront eux-mêmes jusqu'à Séville sur les navires de course qu'ils possèdent et dans lesquels ils embarqueront leurs biens et personnes, sans qu'il soit nécessaire que Votre Majesté envoie des navires pour les transporter. Eux-mêmes, à leurs frais, retourneront chercher ceux qui resteront. Et, quand ils seront tous venus, leurs navires appartiendront à Votre Majesté. Les bagages (?) n'auront pas à être visités, ni les biens à être examinés. Au contraire, on devra les protéger et leur éviter tous les dommages et vexations qu'ils ont lieu de craindre.

9. — Après qu'ils se seront établis en Espagne, on devra leur restituer les fils qui leur furent enlevés lors de l'expulsion ; du moins aux pères qui auront des renseignements sur eux et les connaîtront ; car beaucoup sont en correspondance avec leurs fils et savent où ils sont.

10. — Pour la remise de cette place-forte, Votre Majesté n'aura pas besoin d'envoyer plus d'une compagnie de cent hommes et un gouverneur, avec l'ordre que les captifs chrétiens qui sont dans la dite Casba servent de soldats jusqu'à ce que Votre Majesté juge à propos d'en envoyer d'autres ; et ces captifs s'en iront sur vos terres.

11. — La dite Casba est la plus grande et la meilleure place-forte qu'il ait y en Barbarie. Ils y laisseront du ravitaillement pour plus de deux ans [...] 68 pièces d'artillerie trés bonnes. Les unes leur sont venues d'Angleterre (1). D'autres ont été acquises par eux parmi celles que perdit en Afrique le roi Don Sébastien (2). D'autres ont été faites par un fondeur qu'on leur a envoyé d'Angleterre. En outre, de la poudre, de la mèche et autres armes et munitions de très bonne qualité, de quoi servir pour plus de trois ans. Possédant cette place-forte, Votre Majesté aura pour sujets et alliés pacifiques les Maures de Salé et tous les Arabes dans un rayon de plus de vingt lieues, car ils n'ont pas d'autre endroit où vendre les produits de leurs récoltes.

12. — Si Votre Majesté daigne y consentir, avant de partir ils pilleront la juiverie qui est très riche, profitant de l'époque où viennent les convois (?) et les Juifs de Flandre avec des navires trés intéressants ; et ils remettront le tout à Votre Majesté. Et aussi les autres biens que certains marchands hollandais et français pourront avoir dans la dite Casba au moment de sa livraison, ce qui représente d'ordinaire une somme considérable.

13. — Si Votre Majesté le désire, avant leur départ, on établira une place forte à Fédala (3) qui est le mouillage et l'abri de tous les vaisseaux, afin que les navires des corsaires ne puissent s'y rendre pour espalmer et reprendre la mer quand ils partent en course. Cette place, Votre Majesté occupant la Casba, pourra la garder et la défendre avec peu de gens et d'artillerie. Car, s'il arrivait que les Maures l'encerclent, en cinq heures du secours pourra leur venir de la Casba ; bien que, les Maures des alentours étant vos alliés, ils ne se risqueront jamais à l'inquiéter ni à l'encercler.

14. — Avant de partir de la dite place forte, ils prendront leurs dispositions pour déposer à la Mamora tout le bétail qu'ils pourront et de nombreux chevaux, laissant le nécessaire dans la Casba.

(1) Notamment six pièces, en 1630 (cf. *Sources*, 1re série, Angleterre, III, p. 90).

(2) Lors de la défaite qu'il subit à Wâd-el-Mkhâzen, en 1578.

(3) Port important pour l'exportation des blés, Fédala n'eut sa casba construite qu'en 1773, par le sultan alaouide Muḥammad ben ʿAbd-Allâh ; il y frappa de la monnaie d'argent cette année même. (Cf. BRETHES, *Contribution*, p. 231).

15. — A leur arrivée en Espagne, Votre Majesté leur versera 200 livres d'or qui, à leur compte, font deux millions de méticales ; ils les recevront en contre valeur du bétail et des chevaux, des étoffes d'Angleterre et d'ailleurs, de l'artillerie, poudre, armes et navires qu'ils remettront à Votre Majesté.

16. — Ils remettront à Votre Majesté toutes les lettres, documents et pièces de correspondance qu'ils ont eues et ont encore avec le sérénissime roi d'Angleterre, pays où sont allés comme ambassadeurs Lopez de Zapar, alias Mahamet Bemay (1), ex-secrétaire de Hornachos avant l'expulsion, et Mahomet de Clavicho (2), morisque andalou d'Ubéda, auxquels le roi d'Angleterre fit l'honneur de donner des chaines et des bijoux, et avec qui le Parlement traita d'affaires graves et importantes. Et aussi les documents qu'ils tiennent des bourgmestres d'Amsterdam, d'où sont venus Iarich (?) Vandeloey (3) et Pedro Jacomo Suard (4), avec les pouvoirs des dits bourgmestres pour établir la paix et faire d'autres traités trés préjudicieux pour ce royaume. Et aussi ceux que sont arrivés à faire les Français de Marseille, ville dont ils ont un consul à la Casba (5), toutes choses qu'ils considèrent qu'il est trés important que Votre Majesté les sache. Cela, ils le feront tant pour servir Votre Majesté que pour se venger des gens des dites nations. Ceux-ci en effet, bien qu'ayant un traité de paix, s'ils rencontrent en mer un navire maure isolé, le visitent. S'il contient quelques marchandises, ils le pillent ; et, après avoir jeté l'équipage à la mer, ils percent la coque (6). Celà, bien qu'exécuté en secret, les Morisques en ont connaissance ; et, loin de se fier à eux, ils les haïssent et les tiennent pour traîtres. — Avant de partir, ils verront à tuer le Marabout (7) et par là cesseront les blocus et les perturbations dont souffrent les places frontalières de Votre Majesté en Afrique ».

Cette réponse, avec les remarques et clauses susdites, ils me l'ont envoyée signée de Mahamet ben Abdulcader Seron (8), gouverneur de la Casba, et du Caïd Bexer Brahem de Bargas (9), qui sont les caïds (?) du Diouan, et de Muhamet Blanco (10) et Musa Santiago (11), greffiers. Le texte original reste entre mes mains, en attendant ce que Votre Majesté ordonnera et commandera.

(1) Il doit s'agir de Muḥammad ben Sa'îd, qui se rendit en ambassade à Londres, en 1627 (cf. *Sources*, 1re Série, Angleterre, III, pp. 15, 21, 25).

(2) Ambassadeur à Londres, en 1629 (cf. *id.*, p. 73).

(3) Jan Wendelsz, venu à Rabat en 1630 (cf. *Sources*, Pays-Bas, IV, pp. 247-250).

(4) Non identifié.

(5) Il s'agit de Pierre Mazet, de Marseille, commerçant établi à Salé (= Rabat) en 1626. D'abord consul officieux de la nation française, il fut nommé consul officiel le 3 septembre 1630, (cf. *Sources*, 1re Série, France, III, p. LXXIX et p. 318).

(6) Cf. *Sources*, Angleterre, III, pp. 91, 161.

(7) Ce n'est que dix ans plus tard (1641) qu'El-'Ayyâchi fut tué par les arabes Kholt (cf. *Nozhet*, trad., p. 451).

(8) Personnage bien connu qui fut, à plusieurs reprises, gouverneur de la Casba. Il le redevint, notamment, le 5 février 1631 (cf. *Sources*, France, III, p. 370, dans une lettre du consul Mazet à Richelieu). Le projet de traité étudié ici fut donc rédigé entre cette date et le 10 mars de la même année, où fut assassiné 'Abd-el-Malek donné plus haut comme roi de Marrakech.

(9) Les prénoms de ce personnage doivent être défigurés. Le caïd qui appartenait alors à cette famille signait lui-même : Brahim ben Suaib Vargas. Il s'agit de la famille, dite actuellement Bârgâch, qui a donné plusieurs caïds et pachas.

(10) Cf. *Sources*, France, III, pp. 286, 296.

(11) Cf. *Sources*, Pays-Bas, III, pp. 269, 271.

A première vue, ce projet de traité, est assez étonnant. Mais, s'il est peut-être le premier en date, il ne fut pas le seul. En 1637, les Morisques projettent encore de livrer leur Casba aux Espagnols ; puis, en 1640, à n'importe quelle puissance européenne (cf. *Sources*, Angleterre, III, pp. 324-5 et 548-9).

Quant au présent projet, de 1631, s'il n'a pas été réalisé, il n'est pas demeuré complètement inconnu des contemporains. Dans une lettre du 10 février 1631, adressée à Richelieu, le consul de France à Rabat écrit que les Morisques de la Casba s'entourent d'un fossé afin de s'isoler de ceux du Faubourg, pour se rendre maîtres absolus d'eux-mêmes ou de se donner aux Espagnols (cf. *Sources*, France, III, p. 370).

Mais il faut attendre 1633 pour que des précisions soient connues. Une lettre anglaise de cette année fait état d'un traité secret entre l'Espagne et les Morisques de la Casba, avec une clause leur permettant de rentrer en Espagne ; ce traité aurait été, à cette date, soumis au Pape pour approbation (cf. *Sources*, Angleterre, III, p. 189). Peut-être les archives du Vatican conservent-elles des traces d'une telle démarche.

Georges S. COLIN.

LA QASBA DES GNAOUA[1]

La qasba des Gnaoua — des Guinéens — porte aujourd'hui ce nom, car elle fut jadis occupée par des soldats noirs. Mais à l'origine, on l'appelait

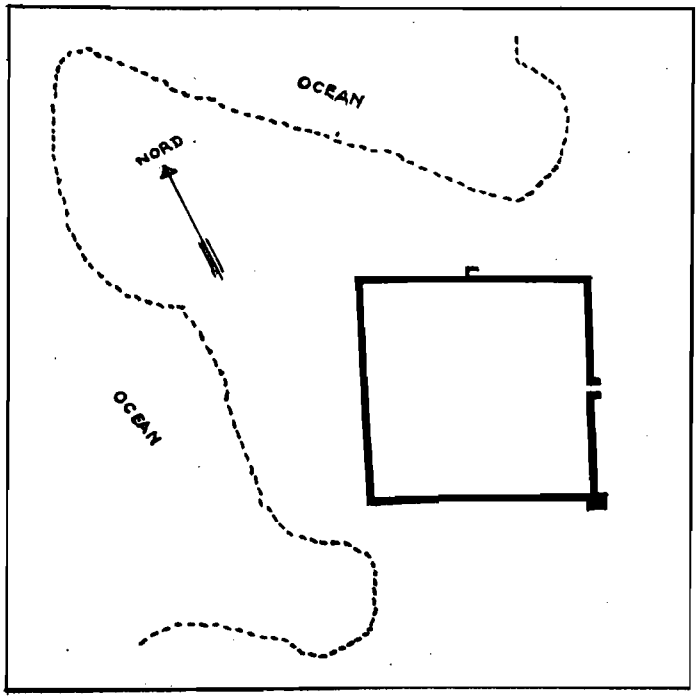

Fig. 1. — Plan de situation, d'après un plan du Service des Domaines.

(1) Nous tenons à remercier très sincèrement tous ceux dont le concours nous a permis de mener cette étude à bonne fin : S. E. El-Hajj Mohammed Sbihi, pacha de Salé, qui nous a procuré de précieux renseignements sur l'histoire de la qasba des Gnaoua ; M. Barraud, chef du Service des Domaines, qui nous a communiqué un plan, d'après lequel a été dressé celui de la figure 1 ; M. Paul Berthier, contrôleur civil à Salé, qui a été notre intermédiaire auprès du pacha de cette ville ; M. Louis Brunot, directeur honoraire de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, qui nous a fait profiter de sa profonde connaissance de l'arabe marocain ; M. Hubert Coursier, locataire de la qasba, qui nous en a ouvert l'accès avec la plus grande amabilité ; enfin, les dessinateurs de l'Inspection des Monuments Historiques, qui nous ont aidé à lever les plans de la forteresse et les photographes de cette Inspection, qui ont pris les clichés de nos planches hors-texte.

« qasba el-Haricha », c'est-à-dire la « qasba de la treille » (1). Sise à environ trois kilomètres au nord de Salé, à cinq cents mètres du marabout de Sidi Moussa ed-Doukkali — où se tient chaque année au mois de septembre un important moussem — et tout près de l'Océan (fig. 1), elle fait aujourd'hui partie du domaine privé de l'État chérifien. C'est une enceinte très simple qui présente la forme d'un quadrilatère irrégulier (fig. 2). En effet, chacun de ses quatre côtés mesure, en moyenne et environ, 85 mètres de longueur (2) ; toutefois , aucun de ses quatre angles n'est un angle droit. Six tours flanquaient les murailles : une à chaque angle et une à peu près au milieu de chacune des faces nord-est et sud-ouest. Une seule porte donne accès à la qasba ; elle s'ouvre au milieu de la face sud-est. A l'intérieur de l'enceinte, on trouve un puits, presque au centre et quelques restes de constructions anciennes (Pl. IV, *b*, V et VI).

On a peu de renseignements sur l'histoire de la qasba des Gnaoua ; aucune inscription relative à son passé n'y a été relevée. Cependant, il en est question dans un dahir du sultan Moulay Ismaïl, des premiers jours du mois de rebia I 1124 (avril 1712). Ce dahir en effet affecte comme habous au profit de la mosquée qui se trouvait alors à l'intérieur de la forteresse, les biens des Ouled Boukaa, récemment confisqués par le makhzen (3). D'autre part, il est fait mention de la qasba dans deux documents iconographiques, conservés aux archives de la Marine, à Paris

(1) Évidemment parce qu'une ou plusieurs treilles devaient alors exister le long des murs de la qasba, mais il n'y en a plus aucune trace aujourd'hui. Cf. *infra*, n. 3.

(2) Les quatre faces de la qasba des Gnaoua mesurent extérieurement : au nord-est, 88 m. 75, d'angle à angle ; au nord-ouest, 86 m. 76, d'angle à angle ; au sud-ouest, 82 m. 61, de l'angle ouest à la tour sud ; au sud-est, 82 m. 75, de l'angle est à la tour sud.

(3) Voici un extrait de ce dahir, que nous devons à l'obligeance de S. E. le pacha de Salé :

« Considérant qu'ont été établies par devant Nous, conformément aux règles du Chrâa les exactions dont se sont rendus coupables les Ouled Boukaa, demeurant à Salé et contre lesquels des fetouas ont été rendues dans ce sens par les oulema ;

« Considérant que tous les biens des intéressés, maisons, boutiques, terrains, jardins, sanias, fondouks, savonneries, marais salants, situés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville et mentionnés dans l'acte établi à cet effet, leur ont été confisqués ;

« Décrétons ce qui suit :

1. « Sont affectés comme habous au profit de la mosquée de notre qasba que nous avons construite près de Sidi Moussa ed-Doukkali et dite qasba El-Haricha, les biens indiqués ci-dessus ;

2. « Les revenus de ces biens serviront à l'entretien de la mosquée, excepté cent ouqiyas [environ 3.100 francs en 1955], qui seront prélevés chaque mois et versés à titre d'indemnité à Si Saïd El-Amri, mouderrès auprès de Notre Majesté Hachémite et qui feront retour à ladite mosquée, si leur bénéficiaire estime devoir ne pas les percevoir ;

« Fait dans les premiers jours de rebia I 1124 [Avril 1712]. »

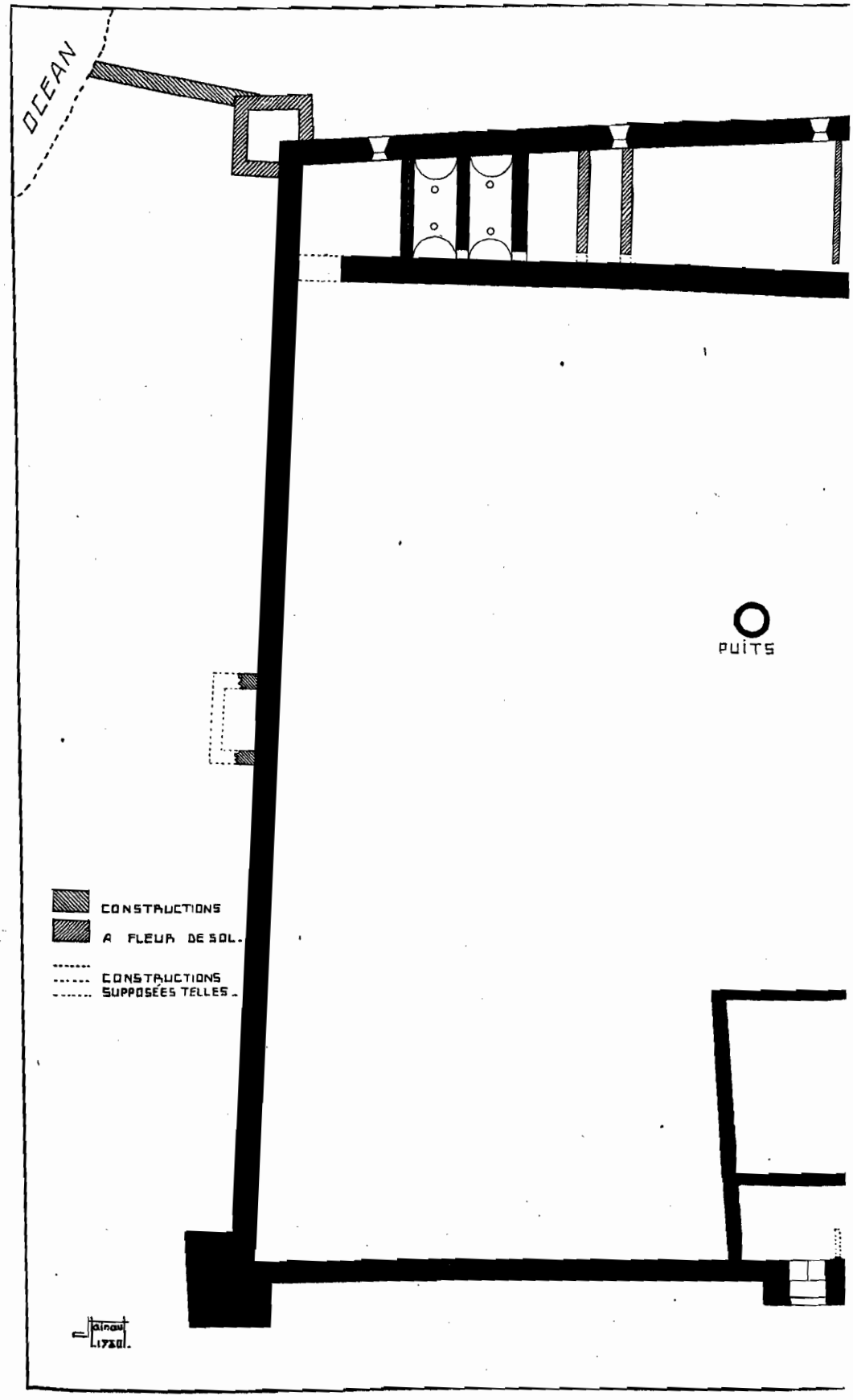

Fig. 9 — Plan de la

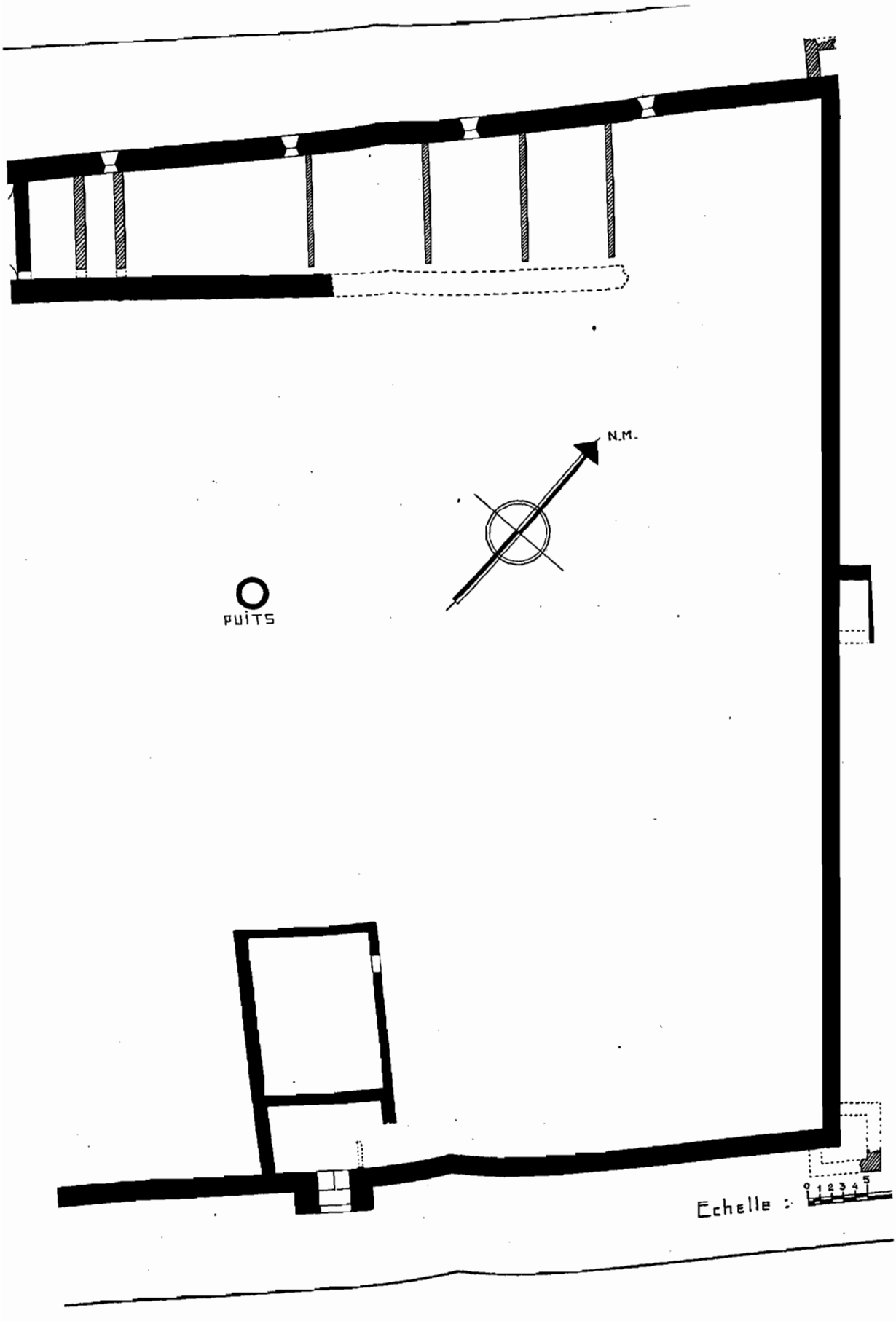
N.M.
puits
0 1 2 3 4 5
Echelle :

et datant de la croisière du marquis d'Antin, qui vint mouiller devant Salé en 1737, avec deux vaisseaux et trois frégates (1). Le premier, un *Plan de Salé dressé sur diverses observations faites en 1737*, l'indique sous le nom de *Fort des Noirs* (fig. 3), mais lui donne un plan nettement rectan-

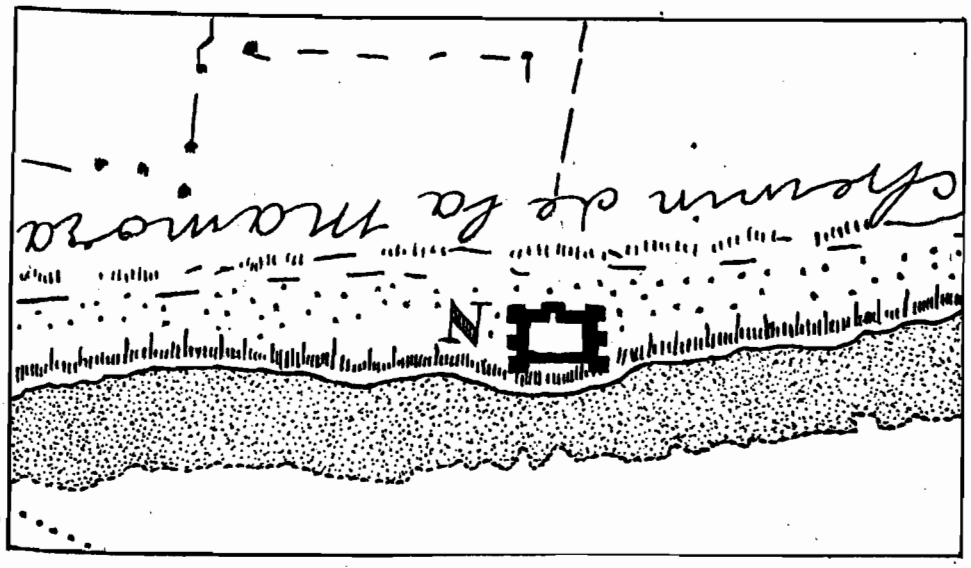

Fig. 3. — Le « Fort des noirs », reproduction partielle, stricte mais agrandie, du « Plan de Salé... en 1737 » *(la lettre* N *est celle qui indique le fort dans la légende du plan, sur lequel la mention « chemin de la Mamora » figure à l'envers).*

gulaire, qui est inexact ; on y distingue la saillie des six tours et de la porte d'accès. Le second, *Vue du vieux et nouveau Salé*, l'appelle *Fort blanc quarré* (fig. 4), sans doute parce que les murs en avaient été récemment blanchis.

En outre, le consul Louis de Chénier écrivait en 1787 : « On voit au nord de la ville de Salé l'enceinte et les ruines d'une petite ville inhabitée, que Moulay Ismaïl a fait bâtir pour y loger les familles des soldats noirs » (2). C'est certainement la qasba des Gnaoua que désigne ainsi notre compatriote. En effet, il n'existe pas le moindre vestige d'une autre enceinte au

(1) Ces deux documents sont reproduits et commentés dans J. Caillé, *La ville de Rabat jusqu'au Protectorat français (histoire et archéologie)*, 3 vol., Paris, 1949, t. I, pp. 313-314 et t. II, pl. XXXVIII et XXXIX.

(2) Louis de Chénier, *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*, 3 vol., Paris, 1787, t. III, p. 26.

nord de Salé. Au surplus, tous les auteurs qui parlent de cette qasba rapportent qu'elle fut édifiée par le sultan Moulay Ismaïl et occupée par une garnison d'Abid, les soldats noirs de son armée (1).

On sait en effet que Moulay Ismaïl fit construire dans tout le Maroc de nombreuses qasbas, soixante-seize d'après l'historien Az-Zaïani (2). Celles-ci peuvent se classer en trois catégories. Les unes constituaient des fronts fortifiés autour de tribus turbulentes ; d'autres étaient réparties

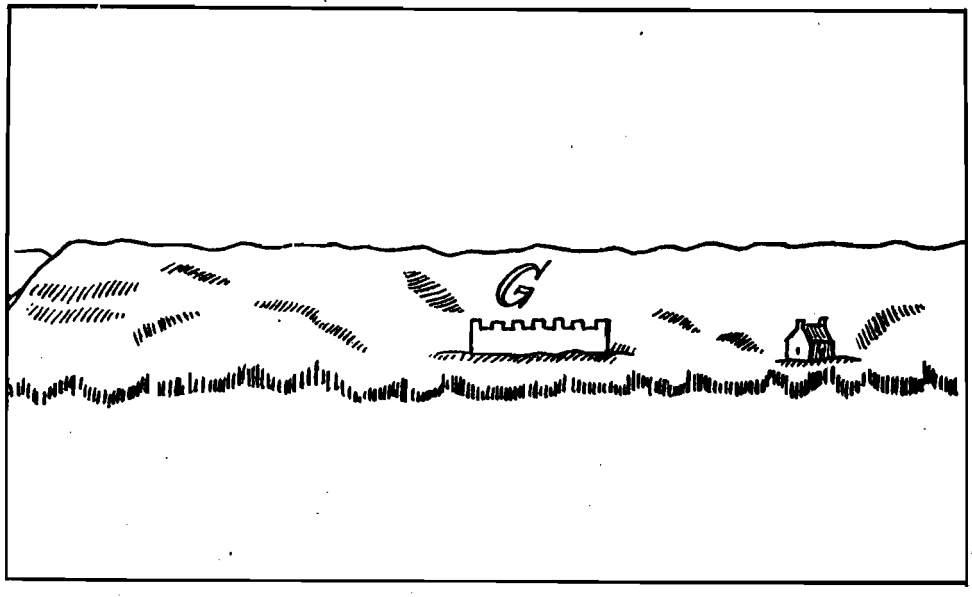

Fig. 4. — Le « Fort blanc quarré », reproduction partielle, stricte mais agrandie, de la « Vue du vieux et du nouveau Salé », de 1737 *(la lettre* G *est celle qui indique le fort dans la légende du dessin du XVIII*e *siècle ; la petite maison européenne, que l'on voit à droite de la qasba, doit sans doute vouloir représenter le marabout de Sidi Moussa ed-Doukkali).*

le long des principales routes de l'empire et plusieurs avaient été bâties aux abords de certaines villes, pour servir de résidence aux Abid (3). L'une des plus belles est sans doute celle d'Agouraï, à trente et un kilomètres au sud de Meknès, mais elle n'a pas encore été étudiée. D'ailleurs, bien peu des qasbas de Moulay Ismaïl ont fait l'objet de recherches et

(1) Cf. notamment : *Villes et tribus du Maroc, Rabat et sa région,* Paris, 1918, t. I, p. 33 ; Prosper Ricard, *Maroc* (guide bleu), Paris, 1940, 6e éd., p. 264 ; Henri Terrasse, *Histoire du Maroc,* 2 vol., Casablanca, 1949 et 1950, t. II, p. 258.

(2) Az-Zaïani, *Le Maroc de 1631 à 1812,* trad. Houdas, Paris, 1886, p. 31.

(3) Cf. H. Terrasse, *ouvr. cité,* t. II, p. 258.

de travaux. Le Père de Foucauld a laissé une description assez précise, mais sommaire, de celle qui a donné naissance au centre de Kasba-Tadla (1). Edmond Doutté a publié les relevés de celle d'Ahmiddouch (2), à trente kilomètres de Safi et de celle de Bou Laouane (3), qui domine l'Oum er-Rebia, à soixante kilomètres d'Azemmour. Elles se caractérisent par un périmètre régulier et une double enceinte, avec des murs de pisé, flanqués de saillants presque toujours rectangulaires ou carrés. A l'intérieur, elles comprenaient une mosquée, des magasins pour les provisions et la demeure du chef et de sa famille ; mais ces constructions laissaient vide une partie de l'enceinte, où pouvaient se dresser les tentes des soldats de la garnison. Généralement aussi, une autre enceinte y était adjointe, qui permettait d'abriter les voyageurs et même, en cas de danger, les gens du voisinage (4).

La qasba des Gnaoua a donc été bâtie par Moulay Ismaïl — qui régna de 1672 à 1727 — et antérieurement à 1712, ainsi que l'établit le dahir cité plus haut. Elle appartenait à la troisième catégorie, celle des forteresses édifiées au voisinage d'une ville. Toutefois, elle avait certainement pour but de contribuer, au cas d'attaques des flottes chrétiennes, à la défense du port de Rabat-Salé, comme l'indique l'existence d'embrasures à canon, dans le mur qui domine l'Océan. D'après Chénier et la tradition, elle abritait des Abid ; cependant il est fort probable que des renégats y tinrent également garnison, comme dans certaines autres qasbas (5). On y trouve en effet des *graffiti* de navires, qui semblent n'avoir pu être dessinés que par des européens connaissant bien la navigation.

Mais la forteresse de Moulay Ismaïl cessa bientôt de jouer le rôle auquel elle était destinée. En l'année 1151 de l'hégire, c'est-à-dire entre le 21 avril 1738 et le 9 avril 1739, le caïd de Salé, Abd el-Haq ben Abd el-Aziz Fennich, la fit détruire en partie et n'en laissa subsister que l'enceinte et la mosquée. Il utilisa les matériaux ainsi récupérés pour restaurer le borj El-Caïd et bâtir celui de Bab Septa, à Salé (6). Depuis lors, aucun auteur, aucun

(1) Charles DE FOUCAULD, *Reconnaissance au Maroc*, Paris, 1888, pp. 57-58
(2) Edmond DOUTTÉ, *En tribu*, Paris, 1914, pp. 375-377.
(3) Edmond DOUTTÉ, *Merrâkech*, Paris, 1905, pp. 215-224.
(4) Cf. Georges MARÇAIS, *Manuel d'art musulman. L'architecture*, 2 vol., Paris, 1926 et 1927, t. II, pp. 732-735.
(5) Cf. H. TERRASSE, *ouvr. cité*, t. II, p. 257.
(6) Renseignements communiqués par S. E. le pacha de Salé.

document ne signalent que la qasba ait joué par la suite un rôle actif. Sous le règne de Moulay Abd er-Rahman (1822-1859), qui avait donné son accord, le caïd salétin de l'époque, Bou Ameur Fennich voulut la remettre en état, afin qu'elle contribuât, le cas échéant, à la défense de la ville, mais il fut emprisonné avant d'avoir réalisé son projet (1). Cependant, elle a pu, sans doute, aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, être utilisée accidentellement, par exemple pour servir de lieu de campement à des troupes en déplacement. Au début du Protectorat, elle fut occupée durant quelque temps par l'armée et l'on y voit les vestiges des écuries qui y furent alors aménagées.

Aujourd'hui la qasba des Gnaoua porte la trace de travaux récents, postérieurs à 1912 : légères réparations indispensables ou aménagements particuliers. Néanmoins, elle apparaît fort délabrée, évidemment faute d'avoir été entretenue depuis de très longues années. La plupart des merlons ont disparu. Le sommet des murs est rongé par l'air marin et de gros blocs de pisé en tombent sur le sol, de temps à autre. Des six tours, il n'en reste plus qu'une à peu près entière et la moitié d'une seconde. Le couronnement de la porte n'existe plus. Enfin, des constructions intérieures, il subsiste seulement plusieurs murs et deux pièces basses, voûtées, qui s'enfoncent en partie dans le sol.

* * *

Très abîmée maintenant, comme on l'a dit, la muraille de la qasba des Gnaoua (Pl. I) est entièrement construite en pisé, d'ailleurs assez pauvre en chaux. Cependant l'angle nord (Pl. III, *b*) présente un chaînage de pierres de taille, qui semble ancien dans sa partie supérieure, mais, sans aucun doute, est très récent dans sa partie inférieure. Par contre, le pisé seul règne aux angles est et ouest, tandis que l'angle sud est masqué par la seule tour qui soit encore debout. En outre, au voisinage des angles nord et est, et à côté de la porte de la qasba, quelques revêtements de moellons viennent s'ajouter au pisé ; il s'agit là, manifestement, de réparations récentes, comme on en voit à d'autres enceintes, par exemple à la muraille andalouse de la médina de Rabat (2). Un enduit recouvrait entièrement

(1) Renseignement communiqué par S. E. le pacha de Salé.
(2) Sur la muraille andalouse de la médina de Rabat, cf. J. CAILLÉ, *ouvr. cité*, t. I, pp. 273-279.

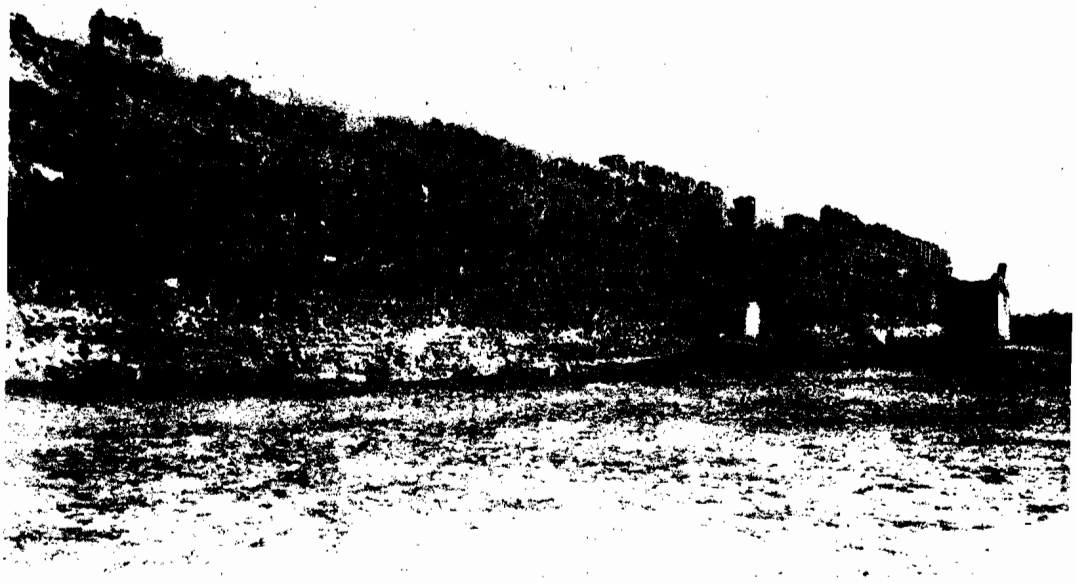

a. — Face sud-ouest.

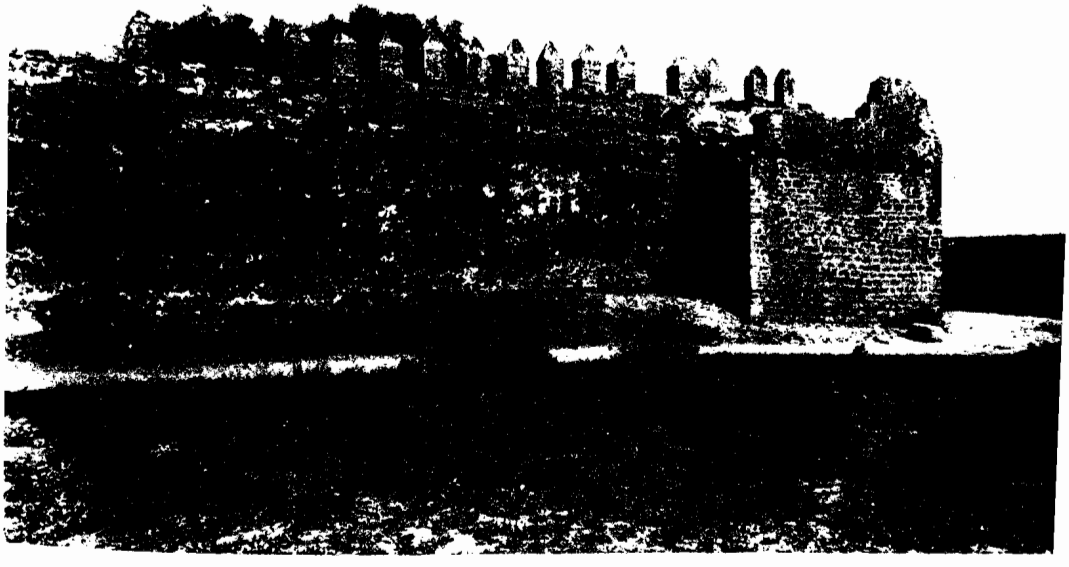

b. — Tour de l'angle sud.

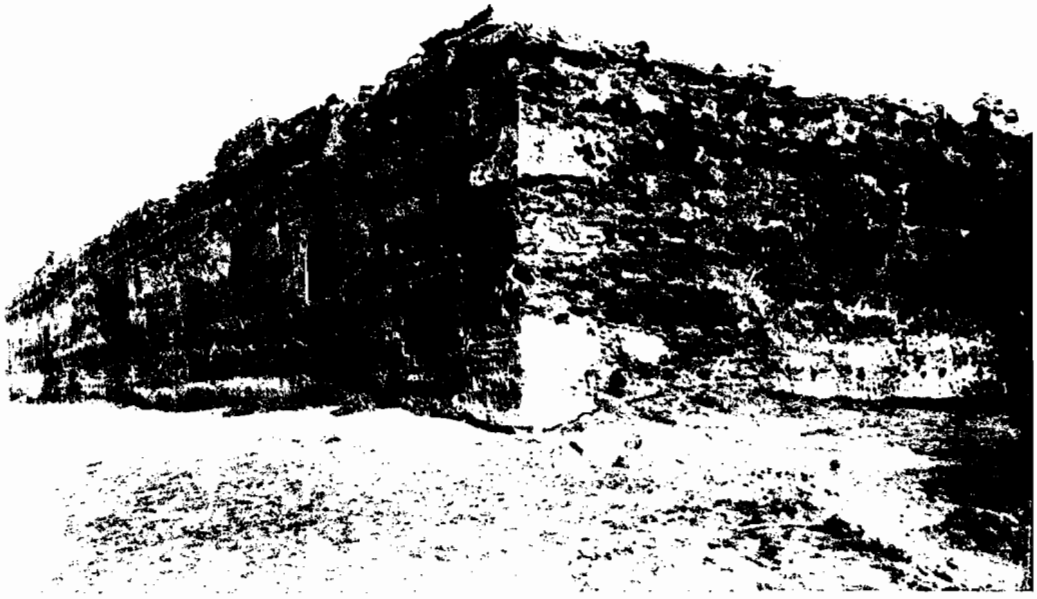

a. — Angle ouest.

b. — Porte, face sud-est.

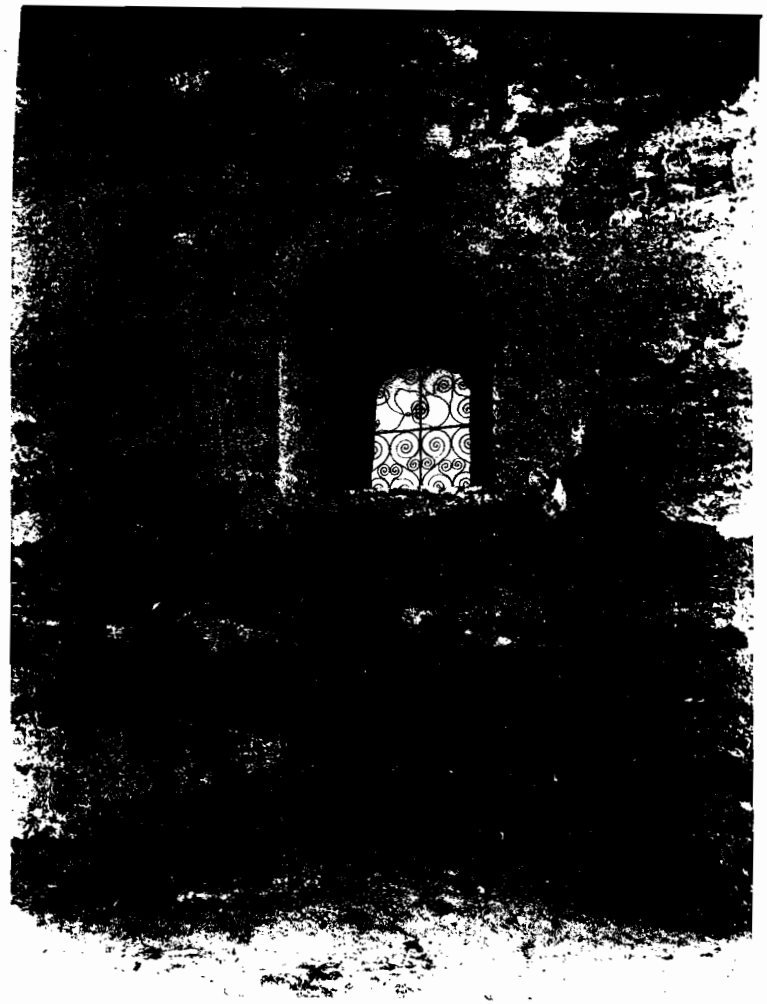

— Embrasure de la face nord-ouest.

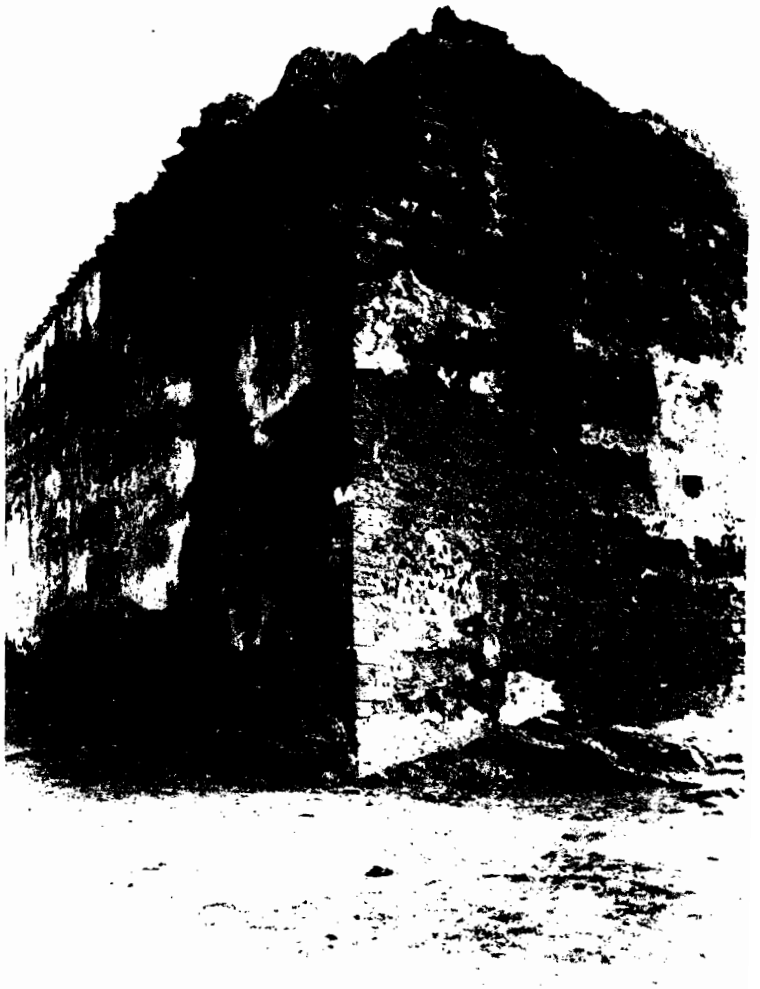

b. — Angle nord.

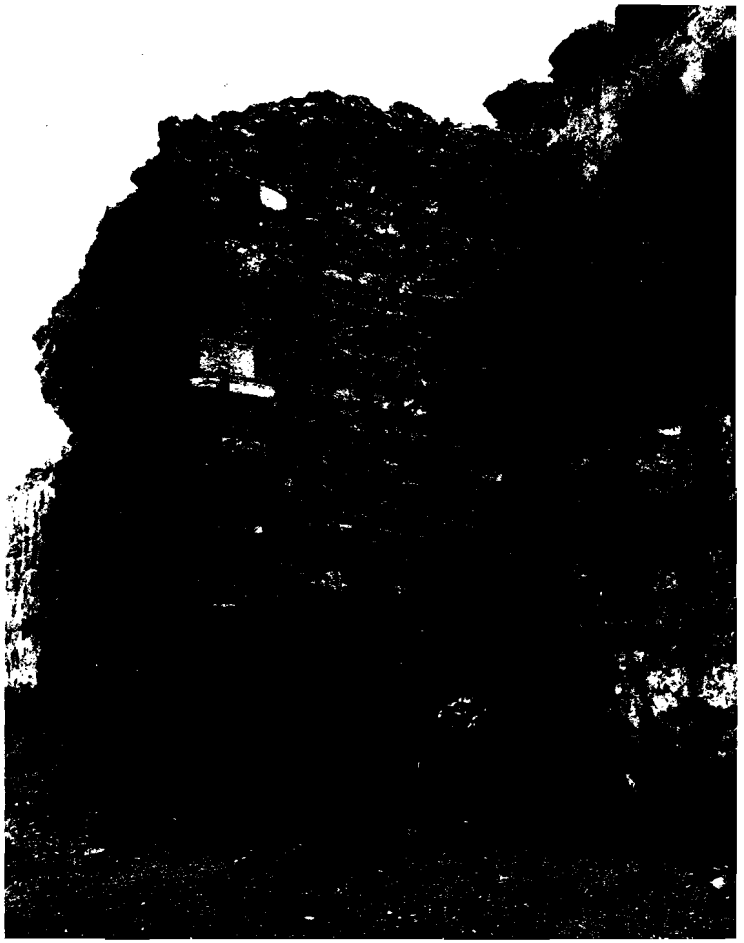

a. — Tour du milieu de la face nord-est.

b. — Sur la plate-forme de la tour de l'angle sud.

les murs, maintenant disparu en grande partie, mais qui subsiste néanmoins en plusieurs endroits, même à des emplacements où il n'était nullement nécessaire. C'est ainsi que sont encore recouverts d'enduit : la partie de la muraille que masquait la tour sise au milieu de la face nord-est ; l'extrémité ouest du mur sud-ouest, à l'endroit précis où le mur nord-ouest vient s'y appuyer ; les angles est, nord et ouest, qui étaient cachés par les tours. Il y a là une négligence certaine, ou plutôt la preuve de l'incapacité du maître d'œuvre chargé d'élever la construction ; nous reviendrons sur la question.

La courtine comportait un chemin de ronde (fig. 5, a), plutôt étroit, mais pas toujours de la même largeur, et protégé par un parapet extérieur, que surmontaient des merlons à pyramidion. Le sol du chemin était en pisé ; le parapet aussi, sauf en quelques endroits où il présentait un appareil de moellons (Pl. IV, *b* et VI). On ne compte plus, sur toute la muraille, que dix-neuf merlons et tous, sur la moitié sud du mur sud-ouest. Ils sont construits, quelques-uns en béton, mais la plupart en moellons dégrossis, à peu près taillés aux angles, où ils forment des chaînages assez réguliers. Les dimensions des murs de la qasba des Gnaoua, qui varient d'une face à l'autre (1), apparaissent nettement inférieures à celles des murs de la qasba de Bou Laouane, dont la hauteur atteint une dizaine de mètres (2).

Sur la face nord-ouest, celle qui longe la mer, la muraille est percée de cinq embrasures à canon, dont l'appareil de pierres de taille dessine un arc en plein cintre et qui sont actuellement fermées par une grille de fer forgé (fig. 5, b ; Pl. III, *a*). La plus voisine de l'angle nord a été, postérieurement à 1912, transformée en porte, mais l'accès en est aujourd'hui interdit par une grille, analogue à celles des autres ouvertures. Un aménagement identique a été commencé, mais non achevé, à l'embrasure du milieu. Entre cette dernière et l'angle nord, nous avons constaté l'existence de trois inscriptions arabes, en belle écriture cursive, malheureusement recouvertes de lichens en grande partie et par suite illisibles. Sur les deux

(1) On ne saurait aujourd'hui indiquer exactement la hauteur des murs de la qasba ; en effet, d'une part, ces murs sont très dégradés à leur sommet et, d'autre part, en bien des endroits, une certaine quantité de sable et de terre s'est accumulée à leur base. La hauteur indiquée sur la fig. 5 (a) a été prise à l'intérieur et à l'extrémité sud de la face sud-ouest. L'épaisseur des murs est la suivante : face nord-est, 1 m. 47 ; face sud-est, 1 m. 49 ; face sud-ouest, 1 m. 82 ; face nord-ouest, 1 m. 83.

(2) Cf. E. Doutté, *Merrâkech*, ouvr. cité, p. 219.

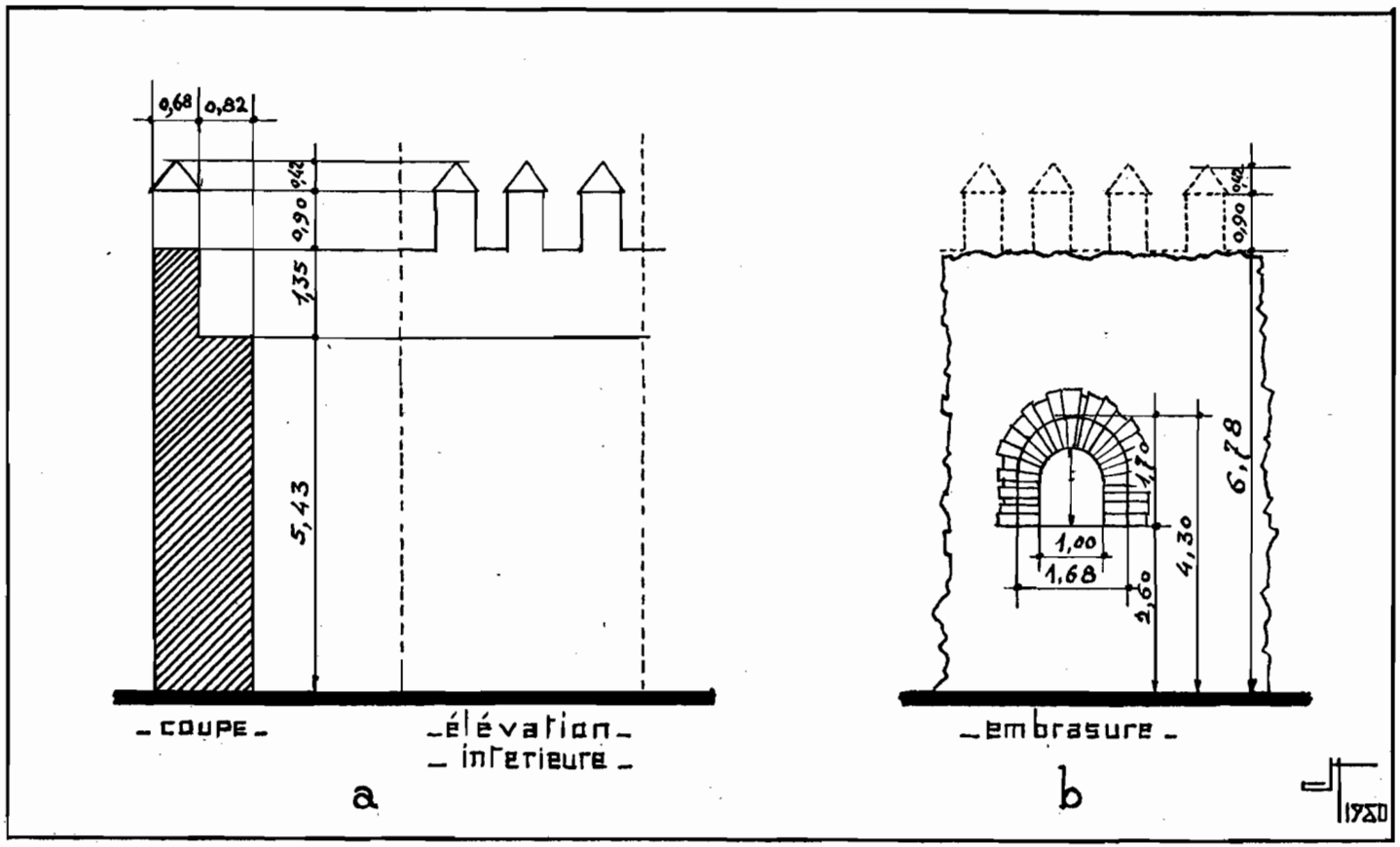

Fig. 5. — a. Coupe et élévation intérieure de la muraille. b. Embrasure.

plus hautes seulement, on croit deviner les premiers mots : *la ilaha*. De plus, quelques lettres arabes, mais indéchiffrables, se voient également sur l'extérieur du mur, entre la tour ouest et celle du milieu de la face sud-ouest. Enfin, de nombreux *graffiti* de navires, que nous étudierons plus loin, sont dessinés sur les murs d'enceinte de la qasba, à l'intérieur surtout, mais aussi à l'extérieur.

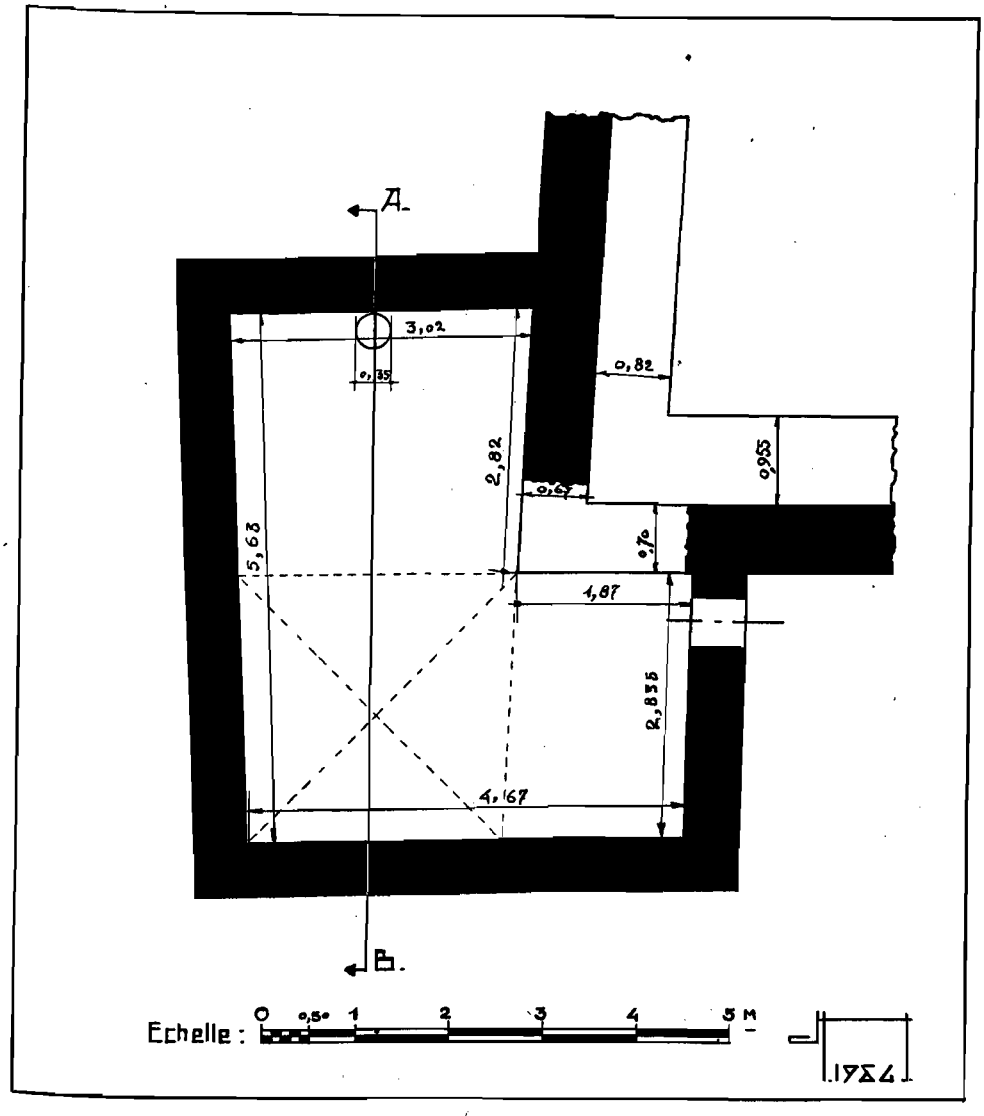

Fig. 6. — Tour de l'angle sud. Plan.

Les six tours qui flanquaient l'enceinte ont encore plus souffert des injures du temps que la muraille elle-même : il n'en reste pas une seule qui soit absolument intacte.

La mieux conservée — ou plutôt la moins abîmée — est celle de l'angle ouest, qui présente un plan barlong irrégulier (fig. 6 ; Pl. I, *b*). Entièrement construite en moellons, avec des chaînages d'angle de pierres de taille en appareil alterné, elle est simplement accolée à la courtine. On a même l'impression qu'elle y a été ajoutée, une fois l'enceinte terminée ; en effet, l'examen de la construction montre nettement que les murs de la qasba ont été construits complètement avant la tour, puis coupés, ou même si l'on peut dire « bêchés », fort grossièrement d'ailleurs, pour permettre d'accéder à cette tour (Pl. IV, *b* et VI). Au-dessus d'une base creuse — aujourd'hui en partie remplie de gravats — et sensiblement au niveau du chemin de ronde, règne une plate-forme (fig. 7). On peut supposer qu'elle s'appuie sur deux voûtes en plein cintre, orientées nord-ouest sud-est et nord-est sud-ouest, et dont la rencontre formerait une voûte d'arête, à l'angle sud. Des dalles de pierre, de dimensions réduites, en recouvrent le sol, qu'une ouverture circulaire fait communiquer avec la base creuse de la tour. Un parapet de moellons bordait les quatre faces de cette plate-forme ; il n'existe plus aujourd'hui qu'en partie et seulement sur les côtés sud-ouest et nord-est. Au nord-est, il est encore surmonté de deux merlons à pyramidion, en pisé, et percé d'une étroite embrasure à canon, qui aurait permis de tirer de flanc sur les assaillants attaquant la porte de la qasba.

De la tour sise au milieu de la face nord-est (Pl. IV, *a*), il reste encore un mur latéral et une grande partie de celui qui était parallèle à la muraille. Elle rappelle la précédente, et parce qu'elle se trouvait simplement appuyée à la courtine, et parce que la partie de cette dernière à laquelle elle s'appuyait était recouverte d'enduit. De plan barlong très net, elle est bâtie en moellons dégrossis ; des lits de matériaux de moyen appareil sont séparés par un ou deux lits d'autres moellons beaucoup plus petits et qui forment arase. L'angle qui subsiste présente quelques vestiges d'un chaînage de pierres de taille. La hauteur de la tour est actuellement inférieure d'environ un mètre à celle de la courtine, et l'épaisseur de ses murs, un peu moindre que celle des tours d'angle.

La tour du milieu de la face sud-ouest a complètement disparu. On voit

seulement les moellons de ses deux murs perpendiculaires à la courtine, qui affleurent le sol, à peu près sur la moitié de leur longueur. Elle devait être barlongue, comme celle de la face opposée.

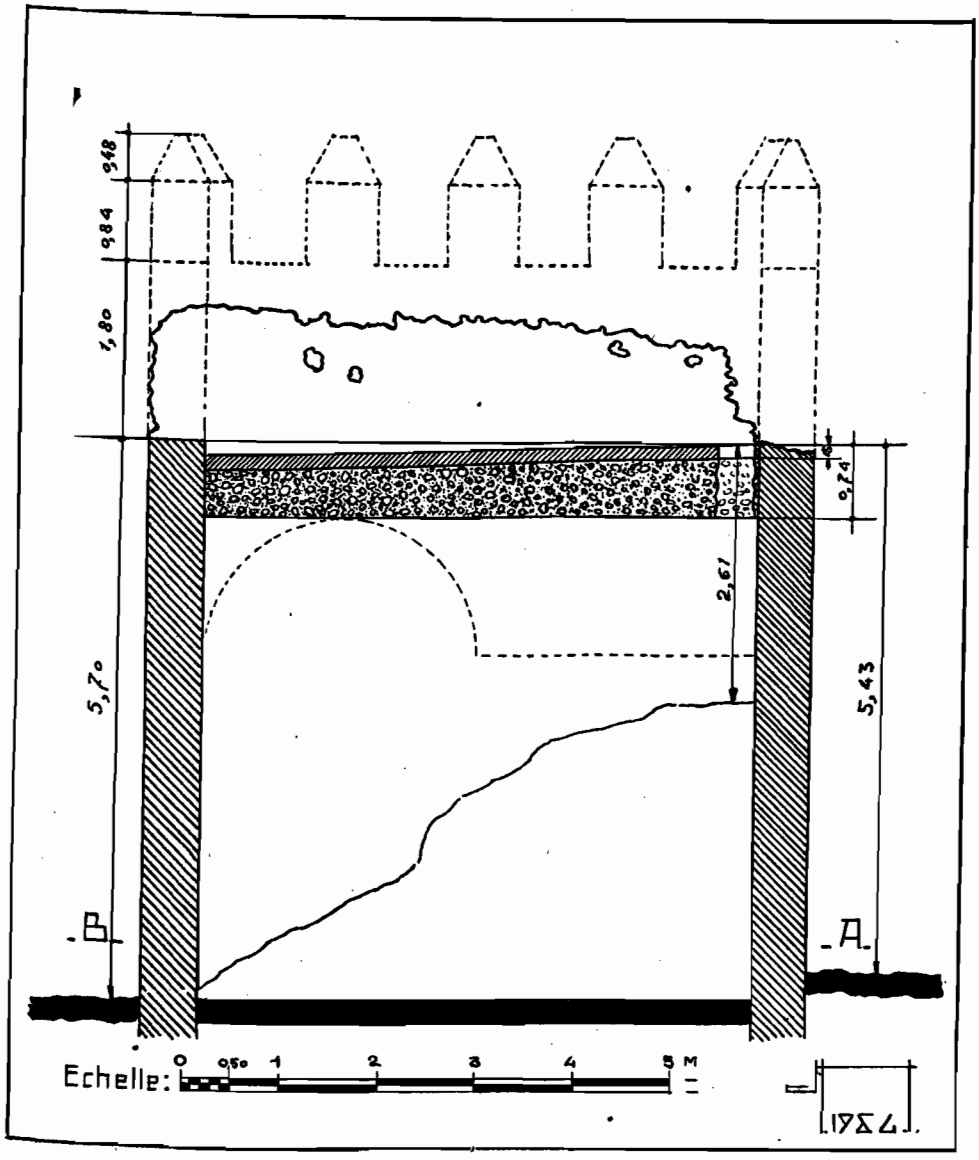

Fig. 7. — Tour de l'angle sud. Coupe.

Un peu plus importants sont les vestiges de la tour de l'angle nord (Pl. III, *b*), dont le plan se rapproche devantage du rectangle que du carré.

Ses murs de moellons apparaissent au ras du sol, sur environ la moitié de leur longueur.

La tour de l'angle ouest (Pl. II, *a*) offrait un plan à peu près carré. Comme la précédente, elle est rasée au niveau du sol, mais l'assise de ses quatre murs y apparaît très nette. Elle présentait une particularité : de son angle ouest, partait un mur de pisé, pareillement à fleur de sol, qui s'étend sur plus de 11 mètres et aboutit à l'Océan (1).

Enfin la tour de l'angle est apparaît comme celle dont il reste le moins de traces. On voit la marque de son attache sur le mur d'enceinte nord-est, auquel elle était, comme les autres, simplement accolée. Mais il n'en existe plus que quelques moellons au sol, à l'emplacement de son angle est. De plus, à environ 20, 25 et 30 mètres de cet angle et dans la direction nord-est, quelques petits massifs de béton sortent du sol. On peut se demander si ce ne sont pas les restes d'un mur qui aurait relié la tour à la mer, comme à l'angle ouest de l'enceinte.

Nous avons déjà indiqué que la porte de la qasba (Pl. II, *b*) s'ouvrait au milieu de la face sud-est. La baie, de moyennes dimensions, est flanquée de deux lourds massifs, en saillie sur le mur d'enceinte (fig. 8). Ceux-ci, construits en moellons, n'ont pas des mesures exactement semblables (2) et présentent sur leurs faces extérieures un parement de pierres de taille en appareil alterné.

La porte comprend deux voûtes successives (fig. 9). Un premier arc réunit les deux massifs latéraux. Fort inélégant et très surbaissé, il rappelle un arc en anse de panier. Tourné sur une forme de roseaux, dont les empreintes sont encore visibles, il est fait de moellons un peu plats, mis sur champ et qui supportent plusieurs lits d'autres moellons dégrossis, de petit ou de moyen appareil. Un second arc recouvre à peu près la baie percée dans le mur d'enceinte et correspond sensiblement à l'épaisseur de ce mur. C'est un arc brisé outrepassé, à la brisure assez légère. Il repose sur des pieds droits de pierres, dont seules celles des corbeaux sont régulièrement taillées. Ses deux faces, intérieure et extérieure — cette dernière

(1) Ce mur mesure 11 m. 23 de longueur et 1 m. 22 d'épaisseur ; on en voit la trace sur la Pl. II, *a*, en bas et à droite.

(2) Sur le plan de la fig. 8, on voit que le saillant de gauche est plus large et moins long d'environ 5 centimètres que le saillant de droite ; en outre, ses angles abattus sont moins grands.

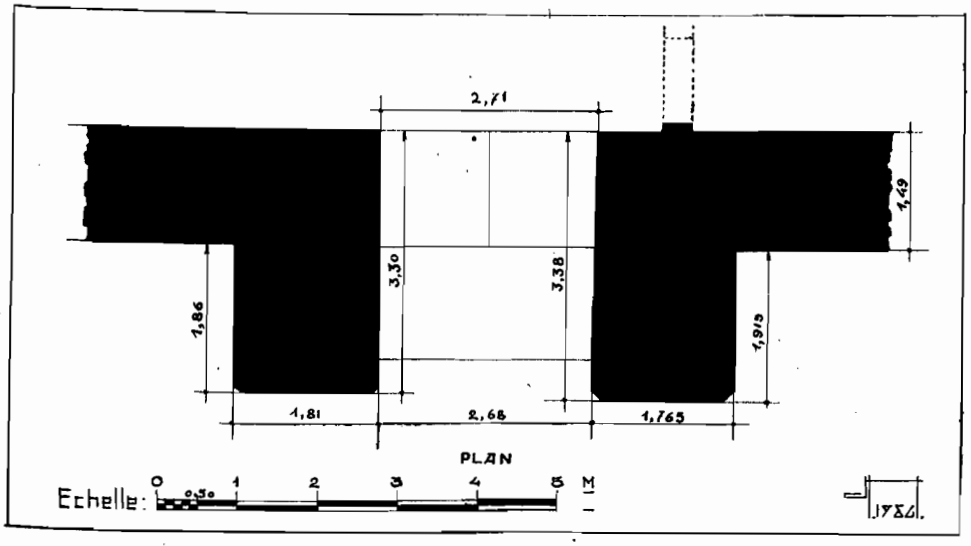

Fig. 8. — Porte de la qasba. Plan.

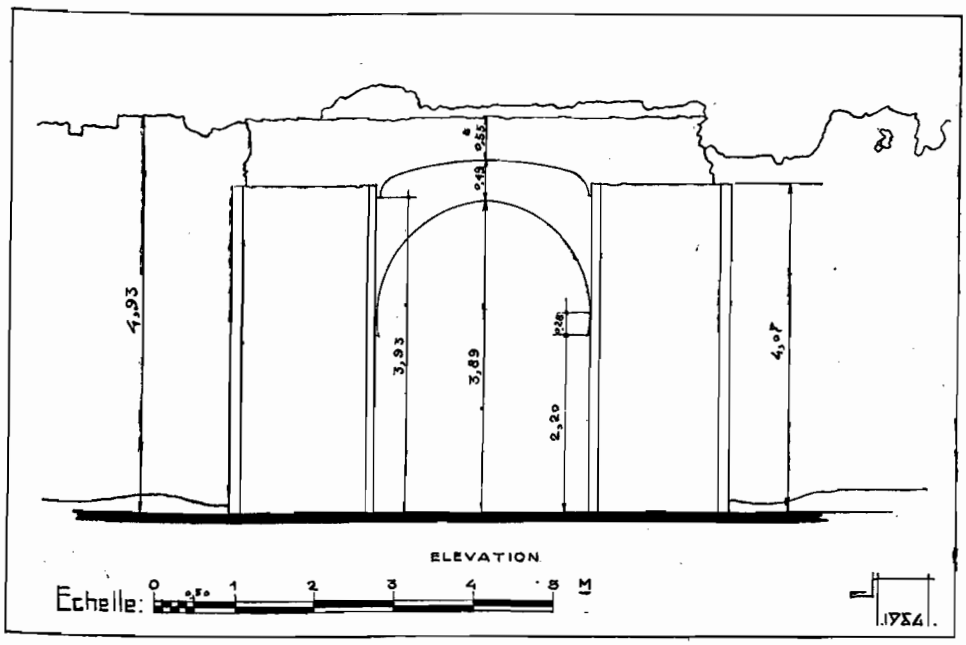

Fig. 9. — Porte de la qasba. Élévation.

masquée en grande partie par les massifs de la porte — sont faites de parements de pierres de taille, entre lesquels existe un bourrage de pierres plates mises sur champ. Quant au couronnement de la porte, on sait qu'il n'existe plus.

Des constructions qui subsistent à l'intérieur de l'enceinte, les unes se situent à proximité de la porte de la qasba et les autres, le long du mur nord-ouest.

Aussitôt la porte franchie, on se trouve en présence de plusieurs murs anciens, qui datent certainement de la construction de la qasba (Pl. VII, *a* et *b*). Le plan de la figure 2 en donne le tracé. Ce sont des murs de pisé, dont la hauteur atteint presque celle de la courtine, mais légèrement moins épais que celle-ci. Il est impossible maintenant de restituer les constructions qui s'élevaient autrefois à cet endroit, d'autant plus qu'au milieu des murs anciens, on a édifié un petit bâtiment à l'européenne. Cependant, on y voit encore (Pl. VII, *b*) une baie, avec un arc surbaissé, mais les pieds-droits et l'intrados de l'arc ont été récemment recouverts d'une couche de ciment. En outre, à gauche de la baie et un peu plus haut, un motif de pierre se trouve en saillie sur le mur, une sorte de socle, qui paraît avoir été destiné à soutenir la hampe d'un drapeau. Un autre détail, d'ailleurs, montre bien que des modifications importantes ont été apportées aux constructions primitives. A droite et à moins d'un mètre de la porte d'entrée de la qasba, un départ d'arc est accroché au mur intérieur à quelque distance au-dessus du sol. Cet arc a pu être restitué (fig. 10) ; or, il n'existe plus rien pour lui servir d'appui de l'autre côté.

Tout à côté, git sur la terre, où il est même légèrement enfoncé, un petit canon de fer, sans affut [1].

D'autre part, à quelque huit mètres de l'angle ouest et près de l'embrasure voisine, deux pièces de plan à peu près rectangulaire sont accolées presque perpendiculairement au mur nord-ouest (Pl. VIII, *b*). L'un de leurs petits côtés est formé par ce mur et le second, par un autre mur, également en pisé, mais nettement plus large, haut d'environ 2 mètres (Pl. VIII, *a*), qui n'est pas exactement parallèle au premier et qui s'étend, entre les faces sud-ouest et nord-est sur une longueur d'environ 40 mètres.

(1) Ce canon mesure une longueur totale de 1 m. 25 ; son diamètre est de 0 m. 16 à la gueule et de 0 m. 31 à l'extrémité opposée.

Les murs des grands côtés de la première pièce sont en pisé jusqu'au départ de la voûte, faite de moellons un peu plats et disposés sur champ. Cette voûte, tournée sur des roseaux, aurait dû être en plein cintre, mais les roseaux ont plus ou moins cédé sous le poids des matériaux, si bien qu'elle a pris une forme très particulière. Dans l'autre salle, la voûte offre

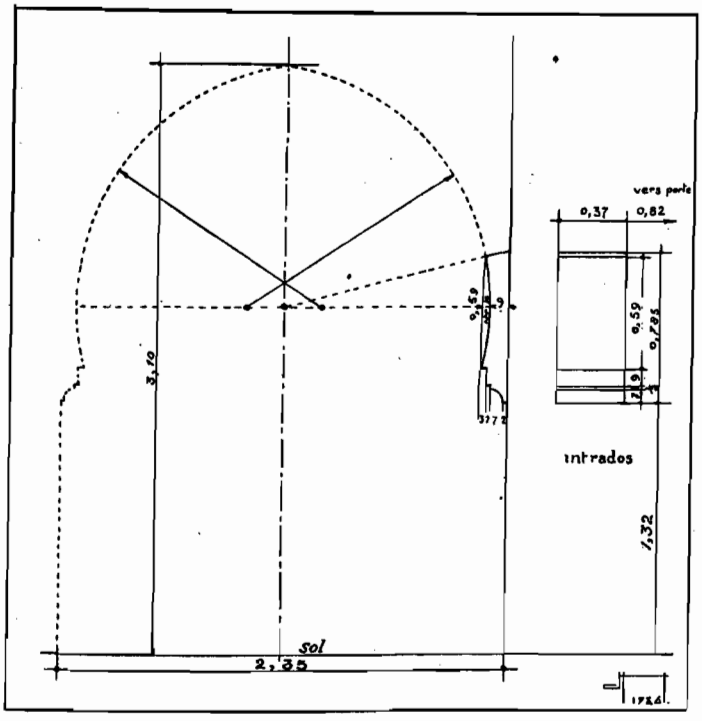

Fig. 10. — Restitution de l'arc, sis à l'intérieur de la qasba, à droite de la porte.

le même aspect, mais l'un des grands murs n'est en pisé que jusqu'à mi-hauteur ; au-dessus, il est fait de moellons. Les deux pièces s'aèrent par des trous de poterie aménagés dans les voûtes, deux dans chaque salle. Elles communiquent entre elles par une baie étroite, à l'extrémité sud-est du mur qui les sépare. Leur sol, bétonné, se trouve à un niveau inférieur d'environ 0 m. 60 à celui du sol de la qasba. Sur le mur nord-est de la première salle, nous avons constaté l'existence d'un *graffito*, qui représente probablement un navire à trois-mâts, peut-être un deux-ponts, assez malhabile et recouvert en partie par une couche de chaux récente.

Vers le nord-est, mais toujours pas absolument perpendiculaires au mur nord-ouest, se trouvent plusieurs murs, tous au ras du sol. Les deux premiers, en pisé, assez rapprochés l'un de l'autre et parallèles à ceux des pièces voûtées, auraient pu délimiter deux autres salles analogues. Mais les autres, en moellons, plus étroits et plus éloignés entre eux, sont difficiles à expliquer. On peut se demander s'ils n'ont pas été construits postérieurement à 1912, quand la qasba était occupée par l'armée. D'autre part, le large mur qui limite au sud-est les deux salles voûtées semble se continuer au ras du sol, car une levée de terre très nette lui fait suite, recouverte d'aloès et d'autres plantes grasses. Enfin, tout le long du mur nord-ouest, une ligne droite tranchant l'enduit y est tracée à la truelle. C'est un trait de niveau, qui correspond au sommet intérieur de la voûte des deux pièces précédemment étudiées.

L'étude archéologique de la qasba des Gnaoua appelle certaines remarques.

Le principe de la bâtisse — murs de pisé, tours en moellons avec des chaînages d'angle de pierres de taille — n'a rien que de très normal, mais l'exécution en apparaît tout à fait défectueuse. Le plan d'ensemble est irrégulier, avec des angles inégaux et celui des tours étonne pareillement, qui leur donne à presque toutes une forme particulière, ni barlongue, ni carrée. On remarque également l'épaisseur des murs et la largeur du chemin de ronde, qui varient sans raison d'une face à l'autre, et aussi la pauvreté en chaux du pisé. De plus, les tours sont simplement accolées à la courtine, et communiquent avec le chemin de ronde d'une façon très maladroite. Il apparaît nettement qu'on a d'abord construit l'enceinte entièrement, qu'on l'a même complètement recouverte d'enduit et qu'ensuite seulement on y a ajouté les tours. Il semble difficile de croire à un repentir, car des saillants aux angles et le long de la courtine sont le complément naturel d'une enceinte. Sans doute la qasba a-t-elle été bâtie par un maalem incapable de réaliser une combinaison qui reliât correctement la muraille et les tours ; il a dû estimer plus facile de construire d'abord l'enceinte intégralement, et ensuite seulement les tours, puis de réunir tant bien que mal les secondes à la première.

D'autre part, le mur qui va de la tour de l'ouest à l'Océan, est difficile à expliquer et l'on se demande à quoi il pouvait servir. Toutefois, s'il en

Intérieur de la qasba, vu de l'angle est.

Intérieur de la qasba, vu de la tour de l'angle sud.

a. — Restes de constructions anciennes, à l'intérieur de la qasba.

b. — Restes de constructions anciennes, à l'intérieur de la qasba.

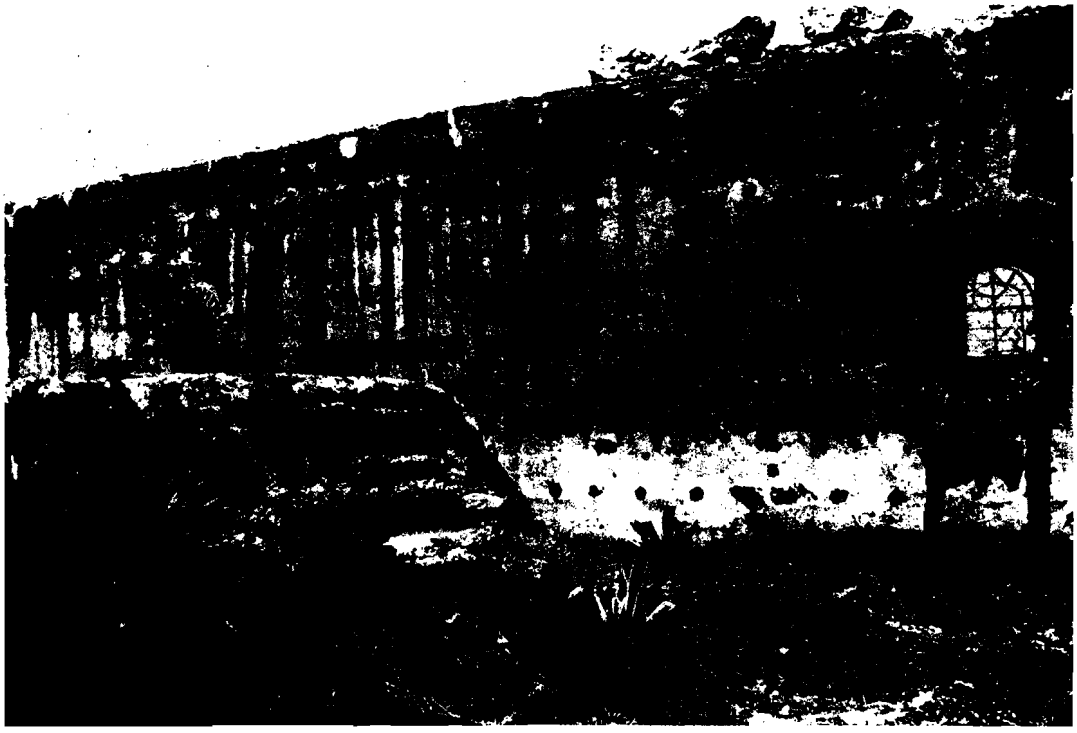

a. — Face intérieure du mur nord-ouest.

b. — Une des salles voûtées accolées au mur nord-ouest, à l'intérieur de la qasba.

existait un autre, reliant pareillement la tour de l'est à la mer, on aurait eu ainsi un certain espace protégé, formant une espèce d'enceinte particulière, qui pouvait permettre d'abriter les voyageurs. Mais un tel abri, utile dans une qasba s'élevant en pleine campagne, l'était beaucoup moins dans une forteresse sise à trois kilomètres d'une ville.

Quant à la porte de la qasba, elle présente une grande lourdeur. Il est vrai qu'il y manque le couronnement qui, peut-être, lui aurait donné une certaine allure. Mais le premier arc en est tout à fait gauche et maladroit.

Des constructions de l'intérieur, voisines de la porte d'accès, il ne subsiste, on l'a vu, que des vestiges peu importants. Ce sont sans doute les restes de la mosquée dont parle le dahir susvisé de Moulay Ismaïl et qui n'a pas été détruite en 1738. La baie flanquée d'un motif de pierre, probablement destiné à soutenir un drapeau, et que nous avons signalée, pourrait bien avoir été une des portes de ce sanctuaire. Quant aux constructions qui longent le mur nord-ouest, elles sont aussi défectueuses que l'enceinte elle-même. Les salles que nous avons étudiées devaient être des magasins, mais leurs voûtes trahissent une singulière maladresse. Le mur épais qui les limite au sud-est et qui n'est pas parallèle à la courtine révèle le même défaut. En outre, il est manifeste qu'une plate-forme devait être aménagée à un niveau légèrement inférieur aux embrasures, pour soutenir les canons que celles-ci appelaient nécessairement. Mais elle n'a jamais été construite. En effet de nombreux *graffiti* sont gravés sur la face intérieure du mur nord-ouest, à des endroits qui auraient été cachés par la bâtisse, s'il y avait eu une plate-forme. De plus, la ligne de niveau que nous avons signalée indique que, tout le long de la muraille, des magasins étaient prévus, dont les voûtes auraient supporté cette plate-forme. Or, il n'était pas possible de les édifier sur les murs actuellement au ras du sol et parallèles à ceux des deux magasins qui existent ; ces murs, sauf les deux plus proches de l'angle ouest, sont trop éloignés les uns des autres et les voûtes qui y seraient appuyées auraient dépassé la base des embrasures.

En résumé, tout indique dans la construction de la qasba des Gnaoua, un plan et une réalisation des plus médiocres.

*
* *

Les *graffiti* anciens sont assez fréquents sur les monuments du Maroc. Certains représentent des armes, épées, sabres, poignards ou arbalètes. J. Campardou et Henri Basset en ont signalé quelques-uns de cette nature au Bastioun de Taza (1) et nous avons étudié ceux du même genre qui figurent aux grandes portes de l'enceinte almohade de Rabat (2). Mais plus nombreux encore que les armes, sont les navires, gravés sur les portes et les murailles (3). Il en existe, non seulement dans les villes de la côte, d'abord à la qasba des Gnaoua, puis à la qasba des Oudaïa, à la grande porte de Chella, à celle du mellah de Salé, à celle de Mehdiya, à la Qechla de Safi, mais encore à l'intérieur des terres, par exemple au Bastioun de Taza, à Meknès, à Moulay Idriss. Ceux de Taza et de Chella ont été publiés par Campardou et Basset (4). D'autre part, nous en avons fait connaître deux, qui figurent à l'intérieur d'une des tours de l'enceinte de Moulay er-Rechid, à la qasba des Oudaïa (5).

Ceux de la qasba des Gnaoua n'avaient pas encore été étudiés, bien qu'en 1921, leur publication par le docteur Huguet eût été annoncée comme prochaine (6). Nous les avons attentivement examinés et nous en avons relevé quatorze, savoir : neuf sur le mur nord-ouest, sept à l'intérieur (nos 1, 3, 4, 9, 10, 11 et 14 ; fig. 11, 13, 14, 19, 20, 21 et 24) et deux à l'extérieur (nos 7 et 13 ; fig. 17 et 23) ; trois sur le mur sud-ouest, deux à l'intérieur (nos 2 et 12 ; fig. 12 et 22) et un à l'extérieur (no 8, fig. 18) ; deux sur le mur sud-est, à l'extérieur (nos 5 et 6, fig. 15 et 16). Tous ont été soigneusement reproduits, isolés du mur sur lequel ils se trouvent (7), mais tous également sont plus ou moins abîmés, en raison de l'état de dégradation des murs. Afin qu'on puisse mieux se rendre compte de

(1) J. Campardou et Henri Basset, *Le Bastioun de Taza*, dans *Les archives berbères*, 1918, p. 119.

(2) J. Caillé, *ouvr. cité*, t. I, pp. 136 et 144, t. II fig. 41 et 50.

(3) On sait d'ailleurs que les navires stylisés font partie du répertoire décoratif des faïences anciennes de Fès.

(4) J. Campardou et H. Basset, *Le Bastioun de Taza*, ouvr. cité, pp. 115-119 et *Graffiti de Chella* dans *Hespéris*, 1921, pp. 87-90.

(5) J. Caillé, *ouvr. cité*, t. I, pp. 380-381 et t. II, fig. 100.

(6) J. Campardou et H. Basset, *Graffiti de Chella*, ouvr. cité, p. 90, n. 1.

(7) Néanmoins, les deux premiers, nos 1 et 2 (fig. 11 et 12), sont reproduits tels qu'ils se présentent car, aux endroits où ils se situent, les murs ne sont que peu abîmés.

la façon dont ils se présentent, nous avons dessiné l'un d'eux (n° 14) sous trois aspects différents : d'abord, exactement tel qu'il apparaît sur le mur, avec les dégradations et notamment les trous que présente celui-ci, où il y a deux enduits différents superposés, l'un et l'autre tombés en partie (fig. 24) ; puis, isolé du fond sur lequel il est gravé (fig. 25) ; enfin restitué intégralement, tel qu'il devait être (fig. 26).

Il convient d'examiner séparément chacun de ces *graffiti* (1).

graffito n° 1 (fig. 11). — Ce dessin, sec et enfantin, pourrait représenter

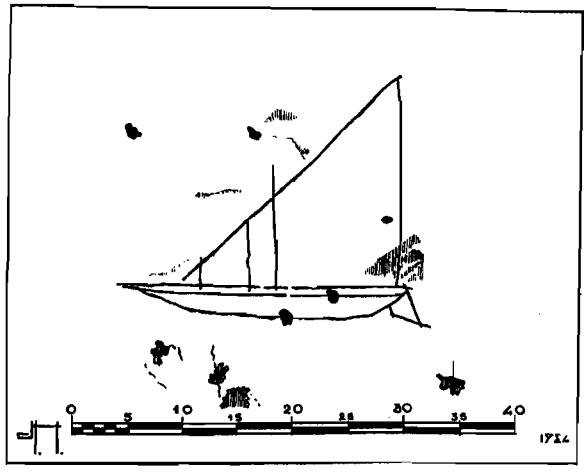

Fig. 11. — *Graffito* n° 1, relevé sur la face intérieure du mur nord-ouest *(longueur: 0 m. 27)*.

une tartane. Le mât, qui devrait être quelque peu incliné vers l'avant, porte une voile latine, enverguée sur antenne, mais qui paraît trop rigide. Le gouvernail est en saillie sur le tableau arrière et l'étrave semble prolongée par une guibre.

graffito n° 2 (fig. 12). — Sur ce dessin, assez maladroit, on voit seulement une coque, difficile à identifier, où sont indiquées les coutures du bordé. Outre le beaupré, un autre mât y figure, à peu près au milieu du navire. Un pavillon, sommairement indiqué, est hissé à bloc sur son mât, nettement trop long : il rappelle par sa forme certain emblème des corsaires salétins (2).

(1) La description et le commentaire de ces *graffiti* sont plus particulièrement l'œuvre de M. J. Hainaut.

(2) Cf. Roger COINDREAU, *Les corsaires de Salé*, Paris, 1948, p. 224, Pl. III, 23.

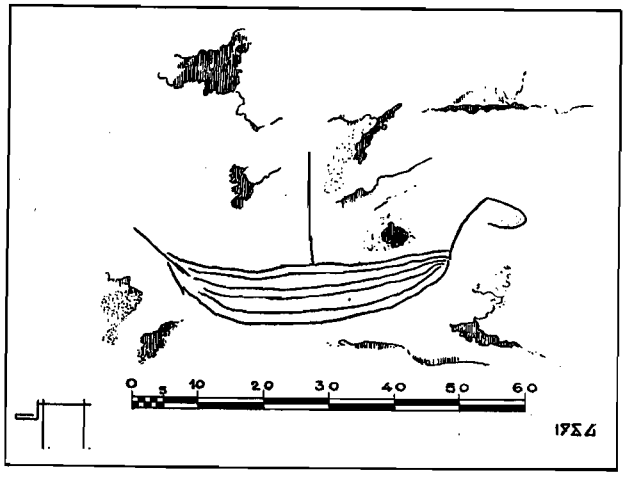

Fig. 12. — *Graffito* n° 2, relevé sur la face intérieure du mur sud-ouest *(longueur : 0 m. 60)*.

graffito n° 3 (fig. 13). — En supposant que, sur ce croquis, gauche et inachevé, l'étrave soit à droite, il manque le beaupré. Le mât de misaine

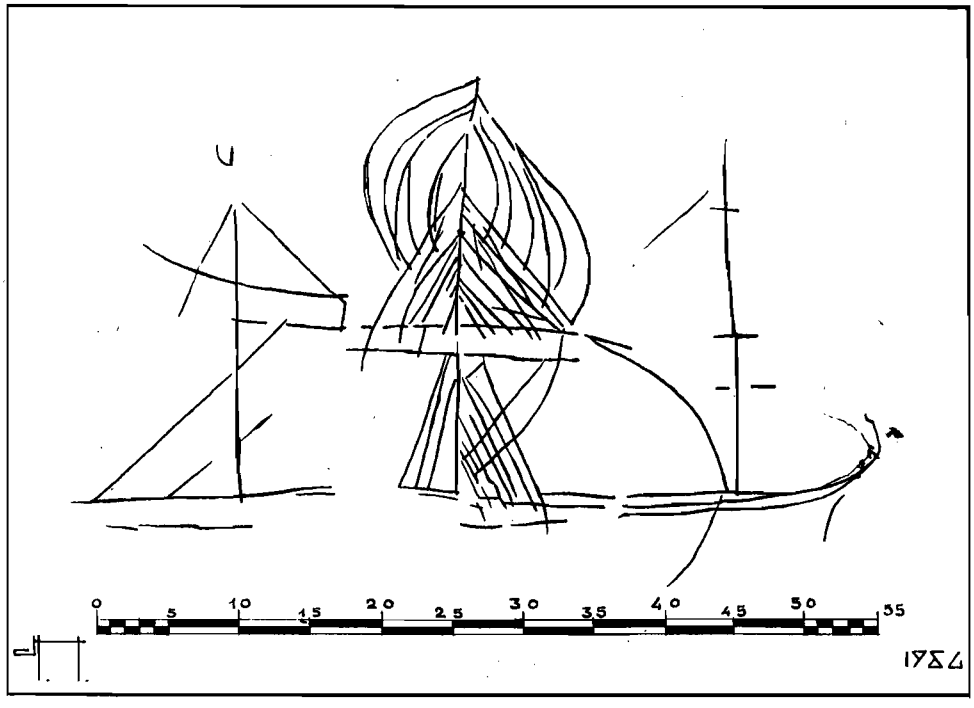

Fig. 13. — *Graffito* n° 3, relevé sur la face intérieure du mur nord-ouest *(longueur: 0 m. 57)*.

ne comporte plus aucune voile, ni pratiquement aucun gréement. D'autre part, au grand mât, il semble que l'auteur du dessin ait voulu représenter le phare carré, dont la grand'voile serait carguée et le grand hunier masqué. Quant au mât d'artimon, il possède sa vergue, ses balancines et son antenne, mais celle-ci est inclinée à contresens.

graffito n° 4 (fig. 14). — Ce dessin, ou plutôt ce schéma, figure simplemetn une coque. Seul, le grand mât paraît avoir été indiqué, mais il n'en

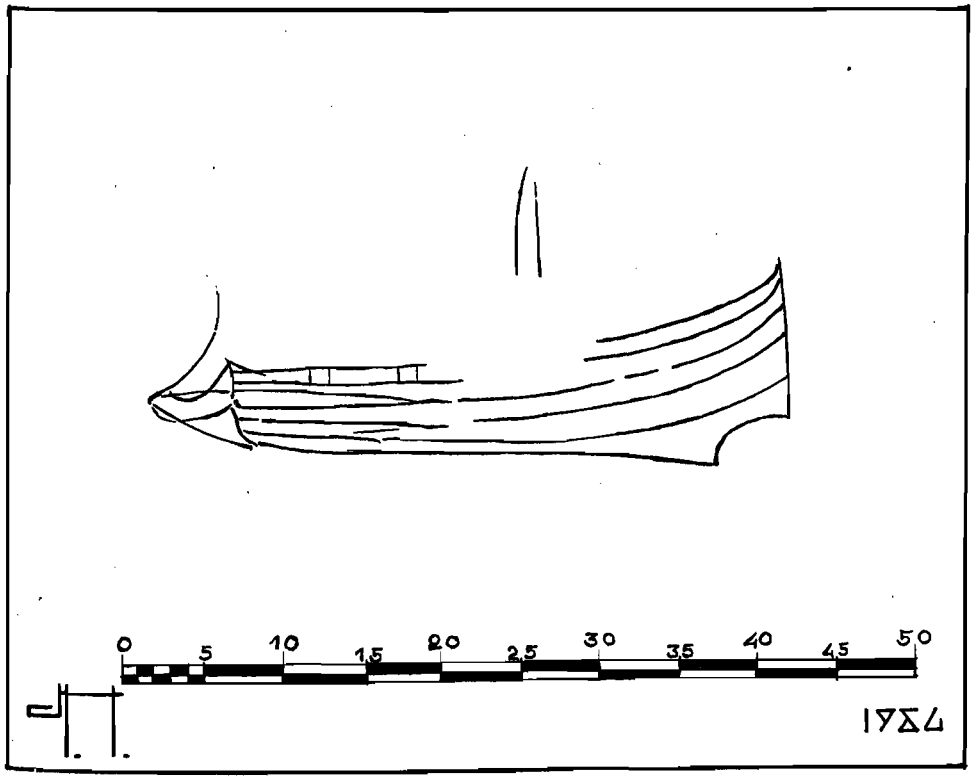

Fig. 14. — *Graffito* n° 4, relevé sur la face intérieure du mur nord-ouest *(longueur: 0 m. 41)*.

reste que deux menus traits. Il existe probablement deux sabords, entre le mât et l'étrave. Celle-ci est assez bien proportionnée. Au contraire, le gaillard d'arrière semble trop grand, par rapport à la longueur du bâtiment ; en outre, le tableau est presque vertical et non pas incliné. De même, l'étambot ne devrait pas se voir, puisqu'il se trouve au-dessous de la flottaison.

graffito n° 5 (fig. 15). — La coque du bâtiment ici représenté est assez fine, avec son étrave bien relevée ; mais, sous le tableau arrière, le gouvernail est mal disposé.

La mâture comprend d'abord un beaupré, puis deux autres mâts, absolument droits. Au premier de ceux-ci, on voit un étai de flèche et un de hune, tous deux mal placés, puis un phare carré, composé d'une misaine et d'un petit hunier ; mais on se demande pourquoi ces deux voiles ont chacune deux vergues. L'autre mât comporte un hunier et une voile latine sur antenne. Quelques coutures marquent cette dernière voile qui, contrairement à la règle, paraît avoir une vergue inférieure. Enfin, les étais de flèche et de hune sont sommairement indiqués. De la misaine et des huniers, les points d'amure et d'écoute restent invisibles ; en outre, il n'existe aucun hauban.

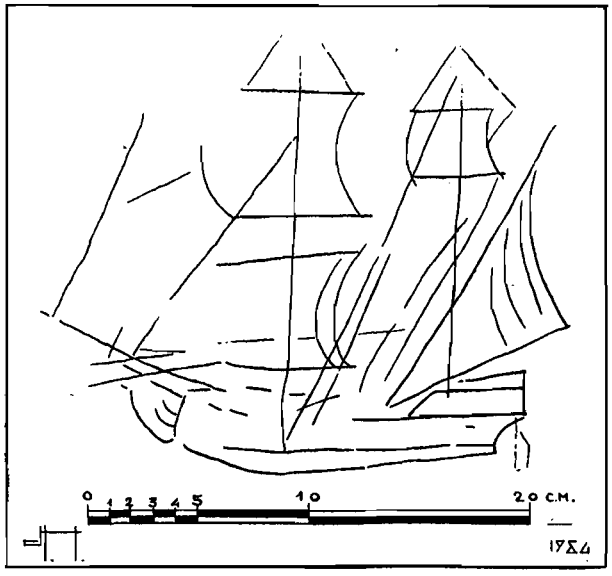

Fig. 15. — *Graffito* n° 5, relevé sur la face extérieure du mur sud-est *(longueur : 0 m. 24)*.

Ce navire tient à la fois de la polacre et du brigantin. De la polacre, il se rapproche par son grand mât avec deux voiles carrées et son mât arrière avec hunier et voile latine ; toutefois, il s'en distingue par l'absence d'un mât de trinquet, fortement incliné vers l'avant et portant une voile latine enverguée sur antenne. D'autre part, il ressemble au brigantin par son phare carré avant. Mais le brigantin a généralement son dernier mât, incliné vers l'arrière, gréé d'un hunier et d'une voile trapézoïdale, la brigantine, au lieu d'une voile latine.

Quoi qu'il en soit, le dessin frappe surtout par sa raideur et ses erreurs techniques.

graffito n° 6 (fig. 16). — Sec et rigide, ce croquis figure peut-être une galère, avec ses avirons et sa voile latine sur antenne.

On croit distinguer à l'avant, d'abord un beaupré, puis un mât de trinquet, mais celui-ci, trop long et pas assez relevé, n'aurait ni voile, ni haubans. Le grand mât, pareillement trop haut pour la longueur du bâtiment, n'a pas davantage de haubans et ne devrait pas avoir d'étai ; de plus, il est légèrement incliné vers l'arrière, alors qu'il devrait l'être vers l'avant. Son antenne paraît bien trop longue ; il en est de même de sa voile, où sont tracées quelques coutures et qui ne pourrait pas avoir d'écoute ; de plus, la toile fait un angle trop aigu à son point d'amure. A l'avant, le gaillard est trop important, tandis qu'il n'en existe pas à l'arrière, où le tableau se dresse presque verticalement : si l'on ne voyait que la coque, on croirait que l'avant du navire est à droite. Enfin, deux ou trois avirons seraient inutilisables à l'avant, tant ils se trouveraient près de l'étrave.

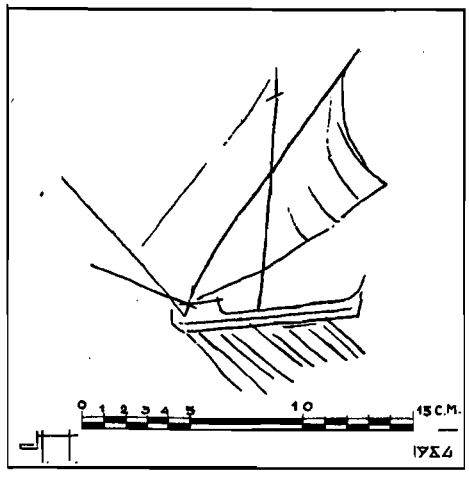

Fig. 16. — *Graffito* n° 6, relevé sur la face extérieure du mur sud-est *(longueur : 0 m. 15)*.

Ce navire est gravé à quelques centimètres seulement du précédent et doit être l'œuvre du même auteur ; en effet, les voiles latines qui figurent sur les deux dessins offrent les mêmes caractéristiques.

graffito n° 7 (fig. 17). — On voit ici un bâtiment léger, bas sur l'eau et dont les gaillards sont peu importants. Il paraît n'avoir qu'un mât, avec hune ou nid-de-pie, peut-être un mât à calcet. Ce pourrait être un navire de course salétin, sans qu'on puisse dire toutefois s'il s'agit d'un brigantin pourvu d'un seul mât ou bien d'une galère sans ses avirons. Cependant, en cette dernière hypothèse, il manquerait, à l'avant du bateau, un autre mât, dont la voilure semble ébauchée au-dessus de l'étrave. Un mât de pavillon domine le gaillard d'arrière.

Ce dessin, bien observé dans l'ensemble, offre cependant une anomalie :

le tableau arrière, assez exactement représenté, figure de face sur une coque de profil.

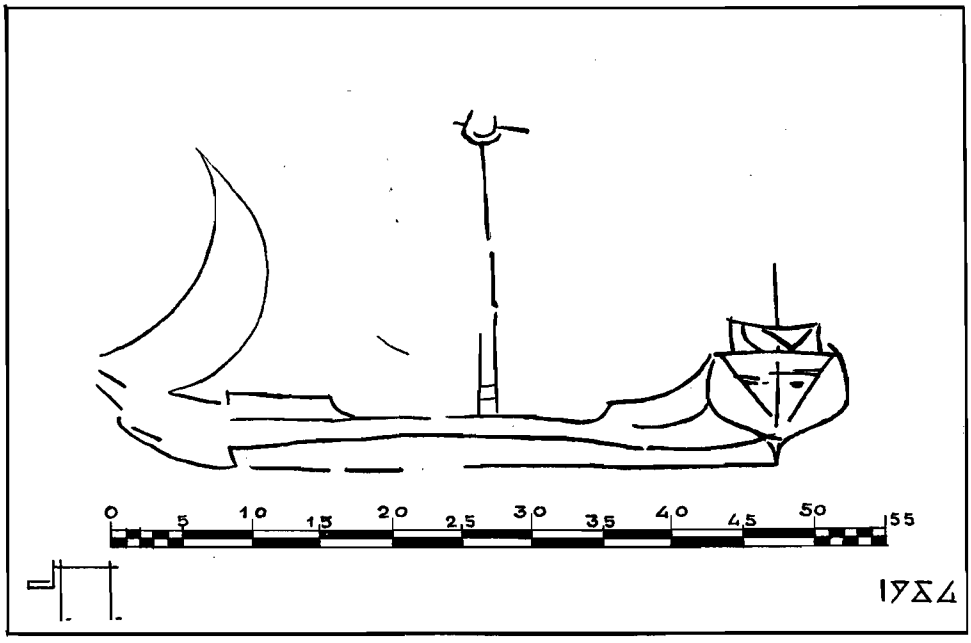

Fig. 17. — *Graffito* n° 7, relevé sur la face extérieure du mur nord-ouest *(longueur : 0 m. 53)*.

graffito n° 8 (fig. 18). — Il s'agit sans doute ici d'un bâtiment à deux-ponts, peut-être figuré au mouillage, car il paraît avoir toutes ses voiles carguées, sauf son petit hunier de misaine. La coque du navire semble un peu courte, par rapport à sa hauteur au-dessus de la flottaison. L'étrave présente une certaine allure, bien que trop simplement indiquée. Le beaupré n'est pas suffisamment incliné. En raison de l'état de dégradation du mur, on ne voit bien que la partie inférieure du grand mât et des mâts de misaine et d'artimon ; des étais, des haubans et des enfléchures y sont assez justement figurés. Le bâtiment pourrait être une frégate ou une roberge anglaise, puisqu'il comporte deux ponts.

Assez exact sur quelques points, ce dessin apparaît néanmoins plutôt maladroit dans l'ensemble, notamment en ce qui concerne les détails de l'étrave et du gaillard d'arrière.

graffito n° 9 (fig. 19). — Le navire ici représenté d'une manière un peu raide et schématique, est probablement un trois-mâts européen, mais qui

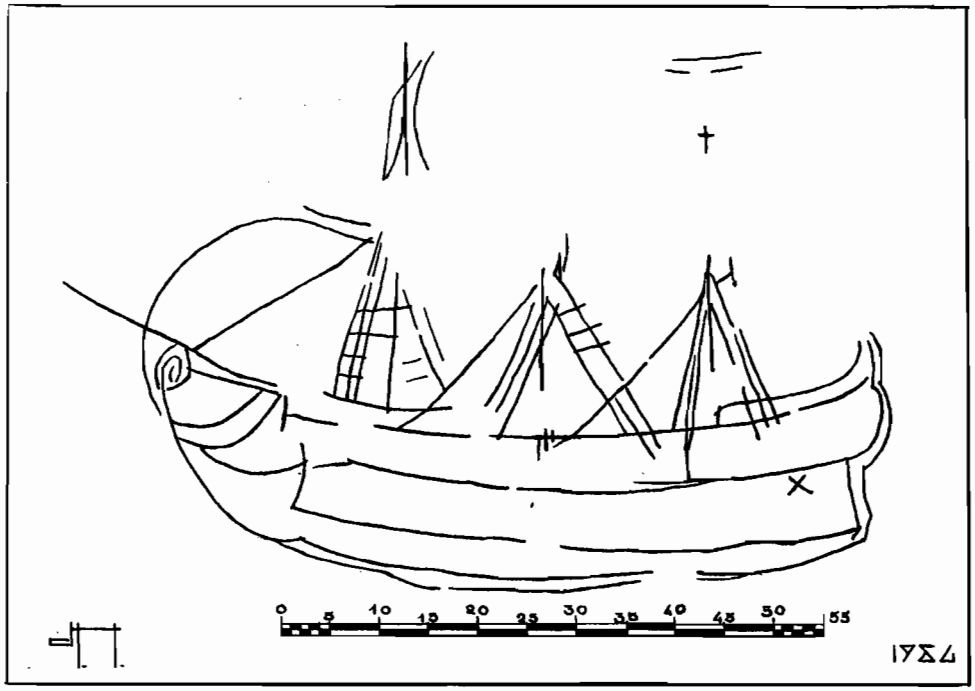

Fig. 18. — *Graffito* n° 8, relevé sur la face extérieure du mur sud-ouest *(longueur : 0 m. 87)*.

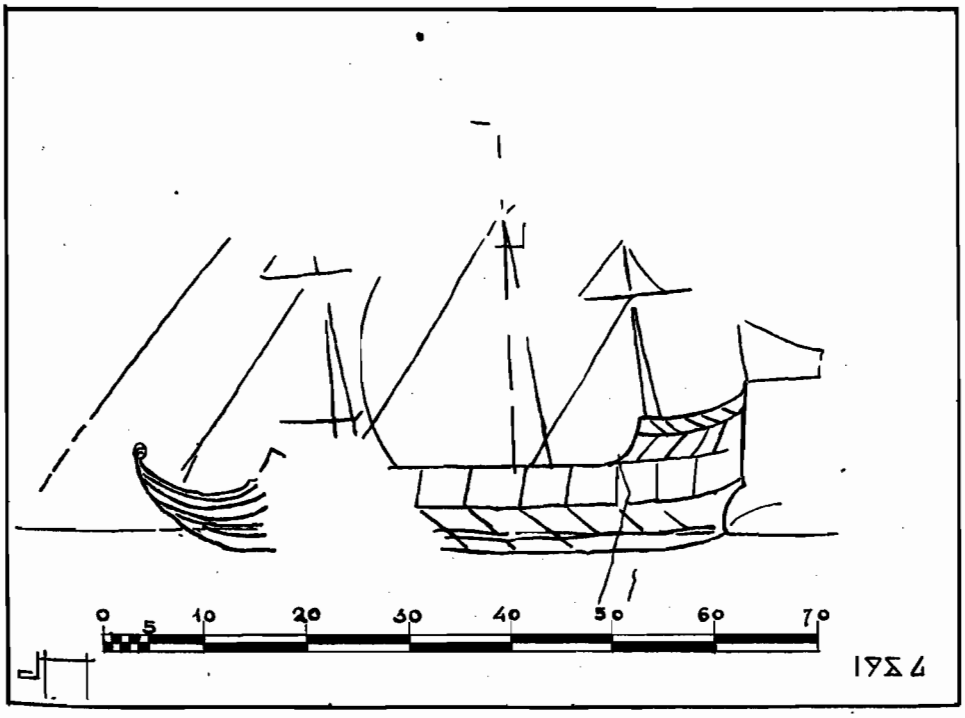

Fig. 19. — *Graffito* n° 9, relevé sur la face intérieure du mur nord-ouest *(longueur : 0 m. 77)*.

n'a plus son beaupré. Les proportions du grand mât et des mâts de misaine et d'artimon paraissent assez justes et les étais bien placés. Toutefois, il manque les haubans, les enfléchures, l'antenne d'artimon et la grand'voile ; de plus, la misaine n'a pas été dessinée complètement et les voilures hautes sont dégradées. L'auteur a indiqué la ligne de flottaison, mais la partie immergée du bâtiment semble trop restreinte. En poupe, se déploie un pavillon, sans son mât et qui paraît rigide.

graffito n° 10 (fig. 20). — Ce dessin, pas toujours exact, est fort délabré. On y voit cependant l'étrave du navire, trop faiblement incurvée, et le

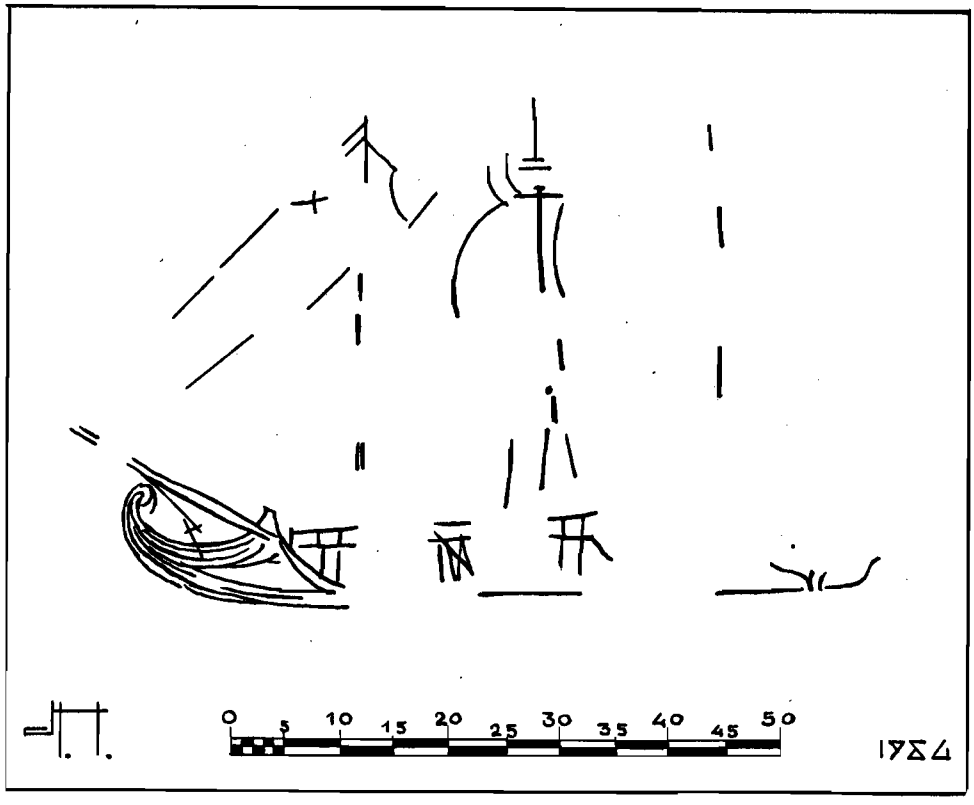

Fig. 20. — *Graffito* n° 10, relevé sur la face intérieure du mur nord-ouest *(longueur : 0 m. 73)*.

beaupré, pas assez relevé ; mais l'amorce du gaillard d'avant et la sous-barbe de beaupré ne sont plus que très sommairement indiquées. Le mât de misaine trop éloigné de l'étrave, se devine, avec les balancines de vergue du petit perroquet et les étais de flèche et de hune. Au grand mât, on

distingue en partie seulement quelques haubans, le grand hunier, gonflé babord amure et la trace du grand perroquet. Du mât d'artimon, qui serait bien trop haut, il ne reste que trois légers traits. La coque est trop longue, eu égard à sa hauteur au-dessus de l'eau. Tout l'arrière du bâtiment a disparu sauf, à la flottaison, une petite partie du tableau, qui paraît se présenter de face alors que la coque est de profil. Enfin, il semble y avoir deux sabords, analogues à ceux du *graffito* n° 4.

graffito n° 11 (fig. 21). — La coque du navire ici dessiné a presque complètement disparu, mais la voilure, assez complète, est celle d'un trois-mâts naviguant grand largue tribord amure. Les voiles du mât d'artimon n'existent pour ainsi dire plus et l'on ne devine que le hunier avec ses balancines. Par contre, deux phares carrés se voient au grand mât et au mât de misaine ; le premier se compose d'une grand'voile, d'un grand hunier et d'un grand perroquet, ce dernier à peine visible, tandis que le second comprend une misaine, un petit hunier, un petit perroquet. Les coutures des voiles paraissent justement observées. De même, les hunes du mât de misaine et du grand mât sont bien placées, au-dessus des vergues de misaine et de grand'voile. Sous le beaupré, on voit la vergue de la civadière et ses balancines. Mais il n'existe aucun hauban ; cette lacune ne manque pas d'étonner et l'on se demande si elle est volontaire ou si le dessin n'a pas été achevé.

A tous les mâts flottent des pavillons ou des flammes, correctement déployés eu égard à la direction du vent et qui ne semblent pas être français. Cependant, le pavillon du grand mât est mal situé, au milieu du perroquet.

Il n'est pas possible de dire si le bâtiment représenté est du XVII^e^ ou du XVIII^e^ siècle. Aux deux époques, les trois-mâts avaient deux phares carrés, avec chacun trois voiles, au mât de misaine et au grand mât ; en outre, les vaisseaux à trois ponts étaient généralement munis de focs. Mais, au XVII^e^ siècle, le mât d'artimon portait un hunier, au-dessus d'une voile latine sur antenne, tandis qu'au XVIII^e^ siècle la voile latine était remplacée par une brigantine. Or, dans le *graffito* étudié, la voilure du mât d'artimon est presque complètement effacée.

Dans ce dessin, on remarque surtout la bonne observation des manœuvres dormantes — malgré l'absence de haubans — l'écartement

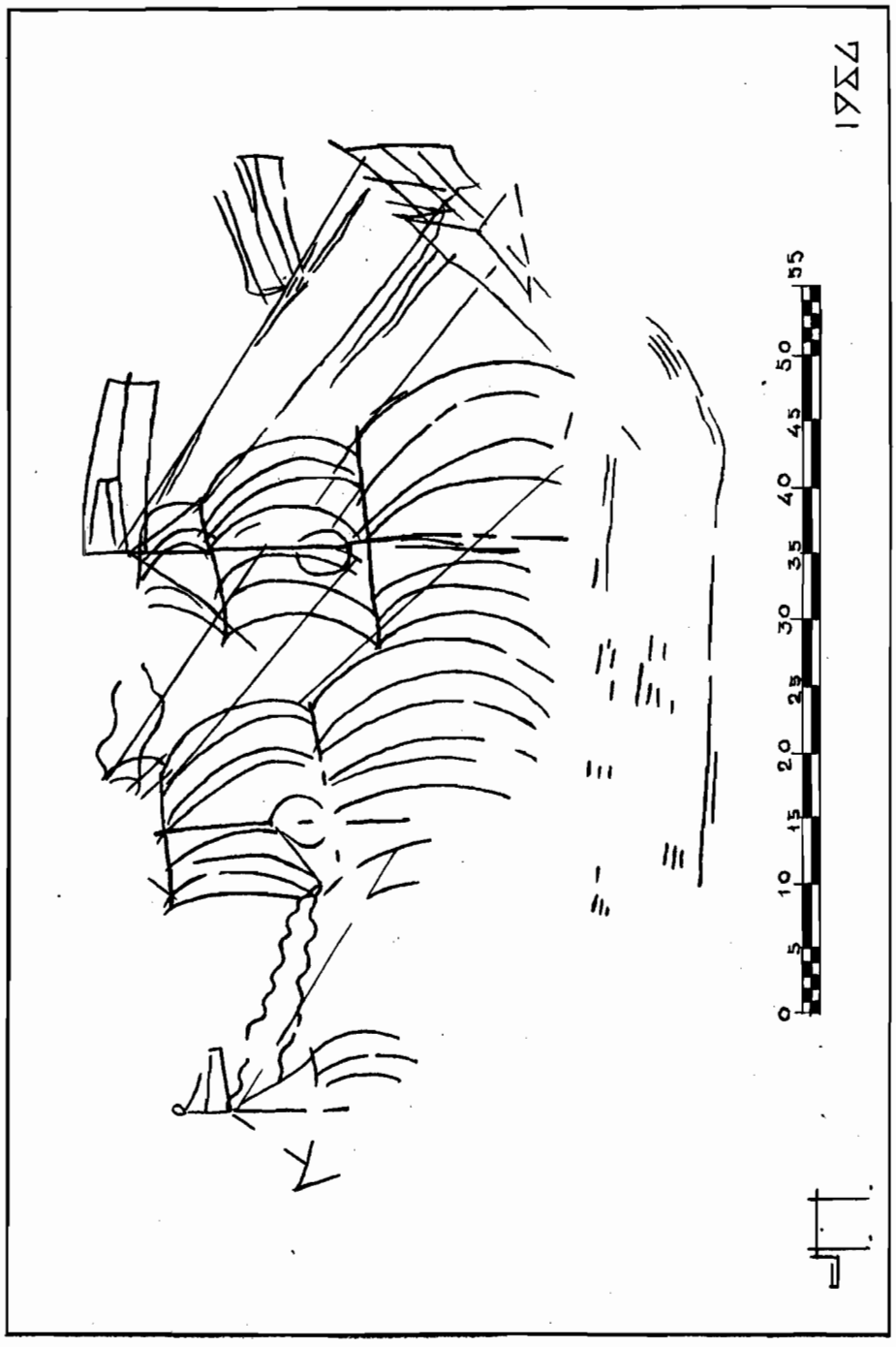

Fig. 21. — *Graffito* n° 11, relevé sur la face intérieure du mur nord-ouest *(longueur : 0 m. 80)*.

correct des mâts, la juste hauteur de la coque au-dessus de la flottaison et l'exactitude des détails de la voilure.

graffito n° 12 (fig. 22). — Le bâtiment que représente ce dessin et qui navigue grand largue bâbord amure, paraît être du XVII^e^ siècle. Malheureusement, on n'en voit plus l'avant jusqu'à la moitié du gaillard, ni la tête du mât de misaine et une partie de sa voilure, ni le haut du grand mât, y compris la moitié de son grand perroquet. De même, le tableau arrière a beaucoup souffert. Cependant, il subsiste encore une partie importante du gréement.

Le mât de misaine est trop éloigné de l'étrave et l'assemblage de son petit mât de hune se révèle défectueux. On peut y reconnaître deux haubans de tribord, sans enfléchures, la moitié diagonale du petit hunier et la moitié droite de la misaine, un peu courte et qui prend moins bien le vent que la grand'voile. Le grand mât paraît placé trop près de l'avant du navire ; son grand étai et partie de ses haubans, avec leurs enfléchures, sont correctement indiqués et ses voiles largement gonflées. Toutefois, il est coupé à l'endroit où il touche la grand'vergue ; de plus, le grand mât de hune est en arrière du grand mât alors qu'il devrait être en avant. Le mât d'artimon, à la différence des autres, est indiqué par un seul trait, aussi semble-t-il beaucoup moins épais ; une flamme flotte à son sommet. Il n'a pas d'étais ; le hunier manque un peu de surface et sa vergue ne possède pas de balancines. Les haubans et leurs enfléchures se voient à travers la voile latine, un peu petite, mais bien pleine, dont on devine l'amure et l'écoute, comme à la grand'voile. Enfin, la hune n'est indiquée, assez sommairement du reste, qu'au grand mât et au mât d'artimon.

La coque, sans sabords, est trop longue par rapport à sa hauteur au-dessus de la flottaison. Le gaillard d'arrière semble bien observé, avec ses deux étages inclinés vers l'avant et en retrait l'un sur l'autre. Au mât de pavillon, peut-être un peu court en raison de la hauteur du tableau arrière, trop important, déferle un grand pavillon national, qui paraît surmonté d'une longue flamme. On remarque, à gauche du gouvernail, le mauvais assemblage des bordés du tableau. Enfin, les flammes et le pavillon sont disposés dans le sens contraire au vent.

Malgré des lacunes ou des erreurs, ce dessin est bien enlevé, dans l'ensemble et ses voiles, largement gonflées, donnent une impression de vitesse.

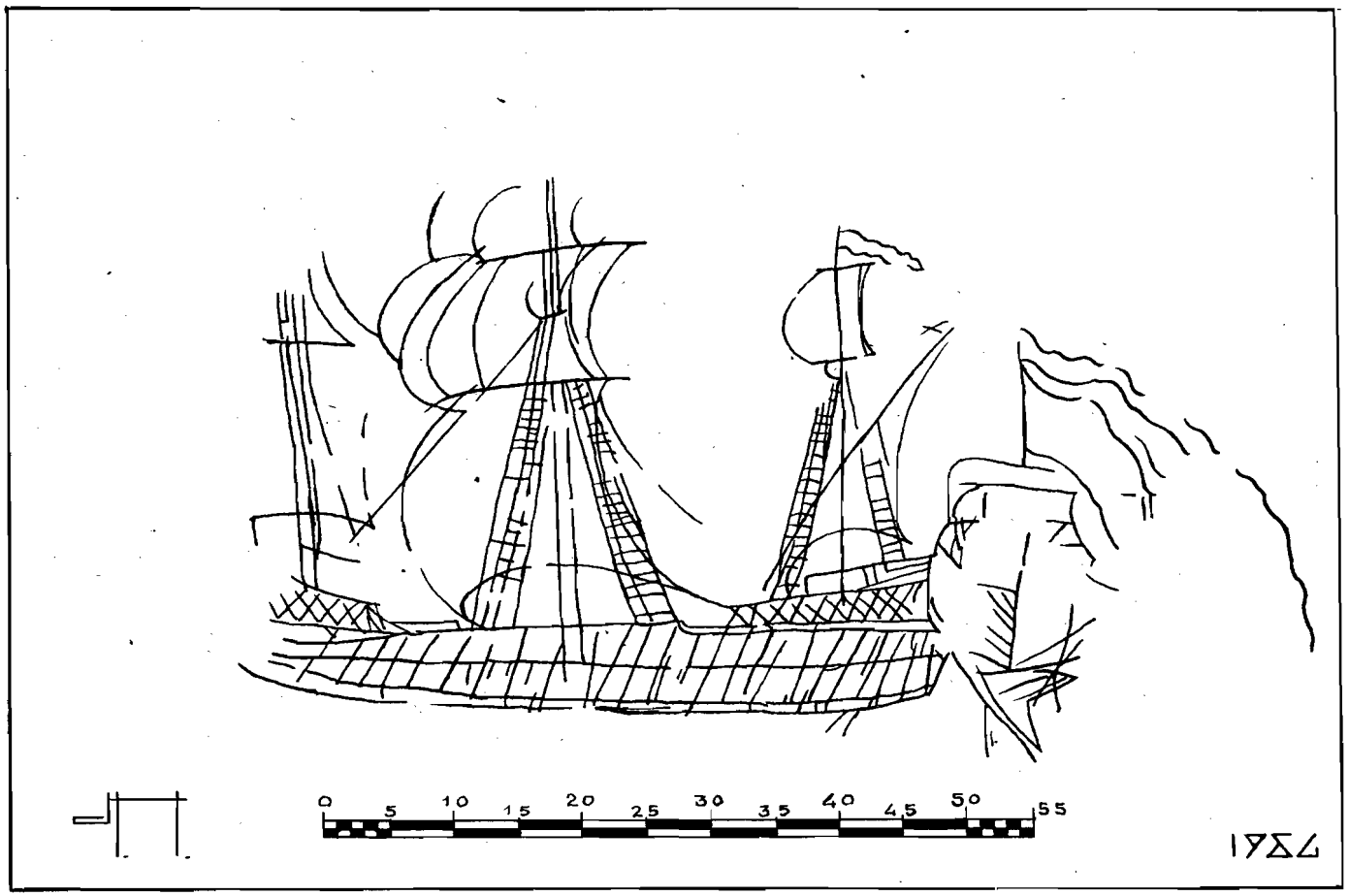

Fig. 22. — *Graffito* n° 12, relevé sur la face intérieure du mur sud-ouest *(longueur : 0 m. 88)*.

graffito n° 13 (fig. 23). — Nous voyons ici un beau navire à deux ponts, peut-être une frégate, qui navigue grand largue tribord amure. On y remarque un certain manque de proportions et quelques erreurs : la coque, le beaupré, le gaillard d'arrière sont trop longs et les deux sabords circulaires du tableau, trop grands ; un trop large espace sépare le mât d'artimon du grand mât ; l'étrave n'a pas une courbe assez prononcée, le mât de misaine en est un peu loin et ses haubans de tribord sont légèrement trop inclinés vers l'avant, enfin, le tableau, de juste hauteur et dont l'assemblage du bordé paraît bien observé, est trop éloigné du mât d'artimon ; de plus, il figure de face sur une coque de profil.

D'autre part, cette coque présente deux rangées de sabords, soit deux bordées de douze pièces chacune, ce qui, avec les douze pièces du gaillard d'arrière et celles de retraite, constitue un armement bien important pour un deux-ponts. En outre, les sabords devraient être carrés et non pas en forme de losanges.

Le beaupré, dont l'inclinaison semble juste, comporte encore une balancine de vergue de civadière. Au mât de misaine, le petit hunier et le petit perroquet apparaissent bien déployés et la flamme, en tête du mât, figure ici dans une bonne position. Le grand mât est à pible — ce qui semble invraisemblable — et sa voilure à peu près complète ; par contre, celle du mât d'artimon n'a pas été dessinée entièrement Les coutures des voiles sont généralement bien observées. Enfin, il manque de nombreuses manœuvres dormantes. L'absence, au grand mât, de haubans, d'étais et de pavillon national peut faire croire que l'auteur n'a pas achevé son œuvre.

Ce dessin se caractérise surtout par l'exacte observation de sa voilure, bien que celle-ci soit peut-être de trop faible surface par rapport à la coque.

graffito n° 14 (fig. 24, 25 et 26). — Le navire ici représenté file grand largue babord amure. C'est peut-être une flûte, en raison de son unique rangée de sabords, mais la longueur de la coque semble très exagérée par rapport à sa hauteur. En raison de l'état de dégradation du mur, l'étrave, le beaupré, leur gréement ont disparu en grande partie ; on distingue cependant la vergue et les balancines du mâtereau de beaupré et, au-dessous, une partie de la vergue de civadière.

Le mât de misaine qui a une flamme en tête, est presque intact. Les étais de flèche et de hune, bien placés portent des manœuvres courantes. Exactement figuré, le phare carré a ses haubans garnis d'enfléchures et le

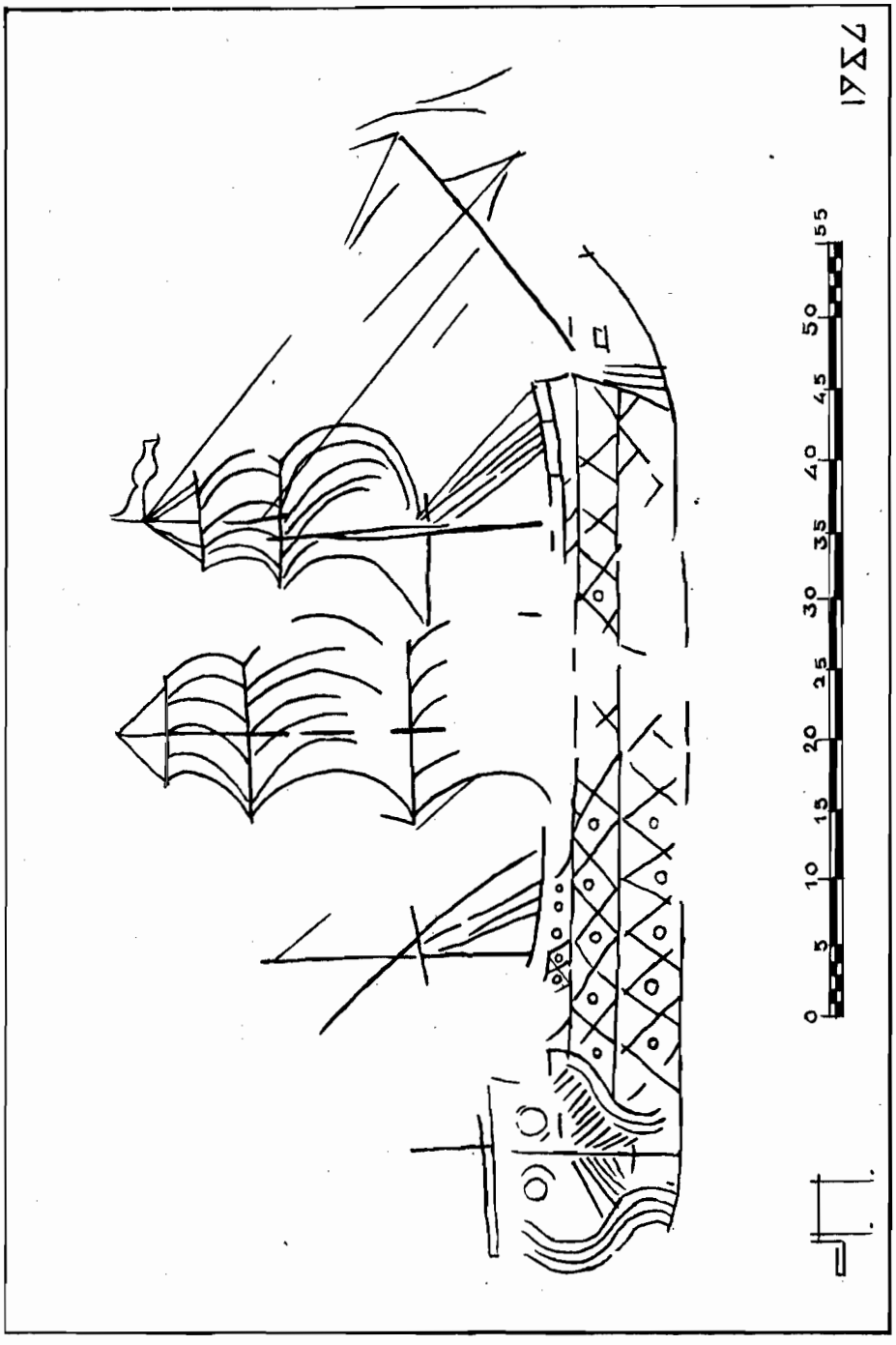

Fig. 23. — *Graffito* n° 13, relevé sur la face extérieure du mur nord-ouest *(longueur : 0 m. 87)*.

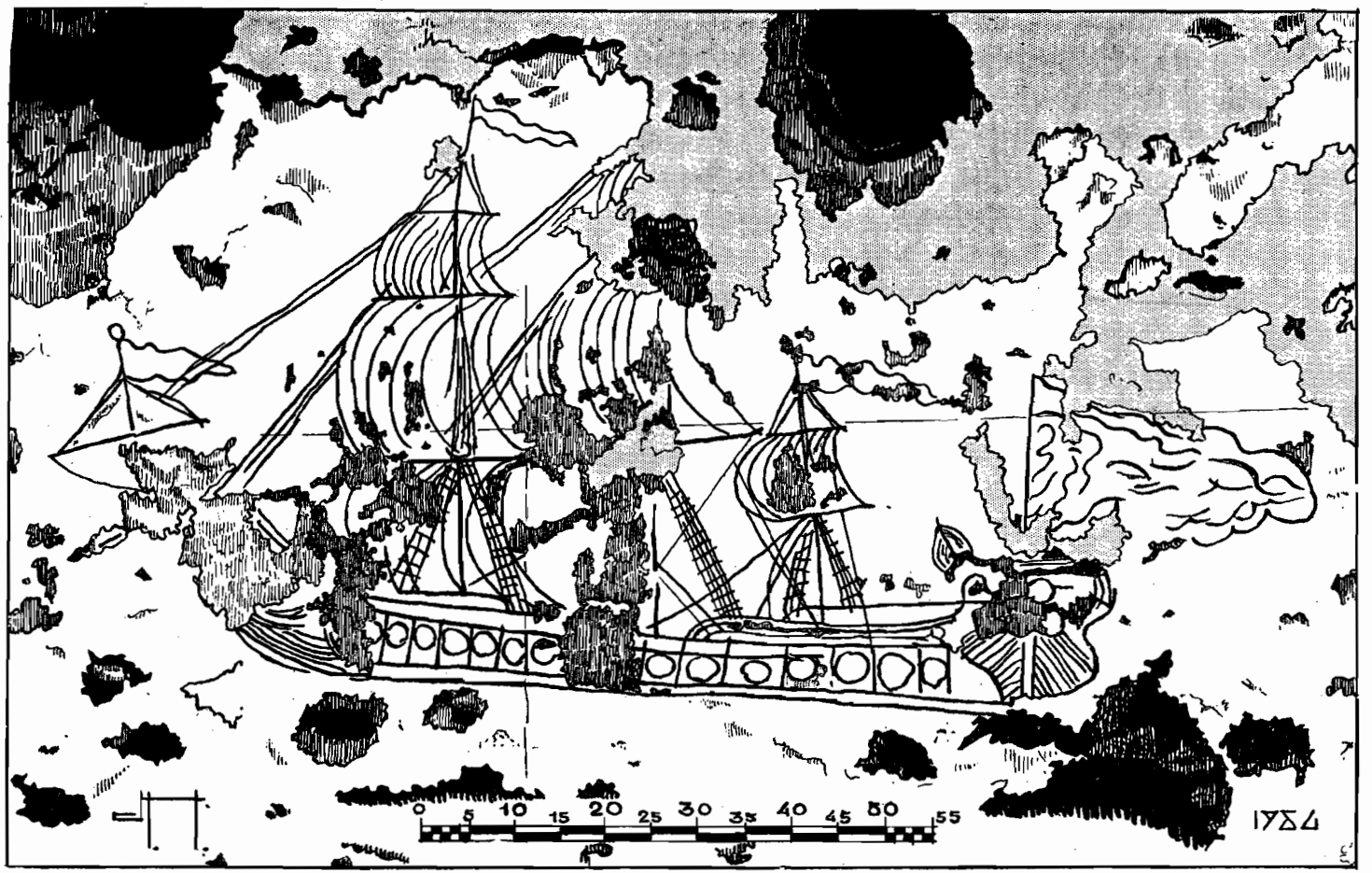

Fig. 24. — *Graffito* n° 14, relevé sur la face intérieure du mur nord-ouest et tel qu'il apparait sur le mur dégradé *(longueur : 1 m. 35)*.

vent gonfle ses voiles, où les coutures sont indiquées. La hune, maladroitement dessinée, a ses haubans et l'assemblage du petit mât de perroquet avec le petit mât de hune paraît fort juste. Le petit hunier et le petit perroquet prennent bien le vent. Mais on remarque une anomalie : la misaine a une surface moindre que le petit hunier.

Au grand mât, malheureusement très dégradé, on voit encore néanmoins : les étais de grand perroquet et de grand hunier ; les haubans de tribord et leurs enfléchures ; le grand hunier très abîmé, et un petit morceau du grand perroquet. Mais la grand'voile n'a pas été dessinée.

De faible hauteur, le mât d'artimon est à bonne distance du grand mât, mais trop loin du tableau arrière. Il possède : ses haubans avec leurs enfléchures, un hunier qui prend bien le vent et ses balancines, mais n'a pas de hune, ni d'antenne de voile latine. Une flamme flotte en tête de mât.

Dans l'ensemble, presque toutes les manœuvres dormantes sont indiquées, ainsi que les manœuvres courantes. Les unes et les autres sont ici plus nombreuses que dans tous les autres *graffiti*.

Les deux gaillards sont trop longs. Le tableau arrière se présente de face sur la coque de profil, mais ses bordés sont justement observés, à droite et à gauche du gouvernail. Peut-être y distingue-t-on, à gauche et en haut, une indication du fanal de babord. Au mât de pavillon, un peu haut, surtout comparé à celui d'artimon, déferle en poupe un grand pavillon national, qui semble surmonté d'une flamme : tous les deux sont indiqués, comme les autres flammes, dans le sens contraire au vent.

A part quelques détails erronés, ce *graffito* est dans l'ensemble exact et soigné, habile et très complet.

D'autre *graffiti* se voient encore sur les murs de la qasba des Gnaoua ; mais ils sont pratiquement indéchiffrables, car il en subsiste seulement quelques traits, qui peuvent aussi bien être des fragments de voiles que des parties de coques. En outre, sur le mur nord-est, entre l'angle nord et la tour sise au milieu de ce mur, est gravé, de la même manière sur l'enduit, un cercle — avec ses rayons — qui nous est resté tout à fait énigmatique.

Des quatorze navires reproduits ci-dessus, un seul figure avec des avirons, tandis que sur les six des *graffiti* de Taza et de Chella, il en est quatre ainsi représentés. Certains sont de simples schémas, secs et enfantins, bien plus que de véritables dessins ; on a dit la raideur qu'offraient notam-

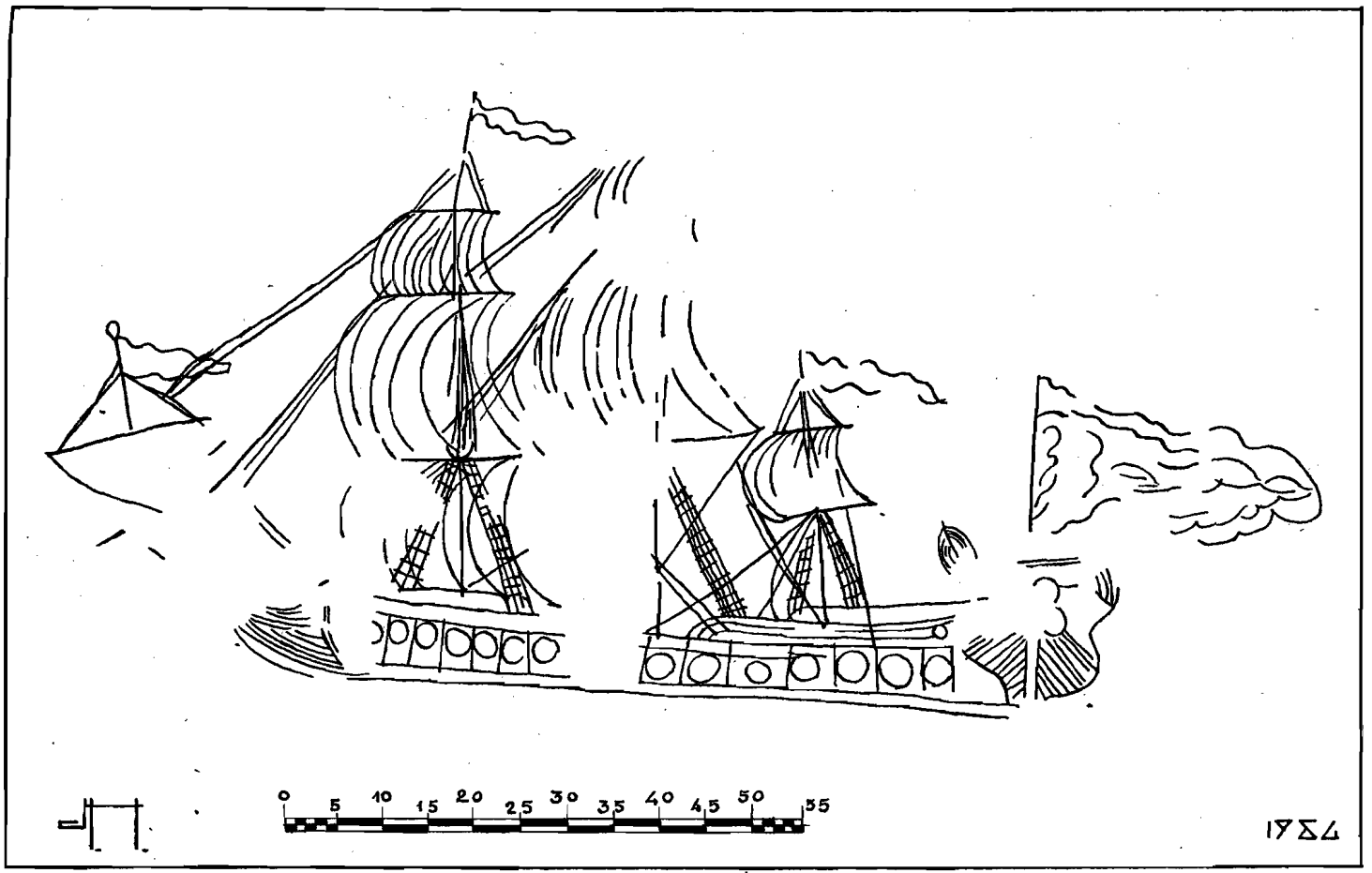

Fig. 25. — *Graffito* n° 14, relevé sur la face intérieure du mur nord-ouest, et isolé du fond sur lequel il est gravé *(longueur : 1 m. 35)*.

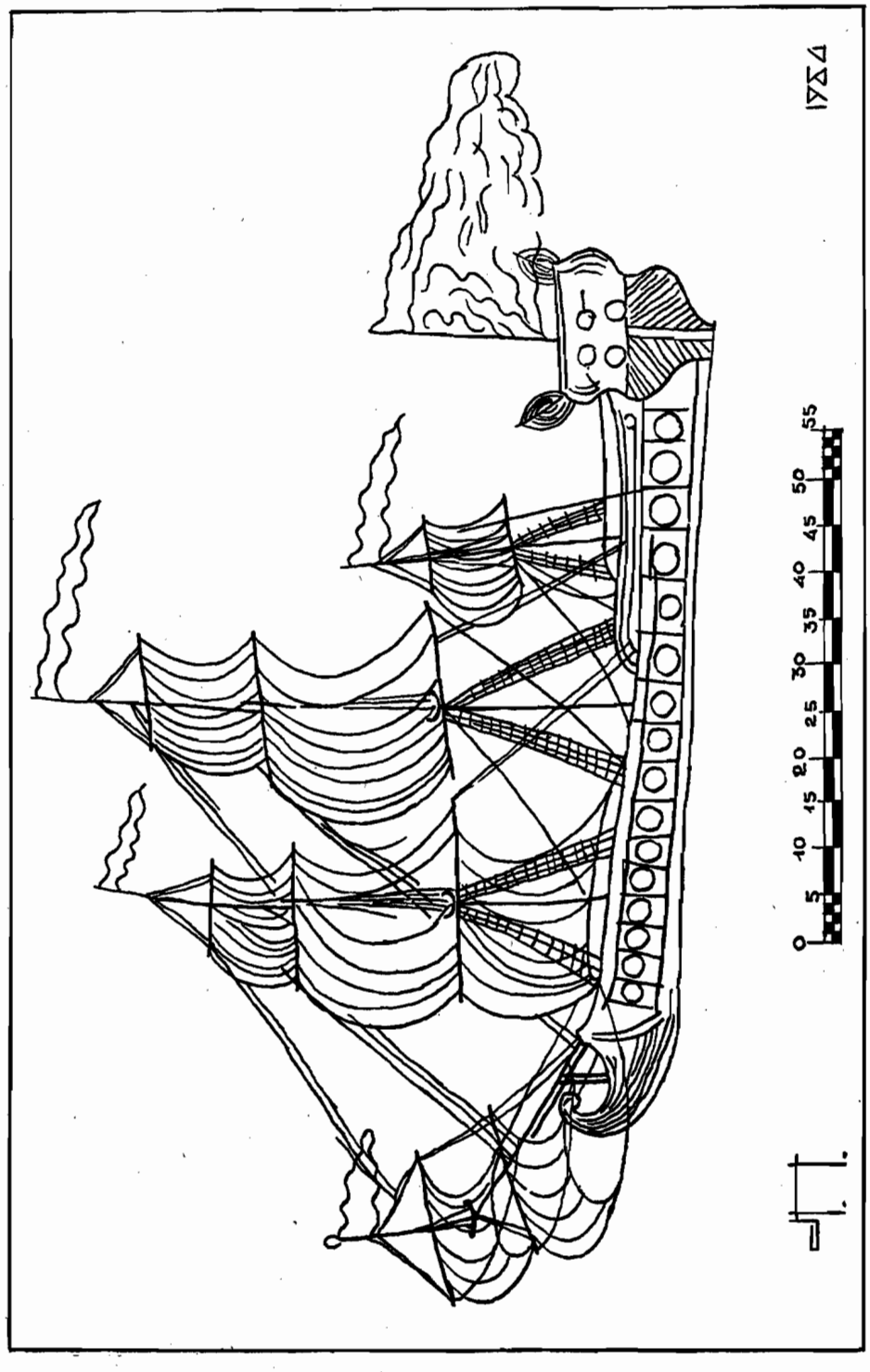

Fig. 26. — *Graffito* n° 14, relevé sur la face intérieure du mur nord-ouest et restitué intégralement *(longueur : 1 m. 35)*.

ment ceux n° 1 (fig. 11), n° 2 (fig. 12), n° 4 (fig. 14), n° 5 (fig. 15) et n° 6 (fig. 16). Sur beaucoup, on relève des erreurs, des inexactitudes ou des oublis que nous avons signalés. On s'étonne ainsi de voir le tableau arrière souvent présenté de face, alors que la coque se trouve de profil. De même, la plupart des flammes et des pavillons flottent dans le sens contraire au vent. En outre, les voiles hautes, huniers et perroquets, sont, notamment aux *graffiti* n° 5 (fig. 15), n° 11 (fig. 21), n° 12 (fig. 22), n° 13 (fig. 23) et n° 14 (fig. 24, 25 et 26), enverguées à la fois en haut et en bas ; or, s'il est normal qu'elles le soient complètement à leur partie supérieure, elles devraient, à leur partie inférieure, être seulement fixées par leurs angles aux deux extrémités de la vergue, afin de permettre le passage des manœuvres dormantes et leur attache sur les mâts.

Cependant les navires des *graffiti* n° 11 (fig. 21), n° 12 (fig. 22), n° 13 (fig. 23) et n° 14 (fig. 24, 25 et 26) se distinguent dans l'ensemble par l'exactitude des détails de leur voilure et le juste mouvement de leurs misaines, grand'voiles, voiles latines, huniers ou perroquets. Celui n° 14 notamment, très bien observé, est sans doute le meilleur de tous.

On se demande naturellement quels sont les auteurs de ces *graffiti*. Graver des dessins sur les murs d'une forteresse a toujours été une occupation pour les soldats qui y tenaient garnison et qui avaient de nombreux loisirs. Mais il n'y a ici que des navires et presque tous se trouvent à des endroits d'où ceux qui les gravaient ne pouvaient voir la mer et n'avaient par conséquent pas de modèles sous les yeux. Il s'agit donc de dessins exécutés d'après des souvenirs. Or, les Abid, qui occupaient la qasba des Gnaoua, connaissaient peut-être parfaitement les forteresses du Maroc, mais certainement beaucoup moins bien les navires européens et même salétins ; ils étaient seulement à même de voir quelques bâtiments mouillés au large ou — quand ils allaient à Salé — ancrés dans le Bou Regreg. Mais il paraît invraisemblable que, simples fantassins ou cavaliers, qui ne naviguaient jamais, ils aient pu représenter avec autant de précision certains détails de mâture, de gréement, de voilure, d'assemblage de bordés de tableaux de poupe, etc. De telles précisions ne peuvent avoir été remarquées que par des marins, ou du moins par des gens connaissant parfaitement la navigation. Un véritable marin en effet voit chaque navire avec les particularités qui lui sont propres et qui l'individualisent de façon certaine. Pour lui, ces détails sont inséparables du nom du bâtiment,

auxquels ils donnent une âme et la vie. Il accumule ainsi des souvenirs qu'il conservera toute son existence et qu'il saura exprimer le cas échéant. C'est pourquoi, souvent même à son insu, l'homme de mer, s'attache à son navire comme à un être humain et, lorsqu'il doit s'en séparer, éprouve un véritable déchirement.

En conséquence, nous pensons que certains de nos *graffiti* sont l'œuvre d'Abid et les autres, d'européens. L'un des signataires de ces lignes, qui enseigne le dessin dans un collège musulman depuis plus de trente ans, a la conviction que ceux nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 9 sont dus à des Marocains ; leur simplicité d'ailleurs révèle des auteurs peu au courant des choses de la marine. Les autres, par contre, ceux nos 7, 10, 11, 12, 13 et 14 doivent avoir été faits par des renégats, anciens marins. En effet, il ne paraît pas possible de songer à des captifs, qu'il n'y avait pas de raison de loger à la qasba des Gnaoua, tandis qu'il y eut des renégats à tenir garnison dans certaines forteresses de Moulay Ismaïl.

Enfin, il faudrait encore identifier les navires représentés par nos *graffiti*. Sans doute les uns sont-ils des navires marchands et les autres, en plus grand nombre, des bâtiments de guerre. Parmi ces derniers, il peut y avoir des salétins et des européens, qui seraient des galères, des tartanes, des galiotes, des frégates, des roberges, des flûtes, etc. Mais l'identification en est bien délicate ; aussi n'avons-nous osé la tenter qu'exceptionnellement et encore avec certaines réserves. Bien des bateaux étrangers sont venus à Rabat-Salé pendant le règne de Moulay Ismaïl. Il serait hors de propos d'essayer ici d'en donner une liste, qui aurait les plus grandes chances d'être incomplète. Mais on peut supposer qu'ils aient rappelé aux renégats de la qasba des Gnaoua leur ancienne existence de chrétiens et leur aient inspiré les dessins que nous voyons encore aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, les *graffiti* de la qasba des Gnaoua, même imparfaits, avec les fautes et les lacunes que nous avons signalées, apparaissent nettement supérieurs à ceux de Chella ou de Taza, sinon à ceux de la qasba des Oudaïa, les seuls représentant pareillement des navires et qui aient précédemment été étudiés.

* * *

La qasba des Gnaoua, comme on l'a vu, est un monument très médiocre, bâti avec beaucoup de maladresse. Aucun détail n'y indique la moindre

recherche d'un maître d'œuvre, soucieux d'édifier une belle construction, et son principal intérêt réside dans ses curieux *graffiti*. D'autre part, elle apparaît assez modeste, comparée aux autres forteresses, actuellement connues, de Moulay Ismaïl. Avec ses 85 mètres de côté — en moyenne — elle recouvre une surface nettement plus réduite que celle des qasbas d'Ahmiddouch et de Bou Laouane, qui mesurent, respectivement et environ, la première, 140 sur 202 mètres (1) et la seconde, 110 sur 140 mètres (2). De plus, ses constructions intérieures inachevées, offraient certainement peu d'importance.

Nous croyons cependant que notre étude n'était pas inutile. En effet, les forteresses de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle sont presque complètement ignorées, puisque trois seulement — celles du Tadla, d'Ahmiddouch et de Bou Laouane — avaient à ce jour retenu, et de façon très sommaire, l'attention des historiens ou des archéologues. On en connaît maintenant une quatrième. Mais c'est encore bien peu ; aussi, souhaitons-nous que de nouveaux travaux révèlent d'autres constructions de même nature et permettent de porter un jugement d'ensemble sur cet aspect particulier de l'activité architecturale de Moulay Ismaïl.

Jacques CAILLÉ et Jean HAINAUT.

(1) Cf. E. DOUTTÉ, *En tribu*, ouvr. cité, p. 376.
(2) Cf. E. DOUTTÉ, *Merrâkech*, ouvr. cité, p. 216.

LA QUESTION DE CEUTA AU XIII^{e} SIÈCLE

Pendant tout le Moyen Age, la ville de Ceuta fut — tant au point de vue militaire qu'au point de vue commercial — l'une des principales portes du Maroc, souvent même la principale. Aussi joua-t-elle un rôle capital dans l'histoire des relations hispano-africaines.

Dans cette histoire, le XIII^{e} siècle marqua un tournant : en raison de la décadence almohade — résultat de la bataille de Las Navas de Tolosa de 1212 — la puissance de l'Islam faiblit dans la zone du détroit de Gibraltar, tout comme dans la péninsule ibérique. De ce fait, les Chrétiens furent amenés à faire sentir leur force à Ceuta. Cette ville, certes, resta musulmane ; mais à la faveur des rivalités entre les diverses puissances méditerranéennes, elle essaya de devenir indépendante et y réussit partiellement. C'est les vicissitudes de cette tentative que nous voudrions exposer ici, en tentant de comprendre comment Ceuta se comporta au XIII^{e} siècle entre les puissances chrétiennes et les sultans hispano-marocains.

1) *L'importance de Ceuta, les données générales de la question*

Ceuta avait au Moyen Age la réputation d'être une belle ville, au climat agréable et salubre, entourée de jardins et de vergers riches en légumes et en fruits délicieux. Aussi attirait-elle bien des Musulmans de toutes les régions du monde hispano-africain (1).

Elle était d'autre part, et de longue date, la base marocaine la plus menaçante pour l'Europe ; Ibn-Khaldoun l'a souligné, elle était à la fois un port, une forteresse, un arsenal et un lieu d'embarquement idéal pour ceux qui voulaient aller prendre part à la guerre sainte dans la péninsule

(1) MASCARENHAS, p. 12 ; MARQUEZ DE PRADO, p. 8.

ibérique (1). C'est par Ceuta que les califes oméiyades de Cordoue surveillèrent pendant longtemps le Maroc (2). Au XIe siècle, sa conquête par les Almoravides fut le signal de l'intervention en Espagne des Berbères marocains (3) ; si, par la suite, le port de Ceuta souffrit de la rivalité entre Almoravides et Almohades, il reprit vite un rôle important : c'est dans ses eaux que s'armaient au temps d'Abd al-Moumen (1130-1163), les flottes almohades qui allaient attaquer les côtes et les villes chrétiennes d'Espagne (4) ; dès le règne d'al-Mansour (1184-1199), il retrouva toute sa splendeur (5) : c'est alors qu'auraient été construits ou reconstruits ses arsenaux et ses chantiers maritimes (6). En 1229, c'est là que l'Almohade al-Mamoun (1227-1232) débarqua quand il quitta l'Espagne pour aller conquérir le sud du Maroc (7). Enfin l'occupation de Ceuta en 1274, par le Mérinide Abou-Yousof Yaqoub (1258-1286), fut la préface des grandes expéditions que les Marocains lancèrent contre l'Espagne aux XIIIe et XIVe siècles (8).

Cette ville de Ceuta au site et au climat agréables et d'importance stratégique capitale, point de passage quasi-obligatoire entre deux continents, ne pouvait qu'être orgueilleuse ; elle fut toujours une cité turbulente (9). Son arrière-pays que peuplait au XIIIe siècle la tribu berbère rifaine des Ghomara, ne l'était pas moins (10). La zone la plus importante en était celle qui s'étendait vers Tanger dont le sort fut souvent lié à celui de Ceuta : il s'y élevait une forteresse, Medjaz, dont la possession importa plus d'une fois aux maîtres de ces deux villes (11). Mais quel que

(1) IBN-KHALDOUN, t. IV, p. 63.

(2) *Encyclopédie*, t. I, p. 857.

(3) MASCARENHAS, p. 44 ; TERRASSE, t. I, p. 226.

(4) LÉVI-PROVENÇAL, *Un recueil de lettres officielles almohades*, t. XXVIII de « Hespéris », 1941, pp. 25-26 et 39-41 : la flotte de Ceuta joua un rôle décisif dans la reconquête d'Alméria par les Musulmans en 1157 sous la conduite d'Abd al-Moumen. Au cours des dix années antérieures, Alméria avait été entre les mains des Castillans : TERRASSE, t. I, p. 302.

(5) MASCARENHAS, p. 11. Voir plus bas : II) notes 4 et 5 de la p. 91.

(6) MASCARENHAS, p. 25 (Cf. IBN-KHALDOUN, t. IV, p. 63).

(7) C'est en septembre 1229 qu'al-Mamoun (« Abū l-'Ala Idrīs al-Ma'mūn ») débarqua à Ceuta (ZAR', p. 257 ; LAS CAGIGAS, p. 20). Dans DUFOURCQ, *Les Espagnols*, p. 31 (tableau généalogique), il faut lire comme date d'avènement d'al-Mamoun : 1227 ; et il faut supprimer une petite ligne verticale, erreur d'imprimerie, qui pourrait faire croire al-Mamoun fils d'Abdal-Ouahid. C'est un fils d'al-Mansour (« Almanzor »). Voir ci-dessous : II) note 1 de la p. 84.

(8) MERCIER, p. 284 ; DUFOURCQ, *Les Espagnols*, pp. 68, 94, etc.

(9) *Encyclopédie de l'Islam*, t. I, p. 857.

(10) MERCIER, p. 190 ; TERRASSE, t. I, p. 22.

(11) *Acción de España*, t. I, p. 179. C'est El-Ksar es-Seghir.

fût l'intérêt de la soumission plus ou moins constante que pouvaient montrer envers Ceuta les Ghomara et les Tangérois, c'était surtout la mer et la domination de la mer qui comptaient pour cette altière gardienne du détroit : un chroniqueur musulman narrant les péripéties d'un siège subi par Ceuta en 1232, précise que les habitants de la ville se riaient de cette attaque par terre et des machines de guerre dressées par l'ennemi contre leurs murailles, « *car la mer était leur vie et peu leur importait d'être bloqués du côté de la terre* » (1).

Ceuta était donc avant tout un port. Ce port avait une importance méditerranéenne considérable : il était très peuplé, parfois surpeuplé ; il était cosmopolite et riche. C'était un centre d'achat de blé, destiné non seulement aux habitants de la ville mais encore à la réexportation. C'était en même temps un centre de pêche — et surtout de pêche du corail (2) et du thon. Il exportait souvent des chevaux et des produits de l'artisanat urbain, très appréciés dans l'Europe chrétienne tout comme dans les pays d'Islam : magnifiques tapis, ceintures brodées et casaques de laine d'un grand prix (3). Plus régulièrement encore, Ceuta exportait des produits agricoles marocains : peaux de moutons, cuirs, basanes, laines, cire, agrumes et même, semble-t-il, canne à sucre et coton. Quant à ses importations principales, c'était aussi du coton et, plus encore du lin, des draps et des toiles de lin, des tissus de soie et les fameuses toiles de Reims, de la quincaillerie, des vins (4) et même des armes à l'occasion (5). Grâce à ce trafic intense, ses habitants jouissaient dans l'ensemble d'un incontestable bien-être (6).

Depuis longtemps, des Chrétiens commerçaient dans cette ville d'Islam et venaient pêcher dans ses eaux (7). Selon l'historien espagnol Capmany — qui vivait au XVIII^e siècle — les Catalans seraient les premiers Européens

(1) *El anónimo*, p. 153 (siège de Ceuta par al-Mamoun).

(2) Ces pêcheries de corail de Ceuta auraient périclité dès le XIV^e siècle (LA PRIMAUDAIE, p. 207).

(3) *Ibid.* pp. 205-206.

(4) Sur tous ces divers aspects du commerce international à Ceuta : SUREDA BLANES, p. 167 ; DI TUCCI, p. 273 ; LA PRIMAUDAIE, p. 206 ; PERNOUD, pp. 172-174 ; SECO DE LUCENA, *Ceuta*, t. XIII de « Mauritania », Tanger, 1940, pp. 392-394.

(5) Cf. MAS-LATRIE, *L'officium robarie à Gênes*, t. LIII de la « Bibliothèque de l'École des Chartes », Paris, 1892, pp. 264-270.

(6) *El anónimo*, p. 153. Il y avait pourtant parfois des famines (par exemple en 1230 : *id.*, pp. 174-175). Sur Ceuta au XV^e siècle : « Hespéris », t. XII, 1931, pp. 146-176.

(7) HARDY, p. 15 : les Marseillais y auraient pêché le corail dès le haut Moyen-Age.

arrivés à Ceuta au Moyen Age et ils auraient été suivis de près par les Génois (1). Le certain est que dès la fin du XII^e siècle et le début du XIII^e, Ceuta était une des places nord-africaines les plus fréquentées par les Marseillais qui, même aux IX^e et X^e siècles, s'étaient déjà risqués, peut-être, dans ces parages (2). Il est non moins certain que les Génois qui se rendaient avec assiduité dans des ports marocains de l'Atlantique dès le milieu du XII^e siècle eurent aussi, dès ce temps, une grande activité économique à Ceuta ; au XIII^e siècle, ils l'amplifièrent encore (3). D'autre part, par un traité conclu en 1186 entre Pise et l'Almohade al-Mansour, le seul port marocain ouvert aux Pisans fut précisément Ceuta (4). Quant aux Catalans, un texte de 1227 démontre que Ceuta était le port nord-africain avec lequel ils commerçaient alors le plus régulièrement (5) ; on entrevoit que les marchands de Montpellier s'y rendaient aussi dès le XII^e siècle (6). Au cours du XIII^e siècle, les sujets du roi d'Aragon ne cessèrent de fréquenter cette

(1) *Acción de España*, t. I, p. 196.

(2) HARDY, p. 15 ; PERNOUD, p. 169. Les autres places nord-africaines très fréquentées par les Marseillais aux XIII^e et XIV^e siècles étaient Bougie et Alexandrie.

(3) Dès le milieu du XII^e siècle, les Génois étaient les maîtres du marché de Ceuta (HALPHEN, *L'essor de l'Europe*, 2^e éd., Paris, 1940, p. 87). Dès 1162-1163, ils atteignaient Salé (KRUEGER, p. 381) ; ils y vendaient du cuivre et des tissus et y achetaient de l'or en paillettes venant du Sénégal (R. S. LOPEZ, *Le facteur*, p. 187). C'est par des caravanes de chameaux que la liaison était faite entre les négociants maghrébins et la région sénégalaise du Bambouk, « le pays de l'or » ; le monde méditerranéen souffrait alors d'une « incurable disette d'or » (JULIEN, *Histoire de l'Afrique*, vol. IV de « Que sais-je ? », Paris, 1941, p. 70). Les premiers traités entre Gênes et le Maroc furent sans doute conclus au milieu du XII^e siècle ; puis il en fut conclu d'autres en 1208 et en 1223 (DI TUCCI, p. 278). C'est à tort que DI TUCCI (p. 273, n. 1) parle d'un traité de 1236 entre Gênes et le Maroc en donnant comme référence MAS-LATRIE, « Bibliothèque de l'École des Chartes », 4^e série, t. III (c'est-à-dire t. XVIII), 1856-1857, p. 439 : ce texte de Mas-Latrie est un traité entre Gênes et Tunis. Au milieu du XIII^e siècle, les Génois atteignirent un point assez méridional de la côte ouest du Maroc : Safi ; en 1253, deux neveux génois du pape Innocent IV y faisaient des affaires (R. S. LOPEZ, *L'attività*, p. 177 ; *id. Le facteur*, p. 187). Au XIII^e siècle, hommes d'affaires génois et prêtres s'entr'aidaient à Ceuta (*ibid.*, pp. 186-187). Cela n'empêcha pas que dès la fin du XIII^e siècle au plus tard, Gênes manifesta sa volonté de commercer avec les pays musulmans avec qui elle était en paix, sans se laisser arrêter pour aucun article ni denrée, par les éventuelles interdictions de l'Église (MAS-LATRIE, *L'officium robarie à Gênes*, t. LIII de la « Bibliothèque de l'École des Chartes », 1892, pp. 264-270) : cet office génois de la piraterie et de la contrebande existait déjà en 1295-1296.

(4) MAS-LATRIE, *Relations*, p. 188. Dès 1134, un traité avait été conclu entre Pise et le Maroc (RONCIONI, p. 241).

(5) CAPMANY, *Memorias*, t. II, pp. 11-12. On sait aussi que vers 1227, les Musulmans majorquins interceptaient parfois le trafic commercial entre Barcelone et Ceuta. Ce fut là l'une des causes de la conquête des Baléares par Jacques le Conquérant (BO, p. 90 ; PRIETO Y LLOVERA, pp. 35 et 49 ; DUFOURCQ, *La Couronne*, p. 106).

(6) Il y avait au XII^e siècle des relations commerciales entre Montpellier et les « Arabes du Gharb » (MAS-LATRIE, *Documents sur le commerce maritime du midi de la France*, t. X de la « Bibl. de l'École des Chartes », 1846, p. 203).

importante base de la Berbérie occidentale : une fois que l'Islam eût été chassé des Baléares, les Majorquins chrétiens prirent vite une place de choix à Ceuta, à côté des Barcelonais ; puis ce fut le tour des Valenciens. De même, des Vénitiens et — croit-on — des Siciliens apparaissaient dans ses eaux (1). Enfin, les Portugais aussi trafiquèrent, plus ou moins, à Ceuta en ce XIII^e siècle (2).

Bien entendu, dans ce milieu international, il y avait parfois d'âpres rivalités commerciales : il arrivait que les différents peuples chrétiens se jalousassent ou que l'un d'entre eux entrât en conflit avec les autorités musulmanes de Ceuta. De plus, des marins chrétiens audacieux qui s'appelaient « corsaires » quand leur ville d'origine était en conflit avec Ceuta, et qui devenaient « pirates » quand elle était en paix ou en « trêve » avec les Marocains, pouvaient se risquer à tenter des coups de main qui rompaient la monotonie du trafic pacifique et cordial. Quelques faits sont significatifs à cet égard : en 1234-35, des Chrétiens de la péninsule ibérique puis les Génois se brouillèrent à tour de rôle avec Ceuta, tout en étant dressés les uns contre les autres (3) ; au début de 1269, le roi d'Aragon Jacques le Conquérant conclut un traité de paix avec Ceuta : dans les années antérieures, il y avait eu vraisemblablement des incidents sanglants (4) ; en 1274, le même monarque aida au contraire le sultan

(1) SUREDA BLANES, p. 167 ; MERCIER, p. 152. Les Vénitiens, rivaux des Génois, fréquentaient davantage Tanger que Ceuta (LA PRIMAUDAIE, pp. 206 et 311).

(2) Cf. BARROS, t. IX, p. 317 ; t. X, pp. 171-173, 366-369 ; 402 et 408 : Lisbonne et Porto avaient déjà au XIII^e siècle une activité économique internationale (en particulier des rapports avec Gênes) ; le commerce portugais était alors essentiellement maritime. Toutefois, dans la grande ordonnance de 1253 qui taxa les marchandises étrangères, il n'est fait mention d'aucun produit nord-africain. On entrevoit simplement que les ports du Tage, Santarem et Lisbonne, avaient des rapports avec « les pays musulmans » ; qu'à la fin du XII^e siècle, des marins portugais transportaient jusque dans les Flandres, du sucre provenant sans doute du Maroc ; et que les fruits réputés de la province portugaise de l'Algarve étaient vendus dans bien des pays musulmans. (Cf. SORRE, *Espagne-Portugal*, t. VII/1 de la *Géographie universelle* par VIDAL-LABLACHE, Paris, 1934, p. 222 : aux dires d'Idrisi, les figues du Chenchir étaient d'une beauté et d'une douceur incomparables).

On sait, d'autre part, que marins, soldats et prêtres portugais connaissaient déjà le chemin de Ceuta : dès 1180 et 1182, des flottes portugaises attaquèrent Ceuta (MASCARENHAS, pp. 45-46) ; vers 1220, l'infant Pierre de Portugal, fils du roi Sanche I^er, dut passer par Ceuta quand il commandait une milice chrétienne des Almohades (voir plus bas : II) note 6 de la p. 90) ; il y avait auprès de lui un aumônier qui était chanoine de la cathédrale de Coimbre *(ibid.)* ; on sait aussi que vers le même temps, des Franciscains italiens passèrent du Portugal au Maroc sous l'influence de l'infante Sancha, fille elle aussi du roi Sanche I^er (MASCARENHAS, pp. 48-49 ; voir plus bas note 4 de la p. 77).

(3) Voir ci-dessous : II).

(4) Voir ci-dessous : IV) notes 1 et 4 de la p. 115.

mérinide à soumettre Ceuta (1) ; vers 1279 un beau-frère du fameux Roger de Lauria, Conrad Lancia, amiral du roi d'Aragon Pierre III, fit une razzia dans le port de Ceuta, en revenant de Tunisie (2); et on peut se demander si le centre principal des activités commerciales catalanes dans cette zone de l'Afrique ne se déplaça pas — peut-être à cause de trop nombreux incidents — de Ceuta vers Alcudia (3), car, en 1291, lorsqu'il fut à la veille de rompre avec le Mérinide — alors maître de Ceuta — Jacques II d'Aragon, pour aviser ses sujets commerçant au Maroc qu'ils devaient rentrer en terre chrétienne d'Espagne, s'adressa aux Catalans se trouvant « à Alcudia et dans les autres villes » du sultan marocain (4).

Il est évident qu'il y eut des vicissitudes et des fluctuations, une certaine instabilité, dans l'activité économique internationale de Ceuta au XIII^e siècle. Mais dans l'ensemble, sans aucun doute possible, le trafic commercial du port fut considérable : au temps de Saint Ferdinand III de Castille, des bateaux de Ceuta seraient arrivés *chaque jour* à Séville (5).

Dans ce grand port marchand marocain, la colonie chrétienne était importante et pouvait tendre à être influente ; chacune des « nations » qui la formaient avait son propre *fondouk ;* ces *fondouks* se trouvaient en dehors de la *medina*, c'est-à-dire séparés de la ville proprement dite, de la ville musulmane (6). Dans ce quartier que l'on nommait « quartier des Génois, Pisans et Marseillais » (7), il y avait liberté de culte pour les Chrétiens ;

(1) Voir ci-dessous : IV).

(2) MUNTANER, chap. 31 ; éd. Coroleu, p. 75. (Pour la date, cf. DUFOURCQ, *La Couronne*, pp. 76-77, note 20).

(3) Ce serait l'actuelle Villa Alhucemas (HARDY, p. 21). Au XIV^e siècle, les marins de Ceuta continuèrent à être entreprenants et audacieux : en 1311, ils attaquèrent dans le port de Bougie une galère majorquine à bord de laquelle se trouvait un ambassadeur du roi de Majorque, venu négocier avec le sultan bougiote (AGUILÓ, *Tractat de pau entre el rey de Mallorca i el de Bugia*, t. XV du « Bolleti societat arqueologica luliana », t. XV, p. 223) ; vers 1315, ils multipliaient les attaques dans les eaux tunisiennes contre les Chrétiens qui commerçaient avec l'Ifriqiya (ALARCÓN SANTÓN et GARCÍA DE LINARES, *Los documentos árabes del Archivo de la Corona de Aragón*, Madrid, 1940, pp. 299-301) ; etc.

(4) *Memorial*, t. III, p. 468. A quelle date apparurent le *fondouk* et le consulat catalans de Ceuta ? Il est difficile de le préciser. Des textes de 1356 et de 1359 nous permettent de savoir qu'au XIV^e siècle, il y avait deux consulats catalans au Maroc, l'un à Ceuta, l'autre à Alcudia (*Archives de la Couronne d'Aragon*, Registre de Chancellerie n° 1402, ff. 38 et 47 ; Registre de Chancellerie n° 1403, ff. 128 et 129).

(5) *Acción de España*, t. II, p. 40 (d'après la Chronique de Saint-Ferdinand). De même, des bateaux de Tanger, Tunis et Alexandrie seraient arrivés *chaque jour* à Séville : il y a exagération manifeste.

(6) MAS-LATRIE, *Relations*, p. 167 ; PERNOUD, pp. 170 et 173 : c'est en 1236 au plus tard qu'il y eut un *fondouk* marseillais à Ceuta.

(7) MASCARENHAS, pp. 51-52.

vers 1221, un prêtre portugais, Joan Robert, chanoine de Coïmbre et aumônier de la milice chrétienne des Almohades, y passa à diverses reprises (1) ; vers 1227, un prêtre italien nommé Hugo y exerçait les fonctions de « vicaire des Génois » et y était apparemment la principale autorité ecclésiastique (2) ; d'autre part, en 1274, en traitant avec le sultan mérinide Abou-Yousof pour l'aider à s'installer à Ceuta, le roi d'Aragon fit stipuler que les chevaliers de la milice qu'il fournissait, y auraient une église-oratoire (3).

Activité commerciale intense malgré des alternatives, vie chrétienne organisée autour des *fondouks* et de leurs chapelles dans un quartier isolé, ces deux données essentielles sont les premières constantes qu'on peut discerner dans l'histoire des contacts que les Européens eurent avec Ceuta au XIII^e siècle.

* * *

Il y eut plus : des visées politiques. Au XI^e siècle, des Normands s'étaient peut-être risqués à tenter des raids contre Ceuta et sur la côte de Melilla (4) ; au XII^e siècle, les Portugais avaient fait irruption par deux fois au moins dans les eaux de Ceuta (5) ; mais ce ne fut qu'au XIII^e siècle que des politiques chrétiens d'Espagne se tournèrent avec des pensées de conquête et de domination vers cette clé du détroit de Gibraltar. A leurs yeux, il ne suffisait pas de trafiquer sur les côtes d'Afrique et d'y jouir de la liberté de culte ; il fallait temporellement et spirituellement arracher ces terres à l'Islam, de même qu'on lui arrachait ses vieilles citadelles de Majorque et de Valence, de Cordoue et de Séville. Ce fut là un mirage impérialiste, politique et religieux à la fois.

L'enthousiasme apostolique d'un Dominicain majorquin, le Bienheureux Miguel de Benazar — fils d'un chef musulman baléare, Ben Abet, rallié à Jacques le Conquérant — fut une des premières formes que prit cette grande espérance chrétienne (6). Puis, l'illustre docteur franciscain

(1) « Hespéris », t. XIII, pp. 117-119.

(2) MASCARENHAS, pp. 51-52.

(3) CAPMANY, *Memorias*, t. IV, p. 8. Cf. plus bas : IV) note 2 de la p. 117.

(4) SUREDA BLANES, p. 168 ; FERNÁNDEZ DE CASTRO, *La conquista de Melilla*, t. III du « Curso de conferencias sobre la política de los reyes católicos », Madrid, 1951, p. 113. Cf. R. S. LOPEZ, *Le facteur*, p. 186.

(5) MASCARENHAS, pp. 45-46. Cf. plus bas : II) note 5 de la p. 91.

(6) Sur le ralliement de Ben Abet et sur l'apostolat chrétien de son fils : *Llibre dels feytes*, chap. 65 ; ZURITA, t. I, f° 130 ; DAMETO, pp. 286-287 ; COLL, t. XVII, p. 123.

Ramón Llull, Majorquin lui aussi, eut une ample vision méditerranéenne ; il ne limita pas son regard sur l'Afrique aux terres hafsides où il alla si souvent — et dès le XIII^e siècle (1) ; quand il songea à une conquête de toute la Berbérie par les Chrétiens, c'est Ceuta qu'il désigna comme premier objectif (2). Mais ses suzerains, les rois d'Aragon n'allèrent pas aussi loin dans leurs plans africains immédiats ; tout au contraire, ils en arrivèrent à se détourner du Maroc en 1291, lors de la conclusion du traité de Monteagudo qui partagea l'Afrique mineure en deux zones d'influence : les pays à l'ouest de la Moulouya pour la Castille, les pays à l'est pour la Couronne d'Aragon (3).

De fait, au XIII^e siècle, ce fut bien la Castille qui esquissa des plans impérialistes du côté du Maroc en général et de Ceuta particulièrement. Cette politique castillane à objectifs marocains prit naissance au temps de Saint-Ferdinand III (4). Dès 1228-1229, ce pieux monarque, en organisant pour le calife almohade al-Mamoun une importante milice chrétienne (5), obtint qu'il y eût au Maroc une certaine liberté religieuse et qu'y fût admise la possibilité de conversion des Musulmans au Christianisme (6). Après la *reconquista* de Séville (1248), le saint roi de Castille songea à substituer à la politique de pénétration indirecte et d'influence, une action directe : il fit alors construire des galères et d'autres bateaux en vue d'expéditions d'outre-mer (7), engagea des combats sur l'Océan contre des

(1) BRUNSCHVIG, pp. 462-463 ; DUFOURCQ, *La Couronne*, p. 67.

(2) GOLUBOVICH, t. I, p. 431.

(3) *Memorial*, t. III, p. 456 ; DUFOURCQ, *Les Espagnols*, p. 5 ; etc.

(4) Avant Saint-Ferdinand, les royaumes chrétiens d'Espagne avaient déjà été, à diverses reprises en relations amicales avec le Maroc almohade. On peut signaler trois traités du XIII^e siècle :

a) En 1201, il y avait alliance entre Sanche VIII de Navarre et le « roi du Maroc » (RYMER, t. I, ff. 126-127).

b) En 1215 ou 1216, un traité fut conclu entre Henri I^er de Castille et le calife almohade al-Mostansir (*El anónimo*, p. 125).

c) En octobre 1221, l'antérieur traité castillano-marocain fut renouvelé par la reine Bérengère et al-Mostansir (*ibid.*, p. 127).

(5) On a l'habitude d'admettre le chiffre de 12.000 hommes, indiqué par le *Raoud*, p. 256. Mais IBN-KHALDOUN, t. II, p. 235, ne donne aucun chiffre. Quant à *El anónimo*, pp. 140-141, il se borne à dire qu'al-Mamoun passa en Afrique en 1228-1229 avec une armée dans laquelle se trouvaient 500 Chrétiens, puis il répète ce chiffre de 500 en parlant des campagnes du calife contre son compétiteur Yahya dans la région de Marrakech. Le chiffre raisonnable donné par *El anónimo* n'est-il pas plus vraisemblable que celui indiqué par le *Raoud* où les érudits ont souvent noté des exagérations et des détails « fantastiques et ampouleux » (HUICI, « Anales del Instituto de Valencia », t. I, pp. 111-112) ?

(6) ZAR', p. 256 ; TERRASSE, t. I, p. 354.

(7) *Primera Crónica*, chap. 1130 et 1131 (pp. 770-771).

Marocains, sur les côtes d'Espagne et d'Afrique (1), et attira dans son alliance des chefs arabo-berbères (2), resserrant surtout ses liens avec les Almohades (3).

Son fils Alphonse X (1252-1284) poursuivit cette politique ; on en a plusieurs preuves : dès 1254 au plus tard, il créa un amiral de Castille, Ruy López de Mendoza (4) ; en juillet 1260, il éleva à cette dignité Juan García de Villamayor, en précisant que c'était dans le but d'entreprendre « la Croisade d'Afrique » (5). S'il semble que c'est en vue d'une expédition en Sicile qu'il chercha à obtenir des galères de Pise et de Marseille en 1256 (6), c'est peut-être au contraire en songeant à l'Afrique qu'il transforma, en 1264, le Génois Hugo Vento en amiral castillan et projeta alors de faire construire six galères à Gênes (7). D'autre part, très explicitement en vue de la lutte contre les Musulmans de Berbérie, il rechercha à diverses reprises, surtout vers 1254-1262, l'aide navale des Catalans (8) et même celle du roi d'Angleterre, songeant en particulier aux sujets bayonnais de celui-ci (9). Il noua aussi vers 1258-1260, des relations amicales avec l'Ifrîqiya et avec l'Égypte, comme pour compléter ainsi sa politique africaine (10).

Il est vrai que pour ce qui est des réalisations pratiques de ce grand projet marocain que l'on entrevoit, on ne peut guère citer de faits impor-

(1) En 1251, l'amiral castillan Ramón Bonifaz aurait d'une part dispersé des bateaux marocains près des bouches du Guadalquivir, dans les eaux de San-Lucar (CARRANZA, p. 18) et d'autre part attaqué les Mérinides et poussé jusqu'à *Safin* (= Safi -?-) (FERNÁNDEZ DURO, p. 33 ; GONZÁLEZ, p. 239, note 26).

(2) *Primera Crónica*, chap. 1130 et 1131 (pp. 770-771).

(3) Alliance dès 1248 ou 1249 entre Saint-Ferdinand et le « roi de Fès » (c'est-à-dire l'Almohade) contre les Mérinides (LAFUENTE, *Historia de España*, éd. de 1877, t. I, p. 401 ; éd. de 1888, t. IV, p. 62 ; SOLDEVILA, p. 290-291).

(4) PÉREZ EMBID, p. 86 ; GONZÁLEZ, p. 251 ; BALLESTEROS, *La toma*, p. 93.

(5) *Memorial*, t. I, p. 164 ; FERNÁNDEZ DURO, p. 41 ; BALLESTEROS, *La toma*, p. 104 : « *por levar adelante el fecho de la cruzada dallende el mar* » (= au delà de la mer).

(6) R. S. LOPEZ, *Alfonso*, p. 7. Ce sont les Pisans qui élirent empereur Alphonse X, en cette année 1256 (JORDAN, *L'Allemagne*, p. 305).

(7) R. S. LOPEZ, *Alfonso*, pp. 9-11.

(8) En 1260 (VALLS TABERNER, pp. 27-29).

(9) Demandes castillanes au roi d'Angleterre, en avril 1254 et avant juin 1258 (RYMER, t. I, ff. 510 et 659 ; FERNANDEZ DURO, pp. 462-463). En juin 1258 et en août 1262, réponses négatives du roi d'Angleterre avisant Alphonse X qu'il ne pouvait, pour l'heure, l'aider contre l'Afrique (RYMER, t. I, ff. 659, 749 et 750). Par contre, en janvier 1276, février 1278 et mai 1280, le roi d'Angleterre invitera ses sujets de Bayonne à aider le roi de Castille contre les Maures (FERNÁNDEZ DURO, pp. 463, 385 et 386 ; voir ci-après note 9 de la p. 79).

(10) En 1258, ambassadeurs ifriqiyens à Valladolid (BRUNSCHVIG, p. 44) ; en 1260 (semble-t-il), ambassadeurs égyptiens à Séville (*Crónica de Don Alfonso Décimo*, chap. IX, p. 8, col. b).

tants. On a supposé qu'Alphonse X établit son « protectorat » sur Tanger en 1257 (1), mais la chose est bien peu probable. Par contre, il semble certain que le monarque castillan lança une expédition contre Salé en septembre 1260 ; mais ce ne fut là qu'un raid maritime n'aboutissant à l'occupation de cette ville marocaine que pendant quelques jours : un sac sans lendemain, tout comme une autre expédition chrétienne, mal connue, qui s'abattit sur Larache en 1270 (2).

Reste Ceuta. Ce fut aussi et au même moment un objectif castillan. Plusieurs faits permettent de penser qu'Alphonse X songea à s'en emparer :

Il énonce cette volonté dans ses Cantigas : « *Conquerrá Espanna et Marrocos et Ceta et Arcilla* » (3).

A une date incertaine mais qu'on suppose des environs de 1260 ou 1262, le roi de Grenade lui-même invita le Castillan à s'emparer de Ceuta, et lui offrit son aide pour cette entreprise (4) ; il s'agissait sans doute pour lui, d'utiliser les Chrétiens contre les Mérinides qu'il désirait éloigner de cette grande base africaine.

(1) BALLESTEROS, *La toma*, p. 95. Selon TERRASSE, « Hespéris », t. XXXI, 1944, p. 89, le port d'outre-mer désigné sous le nom de *Tagun* dans le texte sur lequel Ballesteros appuie son hypothèse pourrait être non pas Tanger mais *Taount*, petit port proche de l'actuelle ville de Nemours entre Oran et la Moulouya. Dans un texte de 1296 des *Archives de la Couronne d'Aragon*, Registre de Chancellerie n° 104, f° 84, il est question de ce port de « *Taunt* » : le sultan de Tlemcen se plaint qu'un de ses sujets qui y habitait ait été victime de pirateries commises par des Catalans ; il y avait alors des relations commerciales entre Taount et les Chrétiens d'Espagne.

(2) Sur l'expédition de Salé, il faut se reporter à l'étude de BALLESTEROS, *La toma*. Antérieurement, MERCIER avait au contraire pensé que cette expédition de Salé avait été lancée par les Génois ou les Pisans, alors que LA PRIMAUDAIE l'avait supposée castillane. TERRASSE, dans « Hespéris », t. XXXI, 1944, pp. 87-92, a discuté et commenté la thèse de Ballesteros. Il faut remarquer que les Chrétiens qui attaquèrent Salé en 1260 profitèrent du fait qu'Almohades et Mérinides se disputaient en ce temps cette ville. Sur le rôle passé de Salé — comme base de départ almohade contre l'Espagne et comme port d'arrivée d'Espagnols au Maroc : TERRASSE, t. I, p. 304. Sur l'importance que Salé avait aux yeux des maîtres de l'Andalousie : ci-dessous : II) note 4 de la p. 103.

(3) BALLESTEROS, *La toma*, p. 120.

(4) *Ibid.*, p. 97 ; et *id. Itinerario*, t. CVIII, p. 18 : dans une lettre à l'évêque de Cuenca, Alphonse X conte que le roi de Grenade « *dixo nos que nos ayudarie que ouiessemos Çepta et nos ganarie muchos moros de allent mar por amigos que serien en nuestra ayuda et farien lo que nos quissiemos para conquerir la tierra* ». Ballesteros suppose que cette proposition grenadine fut faite à Alphonse X en 1260 ou 1262. Elle fut sans suite, car elle n'était qu'une manœuvre hypocrite et calculatrice ainsi que le Castillan lui-même l'écrivit à l'évêque de Cuenca en le mettant au courant de cet épisode. Un détail de cette lettre est curieux : d'après Alphonse X, le Nasride, peu après avoir voulu lancer les Castillans contre Ceuta, aurait décidé de devenir « vassal du roi de Tunis ». Or, dans BRUNSCHVIG, il n'est nullement question de suzeraineté hafside sur Grenade ni vers 1260 ni dans les années suivantes ; c'est seulement vers 1245-1249 qu'il y aurait eu une sorte de suzeraineté spirituelle de Tunis sur Grenade (p. 33). Néanmoins l'affirmation d'Alphonse X est vraisemblable : il est possible que le Nasride se soit rapproché du Hafside contre le Mérinide après 1258 (voir ci-après : IV) notes 6 et 7 de la p. 113).

Enfin et surtout, en 1260 au plus tard, fut créé un évêché de Ceuta ; cette création fut faite par l'archevêque de Tolède dans le cadre d'instructions pontificales antérieures, et à la demande du roi de Castille, en faveur d'un Franciscain : Lorenzo de Portugal (1).

La politique castillane et l'action de l'Église romaine se rejoignaient ainsi : depuis un demi-siècle environ, la Papauté s'efforçait de faire renaître une chrétienté indigène en terre marocaine (2). Dès 1225, elle avait créé un « évêché du Maroc » (3) ; et elle avait lancé plus tôt encore, des missionnaires au milieu des Musulmans en vue de les convertir (4). C'est ainsi qu'en 1227 sept Franciscains italiens avaient tenté de prêcher l'Évangile à Ceuta ; leur zèle ne les avait conduits qu'au martyre (5). Après les accords de 1228-1229 entre Saint-Ferdinand et l'Almohade al-Mamoun (6), les missionnaires furent moins exposés aux persécutions dans la zone du Maroc soumise au calife, et l'évêque du Maroc fut désormais bien vu par la cour

(1) Dès 1225-1226, le Pape avait demandé à l'archevêque de Tolède d'envoyer deux évêques au Maroc (P. A. López, pp. 5-7). C'est dans des documents de 1260 que Frère Lorenzo de Portugal apparaît pour la première fois avec le titre d'évêque de Ceuta (*ibid.*, pp. 51-53 ; Ballesteros, *La toma*, p. 101).

(2) Avant le XIII^e siècle les antiques chrétientés pré-islamiques avaient depuis longtemps disparu. Rien ne prouve que les Chrétiens mozarabes déportés au Maroc par les Almoravides et les Almohades aient longtemps subsisté. (Voir les articles de Cénival dans « Hespéris », 1927, p. 72 ; et 1932, p. 9). Par contre, le culte chrétien s'était maintenu pour les soldats de la milice chrétienne des Almoravides...

(3) Dès 1225, il y eut un évêque du Maroc ; le centre de son diocèse fut Marrakech (P. A. López, pp. 5-6 et 7-10).

(4) La première mission envoyée par Rome au Maroc avait été — en 1198 — une mission de Trinitaires simplement chargée de racheter des captifs chrétiens (Mas-Latrie, *Traités*, p. 8 ; Brunschvig, p. 455). Aussitôt après, les Franciscains voulurent conquérir à la foi catholique, les Musulmans africains : quinze d'entre eux se risquèrent peut-être au Maroc dès 1212 ; ils y furent martyrisés (Golubovich, t. I, p. 262). En janvier 1220 — et non en 1219 ni en 1221 — cinq autres Franciscains, tous Italiens, passèrent du Portugal au Maroc sous l'influence d'une fille du roi Sanche I^er ; ils furent martyrisés à Marrakech dès leur arrivée ; peu après, leurs reliques furent transportées du Maroc à Coimbre par l'infant Pierre de Portugal, chef de la milice chrétienne des Almohades (« Hespéris », t. XIII, 1931, pp. 117-119 : compte rendu de Gomes da Rocha Madahil, *Tratado da vida e martirio dos cinco martires de Marrocos*, Coimbre, 1928 ; Mascarenhas, pp. 48-49). Un siècle plus tard, Jacques II d'Aragon demanda la canonisation de ces cinq Franciscains (Finke, *Acta Aragonensia*, t. II, Berlin-Leipzig, 1908, p. 754). Peu après les Franciscains, les Dominicains arrivèrent aussi au Maroc ; le premier évêque du Maroc, celui qui fut nommé en 1225, était un Dominicain : Domingo (P. A. López, pp. 3-6). Enfin, dès mars 1226 peut-être, il y eut un couvent franciscain et une chapelle à Marrakech (Golubovich, t. II, p. 559 ; P. A. López, p. XV).

(5) En octobre 1227 — et non pas en 1222 — sept Franciscains furent martyrisés à Ceuta ; ils furent inhumés dans le « quartier des Génois, Pisans et Marseillais » (Mascarenhas, pp. 50-51 ; Bauer Landauer, pp. 181-182 ; Golubovich, t. II, pp. 281-286).

(6) Voir ci-dessus note 6 de la p. 74.

almohade, notamment l'évêque franciscain Agnelo qui portait le titre d'évêque de Fès (1).

Pour rejoindre le centre du diocèse marocain, c'est-à-dire l'Église de Marrakech — qui ne devait guère être constituée que par les soldats chrétiens du calife (2) — le prélat qui la dirigeait et les prêtres qui en dépendaient passèrent, sans aucun doute, plus d'une fois par Ceuta (3). Mais la propagande chrétienne ne portant aucun fruit, tout en restant — comme le roi de Castille (4) — fidèle à l'amitié almohade, le Saint-Siège, au moment même où Saint Ferdinand s'engageait dans une politique plus agressive (5), commença à son tour à envisager une « Croisade d'Afrique ». Le pape Innocent IV (1243-1254) songea à faire obtenir aux Chrétiens des « places de sûreté » sur les côtes marocaines (6). Puis s'affirma la volonté romaine de Croisade (7) : dès octobre 1252, donc tout au début du règne d'Alphonse X (8), Innocent IV autorisa les évêques castillans de Carthagène et de Zamora à percevoir des subsides en vue d'une expédition contre l'Afrique (9) ; en mai et en août 1254, il était encore fidèle à cette politique (10). Son successeur Alexandre IV (1254-1261) la poursuivit : par toute une série de bulles, de brefs et d'instructions de 1255 — notamment

(1) Cf. la correspondance amicale entre le pape Grégoire IX (1227-1241) et l'Almohade ar-Rachid (1232-1242, fils et successeur d'al-Mamoun) : MAS-LATRIE, *Relations*, p. 226 ; P. A. LÓPEZ, pp. 13-14 et 16.

(2) Voir ci-dessus note 3 de la p. 74, et note 2 de la p. 77.

(3) Par exemple vers 1246 l'évêque Lope (López de Ain) : P. A. LÓPEZ, pp. 21-22 et 26.

(4) Voir ci-dessus notes 2 et 3 de la p. 75.

(5) Voir ci-dessus note 7 de la p. 74, notes 1, 3, 8 et 9 de la p. 75.

(6) « *Munitiones et castra sita supra ripam maris* » : lettres d'Innocent IV à l'Almohade as-Saïd en 1246 (P. A. LOPEZ, p. 22) et à l'Almohade al-Mortada en 1251 (POTTHAST, t. II, p. 1176, n° 14.245 ; BERGER, t. II, p. 208, n° 5.172 ; P. A. LÓPEZ, p. 28). La ville de Salé était particulièrement visée par le Pape, et destinée par lui à l'Ordre castillan de Santiago (MAS-LATRIE, *Traités*, pp. 12 et 14 ; id. *Relations*, pp. 225, 231 et 232 ; BALLESTEROS, *La toma*, pp. 105-106 ; GONZÁLEZ, pp. 242-243). Cette politique pontificale avait-elle des aspects financiers ? C'est ce que se risque à supposer R. S. LOPEZ, *Le facteur*, pp. 186-187. (Activités commerciales de neveux du pape génois Innocent IV à Safi en 1253 ; voir plus haut note 3 de la p. 70). Le certain est qu'Innocent IV comprenait la portée de la politique économique : en 1254 il nomma un consul du royaume de Sicile à Tunis (BERGER, t. III, p. 539, n° 8.202 ; BRUNSCHVIG, p. 43).

(7) Selon TISSERANT et WIET, *Une lettre de l'Almohade Murtada au Pape*, t. VI de « Hespéris », 1926, pp. 52-53, Innocent IV qui espérait en 1246 en une politique d'entente avec les Almohades, était revenu de cette illusion en 1251 ; la lettre qu'il envoya en cette dernière année à al-Mortada est considérée par ces historiens comme une sorte d'*ultimatum*, très différent du message aimable de 1246.

(8) Saint-Ferdinand III de Castille mourut le 30 mai 1252.

(9) POTTHAST, t. II, p. 1214, n° 14.733 ; BERGER, t. III, p. 117, n° 6.014 ; GONZÁLEZ, p. 243.

(10) FERNÁNDEZ DURO, p. 41 ; BERGER, t. III, pp. 410 (n° 7.496) et 496 (n° 7.946).

en mars, en mai et en octobre (1) — il prit toutes mesures nécessaires pour la prédication de la Croisade africaine, en en chargeant l'évêque du Maroc Lope Fernández de Ain qui avait succédé quelques années auparavant à l'évêque Agnelo (2). Le Franciscain Lorenzo de Portugal fut, dès 1256, un des principaux prédicateurs de cette Croisade (3). Le fait qu'il ait été nommé évêque de Ceuta dans les mois suivants, ne permet-il pas de penser que cette Croisade africaine avait pour premier et principal objectif la ville de Ceuta (4) ?

On aperçoit ainsi un grand et vague projet marocain, conçu par Saint-Ferdinand et Alphonse X, par Innocent IV et Alexandre IV (5). Mais l'évêché de Ceuta resta un évêché fantôme, *in partibus* (6), de même que l'expédition de Salé et le sac de Larache ne furent pratiquement que des « expéditions de pillage » (7) sans lendemain, de même que l'évêché du Maroc — peut-être vaudrait-il mieux dire « de Marrakech » — s'étiola, et que les missionnaires ne remportèrent aucun succès véritable en terre marocaine (8). Bref, le grand dessein entrevu aux alentours de 1260 — l'année de l'expédition de Salé et de la création de l'évêché de Ceuta — ne se réalisa pas...

Néanmoins, Alphonse X semble y avoir songé encore après 1260 (9).

(1) POTTHAST, t. II pp. 1298 (n° 15.752) et 1306 (n° 15.855) ; BOUREL DE LA RONCIÈRE, LOYE, CÉNIVAL et COULON, *Les registres d'Alexandre IV*, t. I, Paris, 1902, pp. 75 (n° 274), 142 (n° 483) et 259 (n° 862) ; FERNÁNDEZ DURO, p. 41 ; BALLESTEROS, *La toma*, pp. 102-103.

(2) P. A. LÓPEZ, pp. 39-42. On appelle parfois l'évêque Lope Fernández de Ain : López de Ain. (Voir ci-dessus note 3 de la p. 78).

(3) BALLESTEROS, *La toma*, p. 103.

(4) Voir plus haut : note 1 de la p. 77. Selon SUREDA BLANES, p. 169, des lettres apostoliques d'Alexandre IV auraient envisagé spécialement la conquête de Ceuta, mais le manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Madrid que cet auteur donne comme référence sur ce point (*ibid.* et p. 305) a été publié par BAUER LANDAUER, pp. 181-212 : ce texte ne permet pas de dire qu'un document pontifical a nominativement visé Ceuta.

(5) ALBERT DUFOURCQ, *Le christianisme et l'organisation féodale* (t. VI de *L'Avenir du Christianisme*), Paris, 1932, p. 655, signale au passage la « conquête du Maghreb » comme un des buts vers lesquels tend par à-coups « l'indécise croisade espagnole ».

(6) Il n'y a aucune comparaison possible, pensons-nous, entre l'évêché du Maroc créé en 1225 et l'évêché de Ceuta. Le premier vivota dans le cadre d'une politique castillane et romaine de bons rapports avec les Almohades en décadence. Le second fut une tentative de conquête spirituelle et temporelle, conçue dans un esprit de Croisade : il restait à conquérir sur l'Islam ce diocèse, et à s'y installer par la force.

(7) C'est là l'opinion très affirmative de TERRASSE, t. II, p. 32.

(8) Le Pape crut pouvoir se féliciter parfois des succès de l'apostolat chrétien au Maroc, en particulier Grégoire IX en 1237 (P. A. LÓPEZ, p. 16) ; n'empêche qu'en 1254 il n'y avait qu'une seule église dans le diocèse marocain : celle de Marrakech (CÉNIVAL, « Hespéris », t. VII, 1927, p. 70, note 4).

(9) Cf. la correspondance d'Alphonse X avec le roi d'Angleterre (Voir ci-dessus note 9 de la p. 75). On y entrevoit que la lutte contre les Maures d'Afrique fut envisagée sous l'aspect

En ce temps où Dominicains et Franciscains des pays de la Couronne d'Aragon s'orientaient surtout vers l'Ifriqiya (1), une école dominicaine de langues orientales fut fondée dans la Murcie d'Alphonse X (2) ; il est permis de supposer qu'elle regardait, au moins en partie, vers le Maroc.

D'importants problèmes européens, le fait que la *reconquista* de la péninsule ibérique était loin d'être achevée (3), ne permirent pas à Alphonse X de s'appliquer sérieusement à la grande œuvre romaine et castillane qu'il rêva d'entreprendre en terre berbère. Les réalités l'en écartèrent. Quand le Nasride lui avait proposé de l'aider contre Ceuta, pour le détourner des ports grenadins du détroit de Gibraltar, il ne s'était pas laissé prendre au piège (4). Quelques années plus tard ce fut à sa demande que Jacques le Conquérant conclut un accord avec Ceuta — en 1269 (5) ; les projets de croisade et de conquête étaient donc abandonnés, au moins provisoirement.

On peut conclure de cet exposé général, que l'étincelant mirage catholique et impérial qui s'éleva au delà des mers, ne réussit pas à éclipser pour les Castillans les nécessités ibériques. Il n'en reste pas moins une donnée intéressante et assez importante des relations hispano-africaines au XIII^e siècle.

* * *

Tel est le cadre d'ensemble — surtout commercial, quelque peu politique et religieux — dans lequel se déroulèrent les rapports de Ceuta et de la Chrétienté à la suite de la bataille de Las Navas de Tolosa.

d'expéditions offensives castillanes surtout jusque vers 1262 ; ensuite, cette lutte fut surtout conçue comme une lutte défensive. (De la même façon, ce fut dans un esprit défensif, afin d'aider la Castille contre les Musulmans qui arrivaient d'Afrique en Espagne pour y lutter contre les Chrétiens, que le pape Clément IV concéda à Alphonse X en mars 1265 une partie des revenus ecclésiastiques : JORDAN, *Les registres*, pp. 6, 7 et 8).

(1) COLL, t. XVII, pp. 124, 132, 136-138 ; DUFOURCQ, *La Couronne*, pp. 65-67 ; etc. Néanmoins, ce n'était pas seulement vers la Tunisie que regardaient ces religieux de la Couronne d'Aragon : le 15 juillet 1260 Alexandre IV écrivait à Saint Raymond de Peñafort au sujet de l'envoi de Frères Prêcheurs à Tunis « *et ad alias barbares nationes* » (POTTHAST, t. II, p. 1457, n° 17.923).

(2) GONZÁLEZ PALENCIA, p. 118 ; COLL, t. XVII, pp. 132-135 : cette école de Murcie aurait fonctionné de 1266 à 1279 ou 1280 (?), puis au début du XIV^e siècle (*id.*, t. XVIII, p. 81).

(3) Cf. TERRASSE, t. II, p. 32.

(4) BALLESTEROS, *Itinerario*, t. CVIII, p. 18 (vers 1262, vraisemblablement) : voir ci-dessus note 4 de la p. 76, et ci-dessous : IV) note 1 de la p. 113.

(5) Voir ci-dessus note 4 de la p. 71, et ci-dessous : IV) note 4 de la p. 115.

Nous aborderons maintenant dans le détail l'histoire de ces années confuses : nous tenterons de reconstituer les diverses phases qu'on peut y discerner, en espérant que cela facilitera l'utilisation des nouveaux documents que le hasard permettra peut-être de mettre à jour, sur les activités des Chrétiens à Ceuta au XIIIe siècle.

II) *Au temps de la révolte antialmohade : le gouvernement d'Al-Gasati (1232) et celui d'Al-Hanasti (1233-1236 env.). — Ceuta aux prises avec le calife almohade, l'émir de Murcie, les chrétiens d'Espagne et les Génois. — Essai de mise au point sur les « Calcurini ».*

La défaite musulmane de Las Navas de Tolosa (1212) eut de nombreux contre-coups tant en Afrique qu'en Espagne : au Maroc, les Mérinides se dressèrent contre la vieille dynastie des Almohades, c'est-à-dire contre la dynastie mouménide ; en Espagne, des royaumes musulmans indépendants se formèrent.

La Castille, l'Aragon et Ceuta se tournèrent, chacun de son côté, avec intérêt, vers ces nouveaux venus : pour Ceuta qui désirait toujours la plus grande indépendance possible, ils pouvaient être une aide ; pour l'Aragon comme pour la Castille, ils pouvaient être des pions à manœuvrer, des alliés éventuels ou, au contraire, des proies faciles... Souvent on vit des Musulmans d'Espagne préférer l'entente avec les Chrétiens, à la soumission à des chefs africains considérés comme trop rudes et trop barbares (1). Il put arriver à la riche bourgeoisie de Ceuta de raisonner de même vis-à-vis des tribus berbères de la montagne, mais il lui advint aussi de s'appuyer sur elles contre les Chrétiens, quand elle jugea ceux-ci trop entreprenants...

Pour suivre la complexe évolution de la question de Ceuta après 1212, il faut rappeler et préciser les étapes de la décomposition du califat mouménide en Espagne et au Maroc :

1° Au temps du règne d'al-Mostansir (2) — fils d'an-Nasir, le vaincu de Las Navas — les Mérinides devinrent, dès 1216-1219, les maîtres d'une vaste portion du Nord marocain, en particulier de Taza et de Fès (3).

(1) MILLAS VALLICROSA, *España y Marruecos*, Barcelone (sans date), p. 86.

(2) Al-Mostansir régna de 1213 à 1224 (TERRASSE, t. I, p. 352 ; BRUNSCHVIG, p. 17). Son avènement n'est daté que de 1214 par LAS CAGIGAS, pp. 7 et 17.

(3) TERRASSE, t. II, pp. 6 et 7.

2° En 1224, lorsque l'Almohade al-Adil (1) monta sur le trône, il ne fut pas reconnu par un chef valencien, Abou-Zaït qui se proclama indépendant (2) ; un frère de celui-ci, nommé Abou-Mohammed agit de même à Baeza, dès 1225 ou 1226 (3).

Ces deux royaumes espagnols n'eurent que de brèves destinées : le roi de Valence fut attaqué par Jacques le Conquérant qui alla assiéger Peñiscola en septembre 1225 (4) ; le mois suivant, Abou-Zaït dut signer une trêve avec l'Aragon et en devenir tributaire (5) ; puis, peut-être parce qu'il sentait trop sur lui la pression chrétienne, il rentra dans la « légitimité » almohade dès 1227, lorsqu'al-Mamoun remplaça son frère al-Adil (6).

Quant au roi Abou-Mohammed de Baeza, il était vite entré dans l'obédience d'Alphonse IX de Léon (1188-1230) en lui cédant des forteresses et en lui demandant son alliance contre al-Adil (7) ; ce fragile royaume de Baeza s'effondra définitivement quelques années plus tard quand il fut conquis par Saint-Ferdinand, fils et successeur du roi de Léon Alphonse IX et de la reine de Castille Bérengère (8).

3° De même que l'avènement d'al-Adil en 1224 avait suscité une dislocation du califat almohade, celui de son frère al-Mamoun, en septembre 1227, en suscita une autre (9). Sur le coup, ce nouveau souverain, véritable Andalou, brillant, aimant le faste, la poésie et la philosophie, fut reconnu avec enthousiasme par toute l'Espagne musulmane ; seul le roi Abou-Mohammed de Baeza, à la différence de son frère Abou-Zaït de Valence,

(1) Al-Adil succéda en 1224, à son neveu al-Mostansir, aux dépens d'un autre prince mouménide, le vieil Abd al-Ouahid dont le règne ne fut qu'éphémère (TERRASSE, t. I, p. 353).

(2) D'après le *Raoud*, pp. 251-252, Abou-Zaït était le fils du gouverneur de Valence. Voir GAZULLA, *Jaime I*, pp. 8-9.

(3) ZAR', pp. 251-252 et 279 ; *El anónimo*, p. 132. C'est le prince que l'on nomme souvent : l'émir al-Baïazi (TERRASSE, t. I, pp. 353-354 ; IBN-KHALDOUN, t. II, p. 230).

(4) ZURITA, t. I, f° 115 b.

(5) GAZULLA, *Jaime I*, pp. 8-9 : en 1225, Abou-Zaït concéda à Jacques I^er^ le cinquième des rentes de Valence... et même de Murcie. Sauf erreur, cela prouverait qu'Abou-Zaït envisagea de s'emparer de Murcie avec l'aide des Chrétiens. Voir ci-dessous note 1 de la p. 83.

(6) GAZULLA, *Jaime I*, pp. 8-9.

(7) ZAR', pp. 251-252 et 279 ; *El anónimo*, p. 132 ; LAFUENTE ALCANTARÁ, p. 300.

(8) En 1233, d'après TERRASSE, t. I, p. 349 ; dès 1227, d'après SOLDEVILA, p. 280. A la suite de cette annexion, le prince « Abdelmon » fils du roi Abou-Mohammed lutta dans l'armée de Saint-Ferdinand — il participa à la prise de Séville —, se convertit au christianisme, et devint « Don Fernando de Baeza » (GARCÍA FIGUERAS, *Africa en la acción española*, Madrid, 2° éd., 1949, p. 103). Quant au roi Abou-Mohammed, il serait mort dès 1226 (ZAR', p. 279).

(9) Al-Mamoun fut proclamé à Séville à la mi-septembre (ZAR', pp. 255-256 ; LAS CAGIGAS, p. 18). Al-Adil fut assassiné à Marrakech le 6 octobre suivant *(ibid.)*. Cf. IBN-KHALDOUN, t. II, p. 233.

resta rebelle à l'autorité du nouveau calife. Dans le nord du Maroc, al-Mamoun fut aussi proclamé sans réticence par toute la zone que ne dominaient pas encore les Mérinides, en particulier par Ceuta et par Tanger. Mais voilà que ce règne qui semblait bien commencer, fut très vite marqué par une rébellion espagnole qui rappela — en plus grave — les révoltes contre al-Adil : un descendant des anciens rois de Saragosse, Ibn-Houd ne se rallia pas, suscita un mouvement de résistance et se transforma en émir indépendant de Murcie (1).

Le calife partit aussitôt en guerre contre ce rival ; il alla l'assiéger ; mais son effort fut bref : il dut vite signer une trêve afin de pouvoir se retourner vers l'Afrique où l'un de ses neveux, Yahya se faisait proclamer à Marrakech (2). Cette révolte almohade du Sud marocain contre le calife, déjà aux prises avec les émirs de Baezá et de Murcie d'une part, avec les Mérinides et même avec une fraction hafside (3) d'autre part, eut de grandes répercussions sur les relations du souverain mouménide avec la Chrétienté :

De même que l'émir de Baeza avait traité dès 1226 avec le Léon, et que le Valencien Abou-Zaït en avait fait autant avec l'Aragon dès 1225, le calife al-Mamoun à la suite de la révolte de Marrakech se décida à négocier avec le saint roi de Castille Ferdinand III : il avait de trop nombreux ennemis musulmans ; il lui fallait traiter avec les Chrétiens et même obtenir leur aide. C'est ainsi qu'il prit à son service en 1228-1229 une nombreuse milice castillane, tout en cédant en contre-partie à Saint Ferdinand dix places fortes andalouses (4). Ces Castillans devaient aller lutter au Maroc contre les ennemis d'al-Mamoun. La situation almohade en Espagne n'en restait pas moins critique : même si la Castille harcelait Ibn-Houd, ce ne pouvait suffire à maintenir l'autorité d'al-Mamoun sur l'Andalousie. Le pacte du calife avec les ennemis de l'Islam put même contribuer à détacher de lui certains esprits.

(1) Ibn-Houd s'appelait « Abd Allah Muhammad b. Yūsuf b. Hūd al-Yazami al-Mutawakil ». Il semble qu'il établit son pouvoir sur Murcie dès 1224, mais sans rompre avec al-Adil dont il était l'ami. Dès ce moment, il aurait été le rival et l'ennemi du Valencien Abou-Zaït (voir ci-dessus note 5 de la p. 82). Cf. Zar^{c}, pp. 255-256 et 280 ; Gaspar Remiro, *Historia*, p. 270 ; González Palencia, p. 88 ; *Encyclopédie*, t. I, p. 858 ; Sánchez Albornoz, p. 317 ; Terrasse, t. I, pp. 348 et 354 ; Las Cagigas, p. 22.

(2) Terrasse, t. I, p. 354.

(3) Brunschvig, p. 20 (révolte contre al-Mamoun du Hafside Abou-Mohammed, frère aîné du futur grand sultan hafside indépendant Abou-Zakariya).

(4) Zar^{c}, p. 256 ; Las Cagigas, p. 20. Voir plus haut : 1) notes 5 et 6 de la p. 71.

Le fait est que, dès qu'il eut quitté l'Espagne et qu'il eut débarqué à Ceuta — en septembre 1229 (1) — toute l'Espagne musulmane, sauf la zone de Niébla (2) et deux ports de la zone du détroit (Gibraltar et Algésiras), se souleva contre lui. L'émir murcien Ibn-Houd, reconnu comme souverain par la plupart des révoltés, étendit en particulier son autorité sur Alméria, Grenade, Malaga, Cordoue et Séville (3). A Valence, la question était très complexe : chassé de sa capitale et peut-être même de tout son royaume, l'émir Abou-Zaït redevenu — dès le printemps 1229 — protégé de Jacques le Conquérant, était ennemi d'Ibn-Houd (4) ; mais la couronne valencienne était passée à un nouveau souverain, Zaïan ben Mardanis, précisément avec l'accord de l'émir murcien (5).

La chronologie exacte de tous ces événements est assez difficile à établir ; néanmoins, la date de 1229 reste la plus vraisemblable pour le départ d'al-Mamoun vers le Maroc, et celle de 1230 pour la création du vaste émirat andalou dont Murcie devint la capitale sous l'autorité d'Ibn-Houd (6).

* * *

Pendant quelque temps, les Almohades réussirent à conserver les deux « têtes de pont » espagnoles — Algésiras et Gibraltar — qui leur étaient

(1) Voir plus haut : I) note 7 de la p. 68 (et BRUNSCHVIG, p. 21). D'après *El anónimo*, p. 140 — qu'il ne faut sans doute pas suivre sur ce point — il faudrait dater ce débarquement à Ceuta de septembre (?) 1228 au lieu de septembre 1229. SÁNCHEZ ALBORNOZ, p. 318 le date de septembre 1230.

(2) Ibn-Houd essaya en vain de s'emparer de Niébla, notamment au cours de l'été 1234 et en 1235 (*El anónimo*, p. 162 ; BALLESTEROS, *Historia*, pp. 7-8) ; le chef de la ville aurait alors été Ibn-Mahfouz (« Aben-Mafoth ») qui plus tard devint souverain indépendant quand l'autorité almohade eut définitivement sombré ; ce roi Ibn-Mahfouz semble avoir régné de 1253 à 1262. Alphonse X aurait attaqué, détruit et annexé ce royaume de Niébla vers 1262 pour le punir de l'attitude qu'il aurait eue lors de l'expédition castillane contre Salé en 1260 (id. *Itinerario*, t. CVII, pp. 63-64).

(3) GASPAR REMIRO, *Historia*, p. 273 ; LAS CAGIGAS, pp. 23-24.

(4) Sur Abou-Zaït, sa conversion au Christianisme et celle de sa famille, on peut consulter DIAGO, f° 299 ; ZURITA, t. I, ff. 125 et 147 ; MIRET Y SANS, p. 77 ; GAZULLA, *Jaime I*, pp. 9-11 ; HUICI, *Colección*, p. 393 ; MARTÍNEZ FERRANDO, *Catálogo de los documentos del antiguo reino de Valencia*, t. I, Madrid, 1934, pp. 113, 381 et 458 ; DUFOURCQ, *La Couronne*, p. 66. Cette conversion doit être rapprochée de celle des fils des émirs de Majorque et de Baeza (voir ci-dessus : I) note 6 de la p. 73 ; II) note 8 de la p. 82 ; et ci-dessous : III) note 2 de la p. 109).

(5) Les liens entre Zaïan et Ibn-Houd furent durables : dans les derniers temps de son règne, l'émir de Murcie aida ou songea à aider Zaïan déjà menacé en son royaume de Valence par Jacques le Conquérant (*Primera Crónica*, pp. 732-733).

(6) Voir ci-dessus : I) note 7 de la p. 68, et II) notes 1 de la p. 83, et 1 de la p. 84. D'après ZAR', p. 259, c'est en 1230-1231 qu'Ibn-Houd devint le maître de l'Andalousie. Ce vaste émirat murcien connut des reculs dans les années suivantes, mais subsista jusqu'à la mort de son fondateur (décembre 1237 ou plutôt janvier 1238) : ZAR', p. 262 ; *El anónimo*, pp. 167, 170 et 176 ; GASPAR REMIRO, *Historia*, pp. 287-290, etc. ; LAS CAGIGAS, pp. 28-29. Voir ci-

restées fidèles après le départ du calife pour le Maroc. Al-Mamoun, avant de s'embarquer, les avait placées ainsi que Ceuta sous l'autorité d'un de ses frères Abou-Imran Mousa al-Mouaïd (1) transformé ainsi en « portier du détroit ». Le calife croyait que ce frère lui serait fidèle. Mais, dès 1231, quand il se fut enfoncé dans le Sud marocain et qu'Ibn-Houd fut devenu le maître incontesté de l'Andalousie, il fut trahi par son frère. Abou-Imran Mousa, entraînant Ceuta dans sa dissidence, rejeta l'autorité d'al-Mamoun après qu'Ibn-Houd se fut emparé de Gibraltar et d'Algésiras (2).

Or, Ceuta était la clé du Maroc ; le calife ne pouvait se résoudre à la perdre ; il ne pouvait la laisser passer aux mains d'Ibn-Houd, évident instigateur de la révolte de Mousa. Aussi, à peine maître de Marrakech, remonta-t-il vers le nord sans prendre le temps d'en finir avec Yahya qui avait gagné la montagne (3).

C'est un effort désespéré qu'al-Mamoun déploya pour reprendre Ceuta : il utilisa des machines de guerre contre ses remparts (4), il jeta dans la bataille une partie au moins de sa milice chrétienne (5). Tout fut peine perdue car il ne put bloquer Ceuta par mer, ce qui prouve qu'il n'avait pas de flotte. Au contraire, les deux « complices » son frère Mousa et l'émir murcien Ibn-Houd restaient en communication facile par le détroit ; leur avantage naval fut peut-être même renforcé par quelque aide que leur fournit la ville de Gênes (6).

dessous notes 2 de la p. 85, 2 de la p. 88, 4 de la p. 103, et 1 de la p. 104 ; et III) note 1 de la p. 105.

(1) IBN-KHALDOUN, t. II, p. 237, le nomme : « Abou-Mousa al-Mouwéïed ».

(2) La prise d'Algésiras et de Gibraltar par Ibn-Houd eut lieu en mai-juin 1231 (ZAR', p. 280 ; TORRES BALBAS, *Gibraltar*, t. VII d'« Al-Andalus », Madrid-Grenade, 1942, p. 176). Peut-être fut-elle facilitée par la complicité secrète de Mousa. En tout cas ce double événement semble antérieur à la rupture déclarée entre Mousa et al-Mamoun : le *Raoud* donne comme date de la révolte de Mousa l'année 629, c'est-à-dire la période qui va d'octobre 1231 à octobre 1232 (ZAR', p. 259). La révolte de Mousa et la perte de Ceuta par al-Mamoun datent donc au plus tôt d'octobre 1231. Cf. MERCIER, pp. 151 et 154 ; GAUDEFROY-DEMOMBYNES, t. XII du « Journal Asiatique », 1898, pp. 317-318 ; GASPAR REMIRO, *Historia*, pp. 273 et 278 ; CRIADO et ORTEGA, p. 45. MAS-LATRIE, *Relations*, date à tort de 1228 la révolte de Ceuta contre al-Mamoun et appelle Ibn-Houd « le roi de Séville » — ce qui n'est pas son titre essentiel.

(3) TERRASSE, t. I, pp. 354-355.

(4) Voir plus haut : I) note 1 de la p. 69.

(5) Quand l'armée almohade leva le siège de Ceuta, un de ses chefs principaux était le « caïd » Francil, chef de la milice chrétienne ; c'était peut-être un Aragonais et non un des Castillans passés au service d'al-Mamoun en 1228-1229 (ZAR', p. 261 ; *Acción de España*, t. I, p. 269 ; DUFOURCQ, *Les Espagnols*, p. 36). Ce « Francil » est aussi appelé : Farro Cassil, Fer Casil, etc.

(6) Vers juin-juillet 1231, seize galères et cinq autres bateaux génois se rendirent à Ceuta sous les ordres de Carbone Malocello et de Nicolino Spinola (*Annali*, t. IV, pp. 95-96). C'était à la veille de la révolte de Mousa, au lendemain de l'installation d'Ibn-Houd à Algésiras et à Gibraltar. Ces bateaux génois ou, au moins, quelques-uns d'entre eux passèrent-ils au service de

Dans la coalition anti-almohade formée par Ceuta, Mousa et Ibn-Houd, celui-ci prit tout de suite la première place. A la suite du siège de Ceuta par al-Mamoun — siège qui vraisemblablement eut lieu au cours de l'été 1232 — l'émir de Murcie obtint de Mousa qu'il quittât la ville, le nomma gouverneur d'Alméria et le remplaça à la tête de Ceuta par un de ses fidèles qui était le chef de sa flotte de Séville, al-Gasati (1).

Le siège n'avait duré que trois mois : al-Mamoun avait été obligé de le lever en apprenant un retour offensif de son neveu et rival Yahya sur Marrakech (2). Tout comme en 1229, le calife mouménide dut donc vers la fin de l'été 1232 suspendre la lutte contre Ibn-Houd. Une fois encore, les événements du Sud marocain servaient l'émir de Murcie : grâce à Marrakech, Ceuta avait été débarrassée de ses assiégeants.

Le calife et son armée repartirent vers le sud ; c'est alors — quelques semaines après son départ de la zone de Ceuta — qu'al-Mamoun mourut sur l'oued Oum-er-Rbia, en plein cœur du Maroc (octobre 1232) (3).

Du fait des révoltes d'Ibn-Houd et de Yahya contre al-Mamoun, Ceuta avait échappé aux Almohades. Était-ce pour devenir une fidèle sujette de l'émir de Murcie, sous la poigne de cet amiral andalou qui la gouvernait tout en étant peut-être encore le commandant de la flotte de Séville ?

Nullement : en Espagne, l'étoile d'Ibn-Houd commençait déjà à pâlir ; un de ses « vassaux », nouveau venu parmi les princes, Mohammed al-Ahmar, « roi » d'Arjona dès 1231-1232 (4) — le futur fondateur de la

Ceuta ? Le certain est que Gênes reçut alors de Ceuta 80.000 besants *(ibid.)* qui ne peuvent représenter que le prix d'une location de navires ou celui de marchandises importées... Voir ci-dessous notes 1 de la p. 98, 1 de la p. 100, et 2 de la p. 101 : c'est dans des villes murciennes (Malaga, Séville) que se réfugièrent en 1234 et en 1235 les Génois de Ceuta.

(1) *El anónimo*, p. 150 ; GASPAR REMIRO, *Historia*, p. 278. IBN-KHALDOUN (t. II, p. 322) et MAS-LATRIE le nomment « El-Cachetini » ; les Italiens (les chroniqueurs génois et DI TUCCI, p. 278) le nomment : « Agostino el fascini ».

(2) *El anónimo*, p. 150 ; ZAR', p. 260 (où il faut corriger à la quatrième ligne « 1233 » en « 1232 »). C'est au moment où, retour de Ceuta, les Almohades entraient à Marrakech (début de 1233) qu'ils apprirent que Mousa était parti pour Alméria et avait complètement livré Ceuta à Ibn-Houd, sans doute vers octobre ou novembre 1232 (cf. ZAR', pp. 260 et 281 ; MERCIER, pp. 152-153 ; voir ci-après note 2 de la p. 87).

(3) TERRASSE, t. I, p. 355.

(4) ZAR', pp. 280-281 date de 1231-1232 l'avènement d'al-Ahmar à Arjona ; *El anónimo*, p. 151, situe cet événement aux environs de 1231 ; LAFUENTE ALCANTARA, p. 300 et LAS CAGIGAS, pp. 25-27, ont retenu la date de 1232 ; GASPAR REMIRO, *Historia*, p. 280, a indiqué « 1231 ou 1232 », tout en précisant que le nouveau roi se plaça dès lors sous la suzeraineté spirituelle des Hafsides (sur ce point, voir ci-dessous : III) note 7 de la p. 107). Al-Ahmar devint souverain avec l'aide — et comme héritier — de son oncle Nasar.

dynastie des Nasrides de Grenade — se révoltait contre l'émir de Murcie avec l'aide de la Castille et se faisait reconnaître, dès 1232, à Jaen (1). Séville en profitait pour se proclamer indépendante à la fin de cette même année 1232 (2).

On comprend que, dans ces conditions, Ceuta se soit révoltée à son tour contre Ibn-Houd, dès l'hiver 1232-1233, et qu'elle ait chassé al-Gasati (3).

Octobre 1231 ou hiver 1231-1232, rejet de l'autorité almohade avec l'aide d'Ibn-Houd et peut-être aussi avec quelque appui génois ; décembre 1232 ou janvier 1233, indépendance totale ; ces deux actes successifs de l'histoire de Ceuta s'enchaînent logiquement.

* * *

La ville de Ceuta s'organisa alors comme il lui convenait. On est tenté de penser aux grandes villes marchandes d'Italie : un des principaux et des plus riches commerçants de la ville, un Berbère, reçut le pouvoir comme « seigneur de Ceuta » ; il s'appelait Ahmed al-Hachah Abou-l-Abbas al-Hanasti et prit le nom de al-Mouafak Billah. Il administra fort sagement Ceuta, pendant quatre ans environ, jusqu'en 1236 (4).

Cette jeune indépendance était difficile à maintenir : Ceuta avait besoin d'une sécurité maritime absolue ; peut-être devait-elle plus ou moins l'« acheter » à Gênes, pour pouvoir se maintenir contre la flotte d'Ibn-Houd dont on entrevoit l'existence et l'importance. Au cours de l'été 1231, à la veille de la rupture entre al-Mamoun et Mousa, Gênes avait manifesté son amitié envers Ceuta, soit en lui vendant des marchandises, soit en lui louant des bateaux (5) ; en 1233, à la suite de la rupture entre Ceuta et

(1) *El anónimo*, p. 151 ; GASPAR REMIRO, *Historia*, p. 280 ; GONZÁLEZ PALENCIA, p. 89 ; BALLESTEROS, *Historia*, pp. 148-149.

(2) LAS CAGIGAS, pp. 24-26. Serait-ce seulement après la perte de Séville par Ibn-Houd qu'al-Gasati alla à Ceuta ? (Voir ci-dessus note 2 de la p. 86). Séville se donna à al-Ahmar dès 1233-1234 pour repasser dans le camp d'Ibn-Houd vers 1235 (LAS CAGIGAS, p. 27).

(3) Selon *El anónimo*, p. 150, al-Gasati gouverna Ceuta pendant *quelques* mois. GASPAR REMIRO, *Historia*, p. 278 croit, pourtant, que ce ne fut que pendant *un* mois (voir ci-dessus notes 2 de la p. 86 et 2 de la p. 87).

(4) Son nom a été orthographié de bien des façons : El-Manaxti, El-Yanaxti, Alyianacti, El Yanechti, Janescti, etc... (ZAR', p. 281 ; IBN-KHALDOUN, t. II, pp. 242 et 322 ; *El anónimo*, pp. 159-160 ; GASPAR REMIRO, *Historia*, p. 279 ; DI TUCCI, p. 278). Son gouvernement s'apparente à celui que connut Séville en 1233 lors de son indépendance sous le pieux al-Bayi (LAS CAGIGAS, pp. 24-26).

(5) Voir ci-dessus note 6 de la p. 85.

Ibn-Houd, ces bonnes relations subsistèrent : un ambassadeur génois, Jacopo di Marino arriva à Ceuta et un traité fut peut-être conclu alors entre le « seigneur de Ceuta » et la commune de Gênes (1).

Il était normal que Ceuta cherchât des appuis extérieurs : si Ibn-Houd était trop occupé par al-Ahmar et par la Castille pour se retourner vers le Maroc (2), les Castillans au contraire fonçaient de plus en plus en Andalousie, les Aragonais en faisaient autant sur la Méditerranée et dans le royaume de Valence (3), et enfin les Almohades remontaient vers le Nord marocain : les fidèles du calife ar-Rachid (1232-1242) fils et successeur d'al-Mamoun, devenus solidement les maîtres du Sud du Maroc, faisaient à nouveau sentir leur force dans le centre du pays d'où ils pourraient entreprendre la reconquête de la zone méditerranéenne (4).

Ni ces offensives des Castillans et des Aragonais vers le Sud, ni celles des Almohades vers le Nord ne pouvaient laisser Ceuta indifférente. De fait, une crise assez grave ne tarda pas à se produire : en 1234, des Chrétiens de la péninsule ibérique menacèrent l'indépendance de Ceuta. L'épisode est curieux, complexe et obscur ; il faut longuement s'y arrêter.

Ces Chrétiens sont nommés par les chroniqueurs et les textes génois : les *Calcurini* (5). C'étaient — toujours d'après les mêmes sources — des Croisés, rivaux des Génois. De qui s'agit-il ?

(1) *Annali*, t. IV, p. 114. Voir ci-dessous note 1 de la p. 99.

(2) Vers 1234, la lutte fut très violente entre Ibn-Houd et les Castillans (*Primera Crónica*, pp. 725-726). Ce fut alors aussi qu'Ibn-Houd assiégea Niébla (Voir ci-dessus, note 2 de la p. 84). D'après un passage confus et partiellement erroné d'*El anónimo*, p. 162, au moment de ces deux guerres simultanées soutenues par Ibn-Houd en cette année 1234 contre la Castille et contre Niébla, le roi Alphonse *(sic)* de Castille aurait obligé l'émir de Murcie à s'engager, par traité, à lui verser un tribut pendant quatre ans ; et Ibn-Houd aurait effectivement versé 50.000 dinars à la Castille en cette année 1234 ; mais dès l'année suivante, la guerre recommença entre Castillans et Murciens. Selon le *Raoud*, p. 282, ce n'est qu'en 1236 que la Castille imposa à Ibn-Houd un tribut annuel dont le montant fut fixé à 400.000 dinars (voir plus bas, note 3 de la p. 104). Enfin, d'après Gaspar Remiro, *Historia*, pp. 281-282, c'est dès 1232-1233 qu'Ibn-Houd aurait effectué des versements à Saint-Ferdinand...

(3) Après avoir conquis Majorque et établi son « protectorat » sur Minorque (campagnes baléares de 1229-1232), Jacques le Conquérant fit proclamer dès décembre 1232 la Croisade contre le royaume de Valence où régnait Zaïan b. Mardanis, l'ami et protégé d'Ibn-Houd (Zurita; t. I, f° 139 b) ; et dès 1233, il prit Peñiscola (*id.*, f° 143 ; et Gazulla, *Jaime I*, p. 19).

(4) En 1234, l'effort almohade se portait au cœur du Maroc, dans la région de Tadla (*El anónimo*, p. 158). Plus tard il aboutit à la prise de Fès aux Mérinides (Terrasse, t. I, p. 356). La milice chrétienne jouait alors un rôle de premier plan dans l'armée almohade (Zar', pp. 260-261). Le fait que l'évêque du Maroc ait porté vers ce temps le titre d'évêque de Fès semble devoir être rapproché de cette conquête de Fès par les Almohades (voir plus haut : I) note 1 de la p. 78).

(5) *Annali*, t. IV, pp. 120 sq. *(Dunque nel medesimo anno* (1234) *nella festa di San Bartolomeo apostolo, corse voce nelle parti di Setta che i crociati Calcurini erano andati con grandisimo esercito all' asiedo di Setta a cagione di prendere esso luogo e gli unomini...)* ; Di Tucci, p. 338.

* * *

D'après certains commentateurs, ces *Calcurini* seraient les membres de la milice chrétienne des Almohades (1). Cette hypothsèe paraît erronée : les forces d'ar-Rachid n'étaient pas encore revenues dans le Nord marocain quand se produisit cette menace chrétienne contre Ceuta ; de plus, les *Calcurini* avaient des bateaux (2), et c'est pour cela qu'ils inquiétèrent Ceuta ; or la force navale almohade inexistante ou presque en 1232 (3), n'aurait pu devenir deux ans après, un grand danger pour Ceuta.

Une autre hypothèse a été plus souvent émise et généralement retenue : les *Calcurini* seraient les membres d'un ou de plusieurs Ordres Militaires d'Espagne qui auraient armé une flotte et dont l'expédition aurait joui des privilèges d'une Croisade (4).

De quels Ordres Militaires pourrait-il s'agir ? Les principaux ordres castillans étaient alors ceux de Calatrava, d'Alcantara et de Santiago ; on suit assez bien leurs activités militaires aux alentours de 1234 : or, il n'est nulle part question d'une entreprise maritime que l'un d'eux aurait alors menée (5). De plus, si l'on excepte la marine cantabre — qui ne se hasardait guère hors des eaux atlantiques — il n'y eut pour ainsi dire aucune flotte castillane (6) avant celles que Saint Ferdinand confia à Ruy García

(1) *Annali*, t. IV, p. 120, note des éditeurs : *Calcurini, mercenari cristiani al soldo del sultano del Marocco.* Même interprétation chez Di Tucci, p. 279.

(2) *Annali*, t. IV, pp. 121-122 : les navires génois furent attaqués par les *Calcurini* : on entrevoit un combat naval. *Ibid.*, p. 121 : avant d'arriver à Ceuta, les *Calcurini* avaient capturé sur mer des bateaux génois. Puis, ils en brûlèrent dans le port de Ceuta (Di Tucci, p. 338).

(3) Voir ci-dessus, p. 85.

(4) Mas-Latrie, *Relations*, p. 150 dit de la flotte des *Calcurini* que c'était une « flotte armée, à ce qu'il paraît, par les Ordres Militaires d'Espagne et jouissant du privilège des Croisés ». Mercier, p. 154, parle de son côté des « attaques imminentes des Croisés d'Espagne » (en 1234, contre Ceuta). De même, La Primaudaie, p. 205.

(5) Vers 1233-1234, l'Ordre de Santiago sortit d'une longue crise intérieure qui l'avait paralysé au cours des années précédentes. L'Ordre d'Alcantara était en ce temps complètement dans le sillage de l'Ordre de Calatrava. Celui-ci, le seul actif vers 1234, eut pour grand-maître de 1218 à 1238 Don Gonzalo Yañez de Novoa ; il participa sous sa direction à la conquête de Baeza (en 1233, sans doute ; voir ci-dessus note 8 de la p. 82) et à celle de plusieurs villes d'Estremadure, en particulier Medellin (en 1234, à quelque 100 kilomètres à l'E. N. E. de Badajoz) ; il lutta aussi à cette époque contre Ibn-Houd (*Primera Crónica*, pp. 725-726 ; Ballesteros, *Historia*, pp. 6-7). A vrai dire, toutes ces dates sont assez difficiles à établir. (D'après Soldevila, p. 280, ce fut dès 1223-1227 que les Castillans reconquirent Andujar, Baeza, Cacérès, Mérida, Badajoz et Elva).

(6) C'est avec des bateaux génois (et non pas des bateaux catalans) que les Castillans prirent Alméria en 1147 ; et c'est avec des bateaux « francs » qu'ils tentèrent de prendre Séville en 1151 (Gonzalez, p. 230 ; R. S. Lopez, *Alfonso*, p. 7).

— en 1243, lorsqu'il annexa le royaume de Murcie — et à Ramón Bonifaz à la veille de la prise de Séville, c'est-à-dire au plus tôt vers 1246-1247 (1). On croit pouvoir affirmer que des marins castillans ne se risquèrent à menacer les côtes africaines que vers 1251 (2). D'ailleurs, de quel port aurait pu partir une expédition castillane en 1234 (3) ?

Faudrait-il songer aux Portugais ? Leur roi était alors Sanche II (1223-1245) (4) ; leurs principaux Ordres Militaires étaient ceux d'Aviz et de Saint-Jacques (5). Bien que la reconquête de leur pays ne fût pas terminée — ils n'avaient pas encore chassé de tout l'Alemtejo ni de l'Algarve, les Musulmans — plusieurs d'entre eux — des chevaliers, des prêtres — s'étaient déjà risqués au Maroc, en particulier l'infant Pierre (1187-1258), fils du roi Sanche Ier et frère d'Alphonse II, prince entreprenant qui, avant d'être à Majorque le principal collaborateur de Jacques le Conquérant, commanda la milice chrétienne du calife almohade al-Mostancir vers 1220 (6). De même, quelques années après 1234, un autre infant portugais, neveu du précédent et frère de Sanche II, l'infant Ferdinand, seigneur de Serpa, né vers 1218, se révéla enthousiaste de la guerre contre les Maures, se mit effectivement à la disposition de Saint Ferdinand puis

(1) En 1243, l'annexion du royaume de Murcie par les Castillans fut le résultat de tractations amiables : ce fut l'établissement d'un protectorat et non pas une conquête. Pourtant l'infant Alphonse — le futur Alphonse X — dut s'emparer par la force de quelques villes qui ne voulaient pas se soumettre ; ce fut le cas en particulier de Carthagène (CASCALES, pp. 260 et 386 ; GONZÁLEZ, p. 232). Sur les destinées de ce protectorat, voir plus bas : IV) note 2 de la p. 111. Ruy Garcia était originaire de Santander (GONZÁLEZ, p. 232).

Quant à Ramón Bonifaz et à l'histoire de sa flotte, ils sont bien connus ; on le considère généralement comme le premier amiral qu'ait eu la Castille, mais il ne porta sans doute jamais le titre d'« Amiral de Castille », car cette charge n'apparut que plus tard (GONZÁLEZ, p. 236 ; PÉREZ EMBID, p. 86 ; voir plus haut : I) note 4 de la p. 75).

(2) GONZÁLEZ, p. 239, note 26. Voir plus haut : I) note 1 de la p. 75.

(3) Seulement des ports asturiens ou basques. Or, c'est peu vraisemblable. Les vraies bases possibles, Séville, Cadix, Carthagène n'étaient pas encore castillanes. Remarquons simplement qu'il y eut vers 1233 un raid sans lendemain sur Jérèz ; l'Ordre de Calatrava y participa (*Primera Crónica*, pp. 725-726 ; SALAS, t. I, p. 104 ; BALLESTEROS, *La toma*, p. 91).

(4) CAETANO DE SOUSA, *Historia genealogica da casa real portuguesa*, t. I, Coimbre, 1946, pp. 99-100.

(5) En 1226 ou en 1230, Sanche II conquit Elvas ; en 1230 ou 1232, Juromenha et Serpa ; en 1236, Arronches. L'Ordre de Saint-Jacques conquit Aljustrel en 1235. (BRANDÃO, pp. LXVII, 25, 40, 56-57 et 352). Voir GANSHOF, p. 183 ; BARROS, t. II, pp. 291-340 ; et plus bas : III) note 6 de la p. 109).

(6) Il avait comme aumônier un chanoine de Coimbre (BRANDÃO, p. 139 ; *Acción de España*, t. I, p. 204 ; « Hespéris », t. XIII, 1931, pp. 117-119 ; voir plus haut : I) notes 2 de la p. 71, 1 de la p. 73 et 4 de la p. 77). Un document des *Archives de la Cathédrale de Barcelone* nous apprend qu'en 1241, l'infant Pierre de Portugal, Lieutenant-Général du royaume de Majorque négocia une paix avec Tunis. (Un résumé de ce document dont je prépare la publication, se trouve dans OLIVERAS, *Cartas reales*, Barcelona, 1946, p. 30).

d'Alphonse X de Castille et, ne se contentant pas de guerroyer dans la péninsule ibérique, songea dès 1239 à passer en Terre Sainte (1). Mais, pour ce qui est de 1234 et de l'Afrique, on ne discerne aucune activité portugaise. Certes, en cette année 1234, les désordres intérieurs qui aboutirent en 1245 à l'abdication de Sanche II, n'étaient pas suffisants pour empêcher le Portugal de fournir un effort contre l'Islam (2) : par deux fois, en octobre 1232 et en octobre 1234, le Saint-Siège félicita Sanche de son ardeur combattive anti-musulmane et encouragea les expéditions qu'il préparait (3) ; mais rien ne laisse entendre que ces expéditions étaient maritimes : il s'agissait toujours de la conquête de l'Algarve.

Un seul point est indiscutable : bien avant 1234, il y avait déjà eu des raids maritimes portugais contre Ceuta. Dès le dernier quart du XIIe siècle, des heurts s'étaient produits entre marins de Lisbonne et corsaires de Ceuta (4) ; un amiral portugais, Fuas Roupiño, pour châtier jusque dans leur repaire ces audacieux Marocains, alla par deux fois forcer le port de Ceuta, en 1180 victorieusement, en 1182 sans succès, puisqu'il fut vaincu et trouva la mort dans ces eaux qu'il avait osé violer (5). Mais, après cet épisode, l'histoire portugaise ne laisse plus rien apparaître pendant très longtemps comme activité dans la région de Ceuta. Au milieu du XIIIe siècle, il y eut de nouveaux chocs entre Portugais et Marocains, mais sur la terre d'Europe, lorsque le roi Alphonse III s'empara du port de Faro (6). Un véritable effort portugais contre le Maroc ne reprit que sous le règne du roi Denis (1279-1325) (7).

Puisqu'il est à peu près certain que les *Calcurini* n'étaient pas des Castillans et puisque rien ne prouve qu'ils étaient des Portugais, ne peut-on pas risquer une nouvelle hypothèse ? N'étaient-ils pas des Catalans ?

(1) Sousa (cité ci-dessus note 4 de la p. 90), pp. 90-91.

(2) Voir ci-dessus note 5 de la p. 90. En 1242 seulement les Portugais s'emparèrent, dans la zone de la côte sud du Portugal, de Tavira. Voir plus bas : III) note 6 de la p. 109.

(3) Brefs de Grégoire IX du 20 octobre 1232 et du 21 octobre 1234 (Brandão, pp. 52, 54-55 et 351).

(4) Gazulla, *La redención*, p. 336 : En 1179-1180, combats entre bateaux portugais -- de Lisbonne -- et bateaux almohades, parmi lesquels ceux du gouverneur de Ceuta jouèrent un rôle particulièrement important.

(5) Mascarenhas, pp. 45-46.

(6) Brandão, p. 147. Voir plus bas : III) note 6 de la p. 109.

(7) En 1341, le pape Benoît XIII loua vivement le roi Alphonse IV de Portgal, de ses entreprises contre les Musulmans, en lui donnant comme exemple le roi Denis qui ne s'était pas contenté de lutter sur terre contre eux mais qui avait créé une « milice navale » pour les attaquer sur les côtes d'Espagne et d'Afrique (Brandão, p. 179). Sur cette politique du roi Denis, cf. Barros, t. X, p. 333, note 1.

Les sujets de Jacques le Conquérant connaissaient au moins aussi bien que ceux de Sanche II, la route de Ceuta et l'importance de ce port (1). En outre, ils étaient, eux, les rivaux les plus en vue des Génois ; or, les *Calcurini* étaient des adversaires de Gênes. Enfin et surtout, c'était alors le moment où naissait l'impérialisme catalano-aragonais : depuis 1230, il y avait un « amiral de Catalogne et de Majorque » et des galères du *Conqueridor* couraient les côtes de la Berbérie (2). Certes, on ne connaît aucune activité maritime précise de Jacques le Conquérant pendant l'été 1234 (3), et, d'autre part, c'est seulement à une époque bien postérieure qu'un ordre militaire de la Couronne d'Aragon songea à lutter sur mer contre les infidèles d'Afrique (4). Mais un fait important est à souligner : l'année 1234 est celle où se décida une croisade maritime catalane, celle qui fut lancée contre les deux îles Baléares qui échappaient encore au roi d'Aragon : Ibiza et Formentera. Selon la chronique de Jacques le Conquérant, cette expédition se fit deux ans après le troisième voyage du roi à Majorque, c'est-à-dire deux ans après le voyage de 1232, donc en 1234. Elle eut un caractère de Croisade dans la mesure où elle fut le résultat des initiatives d'un prélat très pieux, Guillém de Mongriu qui venait d'être désigné pour le siège archiépiscopal de Tarragone et qui supplia le monarque catalan de l'autoriser à conquérir Ibiza pour en faire un fief de son diocèse. On n'a aucun détail sur cette entreprise ni sur les forces qui y participèrent, si ce n'est que Guillém de Mongriu eut deux collaborateurs, l'infant Pierre de Portugal qui gouvernait le royaume de Majorque — l'ancien chef de la milice chrétienne du Maroc — et le prince catalan Nuño — l'amiral qui en 1230 avait commandé la première expédition catalane connue sur les côtes d'Afrique (5).

(1) Voir plus haut : I) note 5 de la p. 70.

(2) *Llibre dels feytes*, p. 141 ; DUFOURCQ, *La Couronne*, p. 52.

(3) MIRET Y SANS, p. 112 : « Nous perdons la trace du roi pendant quatre mois » (entre le 11 juin 1234 — date où il était à Buriana — et le 13 octobre 1234 — date où il était à Burgo de Arago ou à Borja).

(4) Sauf erreur, on ne peut rien citer avant une entreprise conçue en 1386 par l'Ordre de Montesa dont le grand-maître Berenguer March fut alors autorisé par Pierre IV d'Aragon à armer un bateau pour lutter contre les Musulmans, sauf contre ceux de Grenade et d'Égypte (DUFOURCQ, *Documents inédits*, t. XV de « Analecta Sacra Tarraconensia », Barcelone, 1952, p. 287). D'ailleurs, rien ne prouve que les *Calcurini* appartenaient à un Ordre militaire.

(5) Sur l'expédition d'Ibiza : ZURITA, t. I, f° 245 ; DAMETO, t. I, pp. 426-427 ; MORERA, *Tarragona cristiana*, t. II, Tarragone, 1899, pp. 35 et 274. Guillém de Mongriu (Guillaume de Montgri) « sacristain » de Gérone, était un prêtre humble et saint qui se jugeait indigne de devenir archevêque de Tarragone ; en fait, il se refusa toujours à être intrônisé et consacré comme tel et

N'y a-t-il pas un rapport possible entre l'expédition navale catalane contre Ibiza et Formentera, et la Croisade espagnole qui menaça Ceuta en 1234 ? Un passage du *Raoud el-Qirtas* rapproche la conquête d'Ibiza par le roi d'Aragon et les événements qui se déroulèrent au même moment à Ceuta (1) ; ce n'est peut-être qu'une coïncidence chronologique ; cela confirme du moins que les deux faits sont bien contemporains. On peut même serrer le problème de plus près : bien que la chronique de Jacques le Conquérant donne — indirectement — la date de 1234 pour l'expédition d'Ibiza, ce fut seulement en décembre de cette année 1234 que Guillém de Mongriu fut chargé de conquérir l'île avec sa propre flotte (2) ; d'après une chronique arabe (3), cette campagne dura cinq mois et était terminée avant octobre 1235 ; les textes chrétiens qui sont muets sur les péripéties que put présenter cette guerre, nous apprennent qu'Ibiza et Formentera se soumirent le 6 août 1235 (4). Or, c'est en août 1234 que les *Calcurini* attaquèrent Ceuta (5), en 1234, c'est-à-dire au cours de l'année dont la chronique de Jacques Ier date inexactement la campagne d'Ibiza dont on peut affirmer qu'elle ne commença que vers mars 1235. Cette confusion chronologique ne permet-elle pas de penser que dès 1234 on songeait à Ibiza et on faisait des préparatifs maritimes ? Ne peut-on pas supposer par conséquent que l'archevêque de Tarragone — avant de lancer avec l'accord du roi une véritable « croisade » contre Ibiza et Formentera — risqua des bateaux vers Ceuta ? Ses deux collaborateurs, l'infant portugais Pierre et le prince catalan Nuño ne pouvaient que bien l'orienter à ce sujet...

En outre, il y eut toujours un lien entre les campagnes catalanes aux

il abandonna définitivement ce siège après avoir conquis Ibiza. Sur l'infant Pierre de Portugal, ami des Almohades qui avaient perdu Ceuta depuis 1231, et « spécialiste », pourrait-on dire, de la question marocaine, voir plus haut : I) note 2 de la p. 71 et 4 de la p. 77 ; II) note 6 de la p. 90. Sur le prince Nuño chargé de faire la guerre de course en 1230 au long des côtes berbères, par une décision liée à la conquête des Baléares, voir DUFOURCQ, *La Couronne*, p. 52.

(1) ZAR', p. 281, conte à la suite et sans transition, la conquête d'Ibiza par les « ennemis de la foi » et l'attaque de Ceuta par les Génois (attaque qui fut un contre-coup de l'aide apportée par Gênes à Ceuta contre les *Calcurini*).

(2) Le 7 décembre 1234, diplôme de Jacques Ier autorisant l'archevêque de Tarragone à conquérir l'île d'« Eivissa » avant la Saint-Michel de septembre suivant (MIRET Y SANS, p. 113).

(3) ZAR', p. 281 : l'ennemi attaqua Ibiza pendant 5 mois, puis la conquit ; cette conquête eut lieu en 632, c'est-à-dire entre septembre 1234 et septembre 1235.

(4) Date fournie par *Cortes de los antiguos reinos de Aragón y de Valencia y principado de Cataluña*, vol. I/1, Madrid, 1896, p. 123, note 2.

(5) Voir ci-dessus note 5 de la p. 88.

Baléares et la question de Berbérie : quand Jacques Ier conquit Majorque, l'émir arabe de l'île demanda à se retirer en Afrique (1) ; alors que Majorque n'était pas encore complètement soumise, les Catalans jugèrent utile d'aller croiser au long des côtes berbères (2) ; plus tard, Alphonse III justifia son expédition contre Minorque en 1286-1287, par l'aide indirecte que les Arabes de cette île auraient apportée aux Musulmans d'Afrique lors de l'expédition de Pierre III à Collo en 1282 (3) ; à la suite de la victoire d'Alphonse III, en janvier 1287, l'émir de Minorque fut autorisé à se retirer « à Ceuta ou en tout autre lieu de Berbérie » (4). Ce que l'on suit pour la conquête de Majorque et pour celle de Minorque, peut s'être produit aussi lors de la conquête d'Ibiza. Un déploiement de quelques forces navales catalanes vers Ceuta en août 1234 put être comme la préface de cette conquête : il fallait empêcher les gens de Ceuta de secourir l'île. Il semble d'ailleurs que celle-ci reçut plus tard une aide africaine : peu après la victoire catalane, il y aurait eu une tentative musulmane pour reprendre Ibiza (5).

Quant à la politique générale de Jacques le Conquérant en 1234, elle n'était nullement en contradiction avec les initiatives navales anti-musulmanes de l'archevêque de Tarragone, de l'infant Pierre de Portugal et du prince Nuño : en 1233, le roi d'Aragon s'était emparé de Peñiscola, port septentrional du royaume de Valence (6). Plus encore dans l'intérêt de cette grande entreprise qu'était la conquête de Valence, que pour cette petite expédition que fut la conquête d'Ibiza et de Formentera, les Catalans pouvaient songer à lancer un raid contre Ceuta, afin d'empêcher cette importante base navale africaine de secourir le roi Zaïan b. Mardaniš ; on sait que celui-ci intéressait les Nord-Africaïns à sa cause : Tunis le soutint (7). D'autre part, du fait de cette guerre contre le royaume de Valence qui constituait en quelque sorte le bastion le plus avancé de l'Islam, les Catalans de 1234 étaient des Croisés : depuis 1232, le Pape avait proclamé « Croisade » la guerre menée par Jacques le Conquérant

(1) *Llibre dels feytes* pp. 124-125 (chap. 69) ; ZURITA, t. I, f° 131.
(2) DUFOURCQ, *La Couronne*, p. 52.
(3) ZURITA, t. I, f° 310.
(4) DAMETO, t. II, p. 1127 (texte de la capitulation du 21 janvier 1287).
(5) CAMPANER Y FUERTES, *Bosquejo histórico de la dominación islamita en las islas Baleares*, Palma, 1888, pp. 201-202.
(6) ZURITA, f° 143.
(7) Voir, par exemple, DUFOURCQ, *La Couronne*, pp. 54-55.

contre le royaume valencien (1). De leur côté, les marins de la flotte que commandait l'archevêque de Tarragone et qui conquirent Ibiza en 1235, du fait même qu'ils combattaient sous les ordres d'un prélat, ne pouvaient apparaître eux aussi que comme des Croisés. Tout cela concorde parfaitement avec ce que nous disent les sources génoises sur les *Calcurini*, Croisés venant de la péninsule ibérique.

Il semble impossible de négliger toutes ces coïncidences. Les Catalans n'étaient-ils pas non seulement les seuls Croisés dont on connaisse une flotte et des activités navales en 1233-1235, mais aussi les principaux concurrents commerciaux des Génois à Ceuta et les seuls marins susceptibles de les tenir en échec (2) ?

En tout état de cause une expédition catalane contre Ceuta ou dans les eaux de Ceuta, en 1234, voulue soit par Jacques I^er lui-même, soit par l'archevêque de Tarragone, soit par l'Infant Pierre de Portugal ou par le prince Nuño, reste un fait beaucoup plus compréhensible et vraisemblable qu'une expédition castillane ; et elle l'est au moins autant qu'une expédition portugaise. Le fait que l'on ne sache rien des activités et des décisions de Jacques le Conquérant au cours de l'été 1234 vient même indirectement confirmer la possibilité de l'identification des *Calcurini* et des Catalans (3).

Un point, pourtant, reste obscur et rend fragile cette hypothèse catalane : les *Annali Genovesi* précisent qu'avant de menacer Ceuta, les Croisés avaient passé par Cadix où ils avaient capturé des bateaux génois (4).

(1) ZURITA, t. I, f° 139 b.

(2) Or, les *Calcurini* avant de menacer Ceuta capturèrent divers bateaux génois puis en détruisirent à Ceuta même. Voir ci-dessus note 2 de la p. 89, et ci-dessous note 4.

(3) D'après l'*Itinerari* de MIRET Y SANS, on ignore ce que purent être dans l'été 1234, les préoccupations de Jacques le Conquérant. Quant à la chronique de Jacques I^er, elle n'est ni complète ni toujours exacte (cf. SOLDEVILA, *Recerques i comentaris*, Barcelone, 1929, pp. 184 sq.). Je n'ai pu trouver qu'un détail sur Jacques le Conquérant pendant l'été 1234 : il suivait alors de près, les affaires du Midi de la France (août-novembre 1234) ; le 30 août 1234, le pape Grégoire IX écrivit au comte de Provence Raymond-Bérenger pour le prier de travailler à la réconciliation des rois de France et d'Aragon (*Histoire générale de Languedoc*, t. III, Paris, 1737, p. 398).

(4) Avant d'arriver à Ceuta, les « Croisés » avaient capturé des bateaux génois à Cadix et dans les eaux du détroit : « *Essi Calcurini aveano catturato presso Cadeso e nelle ſtretto certe navi dei Genovesi* » (*Annali*, t. IV, p. 121). Cadix resta musulmane jusqu'en 1262 (BALLESTEROS, *Itinerario*, t. CVII, pp. 70-72 ; SOLDEVILA, p. 332) et non pas jusqu'en 1265 comme l'avait d'abord cru BALLESTEROS, *Historia*, t. III, éd. de 1922, pp. 19-21 (suivi par DUFOURCQ, *Les Espagnols*, p. 51) ni jusqu'en 1248 seulement comme il est imprimé dans GANSHOF, p. 183. Sur les rapports entre Génois et *Calcurini*, cf. MAS-LATRIE, *Relations*, p. 150 et DI TUCCI, p. 279 : les *Calcurini* avant d'arriver à Ceuta restituèrent aux Génois les bateaux et les hommes qu'ils leur avaient pris.

S'il n'y a pas d'erreur géographique sur ce point dans la chronique italienne, on voit mal comment et pourquoi des bateaux catalans dont les objectifs principaux ne pouvaient être qu'Ibiza et les ports musulmans du royaume de Valence, se seraient hasardés au delà du détroit de Gibraltar dans les eaux atlantiques qu'ils ne fréquentaient pas et jusqu'à Cadix. On ne voit pas davantage pourquoi ils n'auraient menacé Ceuta — objectif complémentaire pour eux, par rapport à Valence et à Ibiza — qu'en revenant de cette pointe inattendue poussée jusqu'à Cadix... (1).

Par contre, divers autres indices nous inciteraient à affirmer que les *Calcurini* étaient des Catalans :

D'abord tout laisse apparaître que Génois et Catalans étaient en conflit en ce temps — tandis qu'on n'entrevoit guère de rivalité entre Gênes d'une part, la Castille ou le Portugal de l'autre. Un texte de juin 1237 nous apprend qu'une galère génoise avait été saisie quelque temps auparavant par des Catalans ; des habitants de Montpellier — donc des sujets de la Couronne d'Aragon — qui avaient des marchandises sur cette galère, demandèrent à Jacques le Conquérant qu'il leur fît restituer leurs biens (2). Cet incident ne dut pas être isolé ; il permet de supposer que d'autres galères génoises pouvaient être saisies en ces mois par les Catalans : elles étaient de bonne prise aussi bien vers 1234-1235 que vers 1236-1237. Cela s'harmonise fort bien avec ce que nous savons des incidents qui survinrent entre *Calcurini* et Génois ; il se pourrait même que le bateau dont il est question dans le texte de 1237, fût précisément une galère dont on sait par un texte de septembre 1236 qu'elle participa à une au moins des deux expéditions que Gênes lança contre Ceuta (en 1234 et en 1235) (3).

(1) J'ose à peine risquer une hypothèse très hasardeuse qui arrangerait tout ; les *Annali* disent que des bateaux génois furent capturés à *Cadeso*, c'est-à-dire à « Cadice » c'est-à-dire Cadix. De son côté ZURITA, t. I, f° 145 signale qu'Ibiza était nommée autrefois *Ebuso*. Peut-on se permettre de supposer qu'il y a dans le texte génois une confusion entre *Cadeso* et *Ebuso* ? Il serait logique qu'au début de l'été 1234 avant d'aller croiser dans les eaux de Ceuta (août 1234) et d'entreprendre la conquête d'Ibiza et de Formentera (mars-août 1235), des marins catalans aient fait un raid dans les eaux d'Ibiza et y aient capturé des bateaux génois... Je dois préciser que ni dans les *Annali* ni ailleurs, je n'ai trouvé trace d'activités génoises ni à Cadix ni à Ibiza en 1234. Encore doit-on se rappeler que les Génois étaient depuis longtemps en bons termes avec les Musulmans des Baléares. (En 1188, avait été conclu pour vingt ans un traité entre Gênes et l'émir de Majorque : MAS-LATRIE, « Bibliothèque de l'École des Chartes », t. XXVII, 1866, p. 439).

(2) Texte du 12 juin 1237 : BOFARULL, *Antigua marina catalana*, Barcelone, 1898, p. 20 ; MIRET Y SANS, p. 127. Cette galère génoise était « la galère d'*Olgiro Daguavi* ».

(3) Texte du 15 septembre 1236, publié par DI TUCCI, p. 296 : la galère d'*Oglerio di Baldovino* avait fait partie de l'expédition génoise envoyée à Ceuta.

Enfin et surtout, selon le chroniqueur anglais Mathieu de Paris, il y eut à cette époque une attaque de Ceuta à laquelle participèrent des sujets du roi d'Aragon ; voici ce texte : « *Anno quoque eodem* (1236) *Genevenses auxilio freti Pisanorum et Marsilliensium nec non et regis Arragunnie, civitatem Hyspanie nobilissimam Cepte dictam subito invaserunt* » (1).

Ce texte est erroné : Ceuta y est dite ville d'Espagne ; son attaque par les Chrétiens y est datée de 1236. Mais le rôle primordial des Génois est bien mis en évidence : il s'agit de toute nécessité des expéditions lancées vers Ceuta par Gênes en 1234 et en 1235. La date inexacte de 1236 est indiquée peut-être parce qu'en cette année 1236 Gênes envoya une flotte importante dans les eaux de Salé : d'où une confusion possible dans les renseignements utilisés par le chroniqueur anglais. D'autre part, il est certain que Pisans et Marseillais purent être plus ou moins associés aux entreprises génoises de 1234 et de 1235 : en 1229, une convention avait été conclue entre Gênes et Marseille ; de 1223 à 1241, il n'y eut pas de conflit entre Génois et Pisans ; ce fut seulement en 1238 que Gênes s'allia avec Venise et le Pape contre l'Empereur et se prépara ainsi à reprendre indirectement la lutte contre Pise toujours gibeline (2). Il ne faut pas oublier non plus que le faubourg chrétien de Ceuta était par excellence *le quartier des Génois, Pisans et Marseillais.* L'inattendu est que le chroniqueur anglais dise les Aragonais associés eux aussi aux Génois, dans cette expédition contre Ceuta.

On est tenté de supposer que, confondant l'offensive des *Calcurini* en 1234 et celles des Génois en 1234 et 1235, Mathieu de Paris a retenu un fait exact : des sujets du roi d'Aragon se lancèrent aussi contre cette ville lointaine qui, aux yeux d'un Anglais, était aussi « espagnole » que les villes andalouses.

Certes, on ne peut conclure d'une manière absolue ni définitive sur les énigmatiques *Calcurini*, du moins en fonction des textes et des sources que nous avons pu étudier jusqu'à présent ; mais on est vraiment tenté d'admettre qu'ils étaient des Catalans...

(1) Cité par MIRET Y SANS, p. 127 qui se demande s'il s'agit vraiment de Ceuta et pense qu'il est assez invraisemblable que Jacques le Conquérant engagé dans la lutte contre Valence ait aidé à des entreprises dont l'initiative appartenait à d'autres...

(2) *Annali*, t. IV, p. 73 ; JORDAN, *Les origines*, p. LIV ; id. *L'Allemagne*, pp. 246-247 ; RONCIONI, p. 500. Sur l'expédition navale génoise dans les eaux de Salé en 1236, voir plus bas : II) note 5 de la p. 103.

*
* *

Quoi qu'il en soit de la véritable identité des « Croisés » de l'été 1234, ce fut un drame aux péripéties multiples que vécut alors Ceuta. Les *Calcurini* arrivèrent brusquement dans ses eaux ; ils y attaquèrent les bateaux génois qui s'y trouvaient et dont plusieurs furent incendiés (1). Les marchands génois qui échappèrent à ce désastre s'enfuirent avec ceux de leurs bateaux qui étaient encore intacts et allèrent se réfugier les uns à Gênes, les autres à Tunis, d'autres à Malaga c'est-à-dire dans l'émirat d'Ibn-Houd, ce prince qui était à la fois l'ennemi des Castillans — alliés pour l'heure à son rival al-Ahmar — et des Aragonais eux-mêmes en lutte contre son protégé Zaïan le Valencien.

L'alerte fut chaude à Ceuta. La ville resta pourtant inviolée. En cet été 1234, comme deux ans plus tôt au temps où al-Mamoun l'avait assiégée, elle était sûre de la solidité de ses murailles et ne craignait aucune attaque par terre : même si les *Calcurini* réussirent à prendre pied dans les environs, les habitants de la ville ne durent guère s'en inquiéter. Mais ils discernèrent la gravité du danger maritime : ces Croisés étaient maîtres de la mer ; ils venaient de chasser les bateaux génois qui se trouvaient dans le port ; ils risquaient donc de bloquer la ville, de l'asphyxier.

Heureusement pour Ceuta, les Génois veillaient et ne se tenaient pas pour vaincus. Ceux d'entre eux qui étaient partis pour Malaga revinrent d'Espagne avec deux galères, trompèrent la surveillance du Détroit par les *Calcurini* et débarquèrent relativement en force — 600 hommes — sur la côte marocaine, dans la région du cap Tétouan d'où ils se dirigèrent vers Ceuta (2). D'autre part, ils avaient alerté leur métropole et son podestat Rimedio Rusca (3). Gênes, au courant dès le 24 août, était saisie d'une demande officielle de secours qui lui était adressée par al-Hanasti. Dès le début de septembre 1234 (4), Gênes commença donc ses préparatifs.

Très vite, elle put diriger vers Ceuta une flotte de dix-huit galères et

(1) *Annali*, t. IV, pp. 121-122 ; Di Tucci, pp. 279 et 338 (« *navis combusta fuit apud Ceplam per Calculinos* »).

(2) *Annali*, t. IV, pp. 121-122 ; Di Tucci, pp. 281 sq.

(3) « *Messere Remedio, podesta di Genova* » (*Annali*, t. IV, p. 121) ; le podestat Rimedio Rusca, de Côme, remplit ses fonctions pendant une année : en 1234 (Stokvis, *Manuel d'Histoire et de Généalogie*, t. III/2, Leide, 1890-93, p. 754).

(4) Di Tucci, p. 282 (texte du 6 septembre 1234).

de quatre bateaux de ravitaillement, divisée en trois groupes respectivement commandés par les amiraux Lanfranco Spinola, Ottobono di Camilla et Ingone di Bonifacio della Volta (1). L'annonce de l'arrivée de cette expédition de secours rendit confiance au « seigneur de Ceuta » al-Hanasti et à ses sujets (2).

De leur côté, les *Calcurini*, sans doute en infériorité numérique, estimèrent prudent de ne pas attendre la bataille et disparurent avant l'arrivée de la flotte génoise dans les eaux du Détroit (3). Ils s'enfoncèrent ainsi dans un mystère tel qu'on n'entendit plus jamais parler d'eux.

Ceuta était sauvée, mais sauvée par les Génois. Al-Hanasti ne craignant plus les Croisés venus de la péninsule ibérique, fit grise mine aux marins de Gênes quand ils arrivèrent ; ceux-ci d'ailleurs se montrèrent, semble-t-il, trop exigeants ; al-Hanasti les soupçonna de vouloir s'emparer de la ville ; pour se soustraire à ce danger problématique, il crut bien faire en faisant appel aux tribus berbères des environs (4).

C'est dans ces conditions que des bandes de Rifains firent irruption dans Ceuta et plus particulièrement dans le faubourg des marchands chrétiens où les Génois venaient sans doute de débarquer. Des rixes se produisirent. Selon l'*Anonyme de Madrid et de Copenhague*, les Génois auraient essayé de forcer la porte de la *médina* qui donnait dans leur quartier. Le certain est que les Rifains bondirent sur eux, surgissant de tous côtés. Ce choc sanglant fut suivi du sac et de l'incendie du *fondouk* génois par les Berbères ; seuls, quelques Génois se jetant à l'eau, purent gagner leurs navires. Bref, ce fut un carnage et une catastrophe économiques... Gênes était bien mal récompensée de l'aide qu'elle avait apportée à al-Hanasti et à ses sujets contre les *Calcurini* (5).

(1) *Annali*, t. IV, p. 123. Cette aide navale fut-elle accordée dans le cadre d'un traité qui aurait été conclu l'année précédente ? (Voir ci-dessus note 1 de la p. 88).

(2) L'intervention génoise contre les *Calcurini* se produisit à la demande de Ceuta et des Génois de Ceuta. Pourtant MERCIER, p. 154 (suivi par *Acción de España*, t. I, p. 183) dit qu'il y eut alors — en 1234 — un traité entre Gênes et ar-Rachid contre les « Croisés » espagnols qui menaçaient le Maroc. Remarquons que cela est en contradiction avec tout ce que nous savons d'ar-Rachid, fils d'al-Mamoun et d'une chrétienne, ami de l'évêque Agnelo, ayant pour principal général le chrétien Francil, et en bons termes — dans l'ensemble — avec les chrétiens d'Espagne...

(3) *Annali*, t. IV, p. 123 ; MAS-LATRIE, *Relations*, p. 150.

(4) *El anónimo*, p. 173 ; *Annali*, t. IV, p. 123. Al-Hanasti aurait-il craint un accord contre lui entre Gênes et ar-Rachid ? (Voir ci-dessus note 2). C'est peu probable.

(5) *El anónimo*, pp. 173-174 ; *Annali*, t. IV, p. 123. Dans le *Raoud*, p. 281, on lit simplement qu'en 632 (c'est-à-dire entre septembre 1234 et septembre 1235) « les Génois assiégèrent Ceuta avec de nombreux bateaux et élevèrent contre elle des machines mais ne purent prendre la

Il était évident que Ceuta ne voulait ni de la domination des Chrétiens d'Espagne ni de celle des Génois, de même que dans les années précédentes, elle avait manœuvré pour échapper et à al-Mamoun et à Ibn-Houd.

Cependant, la flotte génoise se retirait des abords de cette ville farouche qui était en quelques heures devenue ennemie. Avec patience et en pensant surtout à leurs intérêts économiques, les Génois songeaient déjà à préparer sinon leur revanche, du moins le rétablissement de leur situation.

Quelques-uns d'entre eux, bons commerçants se réintroduisirent vite à Ceuta et relevèrent vraisemblablement le *fondouk* génois. On songea dès lors à un arrangement à l'amiable : au début de 1235, Gênes envoya un ambassadeur — Carbono Malocello — au « seigneur » de Ceuta qui était toujours le riche marchand al-Hanasti ; il s'agissait de régler avec lui les incidents de l'année précédente en obtenant des réparations. Ce fut peine perdue : Ceuta se refusa à indemniser les Génois qui avaient subi des pertes du fait de l'attaque des *Calcurini* puis de l'incendie de leur *fondouk* par les montagnards rifains. Les Génois s'indignèrent de ce refus. Le ton des discussions s'éleva. Des incidents graves s'ensuivirent : pendant la Semaine Sainte de l'année 1235, les négociations se rompirent dans de telles conditions que beaucoup de Génois quittèrent Ceuta à la hâte, en même temps que l'ambassadeur Carbono Malocello. Celui-ci, en partant, cria bien haut sa volonté d'obtenir tout de même satisfaction ; il était d'ailleurs lui aussi commerçant et devait avoir des intérêts personnels engagés. Substituant la menace à la diplomatie, il s'installa à Séville qui était alors ville murcienne, tandis que ceux de ses compatriotes restés à Ceuta étaient — semble-t-il — bloqués dans leur *fondouk* (1).

Les dirigeants génois estimèrent sans doute que Malocello avait manqué d'adresse ; mais ils n'avaient pas tous le même point de vue : on entrevoit que certains songeaient peut-être à vraiment s'emparer de Ceuta (2).

ville ». S'agit-il de l'attaque que les Génois lancèrent en 1235 contre Ceuta (voir ci-dessous note 2 de la p. 101) ? Ou est-ce une allusion aux combats de l'automne 1234 dans le quartier du *fondouk* chrétien ? Les Génois qui utilisèrent des machines de guerre contre Ceuta pouvaient être soit ceux du quartier des marchands européens, soit ceux qui avaient débarqué dans la région du cap Tétouan...

(1) *Annali*, t. IV, p. 124. A la suite de cette rupture, Gênes dut envoyer des navires pour secourir (*« in soccorso »*) ceux des siens restés à Ceuta. Un texte publié par Di Tucci, p. 333 prouve que Malocello faisait des affaires à Ceuta.

(2) Le chroniqueur génois Bartolomeo regrette que Gênes n'ait pas envoyé des forces terrestres dont il assure qu'elles auraient pris Ceuta (*Annali*, t. IV, p. 125). Le texte des *Annali* est confus. Di Tucci, p. 281 croit pouvoir en déduire qu'il y eut un demi-échec génois.

En tout cas, Malocello ayant pris sur lui de rompre et de déclarer en quelque sorte la guerre, Gênes ne pouvait plus avoir recours qu'à la force.

Dès la fin mars 1235, Gênes commença à équiper une flotte destinée à Ceuta ; en avril, les préparatifs s'intensifièrent ; finalement, les Génois rassemblèrent ainsi une flotte de plus de cent vingt navires. Un ambassadeur — Suizio Pevere — et un amiral — Ugone Lercario — dirigèrent, l'un politiquement, l'autre militairement, cette nouvelle et ultime phase du conflit avec Ceuta. La présence d'un ambassadeur prouve que Gênes restait fidèle à son désir premier d'arrangement à l'amiable (1).

Bien entendu, devant le déploiement des forces navales génoises, comme il arrivait toujours en pareil cas, Ceuta perdit toute volonté de résistance : aucun combat ne fut livré. Al-Hanasti se déclara prêt à s'incliner devant les volontés génoises. L'ambassadeur Pevere les dicta. Elles étaient dures mais ne furent que d'ordre financier : la ville de Ceuta — son sultan et la communauté urbaine (« universitas ») — durent payer 400.000 dinars que Gênes se chargeait elle-même de répartir entre ceux de ses citoyens qui avaient subi des pertes au cours de l'année précédente (2).

(1) *Annali*, t. IV, pp. 125-126 : la flotte génoise était formée de 70 grands navires, 30 plus petits, 20 galères et beaucoup de *legni*. *El anónimo*, p. 174 parle aussi de cette flotte génoise de « cent navires » ; sur la date qu'il donne voir note suivante.

(2) *Annali*, t. IV, pp. 125-126 ; *El anónimo*, p. 174 (qui dit que la flotte génoise exigea une « indemnité de compensation » mais qui hésite sur la date : il croit que cela se produisit en 633 — c'est-à-dire en 1235-1236 — mais ajoute que d'autres admettent la date de 636 — c'est-à-dire : 1238-1239 —). Quant au *Raoud*, p. 281, il résume tous ces événements en trois lignes sans les distinguer de ceux de 1234 (voir ci-dessus note 5 de la p. 99) et sans que l'on puisse discerner si l'échec génois dont il y est question est celui de 1234 ou celui que Di Tucci a entrevu pour 1235 dans le récit confus des *Annali* (voir ci-dessus note 2 de la p. 100) ; le *Raoud* a pourtant un mérite, celui de donner le chiffre de l'indemnité que dut payer Ceuta, sans toutefois préciser s'il s'agit de 400.000 dinars d'or ou d'argent.

Mercier, p. 154 parle de 40.000 dinars d'or. Dans ce cas, les 400.000 dinars dont parle le *Raoud* ne sauraient être que des besants d'argent. Mais remarquons que le même Mercier *(ibid.)* commet une erreur manifeste en disant que cette somme dut être acquittée par le calife almohade.

D'autre part, c'est à tort que Mas-Latrie, *Relations*, p. 50, Mercier, p. 154, et *Acción de España*, t. I, p. 183 ont cru que cette expédition génoise contre Ceuta avait été dirigée contre Ibn-Houd.

Il est également difficile de suivre l'*Encyclopédie*, t. I, p. 858 qui dit que cette attaque fut lancée contre le calife ar-Rachid. (Sur les rapports entre Gênes et les Almohades, voir ci-dessus, notes 2 et 4 de la p. 99).

Toute cette affaire a été fort bien étudiée du point de vue économique par Di Tucci, pp. 278, sq. : cette expédition de 1235 fut une intervention officielle de Gênes destinée à obliger le sultan de Ceuta à payer ses dettes à la communauté génoise et à indemniser les Génois lésés à Ceuta ; il y eut solidarité des victimes (qui se constituèrent en « *maona* ») sous la protection des autorités et on admit que les gens de Ceuta étaient solidairement responsables. De plus, Di Tucci, p. 281 croit que l'on peut discerner une politique d'accord entre Gênes, Ibn-Houd et le lieutenant de celui-ci al-Gasati, tandis qu'al-Hanasti, lui, n'était favorable ni aux visées murciennes ni à l'influence génoise. Sur le rôle éventuel de Carbono Malocello à Ceuta, en 1231, en faveur du parti pro-murcien, voir ci-dessus note 6 de la p. 85.

Dès que les comptes furent réglés, presque toute cette grande flotte génoise quitta les eaux de Ceuta. Elle rentra triomphalement à Gênes le 13 décembre 1235. Ce prompt retour démontre que l'impérialisme génois était surtout d'ordre économique et financier. Il n'y eut aucune tentative d'installation à demeure à Ceuta, ni d'asservissement de la ville. Est-ce parce que les Génois avaient compris que tout essai de conquête ou de mainmise serait très difficile (1) ? Ou n'est-ce pas plutôt parce que les tendances pacifiques commerciales prévalaient de beaucoup dans les sphères dirigeantes génoises, ce qui démontrerait que les craintes manifestées par al-Hanasti en 1234 avaient été excessives ?

Le certain, en tout cas, est que Gênes intervint à Ceuta pour la défense de ses propres intérêts, et non pas comme mercenaire en faveur des Almohades, ainsi qu'on l'a trop souvent écrit (2).

Dans les années suivantes, ambassadeurs, consuls, marins et marchands génois reprirent normalement le chemin de Ceuta, en particulier l'ambassadeur Surleone Pevere en 1236 (3). Le calme était revenu ; le commerce pacifique florissait à nouveau à Ceuta non seulement avec Gênes mais aussi avec Marseille (4) et vraisemblablement avec toutes les villes marchandes qui y étaient accoutumées. Tout au plus peut-on supposer que pour mieux protéger les commerçants génois, leur *fondouk* et leurs intérêts, quelques bateaux armés par leurs concitoyens restèrent plus ou moins à demeure dans les eaux de Ceuta : toute la grande flotte de 1235 n'était pas rentrée à Gênes à la fin de cette année...

Somme toute, l'indépendance politique de la « seigneurie de Ceuta » sortait victorieuse de cette rude et complexe épreuve de 1234-1235, de la même façon qu'elle était sortie victorieuse de la double crise — à la fois antialmohade et antimurcienne — des années 1231 et 1232.

* * *

Cette indépendance, toute jeune encore mais fruit normal de la farouche ténacité de la ville et de l'effondrement almohade, allait-elle se perpétuer ?

(1) Cf. Di Tucci, p. 281 ; et, ici, ci-dessus note 2 de la p. 100.

(2) Voir ci-dessus notes 2 et 4 de la p. 99, et 2 de la p. 101.

(3) *Annali*, t. IV, p. 129. Sur les consuls et marins génois qui allèrent à Ceuta entre 1235 et 1239, voir Mas-Latrie, *Traités*, p. 115. L'ambassadeur de 1235 avait été *Suzio* Pevere.

(4) Cf. ci-dessus : I) note 6 de la p. 72.

Al-Hanasti l'espérait... Mais voilà qu'une rupture d'équilibre entre les diverses forces musulmanes de l'Espagne et du Maroc, ne tarda pas à tout remettre en question, une fois encore !

L'émir murcien Ibn-Houd était toujours aux prises avec l'ambitieux al-Ahmar (1) que les Castillans aidaient et qui, en outre, avait le précieux appui de deux autres princes habiles et entreprenants, les frères Beni-Chequilola (2). Ibn-Houd et al-Ahmar se disputaient alors Séville (3). Affaibli mais toujours audacieux, se sentant menacé en Espagne, mais ne voulant pas renoncer à ses grands projets, l'émir de Murcie regardait à nouveau vers l'Afrique et pensait qu'il pourrait peut-être y supplanter ses vieux ennemis les Mouménides :

En 1236, l'année même où Saint Ferdinand — le 26 juin — lui arrachait Cordoue, il envoya une flotte sur la côte occidentale du Maroc et la fit mouiller à Salé où des partisans l'acclamaient (4).

Essaya-t-il au même moment de rétablir son autorité à Ceuta ? On l'entrevoit. En tout cas, ses projets n'eurent pas le temps de s'affermir : les Génois furent appelés à l'aide (5) par le calife almohade ar-Rachid (6) qui venait d'imposer son autorité dans la région de Taza et dans celle de Fès (7) et qui ne pouvait laisser les Murciens s'installer à Salé. Une flotte génoise vint ainsi battre l'escadre murcienne dans les eaux mêmes de cette ville que convoitait Ibn-Houd. Au même moment, les émissaires

(1) Cf. ci-dessus : II) note 4 de la p. 86 ; ci-dessous : III) note 2 de la p. 105.

(2) Sur le rôle qu'eurent plus tard ces princes « Escayuelas », voir, par exemple, GIMÉNEZ SOLER, « Boletín de la Real Academia de Buenas Letras », t. III, 1905, p. 111 ; DUFOURCQ, *Les Espagnols*, p. 52 ; SÁNCHEZ ALBORNOZ, pp. 353-354 ; ALLOUCHE, *La révolte des Banū Aṣkilūla*, « Hespéris », t. XIV, 1938 ; et ci-dessous : IV) note 3 et 7 de la p. 114.

(3) Voir ci-dessus : II) note 2 de la p. 87.

(4) Sur la prise de Cordoue, SOLDEVILA, p. 283. Sur la question Salé-Ibn-Houd, IBN-KHALDOUN, t. II, p. 242, *El anónimo*, p. 169, note 1 et p. 170 (la tentative murcienne étant datée de 634, c'est-à-dire de la période septembre 1236-août 1237) ; MERCIER, pp. 157-158 ; *Acción de España*, t. I, p. 184 ; TERRASSE, t. I p. 356. CARRANZA, p. 17 dit à tort que cette tentative murcienne sur Salé eut lieu au temps du calife al-Mamoun. De toute façon, cette tentative des Musulmans de l'Andalousie contre Salé en 1236 est comme une préface de la tentative d'Alphonse X en 1260.

(5) MERCIER, p. 157 affirme que la flotte chrétienne qui vint combattre les Murciens dans les eaux de Salé fut une flotte génoise. Mais les *Annali*, chose curieuse, n'en parlent pas. Peut-être conviendrait-il d'aborder dans le détail l'histoire de cette intervention chrétienne mal connue dans les eaux de Salé ?

(6) Gênes, certes, avait aidé Ceuta contre les Almohades vers 1231 et avait ensuite eu de bons rapports avec Ibn-Houd ; mais rien n'empêche d'admettre qu'elle loua son concours au calife almohade contre Ibn-Houd en 1236... Voir ci-dessus : I) notes 3 de la p. 70 et 6 de la p. 78 ; II) notes 6 de la p. 85, 5 de la p. 87, 1 de la p. 88, 1 et 2 de la p. 99, et 2 de la p. 101.

(7) TERRASSE, t. I, p. 356.

murciens qui avaient été envoyés à Ceuta furent expulsés par les partisans de l'indépendance toujours groupés autour d'al-Hanasti... (1). En vainquant Ibn-Houd devant Salé en cette année 1236, les Génois avaient contribué à sauver l'indépendance de Ceuta, tout comme ils l'avaient sauvée au temps des *Calcurini* en 1234, et tout comme ils avaient sans doute aidé cette indépendance à naître, en 1231-1233 contre les Almohades puis contre les Murciens...

Mais l'équilibre était rompu : Ibn-Houd vaincu en Espagne et en Afrique, était définitivement affaibli ; les Almohades relevaient la tête ; ils reprenaient pied dans la péninsule : dès juillet 1236, Séville révoltée contre Ibn-Houd et convoitée par al-Ahmar s'était donnée à ar-Rachid (2). L'heure du déclin de l'ambitieux émir murcien avait sonné : chassé de Cordoue et de Séville, repoussé de Salé et de Ceuta, Ibn-Houd en cette année 1236 n'était plus l'orgueilleux insurgé de 1227 ; il dut se résoudre à devenir un « vassal » de Saint Ferdinand : il s'engagea à lui payer un tribut annuel de 400.000 dinars, d'argent, suppose-t-on (3). Il cessait d'être menaçant pour l'indépendance de Ceuta... Mais il cessait du même coup de la protéger contre les ambitions d'autrui...

* * *

Tant qu'Ibn-Houd avait été un important facteur du jeu politique hispano-marocain, Ceuta qui avait peut-être été toujours considérée — tant par lui que par ses rivaux — comme plus ou moins dans sa sphère d'influence, avait pu résister et à lui-même et à ses ennemis mouménides et aux Chrétiens : elle avait échappé et à l'Espagne et au Maroc. Maintenant, l'effondrement de l'émir murcien allait inévitablement de pair avec une résurrection de la puissance almohade. Par là même, Ceuta — au moins en apparence et pendant un certain temps — n'allait plus guère oser affirmer son indépendance vis-à-vis de calife mouménide.

(1) MERCIER, pp. 157-158.

(2) LAS CAGIGAS, p. 29. Pourtant IBN-KHALDOUN, t. II, p. 242, ne date que de 635 (= 1237-1238) le ralliement de Séville à ar-Rachid.

(3) Accord datant de l'année 633 — c'est-à-dire de la période septembre 1235-septembre 1236. On peut le supposer de juillet ou août 1236 car il est postérieur à la prise de Cordoue par les Castillans (juin 1236) : ZAR', p. 282, (éd. Beaumier, p. 394) ; GASPAR REMIRO, *Historia*, pp. 280-286. Voir ci-dessus : II) note 2 de la p. 88.

III) *Les deux restaurations almohades : 1° de 1237 env. à 1243 ; 2° de 1249 à 1258 et l'intermède hafside (1247-1249) = L'époque d'Ibn-Halas (1238-1248) et les débuts d'Ibn-Azéfi (1249-1258).*

Vaincu, abandonné par beaucoup de ceux qui l'avaient adulé au cours des années précédentes, l'émir Ibn-Houd finit par être assassiné en janvier 1238 à Alméria (1). Ce fut aussitôt la curée. Son fils Abou-Bakr Mohammed b. Mohammed al-Ouathiq Billah ne réussit à maintenir l'autorité de sa dynastie que dans la seule région murcienne. Tandis que les Almohades conservaient Séville et qu'al-Ahmar maintenait son royaume de Jaen qu'il venait d'agrandir en s'emparant de Grenade (2), des émirs indépendants apparurent à Malaga, à Alméria et à Jativa (3). Quant au roi de Valence Zaïan b. Mardanis, toujours aux prises avec Jacques le Conquérant, il était sur le point de perdre sa capitale et tout son royaume en cette année 1238 (4).

Inquiète des progrès des Chrétiens — la chute de Cordoue en juin 1236 avait eu un grand retentissement —, toujours tentée d'imiter Séville redevenue almohade soit dès juillet 1236 soit en 1237-38 au plus tard (5), entraînée peut-être par l'exemple de Grenade qui se rallia aussi à ar-Rachid (6), la ville de Ceuta décida de reconnaître de son côté le calife mouménide : al-Hanasti et son fils furent arrêtés, et une ambassade fut envoyée au Mouménide à Marrakech, soit dès 1236 ou 1237 — donc avant

(1) Voir plus haut : II) notes 1 de la p. 83 et 6 de la p. 84. La *Primera Crónica*, pp. 721-722 conte l'assassinat sans le dater. GASPAR REMIRO, *Historia*, p. 289 le date de novembre-décembre 1237.

(2) *El anónimo*, pp. 167-168 indique qu'al-Ahmar s'empara de Grenade peu avant la mort d'Ibn-Houd. LAFUENTE ALCANTARA, p. 306 et BALLESTEROS, *Historia*, p. 149 datant de 1238 l'avènement d'al-Ahmar à Grenade.

(3) GASPAR REMIRO, *Historia*, pp. 282-286. Ces émirats eurent des destinées éphémères : dès 1245-46 al-Ahmar, déjà maître de Malaga, s'empara d'Alméria (BRUNSCHVIG, p. 33).

(4) La *croisade* aragonaise contre Valence avait commencé dès 1232-1233. On sait que Tunis aida Valence, qu'Ibn-Houd songea à l'aider (voir plus haut : II) note 5 de la p. 84) et que les Catalans manifestèrent peut-être leur force dans les eaux de Ceuta pour que cette ville n'aidât pas l'émir valencien Zaïan (voir plus haut : II) notes 5, 6, 7 de la p. 94, 1 et 2 de la p. 95, etc.). C'est en septembre ou octobre 1238 que Valence fut prise (SOLDEVILA, p. 283 ; DUFOURCQ, *La Couronne*, p. 55, note 13). Voir plus bas : note 2 de la p. 109.

(5) Voir plus haut : II) note 2 de la p. 104.

(6) En 1238-1239, d'après IBN-KHALDOUN, t. II, pp. 242-243.

même la mort d'Ibn-Houd — soit seulement vers le printemps 1238. Tanger imita Ceuta (1).

Ainsi, après six ou sept années d'indépendance ou de semi-indépendance, les villes marocaines du Détroit rentraient dans l'empire almohade.

Ar-Rachid ne tarda pas à nommer comme gouverneur de Ceuta, un de ses partisans dévoués, un homme « fidèle et sincère », originaire de Valence, Ibn-Halas (2). Celui-ci devait garder longtemps cette charge : jusqu'à la fin du règne d'ar-Rachid et même au début de celui de son frère et successeur as-Saïd qui régna de 1242 à 1248 (3).

Ibn-Halas s'entoura de lettrés andalous ; il accueillit en particulier plusieurs d'entre eux à la suite de l'établissement du protectorat castillan sur Murcie en 1243, notamment le philosophe Ibn-Sabin (4).

On suit assez mal l'histoire de Ceuta à l'époque de cette restauration almohade. En fait, comme à Séville (5), le pouvoir du calife resta plus théorique que réel, et on a l'impression qu'Ibn-Halas jouit vite d'une grande indépendance *de facto*.

Cette époque fut marquée vers 1239-1240 par une terrible disette (6) ; mais par delà le caractère dramatique de ce bref épisode, on entrevoit que la prospérité commerciale de Ceuta ne cessa pas : son trafic avec Gênes et

(1) *El anónimo*, p. 170, date de 634 (septembre 1236-août 1237) le ralliement de Ceuta à ar-Rachid ; IBN-KHALDOUN, t. II, p. 242, le date de 635 (= 1237-1238) ; ZAR', le date de mai-juin 1238, en précisant qu'il se produisit quatre mois après le ralliement de Séville au Mouménide (sur la date de ce ralliement, voir plus haut : II) note 2 de la p. 104). Cf. MARMOL, *Descripción de Africa*, t. I, Grenade, 1573, f° 292 ; MERCIER, p. 158 ; *Acción de España*, t. I, p. 184.

(2) Il s'appelait Abou-Ali b. Halas (*El anónimo*, p. 171 ; IBN-KHALDOUN, t. IV, p. 63 ; « Al-Andalus », t. IX, 1944, p. 375). Il fut précédé à Ceuta par deux autres envoyés d'ar-Rachid : Sidi Abou-l-Abbas b. Abou-Saïd et Ibrahim b. Masoud al-Qumi (*El-anónimo*, p. 170).

(3) Ar-Rachid mourut le 4 décembre 1242 (ZAR', p. 262). Son successeur as-Saïd (Abou-l-Hasan Ali as-Saïd al-Moutalid) était son demi-frère et non pas son neveu comme le dit à tort LAS CAGIGAS, p. 30 ; il fut tué en juin 1248 (TERRASSE, t. I, p. 356).

(4) GASPAR REMIRO, *Historia*, pp. 295-296 et 306 ; *Acción de España*, t. I, p. 93. En ce temps, aussi bien avant qu'après 1243, Murcie fut agitée par de complexes rivalités entre divers princes appartenant à la famille d'Ibn-Houd et l'ex-sultan de Valence Zaïan qui, chassé de sa ville en 1238 par les Aragonais, s'empara provisoirement, aussitôt après, du pouvoir à Murcie : *Primera Crónica*, p. 741 ; GASPAR REMIRO, *Historia*, pp. 293 sq. ; BRUNSCHVIG, pp. 32-33 ; SÁNCHEZ ALBORNOZ, pp. 350-351 ; BALLESTEROS, *La reconquista*, « Boletín de la Real Academia de la Historia », 1943, pp. 133-150 ; TERRASSE, t. I, pp. 348-350 (où il y aurait lieu de lire 1243, au lieu de 1241 et de 1248, comme date de l'établissement du protectorat castillan sur Murcie). C'est à tort sans doute que CASCALES, pp. 260, 386 et 627, a daté de 1241 l'établissement de ce protectorat et de 1244 la capitulation des villes murciennes qui avaient voulu s'y dérober : Mula, Lorca et Carthagène. Voir ci-dessus : II) note 1 de la p. 90, et ci-dessous : IV) note 2 de la p. 111.

(5) *Acción de España*, t. I, p. 186 ; LAS CAGIGAS, pp. 29-30 : Séville est alors la seule ville d'Espagne sous l'autorité théorique des Almohades, et en fait elle est indépendante.

(6) *El anónimo*, pp. 175-175.

Marseille est prouvé par des documents (1) qui nous apprennent en même temps que cette activité économique internationale était comme auparavant troublée, par à-coups, par d'âpres épisodes de rivalité économique suivis de représailles (2). Ceuta restait fidèle à son destin de grand centre commercial cosmopolite, assez riche et assez entouré de convoitises contradictoires pour se sentir indépendant.

Aussi, le joug même théorique des Almohades lui pesait-il. Peu après la mort d'ar-Rachid (décembre 1242), le « fidèle » Ibn-Halas cessa de reconnaître l'autorité du calife mouménide (1243) (3).

* * *

Cette rupture ne marqua pas le début d'une longue période d'indépendance totale : Ibn-Halas put bien apparaître pendant quelque temps comme seul maître de Ceuta (4) ; ses sujets — sans doute influencés une fois de plus par Séville qui venait de se placer sous la souveraineté des lointains Hafsides de Tunis (5) — crurent bien faire en faisant aussi reconnaître par leur « seigneur », dès 1246 ou 1247, ou même dès 1243, l'autorité de la prestigieuse dynastie ifriqiyenne (6) ; c'était le moment où le renom du Hafside Abou-Zakariya ne cessait de grandir : le roi de Grenade lui-même se plaçait dans son obédience en ce temps où les Castillans lui prenaient Jaen et lui imposaient de leur payer tribut (7). La reconnaissance du lointain souverain ifriqiyen semblait une garantie d'indépendance musulmane face aux avances chrétiennes. Comme lors du ralliement à

(1) *Annali*, t. V, p. 65 (en 1242, deux navires génois allèrent de Ceuta en Italie) ; PERNOUD, p. 171.

(2) *Ibid.* : en 1248, le « seigneur » de Ceuta « Ben-Kalas » (Ibn-Halas) retint une *commande* marseillaise, cargaison de cuirs, de basanes et de cire.

(3) *El anónimo*, pp. 189-190 ; BRUNSCHVIG, pp. 33-34 ; IBN-KHALDOUN, t. IV, p. 63.

(4) En octobre 1246, Innocent IV écrivit au « roi » de Ceuta pour lui recommander l'évêque du Maroc (MAS-LATRIE, *Traités*, p. 13).

(5) Dès 1243-1244 (BRUNSCHVIG, p. 33 ; LAS CAGIGAS, p. 30). Séville avait ainsi suivi le chemin que Valence (au printemps 1238) et Murcie (en avril 1239) avaient pris — en vain — pour essayer d'échapper aux Chrétiens (*El anónimo*, p. 174 ; BRUNSCHVIG, p. 32).

(6) La date de 1243 est donnée par IBN-KHALDOUN, t. IV, p. 36.

(7) Sur les ambitions « impériales » des Hafsides : BRUNSCHVIG, pp. 30-34 ; DUFOURCQ, *Les activités politiques et économiques des Catalans en Tunisie...*, t. XIX du « Boletín de la Real Academia de Buenas Letras », 1946, pp. 7-9. BRUNSCHVIG, p. 33, date approximativement de 1246 la reconnaissance de la souveraineté spirituelle du Hafside par al-Ahmar. Il n'y a guère lieu en effet de suivre à la lettre IBN-KHALDOUN, t. IV, p. 73 qui semble la dater de 1232. Le certain est qu'en 1238-1239, le Nasride s'était rallié à l'Almohade ar-Rachid (voir plus haut : III) note 6 de la p. 105). A la suite de la prise de Jaen par les Castillans en 1246, al-Ahmar dut s'engager à verser à Saint Ferdinand 150.000 maravédis par an (*Primera Crónica*, p. 746; GONZALES

ar-Rachid vers 1237, Tanger eut la même attitude que Séville et Ceuta (1) : l'empire tunisien atteignit ainsi les rives africaines du détroit de Gibraltar et de l'Océan.

En fait, il n'y eut pas grand changement dans la vie de Ceuta (2) ; le « fidèle et sincère » Ibn-Halas était en effet d'une souplesse étonnante ; après avoir servi ar-Rachid et quelque peu as-Saïd, après avoir été en fait le « Seigneur » de Ceuta, il s'était rallié aux Hafsides. La mort le surprit vers 1248-1249, alors qu'il allait faire une sorte de visite-hommage à son nouveau « suzerain » tunisois (3).

Le Hafside Abou-Zakariya envoya alors comme gouverneur à Ceuta un de ses propres cousins, Ibn as-Sahid. Du coup, la domination ifriqiyenne devint plus lourde : elle tendait à être plus effective qu'au temps d'Ibn-Halas. Aussi y eut-il vite une tension dangereuse entre le gouverneur et ses administrés ; la domination hafside devint fragile : les orgueilleux et turbulents marins de Ceuta conservaient l'amour de l'indépendance et de la liberté (4).

La prise de Séville par Saint Ferdinand (novembre 1248) — suivant celle de Jaen, qui avait eu lieu en 1246 — venait précisément d'être un rude coup porté au prestige hafside (5), comme dix ans auparavant la prise de Valence par Jacques le Conquérant. Ceuta vit arriver un flot de réfugiés sévillans (6) dont la seule présence démontrait que la souveraineté ifriqiyenne n'avait servi à rien contre les Chrétiens. D'ailleurs, les gens de Ceuta et de Tanger avaient eux-mêmes lutté en vain contre les Castillans pour essayer de défendre l'Islam sur le Guadalquivir (7). L'inquiétude

PALENCIA, p. 89 ; SÁNCHEZ ALBORNOZ, p. 338 ; BALLESTEROS, *Historia*, pp. 13 et 149 ; SOLDEVILA, p. 288).

(1) *El anónimo*, pp. 189-190 ; BRUNSCHVIG, pp. 33-34. D'après IBN-KHALDOUN, t. II, p. 323, Tanger se serait ralliée au Hafside avant Ceuta.

(2) Cf. par exemple le texte marseillais cité ci-dessus note 2 de la p. 107.

(3) IBN-KHALDOUN, t. II, p. 246 ; t. IV, pp. 63-64 ; BRUNSCHVIG, p. 32.

(4) *El anónimo*, pp. 189-190 (qui nomme Ibn as-Sahid « le fils du Sid el Hintati » ; c'est le « Abenchahid » dont il est question dans une traduction espagnole d'un passage d'Ibn-Khaldoun : *ibid.*, p. 195, note 1). Voir BRUNSCHVIG, p. 34.

(5) Voir ci-dessus : note 7 de la p. 107. Al-Ahmar à la fois tributaire du Castillan et « vassal » spirituel du Hafside, aida Saint-Ferdinand à prendre Séville puis Jérès qui s'étaient toutes deux placées dans l'obédience hafside après la mort du Mouménide ar-Rachid. Cf. ci-dessus note 5 de la p. 107 ; BRUNSCHVIG, p. 33 ; LAS CAGIGAS, p. 30 ; BALLESTEROS, *Historia*, pp. 149-150.

(6) MASCARENHAS, p. 58.

(7) Au cours de la guerre qui précéda la *reconquista* de Séville, l'amiral castillan Ramón Bonifaz fut attaqué par les flottes de Ceuta et de Tanger (*Primera Crónica*, pp. 749-750 ; CARRANZA, p. 18).

montait. Le rôle d'al-Ahmar devenait suspect : bien que dans l'obédience hafside, il avait aidé les Castillans en loyal « vassal » contre Séville (1). Quant au gouverneur hafside de Ceuta, il n'était pas homme à pouvoir redonner confiance aux Musulmans inquiétés par l'avance chrétienne : c'était cet Ibn as-Sahid qui commandait en 1238 l'escadre tunisienne envoyée au secours du Valencien Zaïan et qui avait été alors battu par les Catalans (2). Bref, c'est seulement le prestige personnel du grand souverain ifriqiyen Abou-Zakariya, qui maintenait encore l'autorité hafside à Ceuta. Quand il mourut en octobre 1249, la rupture se produisit : dès qu'on sut son décès, le 7 novembre 1249, le mouvement insurrectionnel éclata, dirigé par le « caïd de la mer » de Ceuta et par un « sage juriste » Abou-l-Qasim al-Azfi (Ibn-Azéfi) (3). Tanger, comme d'habitude, suivit le mouvement. Grenade aussi se détachait, au même moment, des Hafsides (4).

* * *

Ceuta allait-elle, cette fois, rester indépendante ? Le « sage juriste » Ibn-Azéfi estima préférable une indépendance *de facto* à une indépendance *de jure*. Sous son impulsion, Ceuta décida dès novembre 1249, comme elle l'avait déjà fait vers 1237, d'entrer à nouveau dans l'empire almohade (5). A vrai dire, la dynastie mouménide n'était pas plus prestigieuse que la dynastie hafside. Il était difficile de voir en elle une force qui pût enrayer l'avance chrétienne : c'est en cette année 1249 que les Almohades perdirent le port de Faro sur la côte sud de l'Algarve ; il leur fut arraché par le roi Alphonse III de Portugal (1245-1279) (6).

(1) BALLESTEROS, *Historia*, pp. 149-150.

(2) BRUNSCHVIG, pp. 32-34 ; DUFOURCQ, *La Couronne*, pp. 54-55. Cf. FEBRER IBAÑEZ, *Peñiscola*, Castellón, 1924, p. 112 : la tentative tunisienne contre Peñiscola — qui fut un épisode de l'intervention hafside de 1238 en faveur de Valence — fut rejetée par la garnison aragonaise de la ville et par ses habitants *maures* sous le commandement de Fernán Pérez de Pina ; les Tunisiens durent se retirer vers leurs galères en abandonnant les corps de dix-sept des leurs... Ces Musulmans de Peñiscola fidèles à leur nouveau roi Jacques le Conquérant, devaient appartenir au clan de l'ex-roi de Valence Abou-Zaït. (Voir plus haut : II) note 4 de la p. 84).

(3) *El anónimo*, p. 195 (et note 1 où Huici reproduit un passage d'Ibn-Khaldoun) ; BRUNSCHVIG, pp. 38 et 44-45. Au XIV^e siècle, l'Égyptien Al-Qaqasandi soulignait encore la valeur comme juriste d'Ibn-Azéfi (« Mauritania », t. XIII, 1940, pp. 392-394). IBN-KHALDOUN, t. IV, p. 64, nous dit qu'al-Azéfi était le fils d'un vertueux et savant jurisconsulte. Quant à l'autre chef de la révolte il le nomme Hadjboun er-Rendahi.

(4) BRUNSCHVIG, p. 45.

(5) MERCIER, p. 172. Tanger au contraire passa de l'appartenance hafside à l'appartenance abbasside... d'une manière bien théorique (IBN-KHALDOUN, t. II, p. 334).

(6) Faro résista aux Portugais sous les ordres d'un caïd nommé « Aben-Barran » et d'un

Le calife mouménide al-Mortada (1248-1266) avait fort à faire en ce temps dans le Sud marocain (1) ; sa dynastie agonisait. En fait, Ibn-Azéfi resta donc le seul maître de Ceuta, éliminant même la famille de l'amiral qui l'avait aidé à renverser les Hafsides (2). Aussi peut-on dire qu'Ibn-Azéfi fut le véritable successeur d'Ibn-Halas, à la tête du gouvernement de Ceuta, le court intermède constitué par le passage au pouvoir du Hafside Ibn as-Sahid n'ayant guère compté.

Quant à l'activité économique internationale du port, elle se poursuivait : la régularité du commerce avec Gênes est attestée, par exemple, par un texte de 1253 (3).

Ceuta resta ainsi indépendante, pratiquement, jusqu'au jour de 1258 où, sur les conseils de son « seigneur » Ibn-Azéfi, elle estima prudent de reconnaître les Mérinides dont l'étoile était de plus en plus éclatante. Ce ralliement eut lieu quand Abou-Yousof Yaqoub prit le titre d'émir après la mort de son frère Abou-Yahya ben Abd al-Haqq (4). Mais cette fois, ce ne fut pas un ralliement théorique : Ceuta s'engagea à payer tribut à Abou-Yousof ; elle devenait ville sujette (5).

A Ceuta, comme dans tout le reste du Maroc, après une trentaine d'années de confusion et d'instabilité, l'âge mérinide succédait à l'âge almohade.

IV) *La soumission progressive aux Mérinides (1258-1274). L'époque d'Ibn-Azéfi*

Les Mérinides éclipsaient définitivement les Almohades ; c'est avec eux que devaient compter désormais et Ceuta et Tanger, et les Chrétiens et les Musulmans d'Espagne. Par eux, avec eux, l'Islam nord-africain allait tenter de redevenir entreprenant.

Cette espérance d'essor eut des répercussions chez les Musulmans sujets de l'Aragon et de la Castille : dans la région valencienne, un indomp-

almoxarife nommé « Aloandro » qui la gouvernaient au nom du calife marocain (BRANDÃO, p. 147). Selon BALLESTEROS, *Historia*, p. 136, en 1249, Alphonse III conquit non seulement Faro mais aussi Tavira et Arronches. Sur la date de la *reconquista* de ces villes, voir plus haut : II) notes 5 de la p. 90 et 2 de la p. 91.

(1) TERRASSE, t. I, pp. 356-357.

(2) IBN-KHALDOUN, t. IV, p. 64 ; il s'agit de la famille d'Hadjboun er-Rendahi (voir ci-dessus note 3 de la p. 109), l'amiral que *El anónimo* (p. 195) nomme simplement Abou-l-Abbas...

(3) R. S. LOPEZ, *L'attività*, pp. 177 et 238.

(4) TERRASSE, t. II, pp. 9-10.

(5) ZAR', p. 304 ; TERRASSE, t. II, p. 10 : l'avènement d'Abou-Yousof est de juillet 1258.

table rebelle, le noir al-Azarach s'efforça plus que jamais d'ébranler la domination catalano-aragonaise (1) ; puis en 1264, le royaume de Murcie se révolta contre ses protecteurs castillans (2). L'ombre mérinide se profilait ainsi sur l'Espagne.

Pour frapper à la racine cette agitation musulmane qui sévissait dans plusieurs de leurs provinces, n'était-il pas normal que les Chrétiens s'orientassent vers l'Afrique en profitant des derniers soubresauts des Almohades encore utilisables contre les Mérinides ? La Papauté et la Castille semblent avoir vu cette possibilité (3) : c'est à ce moment qu'Alphonse X se tourna vers Ceuta comme vers Salé et peut-être d'autres points encore de la côte berbère (4).

Est-ce pour parer à la Croisade qu'envisageait la Castille que Ceuta se donna aux Mérinides en 1258 ? Ou est-ce au contraire à cause de l'apparition des Mérinides sur les rives africaines du Détroit qu'Alphonse X envisagea de prendre pied sur le sol marocain ? Il est difficile de le préciser.

En fait, d'ailleurs, la situation se stabilisa : les forces en présence n'étaient pas à la hauteur des ambitions ; de même qu'Alphonse X ne put qu'ébaucher une politique africaine (5), les Mérinides furent encore obligés, pendant quelques années, de concentrer leurs efforts contre les derniers Almohades dans le Sud marocain.

(1) DESCLOT, t. II, pp. 151-153 ; HUICI, *Colección*, t. II, p. 205 ; VALLS TABERNER, pp. 22 et 49 ; BALLESTEROS, *Itinerario*, p. 68 ; SOLDEVILA, *Pere el Gran*, t. I, Barcelone, 1950, pp. 118-119 : Les années les plus graves de cette révolte intermittente d'al-Azarach furent 1254, 1258 et 1275-1276.

(2) Selon BALLESTEROS, « Boletín de la Academia de la Historia », t. CVIII, 1936, p. 34, le soulèvement murcien est non pas du début de 1263 comme on l'a longtemps cru, mais du milieu de 1264. Selon SOLDEVILA, *Pere el Gran*, t. I, pp. 118-119, il commença peut-être dès 1261. Selon R. S. LOPEZ, *Alfonso*, p. 11 (voir ci-dessus : I) note 7 de la p. 75), cette révolte murcienne aurait fait renoncer Alphonse X à une expédition maritime contre l'Afrique. De même que la flotte castillane de Ruy García avait opéré contre les Murciens vers 1243 (voir ci-dessus : II) note 1 de la p. 90 et III) note 4 de la p. 106), en 1264, l'amiral de Castille Ruy López de Mendoza intervint contre Carthagène et la réduisit (CASCALES, pp. 261-262 et 387 ; FERNÁNDEZ DURO, p. 43; GONZÁLEZ, p. 251 ; voir ci-dessus : I) note 4 de la p. 75). Mais ce fut le roi d'Aragon qui pour le compte de ses alliés castillans joua le plus grand rôle dans la répression de cette révolte murcienne : d'une part, le bâtard d'Aragon Pedro Fernández (Pere Fernando) conduisit une flotte contre les Maures en 1264 (LAURENCIN, *Los almirantes de Aragón*, Madrid, 1919, p. 17), d'autre part Jacques le Conquérant lui-même attaqua Murcie et s'en empara en février 1266 (DESCLOT, t. III, p. 8 ; MUNTANER, éd. Coroleu, pp. 40-42 (chap. XII) ; SOLDEVILA, *Pere el Gran*, t. I, p. 137). Mais bien que Murcie fût prise dès 1266, ce fut peut-être seulement en 1269 que les Castillans substituèrent le régime de l'annexion pure et simple à celui du protectorat (GASPAR REMIRO, *Historia*, p. 303 ; SÁNCHEZ ALBORNOZ, p. 351 — d'après la *Crónica de D. Alfonso Décimo ;* TERRASSE, t. I, p. 350).

(3) Voir ci-dessus : I) notes 6, 9 et 10 de la p. 78, etc.

(4) Voir ci-dessus : I) notes 1, 2, 3 et 4 de la p. 76 ; et ci-après note 1 de la p. 115.

(5) Voir ci-dessus : I) notes 7 de la p. 79, et 3 de la p. 80, etc.

Les grandes visées impérialistes ne pouvant prendre corps pour l'instant, Ceuta non seulement échappa à la Castille et au christianisme, mais encore ne fut qu'assez superficiellement mérinide : elle conserva une grande indépendance *de facto;* Ibn-Azéfi continua à la gouverner avec l'aide d'un conseil de *cheikhs*, c'est-à-dire d'un conseil de notables (1). Dirigée par son aristocratie marchande, la « seigneurie de Ceuta » conservait ainsi sa physionomie à part dans le monde méditerranéen. Son ralliement théorique à Abou-Yousof ne suffisait pas à éclipser sa force et son prestige propres.

* * *

C'est alors qu'un troisième ambitieux ne tarda pas à dévoiler des projets sur l'orgueilleuse « seigneurie » du détroit : le roi de Grenade al-Ahmar constatant que le calife mérinide était freiné et que le monarque castillan n'était pas capable de passer victorieusement le détroit et de se maintenir en Afrique, pensa que c'était entre ses mains que devait tomber Ceuta (2).

Depuis l'annexion du petit royaume de Niébla par Alphonse X, le Nasride était le seul souverain musulman indépendant dans la péninsule : il avait réuni sous son autorité tout ce qui était resté terre d'Islam dans l'héritage émietté d'Ibn-Houd ; bien que payant tribut à la Castille depuis 1246 (3), bien qu'ayant reconnu la souveraineté hafside pendant quelque temps — au moins de 1246 à 1249 (4) — il entendait mener sa politique propre, une grande politique : il était devenu la seule puissance musulmane d'Espagne.

Comme le firent avant et après lui bien d'autres politiques chrétiens et musulmans de la péninsule ibérique et du Maroc, il comprit la nécessité de « têtes de pont » sur le continent d'en face. De même qu'Ibn-Houd

(1) Il en était encore ainsi en 1273 (Zar', p. 317). C'est pourquoi certains historiens ont écrit que Ceuta fut indépendante « depuis peu après la fin du règne d'as-Saïd jusqu'à sa prise en 1273 *(sic)* par Abou-Yousof » (Criado, Ortega, p. 46). Il faut entendre « indépendante ***de facto*** ». Sur la prise de Ceuta en « 1273 », voir ci-après le récit des événements de 1273-1274.

(2) « Le royaume nasride... convoita parfois Ceuta qui eût assuré les positions grenadines sur le Détroit » (Terrasse, t. II, p. 32).

(3) Sur les débuts d'al-Ahmar, voir plus haut : II) notes 4 de la p. 86, 1 de la p. 87, 1 et 3 de la p. 103 ; et III) note 2 de la p. 105 ; sur le tribut : III) p. 107, n. 7.

(4) Brunschvig, pp. 33 et 45. Voir plus haut : II) note 4 de la p. 86 ; III) notes 7 de la p. 107 et 4 de la p. 109.

avait souvent regardé vers Ceuta, surtout en 1231 et en 1236, et qu'il avait songé à Salé en 1236, de même qu'Alphonse X pensa lui aussi à Salé et à Ceuta vers 1260, al-Ahmar se montra intéressé par Ceuta dès 1262 au plus tard : c'est alors ou peu avant, qu'il incita le Castillan à attaquer cette ville (1). Sans doute pensait-il qu'une flotte chrétienne était indispensable pour la réduire ; ce fut là plus tard, à deux reprises, en 1273-74 et en 1309, le raisonnement des Mérinides (2). Il est permis de supposer que le Nasride pensait qu'il lui serait facile d'éliminer ses alliés chrétiens au lendemain de la victoire commune espérée : c'est ainsi qu'agirent les Mérinides en 1274 et en 1309 aux dépens des Catalans (3). Mais Alphonse X — meilleur politique sur ce point que ne devaient l'être plus tard Jacques le Conquérant et Jacques II d'Aragon — ne se laissa pas entraîner dans cette aventure (4).

Les arrière-pensées hypocrites du Nasride ne tardèrent pas à se trahir ; la révolte grondant dans l'Andalousie chrétienne, dans les royaumes de Murcie et de Valence (5), al-Ahmar pensa qu'il lui était inutile de feindre pluslongtemps du côté castillan. Aidant ouvertement les Murciens contre Alphonse X dès 1264, tout en cherchant peut-être à se rapprocher à nouveau de son ancien « suzerain » hafside (6), il pensa que le moment était venu pour lui de s'emparer de Ceuta : les Mérinides étaient encore absorbés dans la région de Marrakech par leurs ultimes campagnes contre les Almohades (7).

Voilà dans quelles conditions la flotte d'al-Ahmar, sous les ordres du caïd Tafer s'efforça d'imposer l'autorité grenadine à Ibn-Azéfi tenu pour « révolté » (8).

Révolté contre qui ? Contre les Mérinides ? Le Nasride feignait-il d'agir en accord avec ceux-ci ? C'était possible ; Ceuta ne devait pas payer le

(1) Voir plus haut : I) note 4 de la p. 76.

(2) Sur les événements de 1273-1274, voir ci-dessous notes 3 et 4 de la p. 118. Sur les événements de 1309, voir par exemple DUFOURCQ, *Les Espagnols*, pp. 64-66, et surtout : GASPAR REMIRO, *Una reclamación*, pp. 187 sq.

(3) Mêmes références que pour la note précédente. Al-Ahmar pouvait penser que les Chrétiens ne resteraient guère plus à Ceuta qu'ils n'étaient restés à Salé en 1260...

(4) Voir plus haut : I) note 4 de la p. 80.

(5) Voir plus haut : IV) notes 1 et 2 de la p. 111.

(6) Voir : I) note 4 de la p. 76.

(7) TERRASSE, t. II, p. 11. Nous ne sommes pas encore à l'époque où le Nasride inquiet de la Castille aura besoin de « faire appel à la force africaine » (*id.*, p. 32).

(8) *El anónimo*, p. 199 ; *Annali*, t. VI, p. 104.

tribut qu'elle avait promis à Abou-Yousof en 1258 (1). Mais en fait al-Ahmar agissait bien plus en continuateur d'Ibn-Houd — qui avait été le maître de l'Andalousie et de Ceuta — qu'en allié des Mérinides. Il proclamait indirectement que Ceuta devait appartenir au maître de l'Andalousie.

Cette tentative *espagnole* de mainmise sur Ceuta fut désastreuse : l'amiral grenadin Tafer fut tué ; Ibn-Azéfi resta le maître incontesté de Ceuta (2). Al-Ahmar fut obligé de renoncer à ses grands projets : les Beni-Chequilola se révoltaient contre lui à Malaga et à Guadix (3) ; c'était le moment où Gênes était sur le point de faire construire des galères pour la Castille (4), où Jacques le Conquérant aidait Alphonse X contre Murcie (5) et où le pape Clément IV abandonnait à la Couronne de Castille et de Léon une partie des revenus de l'Église pour que fût intensifiée la lutte contre les Musulmans (6). Bref, dès 1265, le roi de Grenade dut faire sa soumission à Alphonse X, en en redevenant *vassal* et tributaire (7).

Ainsi donc, une fois de plus, la complexité des rivalités hispano-marocaines avait servi Ceuta, tout autant que la vaillance de ses marins.

* * *

Au lendemain de cette crise de 1264-1265 qui avait été comme un rejet de l'alerte des environs de 1260, l'indépendance et la puissance d'Ibn-Azéfi furent renforcées. Le vainqueur d'al-Ahmar était respecté de tous. Castillans et Mérinides renonçaient — au moins provisoirement — à l'asservir. Il faisait plus que jamais figure de souverain dans le nord du Maroc : il était le maître de Tanger (8) ; il surveillait tous les ports de la région : vers 1265, il envoya sa flotte de Ceuta détruire les murailles et la forteresse

(1) La question du non-paiement du tribut fut à l'origine des conflits entre Ceuta et les Mérinides en 1273-74 et en 1304-1309.

(2) *El anónimo*, p. 199 ; *Annali*, t. IV, p. 104.

(3) Sánchez Albornoz, pp. 350-351. Sur les Beni-Chequilola, voir plus haut : II) note 2 de la p. 103.

(4) R. S. Lopez, *Alfonso*, pp. 9-11.

(5) Voir plus haut : IV) note 2 de la p. 111.

(6) Bulles de mars 1265 (Jordan, *Les Registres*, pp. 6, 7 et 8).

(7) Cascales, pp. 262-263 ; Sánchez Albornoz, pp. 350-351 : al-Ahmar s'engagea alors à payer un tribut annuel de 250.000 maravedis (voir ci-dessus : III) note 7 de la p. 107 et IV) note 3 de la p. 112) ; Grenade abandonna les Murciens révoltés contre la Castille ; de son côté, Alphonse X s'engagea à ne plus soutenir les Beni-Chequilola contre al-Ahmar.

(8) Zar', p. 317 : en 1273, Ibn-Azéfi était le maître de Ceuta et de Tanger ; il était vraiment devenu le maître de Tanger dès 1266-1267 (Ibn-Khaldoun, t. IV, p. 65).

d'Arzila, car cette ville était « abandonnée » et il voulait éviter que ses « ennemis » ne s'en emparassent... (1). Il contrôlait plus ou moins les côtes de la majeure partie de l'actuel Maroc espagnol. C'est en vain qu'en 1267-1268 les Mérinides tentèrent de l'évincer de Tanger : ils durent renoncer alors à conquérir cette ville (2). L'importance considérable que prit Ceuta au cours de ces années est attestée par le fait qu'en 1267 Gênes décida d'y établir un « consulat général », ayant sous son contrôle tous les consulats génois de Berbérie et d'Andalousie (3).

De son côté, Jacques le Conquérant qui, après avoir vaincu Murcie, conclut — à la demande de la Castille — la paix avec Grenade, négocia et signa aussi une « trêve » — le 4 février 1269 — avec le « Seigneur » de Ceuta (4) ; ce fut comme avec Grenade, à la demande d'Alphonse X. Aux yeux des rois de Castille et d'Aragon, le « seigneur » de Ceuta était donc un personnage d'une importance plus ou moins comparable à celle du Nasride. D'autre part, au point de vue de la politique catalane générale, ce pacte de 1269 a une triple valeur : c'est le premier accord connu passé entre une puissance marocaine et la Couronne d'Aragon ; c'était pour Jacques le Conquérant s'assurer du côté africain du Détroit de Gibraltar en même temps que du côté grenadin, à la veille de son projet de Croisade en Terre Sainte (5) ; c'était enfin consacrer et faciliter les bonnes relations commerciales qui existaient d'ordinaire entre les Catalans et les habitants de Ceuta. La politique pacifique d'expansion économique suivie en Afrique par la Couronne d'Aragon s'affirmait ainsi du côté du Maroc tout comme dans la Berbérie orientale (6).

(1) ZAR', p. 309. « Abandonnée » par qui ? « Abandonnée » à elle-même ? N'était-ce pas une attaque castillane contre Arzila qui se craignait ? Arzila était un des objectifs marocains auxquels songeait Alphonse X (voir plus haut : I) note 3 de la p. 76). En 1265, Castillans et Aragonais luttaient, alliés, contre leurs sujets musulmans révoltés ; ils ne devaient pas ménager les gens de Ceuta et des autres ports marocains susceptibles de soutenir les rebelles. Et, plus tard, en 1270, ne serait-ce pas les Castillans qui auraient saqué Larache ? (Voir plus haut : I) note 2 de la p. 76).

(2) IBN-KHALDOUN, t. IV, 1856, p. 66.

(3) LA PRIMAUDAIE, p. 206.

(4) *Archives de la Couronne d'Aragon*, Registre de Chancellerie n° 15, f° 130 : texte daté du 2 des nones de février 1268 (= 4 février 1269), publié 1°) par GIMÉNEZ SOLER, *El sitio*, p. 75 ; 2°) par CUBELLS, *Documentos diplomáticos aragoneses*, t. XXXVII de la « Revue Hispanique », Paris, 1916, p. 142 — qui date à tort du « 2 des nones de janvier-février » *(sic)* ; 3°) par GAZULLA, *Jaime I*, p. 24.

(5) Croisade de 1269 qui tourna court (GIMÉNEZ SOLER, *La Corona*, « B. R. A. B. L. », t. III, 1905, p. 107 ; GAZULLA, *Jaime I*, p. 24 ; CARRERRAS Y CANDI, *La creuda de Jaume I*, « Miscelanea historica catalana », Série II, Barcelone, 1918, p. 279 ; etc.).

(6) Cf. le traité de 1271 entre le roi d'Aragon et Tunis (DUFOURCQ, *La Couronne*, pp. 56-58 ; etc.).

*
* *

Pourtant, la belle période indépendante de l'histoire de Ceuta touchait à sa fin : en 1269 — l'année même où Ibn-Azéfi traitait avec les Catalans — les Mérinides prirent Marrakech et en finirent avec les Almohades (1). Ils allaient remonter avec le gros de leurs forces vers le Nord du Maroc, d'autant plus que le roi de Grenade et les tribus de l'arrière-pays de Ceuta — les Rifains Ghomara — avaient eu la mauvaise idée d'accueillir des groupes mérinides dissidents rattachés aux fils des frères aînés d'Abou-Yousof (2). Celui-ci entendait les châtier.

Le grand Mérinide se rendit compte que pour être le maître du Nord marocain et du Détroit et pour pouvoir passer en Espagne, il lui fallait avant tout rendre effective la souveraineté théorique de sa dynastie sur Ceuta et sur Tanger, c'est-à-dire sur les deux bastions de la puissance d'Ibn-Azéfi.

Dès juin ou juillet 1273 — ou 1274 (3) — le sultan attaqua donc la plus vulnérable de ces deux villes : Tanger. En même temps, avec une lucidité politique indéniable, il comprit qu'il avait besoin de l'appui d'une puissance navale pour réduire Ceuta : le rôle joué par les Génois lors de la résistance de Ceuta aux Almohades et à Ibn-Houd, ne devait pas être sorti des mémoires. Abou-Yousof avait déjà une milice chrétienne dans son armée (4) ; il lui fallait maintenant des bateaux chrétiens. Dès septembre, il réduisit Tanger par terre et se retourna contre Ceuta.

Tout en en commençant le siège, il envoya des émissaires à Barcelone pour demander à Jacques le Conquérant d'une part un nouveau contingent pour sa milice — 500 cavaliers — d'autre part une aide navale importante : dix galères, dix navires — du type *nave*, *nau*, c'est-à-dire des navires de

(1) TERRASSE, t. I, p. 357 ; t. II, p. 11. (Quelques groupes résistèrent dans l'Atlas jusqu'en 1276 autour d'Ishaq un frère d'Al-Mortada).

(2) MERCIER, p. 202 ; TERRASSE, t. II, p. 42.

(3) ZAR', pp. 317 et 416 dit : 1273. De même, IBN-KHALDOUN, t. IV, p. 66. Mais on sait qu'aussitôt après la prise de Tanger — dont le siège dura trois mois — Abou-Yousof négocia avec Jacques le Conquérant et signa avec lui un traité dont on a le texte : traité de novembre *1274*.

(4) MIRET Y SANS, *Un misatge de Yarmoracén*, « Boletín de la Real Academia de Buenas Letras », Barcelone, 1915, p. 48 ; DUFOURCQ, *Les Espagnols*, p. 39. Cette milice, peut-être castillane — en majorité — remontait à 1248 et s'était accrue en 1254 (cf. MERCIER, p. 167). En 1275 environ, son chef était le Castillan García Martínez de Gallegos (voir ci-dessous, note 3 de la p. 122).

« haut-bord » — plus des *lenys* et des « barques » — *barcas* — jusqu'à un total de cinquante bateaux ou embarcations (1).

En échange, le Mérinide proposa une somme assez considérable : 200.000 besants et, si la lutte pour Ceuta durait plus d'un an, un supplément annuel de 100.000 besants. D'autre part, il s'engagea à verser une solde quotidienne de 2 besants à chaque cavalier de la milice et de 100 besants à son commandant — l'*alcayt* —. Enfin, il se déclara prêt à payer au roi d'Aragon et aux siens, après la prise de Ceuta, 50.000 besants par an ; sans doute faut-il comprendre : par année de durée de la lutte pour la ville. Quant aux soldes encaissées par l'*alcayt* et les chevaliers de la milice, une partie devait en être reversée, vraisemblablement, au roi d'Aragon, qui, par ce biais, aurait désormais, du Maroc, un petit revenu fixe.

Ces propositions marocaines — qui avaient peut-être été remaniées à la demande de Jacques le Conquérant avant de prendre ce tour si favorable à ses intérêts — furent les clauses effectives du traité que conclurent à Barcelone, le 18 novembre 1274, le roi d'Aragon et les représentants de l'émir mérinide (2).

Cet accord a une importance exceptionnelle. Il est un élément symbolique de la politique nord-africaine suivie par la confédération catalano-aragonaise : Jacques le Conquérant y obtenait que le Maroc mérinide lui promît des versements d'une valeur relative appréciable. C'est là un jalon de la politique tendant à l'obtention de ces tributs que les rois d'Aragon s'acharnèrent à arracher aux souverains de la Berbérie (3).

(1) Les *lenys* (voir plus haut : II) note 1 de la p. 101) étaient des navires à rames typiquement méditerranéens, très utilisés au XIII^e siècle (cf. le texte des Ordonnances barcelonaises de 1258 publiées par SALAS, t. I, pp. 436-444).

(2) ZURITA, t. I, f° 223 ; CAPMANY, *Antiguos*, p. 1 ; id. *Memorias*, t. III, p. 200, et t. IV, p. 7 ; MAS-LATRIE, *Traités*, pp. 285-286 ; id. *Relations*, pp. 255-256 ; MERCIER, p. 202 ; GIMÉNEZ SOLER, *El sótio*, pp. 75-77 ; *Acción de España*, t. I, p. 210 ; DUFOURCQ, *Les Espagnols*, p. 51, note 281, publient ou commentent ce traité. GIMÉNEZ SOLER, *La Corona*, « B. R. A. B. L. », t. III, p. 110 a souligné à juste titre que Capmany et Mas-Latrie eurent tort de croire qu'Abou-Yousof était venu personnellement à Barcelone, à l'occasion de ce traité. Je signale que DIAGO passe sous silence ces négociations et ce traité, et que MASCARENHAS, pp. 58-59, date à tort de 1275 l'ambassade marocaine à Barcelone. Les soldes prévues pour la milice sont comparables à celles de la milice chrétienne de Tunis ; c'est pourquoi on peut supposer que dans le cas marocain comme dans le cas ifriqiyen il y avait reversement partiel à la Couronne d'Aragon (cf. DUFOURCQ, *La Couronne*, pp. 82 sq.). Le texte du traité est assez confus pour ce qui est des sommes supplémentaires à payer par le sultan mérinide après la prise éventuelle de Ceuta ; il ne semble pas que l'on puisse interpréter ce versement supplémentaire comme une promesse de 50.000 besants par an après la victoire, ce qui aurait été une véritable promesse de tribut. Remarquons enfin que toutes les sommes indiquées sont certainement des sommes en besants d'*argent*.

(3) Cf. DUFOURCQ, *La Couronne*, pp. 98-99, etc. ; et id. *Documents inédits*, « Analecta Sacra Tarraconensia, t. XXV, Barcelone, 1952, pp. 279-288.

Du point de vue de l'impérialisme catalan en Méditerranée, ce traité de Barcelone de 1274 est tout autant caractéristique : la Couronne d'Aragon semblait succéder à Gênes comme arbitre des destinées du Détroit de Gibraltar.

Mais cet accord, brillant en apparence, fut un leurre. Bien que les meilleurs et les plus récents historiens soutiennent ou laissent entendre qu'il n'eut aucun commencement de réalisation et aucune suite pratique (1), il fut suivi de plusieurs faits qui démontrent que Jacques le Conquérant l'exécuta et qu'en l'exécutant il fut l'instrument d'Abou-Yousof.

Au moment — ou à la suite — de ses négociations avec les Mérinides, le roi d'Aragon réunit une assemblée de barons afin d'en recevoir les subsides nécessaires à l'équipement d'une flotte de dix galères et de dix autres navires *(naves)*. Son bâtard Pierre Fernandez de Ixar (= de Hijar) (2) fut ensuite nommé amiral commandant cette flotte destinée à aller lutter contre Ceuta « et ses pirates », en union avec les Marocains. Enfin, cette flotte catalane fut effectivement envoyée dans les eaux de Ceuta et y livra plusieurs combats (3).

Comment se déroulèrent ces combats ? D'après des sources qui ne sont pas indiquées et que je n'ai pas su retrouver, plusieurs historiens indiquent qu'ils aboutirent à une victoire catalane (4), si brillante que les rois de

(1) C'est là en particulier l'opinion de GIMÉNEZ SOLER, *El sitio*, pp. 16-17 ; *La Corona*, « B. R. A. B. L. », t. III, 1905, p. 110 ; et celle de GAZULLA, *Jaime I*, p. 24. DIAGO et MASCARENHAS ne nous apprennent rien sur ce point. Rien non plus ni dans l'*Itinerari* de MIRET Y SANS, ni dans l'*Historia* de BALLESTEROS, ni dans celle de SOLDEVILA.

(2) SALAS, t. I, pp. 76, 80, 83-84. Sur ce personnage, voir ZURITA, t. I, f° 227 ; MIRET Y SANS, pp. 619, 348, etc. (C'est le 6 février 1264 qu'il avait été antérieurement nommé amiral commandant une flotte catalane chargé d'aller lutter contre les Maures ; voir ci-dessus : IV) note 2 de la p. 111).

(3) Tous ces renseignements précis — sur l'assemblée des barons, la nomination du Bâtard et les combats — sont donnés par SALAS, t. I, pp. 80-84. Cet historien ne donne pas de références sur ces points, mais tous les détails semblent provenir de documents de la *Collection* SANZ DE BARUTELL des *Archives du Ministère de la Marine*, à Madrid. (Collection formée au XVIII[e] siècle par des copies de documents provenant de divers dépôts). Ni dans ZURITA ni dans MIRET Y SANS, il n'est question d'assemblée de barons réunie en 1274. Mais en janvier 1275, Jacques le Conquérant en convoqua effectivement une à Lérida pour le printemps suivant (ZURITA, t. I, f° 220 ; MIRET Y SANS, p. 512). Si c'est cette assemblée qui s'occupa de l'entreprise de Ceuta, celle-ci n'aurait eu lieu qu'en 1275.

(4) ZURITA, t. I, f° 223 semble avoir su qu'il y eut une campagne navale contre Ceuta à la suite du traité de Barcelone de novembre 1274 ; après avoir résumé les clauses de cet accord, il écrit laconiquement : « *Y asi se hizó como esta referido* », CAPMANY, *Memorias*, t. I/1, p. 128 est plus explicite ; il commet une erreur de date (1273 au lieu de 1274) et ne donne comme référence que ZURITA (t. I, f° 223) mais il a certainement eu d'autres sources puisqu'il écrit : « *Salió de Barcelona en 1273 una escuadra de diez galeras y diez naves que Jayme I hizo apresiar y despachó a socorrer al rey de Fez... contra la ciudad de Ceuta cuya plaza se rindió despues de incendiadas o*

Castille et de France, quand ils l'apprirent, en félicitèrent le roi d'Aragon (1).

La lutte ne fut pourtant pas facile ; voici quelques détails qu'on en a donnés : les Catalans n'opérèrent pas seuls ; avant d'attaquer Ceuta, ils firent leur jonction avec la flotte mérinide ; malgré cela, les bateaux de Ceuta auraient été plus nombreux encore ; l'amiral Pierre Fernandez dut donc demander à son père le roi d'Aragon, l'envoi d'une trentaine de navires et embarcations de renfort, en précisant qu'il convenait que de nombreux arbalétriers y prissent place (2).

C'est seulement au prix de cet effort supplémentaire que les Catalans et leurs alliés Mérinides auraient été vainqueurs des gens de Ceuta.

Mais les Catalans furent-ils vraiment vainqueurs ? A la lumière des événements de 1309 (3), on peut se risquer à supposer que les choses se passèrent en 1274 de la même façon que trente-cinq ans plus tard :

Quand les gens de Ceuta se virent perdus, vraisemblablement quand ils surent que l'arrivée des bateaux catalans de renfort était imminente, et avant même cette arrivée, ils se réconcilièrent avec l'émir mérinide et lui ouvrirent leur ville.

On sait en effet que Ceuta se soumit, mais elle n'ouvrit ses portes qu'à Abou-Yousof. On discerne que cette soumission prit une allure de compromis puisqu'Ibn-Azéfi resta le chef de la ville : il se contenta d'accepter d'être effectivement vassal et tributaire du sultan, ainsi qu'il l'avait promis dès 1258 (4). Voilà dans quelles conditions Abou-Yousof devint le maître de Ceuta.

apresadas todas la naves surtas en su puerto ». Plusieurs historiens contemporains ont suivi ce récit de Capmany : RODÓN, *Fets de la marina catalana*, Barcelone, 1898, p. 16 ; BO, pp. 23-24 et 85-86 ; CARRANZA, p. 19. L'un d'eux — RODON — dit à tort que les Catalans prirent alors Ceuta, tandis que CARRANZA précise que la flotte catalane commandée par « l'Infant Don Pedro Ferrando » contribua à la prise de Ceuta *par le roi de Fès*. Ces combats durent avoir lieu soit fin 1274 soit plutôt début 1275 (voir ci-dessus note 3 de la p. 118). Un document des *Archives de la Couronne d'Aragon* (Registre de Chancellerie n° 23, f° 22) nous apprend que « Pere Fernández, fils du Roi » était de ceux que Jacques le Conquérant convoquait — en date du 29 mars 1275 — pour se réunir à Lérida en mai suivant.

(1) SALAS, t. I, p. 85 ; IBAÑEZ DE IBERO, *Historia de la marina de guerra española*, 2e édition, Madrid, 1943, p. 43.

(2) SALAS, t. I, pp. 83-84 ; cf. ci-dessus notes 3 et 4 de la p. 118 : en 1275 ? De son côté, IBN-KHALDOUN, t. IV, p. 66 — tout en ne disant rien du rôle des Catalans — indique qu'« *al-Azéfi se défendit vigoureusement...* ».

(3) Cf., par exemple, DUFOURCQ, *Les Espagnols*, pp. 65-66, etc.

(4) ZAR', pp. 318 et 416 ; GIMÉNEZ SOLER, *La Corona*, « B. R. A. B. L. », t. III, 1905, p. 310 ; MERCIER, p. 202. IBN-KHALDOUN, t. IV, p. 66 précise bien qu'Ibn Azéfi consentit à payer tribut mais il ne se « rendit » pas : il n'avait pas été vaincu.

Quant aux stipulations du traité de Barcelone de novembre 1274, elles restèrent lettre-morte, semble-t-il ; tout comme il en fut plus tard du traité de juillet 1309 (1). Ceuta ne s'étant rendue qu'à lui, le sultan mérinide put prétendre que l'intervention catalane, d'abord vaine, était ensuite devenue inutile. Le traité de 1274 fut donc, sans doute, tenu pour caduc

On s'étonne que la plupart des historiens passent sous silence l'importance de l'aide accordée par Jacques le Conquérant à Abou-Yousof contre Ceuta. Et on ne peut souscrire aux éloges que décernent sur ce point au grand souverain catalan, les rares historiens qui ont parlé de ces événements : Capmany dit que cette expédition aragonaise contre Ceuta « couronna le règne de Jacques le Conquérant » ; Bo affirme que ce fut une « splendide victoire » ; Salas exalte la « sagacité politique » dont le roi d'Aragon fit preuve à cette occasion et conclut que le *Conqueridor* comblé de joie par cette belle victoire put s'endormir du dernier sommeil, satisfait de lui-même ! (2).

La conclusion qui semble découler d'un examen objectif des faits est passablement différente :

Un premier point paraît indiscutable, bien que les sources qui permettent de l'établir restent obscures : Jacques le Conquérant joua un rôle capital dans la conquête de Ceuta par Abou-Yousof ; sa flotte et ses armes ne remportèrent peut-être pas de victoire absolue à cette occasion, mais c'est sans nul doute PARCE QU'IL PROMIT SON APPUI A ABOU-YOUSOF ET QU'IL COMMENÇA A LE LUI DONNER, QU'IBN-AZÉFI SE DÉCIDA A SE SOUMETTRE AUX MÉRINIDES. L'intervention du roi d'Aragon fut donc indirectement décisive.

D'autre part, et c'est là le deuxième aspect de cet épisode, Jacques le Conquérant ne retira, semble-t-il, aucun profit de son intervention : peut-être ses bateaux et la milice qu'il fournit — s'il la fournit effectivement — furent-ils payés à l'avance par le Mérinide. Ce dut être tout.

Il reste que Jacques le Conquérant a endossé une grave responsabilité, une responsabilité que Zurita — toujours si bien informé et si pénétrant — est, semble-t-il, le seul historien à avoir discerné et à avoir laissé appa-

(1) GASPAR REMIRO, *Una reclamación*, pp. 187 sq. ; DUFOURCQ, *Les Espagnols*, p. 66.
(2) CAPMANY, *Memorias*, t. I/1, p. 128 ; Bo, p. 23 ; SALAS, t. I, p. 85.

raître (1) : il a facilité les projets offensifs des Mérinides contre la péninsule ibérique.

C'est ainsi que le glorieux conquérant qui, tout au cours de son règne d'un demi-siècle, avait arraché tant de terres ibériques à l'Islam, non seulement pour sa propre couronne mais même pour ses alliés castillans (2), et qui avait ouvert à ses sujets les routes impériales de la Méditerranée (3), en arriva au soir de sa vie — séduit par des promesses financières et, peut-être, par une chimère impérialiste — à travailler inconsciemment contre la Chrétienté espagnole, en contribuant à installer les Mérinides dans cette ville de Ceuta qui devait si souvent par la suite leur servir de base de départ pour leurs incursions en Andalousie. Par un rapide retour des choses, il fut d'ailleurs une des premières victimes de cet essor mérinide qu'il avait facilité au lieu de le contrecarrer : l'acharné rebelle valencien al-Azarach, aidé par Abou-Yousof, reprit les armes ; et c'est en allant lutter contre lui que le vieux roi d'Aragon tomba mortellement malade des fatigues de cette ultime campagne (1276) (4).

* * *

Dès lors Ceuta fut ville mérinide, plus ou moins fidèle bien entendu, mais toujours tenue par l'émir marocain en une étroite sujétion. Dans l'ensemble, Ibn-Azéfi se montra désormais vassal vraiment soumis du Mérinide : quand Abou-Yousof se lança en avril 1275 à la conquête de l'Espagne — en prenant Tanger comme base de départ personnelle — les premières forces mérinides transportées en Andalousie, à Tarifa, le

(1) ZURITA, t. I, f° 223, après avoir parlé du traité de Barcelone, écrit avec beaucoup de mesure et sans parler de l'intervention effective des Catalans (intervention qu'il paraît pourtant ne pas avoir ignorée : voir ci-dessus note 4 de la p. 118) : « *No pasó mucho tiempo que se entendió que el armada que el Miramolin hazia era contra el rey de Castilla* ». De son côté DIAGO, f° 383 — tout en ne disant absolument rien de l'alliance catalano-marocaine — donne des détails qui rendent encore plus lourde la responsabilité du roi d'Aragon : dès 1273 (?), « *Abenjuceph rey de Maîruecos queria pasar a España en favor del rey moro de Granada* » ; Jacques le conquérant, en raison de ce danger, aurait fait renforcer les frontières méridionales du royaume de Valence. Diago doit viser ici des mesures prises en 1275 (?).

(2) Murcie.

(3) Et peut-être même dans la direction de Ceuta (en 1234 ; voir plus haut : III).

(4) DIAGO, f° 388 : al-Azarach vint prendre la tête de la révolte valencienne de 1276 avec quelques compagnies de *jinetes* (cavaliers Zénètes) de Grenade et d'Afrique. Cf. DUFOURCQ, *Les Espagnols*, p. 52.

furent par « les vaisseaux d'Ibn-Azéfi le chef de Ceuta » (1). Quant en 1279 l'émir tenta un autre grand effort vers l'Espagne en envoyant son fils Abou-Yaqoub lutter contre les Castillans pour débloquer Algésiras, Ibn-Azéfi — qui devait mourir avant la fin de cette année 1279 (2) — se signala encore par son « zèle », et tous les habitants de Ceuta par « leur grand enthousiasme » : Ceuta et Tanger furent avec Badis et Salé les bases de départ de cette offensive marocaine (3). Enfin, quand au printemps 1285, le vieil Abou-Yousof débarqua une dernière fois en Espagne pour imposer la paix à Sanche IV de Castille après l'avoir battu, il eut encore parmi ses meilleurs troupes, aux dires des chroniqueurs arabes, cinq cents archers de Ceuta commandés par Qasim, le fils d'Ibn-Azéfi ; au même moment, le port de Ceuta s'était signalé une fois de plus, par son activité fébrile en vue de faciliter les débarquements en Andalousie (4).

L'histoire de Ceuta se confondait maintenant avec celle de l'empire marocain : après avoir longtemps profité des rivalités entre Almohades et Mérinides, Murciens, Nasrides et Chequilola, Génois et Chrétiens d'Espagne, Ceuta avait dû renoncer — provisoirement (5) — à ses rêves d'indépendance.

(1) *Ibid.* ; et TERRASSE, t. II, p. 34. Au cours de ces combats dans les eaux de Tarifa, des Castillans furent faits prisonniers par les gens de Ceuta, notamment un groupe de vingt-neuf hommes dirigés par un certain Domingo Bonno ; un texte de l'époque dit qu'ils furent capturés par l'« *alcayat Aboacin de Cepta, fijo del arrayz de Ronda* » (« Al-Andalus », t. VII, 1942, p. 58). Il ne semble pas que l'on puisse identifier cet « Aboacin » avec Ibn-Azéfi (Abou-l-Qasim al-Azfi).

(2) IBN-KHALDOUN, t. IV, 1856, p. 159.

(3) ZAR', pp. 336-337 ; MERCIER, p. 207 ; DUFOURCQ, *Les Espagnols*, p. 53 ; encore faut-il noter que la milice chrétienne du Mérinide, commandée par le Castillan García Martínez de Gallegos — et dans les rangs de laquelle devaient se trouver les Aragonais passés au service des Mérinides en 1274, s'il y en eut — n'hésita pas à participer à cette offensive marocaine en Andalousie (*Crónica de Don Alfonso Décimo*, p. 56, col. a, chap. 72 ; *Memorial*, t. IX, p. 57 ; ALEMANY, *Milicias cristianas*, Saragosse, 1904, p. 144). Par contre, en cette même année 1279, l'amiral catalan Conrad Lancia fit un raid dans le port de Ceuta (cf. plus haut : I) note 2 de la p. 72) ; ce put être non seulement une razzia et un épisode de la guerre de course contre les Infidèles, mais une intervention calculée contre une des principales bases de départ des Mérinides envahisseurs de la péninsule.

(4) ZAR', pp. 351 et 364 ; GAIBROIS DE BALLESTEROS, *Historia del reinado de Sancho IV de Castilla*, t. I, Madrid, 1922, p. 65. Depuis 1279, c'est-à-dire depuis la mort d'Ibn-Azéfi, les fils de ce grand chef avaient hérité du gouvernement de la ville (IBN-KHALDOUN, t. IV, p. 159).

(5) Il y eut encore maints soubresauts : fin 1294, par exemple, à la suite de la défaite définitive d'Abou-Yaqoub par Sanche IV de Castille, sous les murs de Tarifa, Ceuta redevint indépendante, semble-t-il, pendant quelque temps (cf. GIMÉNEZ SOLER, *La Corona*, t. III du « Boletín de la Real Academia de Buenas Letras », p. 127, note 3). En 1304-1309 puis vers 1316-1319, il y eut encore d'autres crises.

Son rôle maritime n'en restait pas moins considérable ; aussi Chrétiens et Musulmans eurent-ils longtemps encore tendance à considérer cette ville altière comme une « seigneurie » plus ou moins autonome, étroitement unie aux Mérinides certes, mais presque plutôt comme alliée que comme sujette : une communauté de marins et de marchands, conservant sa physionomie propre et ayant la passion instinctive de sa liberté (1).

Charles E. DUFOURCQ.

(1) C'est ainsi qu'Ibn al-Khatib — qui vivait au XIV^e siècle — raconte les opérations navales de 1279 dans les eaux d'Algésiras en disant : « Les flottes du Maghrib et de Ceuta réunies infligèrent une grande défaite aux Chrétiens » (« Hespéris », t. XIV, 1938, p. 4 ; SÁNCHEZ ALBORNOZ, p. 354). De son côté, l'Égyptien al-Qalqašandi — qui écrivait au XV^e siècle — datait seulement du règne d'Abou-l-Hasan (1331-1351) la soumission de Ceuta aux Mérinides (« Mauritania », t. XIII, 1940, pp. 392-394).

LA QUESTION DE CEUTA AU XIII^e SIÈCLE

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET ARTICLES CITÉS EN ABRÉGÉ DANS LES NOTES

Acción de España en Africa, 2 vol., Madrid, 1935-1941 (à utiliser avec précaution).

Annali Genovesi, tt. IV, V et VI, Gênes, 1928-1929.

BALLESTEROS, *Historia de España*, t. III, Barcelone-Buenos-Aires, éd. de 1948.

— *Itinerario de Alfonso X*, Madrid, 1935 (et dans le « Boletin de la Academia de la Historia », années 1935 et 1936).

— *La reconquista de Murcia*, Madrid, 1943.

— *La toma de Salé*, Madrid, 1943 (et dans « Al-Andalus » de 1943).

BARROS (H. da GOMA), *Historia de adminitraçao publica em Portugal*, tt. II, IX & X, Lisbonne, 1945-1950.

BAUER LANDAUER, *Relaciones de Africa*, t. I : *Ceuta y Melilla*, Madrid, 1922.

BERGER, *Les registres d'Innocent IV*, 4 vol. Paris, 1884-1897.

BO, *Marina catalana medieval*, Barcelone, 1922.

BRANDAO, *Cronicas de D. Sancho II e D. Afonso III*, éd. A de Magalhaes Basto, Porto, 1946.

BRUNSCHVIG, *La Berbérie orientale sous les Hafsides*, t. I, Paris, 1940.

CAPMANY, *Antiguos tratados de paces y alianzas entre algunos reyes de Aragon y diferentes principes infieles de Asia y Africa*, Madrid, 1786.

— *Memorias sobre la marina, comercio y artes de Barcelona*, 4 vol. 1779-1792.

CARRANZA, *La guerra santa por mar*, Ceuta, 1931.

CASCALES, *Discursos historicos de la ciudad de Cartagena y de la ciudad de Murcia* (éd. G. Vicent), t. I de la « Biblioteca histórica de Cartagena », Madrid, 1889.

COLL (Père J.-M.), *Escuelas de lenguas orientales en los siglos XIII y XIV*, tt. XVII, XVIII & XIX de « Analecta Sacra Tarraconensia », Barcelone, 1944-1946.

CRIADO et ORTEGA, *Apuntes para la historia de Ceuta*, Madrid, 1925.

Crónica de D. Alfonso Décimo (éd. Rosell), t. LXVI, t. XLVI de la « Biblioteca de Autores espanoles » *(Cronicas de los reyes de Castilla desde D. Alfonso el Sabio hasta D. Pedro Primero)*, Madrid, 1875.

Cronicas de D. Sancho II e D. Afonso III. Voir : BRANDAO.

Crònica de Jaume I. Voir : *Llibre dels feytes.*

Crónica de San Fernando III. Voir : *Primera crónica general de España.*

DAMETO, MUT et ALEMANY, *Historia general del reino de Mallorca*, tt. I & II, Palma, 1840-18.

DESCLOT, *Crònica* (éd. Coll. Alentorn), 5 vol., Barcelone, 1949-1951.

DIAGO, *Anales del reyno de Valencia*, Valence, 1613.

DUFOURCQ, *La Couronne d'Aragon et les Hafsides au XIII^e siècle*, t. XXV de « Analecta Sacra Tarraconensia », Barcelone, 1952.

— *Les Espagnols et le royaume de Tlemcen aux XIII^e et XIV^e siècles*, t. XXI du « Boletin de la Real Academia de Buenas Letras », Barcelone, 1948.

El anonimo de Madrid y Copenhague, (éd. et traduction espagnole par Huici), Valence, 1917.

Encyclopédie de l'Islam, 4 vol. Leyde-Paris, 1908-1934.

FERNANDEZ DURO, *La marina de Castilla*, Madrid, 1894 (très vieilli mais publiant quelques documents).

GANSHOF, *Histoire des relations internationales*, t. I : *Le Moyen-Age*, Paris, 1953.

GASPAR REMIRO, *Historia de Murcia musulmana*, Saragosse, 1905.

— *Una reclamacion de Jaime II*, t. VI de « Analecta Sacra Tarraconensia », Barcelone, 1930.

GAZULLA, *Jaime I y los estados musulmanes*, Barcelone, 1919.

— *La redencion de cautivos*, t. XIII du « Boletin de la Real Academia de Buenas Letras », Barcelone, 1910.

GIMENEZ SOLER, *El comercio en tierra de infieles*, t. V du « Boletin de la Real Academia de Buenas Letras », Barcelone, 1910.

— *El sitio de Almeria en 1309*, Barcelone, 1904.

— *La Corona de Aragon y Granada*, Barcelone, 1908 (et dans les t. III & IV du « Bolet. de la R. Acad. de B. Letras », Barcelone, 1905-1907).

GOLUBOVICH, *Biblioteca bio-bibliografica della Terra Sante*, t. I & II, Quarrachi-Florence, 1906-1913.

GOMA (H. da). Voir : BARROS.

GONZALEZ, *Origén de la marina de Castilla*, t. LIV de la « Revista de Archivos », Madrid, 1948.

GONZALEZ PALENCIA, *Historia de la España musulmana*, Barcelone, 1925.

ḤALDŪN (Ibn-). Voir IBN-KHALDOUN.

HARDY, *Le Maroc*, t. III de : HANOTAUX et MARTINEAU, *Histoire des Colonies françaises*, Paris, 1931.

HUICI, *Coleccion diplomatica de Jaime I*, t. I, Valence, 1916. *El anonimo de Madrid y Copenhague.* Voir : *El anonimo... El Cartas (Rauḍ al-Qirṭās).* Voir : ZAR^c.

IBN ABI ZAR^c. Voir : ZAR^c.

IBN-KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, traduction de Slane, 4 vol. Voir : MERCIER.

JORDAN, *L'Allemagne et l'Italie aux XIII^e et XIV^e siècles.* Paris, 1939.

— *Les origines de la domination angevine en Italie*, Paris, 1909.

— *Les registres de Clément IV*, Paris, 1893-1912.

KRUEGER, *Genoes trade with Northwest Africa*, t. VIII de « Speculum », Cambridge (Massachussets), 1933.

LAFUENTE ALCANTARA, *Historia de Granada*, Paris, 1852.

La Primaudaie, *Villes maritimes du Maroc*, t. XVI de la « Revue Africaine », Alger, 1872.

Las Cagigas, *Sevilla almohade*, Madrid, 1951.

Llibre dels feyles (Chronique de Jacques le Conquérant), éd. Aguilo, Barcelone, 1873.

Lopez (Père A.), *Obispos en el Africa septentrional desde el siglo XIII*, Tanger, 1941.

Lopez (R. S.), *Alfonso el sabio y el primer almirante genovés de Castilla*, t, XIV de « Cuadernos de Historia de España », Buenos-Aires, 1950.

— *L'attivita economica de Genova nel marzo 1253*, t. LXIV de « Atti della Societa Ligure di Storia Patria », Gênes, 1935.

— *Le facteur économique dans la politique africaine des Papes*, t. CXCVIII de la « Revue Historique », Paris, 1947.

Marquez de Prado, *Historia de Ceuta*, Madrid, 1859.

Mascarenhas, *Historia de la ciudad de Ceuta* (écrite en 1648), Lisbonne, 1918.

Mas-Latrie, *Traités de paix et de commerce et documents concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen-Age*, Paris, 1866.

— *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale avec les nations chrétiennes au Moyen-Age*, Paris, 1886. (Réédition de l'*Introduction* du volume précédent).

Memorial historico español, t. I, III & IX, Madrid, 1851-1857.

Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, t. II, Paris, 1888 (vieilli mais utilisant l'*Histoire des Berbères* d'Ibn-Khaldoun que je n'ai pu consulter directement qu'au moment où j'étais sur le point d'envoyer cette étude à « Hespéris »).

Miret y Sans, *Itinerari de Jaume I*, Barcelone, 1918.

Muntaner, *Cronica*, éd. Coroleu, Barcelone, 1886 ; éd. de la « Col-leccio popular Barcino », 9 fasc., Barcelone, 1927-1952.

Pérez Embid, *El almirantazgo de Castilla*, Séville, 1944.

Pernoud, t. I de l'*Histoire du Commerce de Marseille : le Moyen-Age*, Paris, 1949.

Potthast, *Regesta Pontificum Romanorum*, 2 vol., Berlin, 1873-1874.

Prieto y Llovera, *Politica aragonesa en Africa hasta la muerte de Fernando el catolico*, Madrid, 1952. (Ce livre ne correspond guère à son titre).

Primera Crónica general de España, éd. Menéndez Pidal, t. V de la « Nueva Biblioteca de autores españoles », Madrid, 1906.

Rambert, *Histoire du Commerce de Marseille.* Voir : Pernoud.

Raoud al-Qirtas. Voir : Zar^{c}.

Roncioni, *Istorie pisane*, vol. VI de « Archivio storico italiano », Florence, 1844.

Rymer, *Foedera, conventiones, literae et acta publica inter reges Angliae et alios...*, t. I, Londres, 1727.

Salas, *Marina española de la Edad Media*, 2 vol., Madrid, éd. de 1924. (Livre vieilli mais utilisant la Collection Sanz de Barutell des *Archives du Ministère de la Marine* de Madrid).

Sanchez Albornoz, *La España musulmana*, t. II, Buenos-Aires, 1946.

Soldevila, *Historia de España*, t. I, Barcelone, 1952.

Sureda Blanes, *Abyla Herculana*, Madrid, 1925 (à utiliser avec précaution).

TERRASSE, *Histoire du Maroc*, 2 vol. Casablanca, 1949-1950.

TUCCI (R. di), *Documenti inediti sulla spedizione e sulla mahona dei Genovesi a Ceuta*, t. LXIV de « Atti della Societa ligure di Storia patria », Gênes, 1935.

VALLS TABERNER, *Relacions entre Jaume I i Anfos X*, t. XXI du « Bulletin Hispanique », Bordeaux-Paris, 1919.

ZAR^c (IBN ABI-), *Al-Anīs al-muṭrib bi-Rauḍ al Qirṭās*, traduction espagnole par Huici, Valence, 1918.

ZURITA, *Anales de la Corona de Aragon*, t. I, Saragosse, 1669.

NOTE SUR QUELQUES VESTIGES DE CÉRAMIQUE RECUEILLIS A SALÉ

Les premières découvertes faites à Salé remontent à 1930.

Alléchés par des pourboires une troupe d'enfants ou de sans travail m'apportait à chaque séance d'estampillage des couffins de tessons à trier. Enfin quand j'apprenais que les services municipaux de Salé ou des entrepreneurs faisaient des travaux de terrassement, j'intéressais les ouvriers à cette recherche par de petites sommes.

Il y eut des périodes infructueuses ou de maigre rendement, mais ces recherches ne furent jamais abandonnées. Je sais que des pièces entières retrouvées par des chefs de chantier m'ont échappé, mais je pus rassembler une multitude de fragments appartenant à des vases de formes aujourd'hui disparues.

A partir de 1946 des fouilles méthodiques furent pratiquées grâce aux crédits fournis par l'Inspection des Monuments historiques.

Le grand nombre de tessons appartenant à chaque type de poterie permit quelques reconstitutions.

La comparaison de ces formes avec celles des poteries anciennes découvertes en Espagne et en Berbérie ainsi que l'étude des décors permettent des hypothèses sur l'époque de fabrication et fournissent des précisions nouvelles sur l'histoire de la céramique hispano-mauresque du moyen âge.

D'une manière générale, la date de ces poteries, sauf quelques exceptions dont nous parlons par la suite (1), ne doit pas être antérieure au XII^e siècle pour les plus anciennes. Mais, si l'on peut préciser la date de l'apparition des divers types de céramique, il est plus difficile de certifier quand ils ont disparu.

Celles que nous étudions ici ne semblent pas toutefois avoir subsisté

(1) Voir ci-après pl. V, 1, et VI, 2 et 3 : pichet du XI^e siècle et vase cylindrique du X^e siècle ?

après le XVI^e siècle, car on ne retrouve dans les poteries peintes aucun des motifs d'origine turque assez fréquents dans le décor monumental de cette époque.

Ces tessons, que nous situons d'une façon générale entre le XI^e et le XVI^e siècle, seront datés d'une manière plus précise par l'étude de l'évolution des décors.

Évidemment nous ne voulons pas parler ici des faïences de Fès, dont la fabrication s'est continuée jusqu'à présent, ni des faïences à lustre métallique qui persistèrent en Espagne jusqu'au XVIII^e siècle.

A Salé la plupart des tessons à lustre métallique ne semblent pas postérieurs au XIV^e siècle.

Nous avons également ajouté dans la liste des formes reconstituées un type de vase à cupules qui semble avoir subsisté il y a encore très peu de temps à Rabat (1).

Le nombre très important des fragments trouvés, la diversité des lieux de découvertes et surtout la présence de matrices à estamper font supposer qu'il existait à Salé un centre important de fabrication, d'où viendraient la plupart des échantillons estampés et gravés en notre possession.

En dehors des poteries estampées on devait également fabriquer à Salé des poteries peintes en noir, vernissées ou simplement de terre cuite nue.

La technique de la *cuerda seca* ou céramique à cloison isolante a dû être pratiquée également à Salé.

Les pièces à lustre métallique étaient sans doute importées ; une provenance espagnole semble confirmée par un tesson dont le revers porte l'inscription en caractères arabes « Malaga ».

A part les margelles de puits qui, la plupart étant enrobées dans la maçonnerie des maisons, ont pu de la sorte subsister à peu près intactes et en usage, toutes les autres poteries proviennent de fouilles ou ont été ramassées dans des ruines.

Cette note se limitera à la description de matrices à estamper le décor et à celle des formes anciennes qu'il a été possible de restituer.

(1) Il s'en fabriquerait de semblables également à Tamgrout.

Chapitre I

MATRICES A ESTAMPER LE DÉCOR (pl. I et II)

Durant tout le moyen âge et probablement à une époque assez tardive en Afrique du Nord et en Espagne, on a décoré les poteries à relief à l'aide de matrices. Le décor étant généralement composé en registres, les empreintes se juxtaposaient plus ou moins régulièrement les unes à côté des autres sur le pourtour des vases. Les découvertes de ce genre d'outil sont assez rares si l'on en juge par ceux qui ont fait l'objet d'une publication.

C'est, par ordre d'ancienneté de publication :

1° La matrice signalée par M. G. Marçais et trouvée à la qal'a des Beni Ḥammād (1) ;

2° Celle recueillie par Bel à Tlemcen (2) ;

3° Celle qui avait été découverte par Mme Bel, signalée également par M. G. Marçais (3).

Enfin les quatre fragments et la matrice entière trouvés à Salé de 1930 à 1948, décrits ci-après.

Description de la matrice entière
(Voir pl. I, 1, 2, 3, 4, 5)

Comme celle trouvée à Tlemcen (2), elle affecte la forme d'un parallélépipède dont les grandes faces sont concaves, ce qui permet une meilleure prise de la main.

Les petites faces portent chacune un décor profondément gravé en creux.

Ce qui reste des quatre fragments permet de penser que lorsque les matrices étaient entières elles avaient à peu près la même forme. Toutes

(1) G. Marçais, *Poteries et faïences de la Qal'a des Beni Ḥammâd (XIe s.)*, Constantine, 1913.

(2) A. Bel, *Un atelier de poteries et faïences au Xe s. découvert à Tlemcen*, Constantine, 1914.

(3) G. Marçais, *Sur les poteries estampées du moyen âge en Berbérie* (« Bulletin du 4e Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes », 1938, tome III, page 607 et suivantes).

sont en terre fine de texture dense, de couleur rougeâtre ou crème. Leur surface très lisse paraît polie avec une lame de couteau ; les plateaux gravés de décors sont sensiblement bombés surtout ceux de la matrice entière. Cette convexité voulue permet d'éviter que la matrice formant ventouse n'adhère à l'argile encore plastique des vases.

L'un des plateaux de la matrice intacte porte un décor de fleurons terminant les deux extrémités d'une tige en S (pl. I, 2 et 4).

Le plateau opposé est gravé d'un décor épigraphique cursif : *el-yumn* = le bonheur. A remarquer que l'alif de l'article qui devait se trouver au début a été reporté à la fin, sur le *nūn*. Cette eulogie est très connue dans la céramique hispano-mauresque dès le XI^e siècle. Plus intéressante est l'inscription figurant sur la tranche de cette matrice : عمل القبطالي *('amal el-Qubṭālī)* = fabrication el-Qubṭālī.

Le nom d'el-Qubṭālī pourrait provenir de Qabṭāl [1], nom d'une île située au sud de l'Andalousie actuellement appelée « Isla Mayor ».

Nous ignorons si la fabrication des matrices à poteries était un métier original ou, ce qui semble plus probable, une activité occasionnelle.

Ces matrices doivent à mon avis être l'œuvre de sculpteurs sur plâtre, et c'est d'ailleurs à l'un de ces artisans que je me suis adressé avec succès pour mes essais de rénovation des poteries estampées et gravées.

Il existe à Salé une famille de Qebṭīyīn dont l'un des membres, *muḥtasib* célèbre, a laissé son nom à un quartier de Salé appelé *Sāṇya qebṭānīya* (masc. *qebṭāni*), situé entre la résidence du Chef de circonscription et la partie moderne du Mellāḥ.

Ce nom dériverait-il d'*el-Qubṭālī?* Dans ce cas des descendants de la famille de cet artisan résideraient toujours à Salé.

La découverte de ces matrices fait supposer une importante production céramique de cette ville. On peut même penser qu'il y avait concurrence entre les fabricants de matrices pour que les artisans aient cru utile de signer leur nom sur leur production. Ceci n'a pas été signalé je crois pour les pièces trouvées à Tlemcen et à la Qal'a des Beni Ḥammād.

Trois autres fragments de matrice portent aussi sur la tranche quelques lettres du nom de leur fabricant.

(1) *Extraits inédits relatifs au Maghreb*, traduit et annoté par E. FAGNAN (Alger, 1924), page 61, dernière ligne.

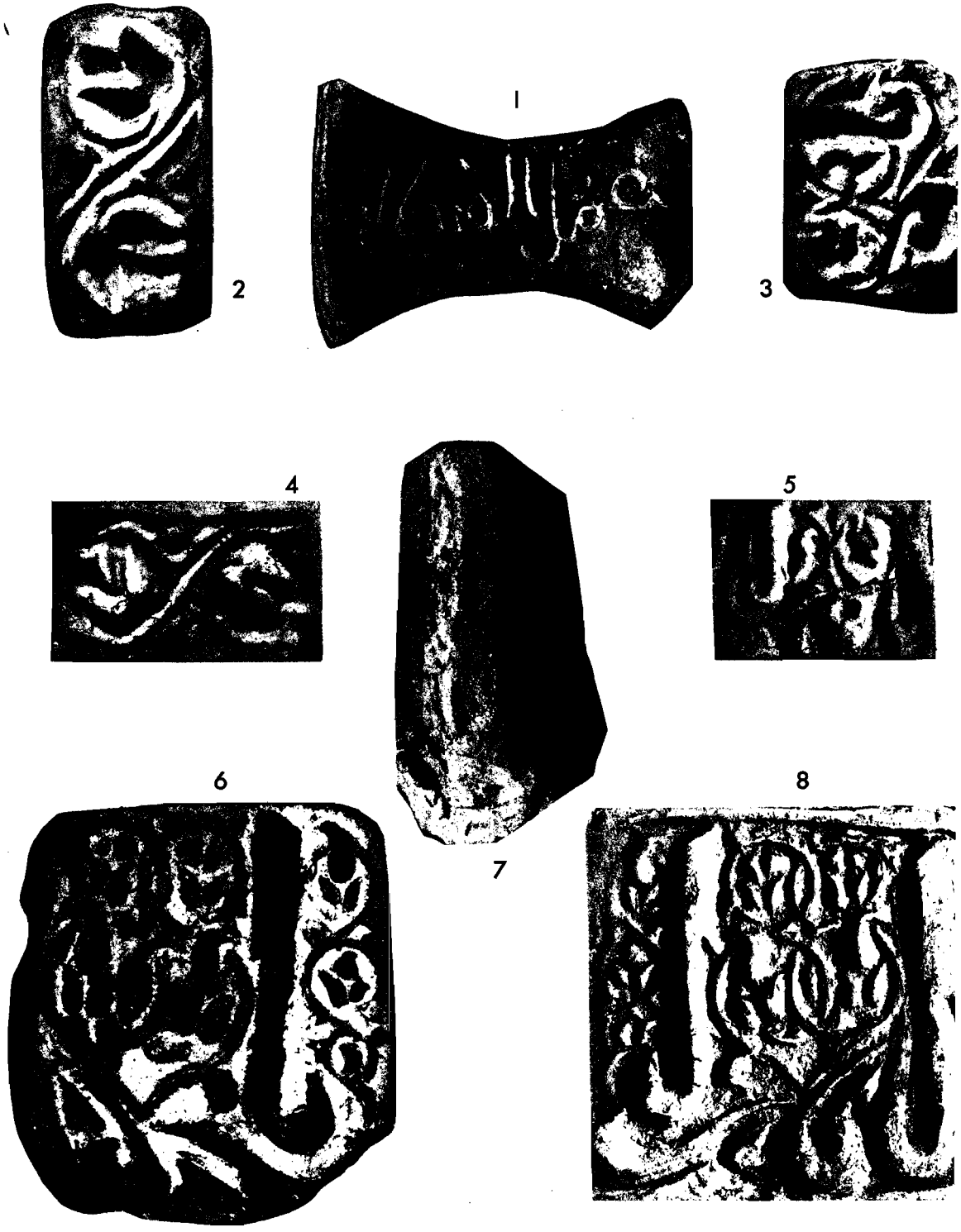

1 - Photographie de la tranche de la matrice entière avec l'inscription : fabrication d'"el-Qubṭālī" (demi-grandeur). — 2 et 3 - Photographies des deux faces de la matrice (grandeur naturelle). — 4 et 5 - Photographies de l'empreinte des deux faces (grandeur naturelle). — 6 - Photographie de la face du fragment de la première matrice trouvée à

1 - Photographie du fragment de la seconde matrice. — 2 - Photographie de l'empreinte de la matrice ci-dessus. — 3 - Photographie du profil de la matrice ci-dessus. — 4 - Photographie d'un décor estampé de tresse semblable à celui du troisième fragment de matrice. — 5 - Photographie du quatrième fragment de matrice trouvé à Salé. — 6 - Photographie

Le quatrième fragment de matrice est trop réduit pour qu'on puisse dire s'il comportait ou non une inscription. Ce fragment de matrice est le premier qui ait été trouvé à Salé avant 1932 (pl. I, 5, 6, 7). Il est gravé de l'ordinaire inscription cursive : *al-yumn* = « le bonheur » ; les vides entre les lettres sont remplis de motifs floraux.

Le second fragment de matrice trouvé près de Bāb Sebta et laissé au Musée de Meknès lors de mon départ en 1940 a été perdu. Je n'en ai malheureusement pas de photographie. La photo nº 4 de la pl. II représente un tesson sur lequel figure le même type de tresse qui est gravé sur cette matrice. Sur la tranche se lisait le début de la phrase : fabrication : عمل = *'amal.*

Le troisième fragment de matrice (voir pl. II, 1, 2, 3) laisse voir sur la tranche la fin d'un nom : عو| qui pourrait se lire *(Šemā) 'ū.*

Une famille notable de Salé porte le nom de Šmāɛọ qui pourrait être celui de notre artisan mais, dans ce cas, il faudrait supposer une légère incorrection, celui actuel s'écrivant شما عوا et non شما عو. La face du décor porte gravé « l'arbre de vie », décor fréquent jusqu'au XIIe siècle.

Le quatrième fragment de matrice ne laisse également voir sur la tranche que la fin d'un nom : طالے = ṭālī. Ce pourrait être le même nom que celui inscrit sur la matrice entière mais cette fois-ci l'*alif* de « ṭālī » n'a pas été omis. Comme la première moitié du nom manque, cela peut être aussi bien el-Quṣṭālī qu'el-Qubṭālī.

Le décor du plat de cette matrice, moins commun que les précédents, figure un gros fleuron à pétales nervés dont le haut est encadré d'une arcature formée de feuilles bilobées. Ce type de fleuron à nervures est assez rare à Salé.

Sur ces cinq matrices trouvées à Salé, deux m'ont été apportées par des chercheurs en même temps que d'autres fragments, et ils n'ont pas su ou voulu m'en indiquer la provenance.

Les trois autres ont été ramassées en 1948 lors des travaux d'arasement d'un monticule où tournait une noria en face de Bāb Sebta.

Là-même a été trouvé, à la même époque, un fragment de coupe à lustre métallique à l'envers duquel figure le mot مالقة = Malaga.

Tout laisse penser que les fours ne devaient pas être bien loin de Bāb Sebta.

Nous avons pu repérer dans le sol des déchets de cuisson et des cendres.

Pl. III

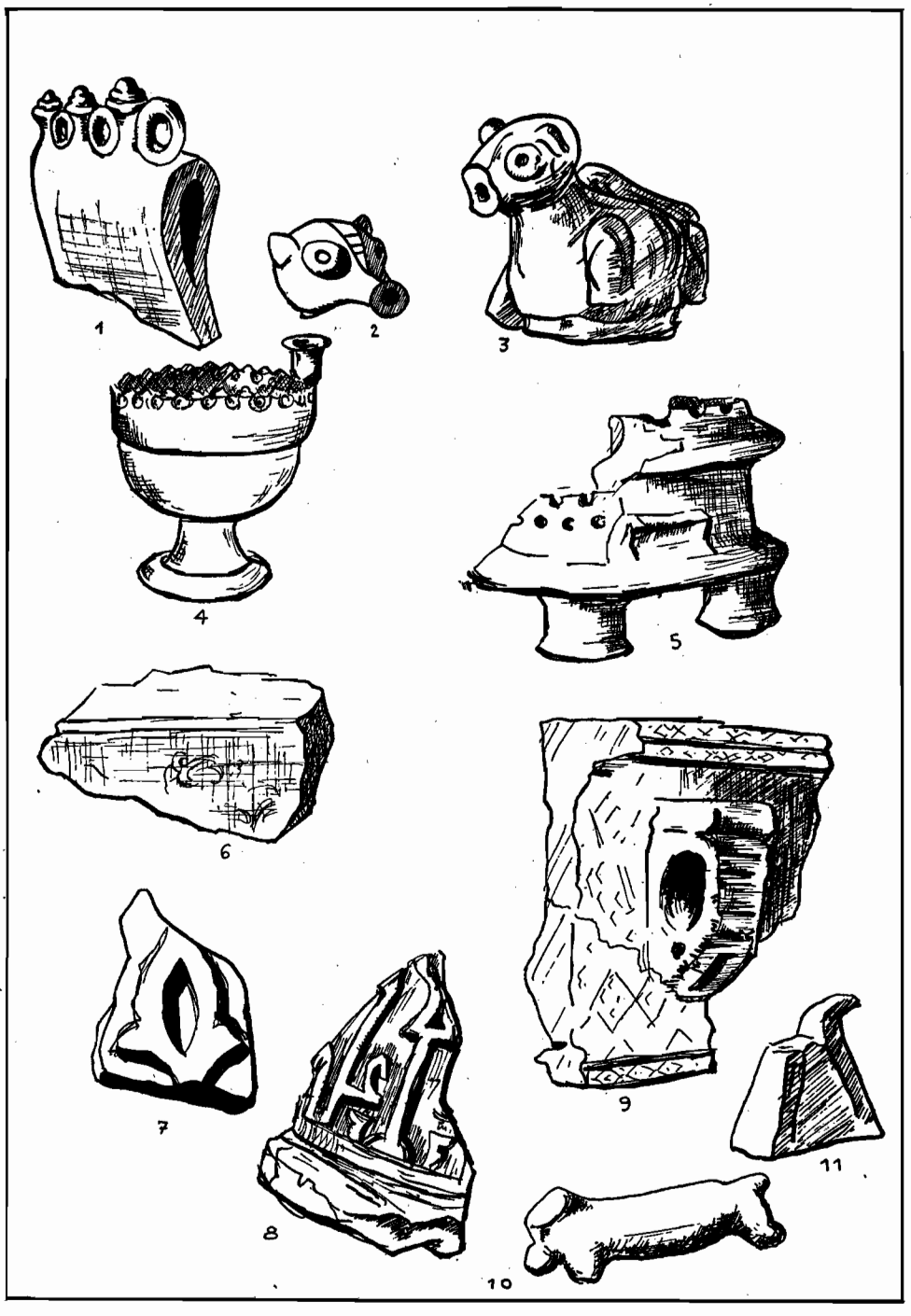

1. Fragment d'un vase à cupules et merlons (éch. 1/3). — 2 et 3. Lion genre aquamanile de vase à merlons (éch. 1/3). — 4. Type de vase à cupule tel qu'il s'en fabriquait à Fès il y a quelques années (éch. 1/8 environ). — 5. Fragment de brûle-parfum (éch. 1/3). — 6. Brique vernissée avec traces de décor estampé (éch. 1/3). — 7. Fragment de terre cuite vernissée à décor en relief sur les deux faces (éch. 1/3). — 8. Fragment de poterie vernissée à décor moulé. Inscription coufique « el-ʿāfiya ». Usage indéterminé (éch. 1/2). — 9. Fragment de poterie vernissée à décor sigillé et gravé. Usage indéterminé (éch. 1/3). — 10 et 11. Pernettes (éch. 1/2).

Par ailleurs des fours ont été signalés il y a plus de vingt ans, lorsque fut construite la gendarmerie, devant Bāb le-Ḥmīs.

J'ai constaté des vestiges semblables à peu près à mi-distance des portes de Bāb le-Ḥmīs et Bāb Sebta, et il est fort probable qu'il devait y avoir, d'une manière à peu près continue, des ateliers de poteries entre ces deux portes et hors des remparts.

En 1930, on ne connaissait que deux briquettiers à l'intérieur de l'enceinte, un peu avant Bāb Sebta, au-dessus du quartier de Sīdi Bū-Ġāba ; beaucoup de potiers avaient abandonné leur métier, et l'anarchie dans laquelle vivait le Maroc depuis plusieurs siècles avait obligé les céramistes à se réfugier à l'intérieur des remparts.

Pernettes (pl. III, 10, 11)

Deux petits objets, que je crois pouvoir assimiler à des pernettes — supports de poteries pour l'enfournement des pièces à cuire, — ont été également trouvés il y a de nombreuses années.

L'un des deux a vaguement la forme allongée d'un animal dont la tête a été cassée.

L'autre, à profil triangulaire, devait servir à isoler les piles de plats entre elles dans le four.

Chapitre II

ESSAIS DE RECONSTITUTION DE FORMES DISPARUES

Nous décrirons ici des margelles de puits, des amphores et des jarres de dimensions différentes, des petits récipients, gourdes, pots et pichets, œnochoés, fioles, plats, bols, soupières...

On a pu également reconstituer un brûle-parfum, un encrier, des objets de toilette et ustensiles de cuisine, lampes à huile, vases à fleurs.

Nous ne pouvons passer sous silence quelques tessons ayant appartenu à des formes inconnues jusqu'à ce jour et sur lesquelles nous serions heureux de pouvoir compléter notre documentation.

Pl. IV

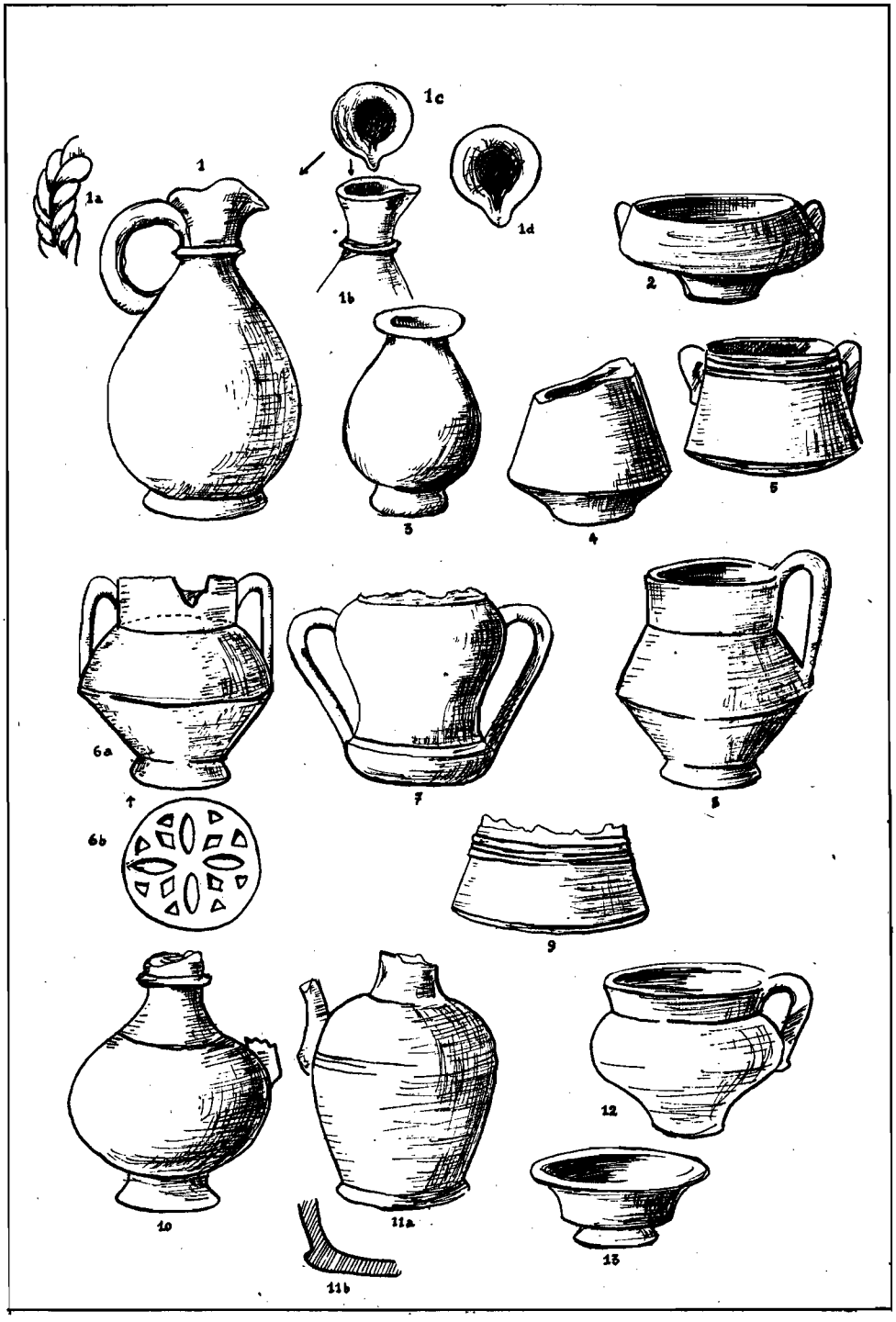

1. Burette à huile vernissée (éch. 1/5 environ). — 1a. Anse tressée de burette à huile. — 1b. Autre type de col d'anse de burette. — 1c. Plan de ce type de col (1 b). — 1d. Plan du premier type de col (1). — 2. Petite coupelle en terre cuite nue (éch. 1/3 environ). — 3. Fiole vernissée (éch. 1/2). — 4. Fragment de vase tronçonique (éch. 1/2 grandeur). — 5. Petite marmite vernissée (éch. 1/2 grandeur). — 6a. Pichet à deux anses et à filtre (éch. 1/5). — 6b. Plan du filtre. — 7. Vase incomplètement reconstitué (éch. 1/5). — 8. Pichet à une seule anse (éch. 1/5). — 9. Petit récipient non complètement reconstitué (éch. 1/2). — 10. Petite burette non reconstituée (éch. 1/3). — 11a. Petite burette non reconstituée (éch. 1/3). — 11b. Coupe partielle du fond de la poterie 11 a. — 12. Pichet à une anse (éch. 1/3 grandeur). — 13. Petit, plat émaillé en blanc stanifère et probablement décoré au lustre métallique (éch. 1/2 grandeur).

Fioles et burettes (pl. IV, 1, a à d)

Un genre d'œnochoé vernissé en vert ou ocre jaune, probablement à usage de burette à huile, ne semble pas avoir subsisté au Maroc. On trouvait du même genre, et avant 1912, la *bəṭṭa* de Fès à col large en forme de coupelle et à panse cotelée. Nous avons pu reconstituer deux types de formats différents et assez semblables à celui des *bəṭṭa* de Fès. Le grand modèle avait une poignée en forme de tresse.

Nous connaissons aussi deux types de fioles de petites dimensions (pl. IV, 10, 11), et des cols trouvés à part pourraient appartenir au n° 1 b, c. Ces deux vases sont émaillés en vert extérieurement.

Pots à lait, à eau, pichets, gourdes (pl. IV et V)

Le croquis 1, pl. V, représente une poterie à deux anses dont la panse est émaillée en blanc, le col et les anses émaillées en vert. La panse porte en outre un décor brun. Le type paraît dater du XI^e^ siècle si l'on en juge par le style de la pseudo-inscription décorative.

Des poteries semblables découvertes à la Qal'a des Beni Ḥammād (XI^e^ siècle) (1) sont décorées de rinceaux au lieu d'inscription.

Dans certains de nos échantillons, le col est rehaussé d'un décor en treillis de traits bruns sur vert. Parfois les fonds formaient un bourrelet ou encore un pied en tronc de cône. D'autres exemples ne comportent qu'une anse et n'ont pas de décor.

En général ces vases sont vernissés à l'extérieur mais quelques autres ne portent ni vernis ni émail : ce sont des vases à fond bombé, sans doute pour poser sur le feu (pot à lait ?), décorés en ton mat de motifs géométriques simples, d'autres munis de filtres (pour maintenir l'eau fraîche).

Des fragments malheureusement trop réduits pour que les formes puissent être reconstituées ne nous permettent pas d'affirmer de façon certaine qu'ils aient appartenu à des filtres très fins semblables à ceux utilisés en Égypte pour éviter les sangsues. Le vase 6 a et b de la pl. IV appartenait au Fqēh ben ɛli s-Slāwi. J'en ai pris le croquis en 1943.

(1) *La Kalaa des Beni Ḥammād* par le Général de BEYLIÉ, ch. III, pl. XIV, photo du milieu.

Pl. V

1. Pichet vernissé reconstitué col et anses en vert, panse en blanc avec décor peint en brun (éch. 1/4 environ). — 2. Pichet vernissé reconstitué col et anses en vert, panse en blanc (éch. 1/4 environ). — 3. Pot à deux anses non vernissé à décor brun et à fond bombé (éch. 1/4). — 4. Pot à couvercle, poterie vernissée en brun décor en noir (éch. 1/4). — 5. Pot à couvercle, poterie vernissée en vert (éch. 1/4). — 6a. Autre type de pot à couvercle vernissé, décor gravé. — 6b. Coupe du pot 5 montrant l'emboitement du couvercle. — 7. Coupe en terre vernissée en brun, décor noir (éch. 1/4). — 8. Coupe d'un vase genre bol vernissé en blanc (éch. 1/4). — 9a. Plat en terre vernissée en brun, décor noir (éch. 1/5). — 9b. Coupe du plat 9 a.

Un vase de facture assez sommaire a été trouvé en quartiers, et souvent entier, à l'emplacement de cimetières. C'est un type de gobelet à deux anses à paroi fine de terre, blanc rosé à la cassure, toujours décoré en noir mat. Le décor le plus fréquent est une inscription cursive. De nombreux fragments de ce genre de vase ont été trouvés à Chellah lors des fouilles Jules Borély en 1931 (pl. X, 6).

Ce genre de vase est assez commun dans les collections espagnoles (1). Sa base porte un bourrelet d'une utilité mal définie. Son col ainsi que ses anses sont peints en noir mat. Des modèles de cette série, assez nombreux en Espagne, sont décorés par le procédé de la céramique à réserves ou par une fine gravure dans un engobe d'un noir mat. Les fragments recueillis ont permis seulement de constater leur parenté avec les exemplaires connus des Musées espagnols (2), mais non de reconstituer les formes originales.

Un fragment, dont la paroi semble avoir été à facettes, a pu appartenir à un genre d'albarelle (pl. X, 4). Le tesson est décoré d'un motif floral faiblement estampé.

Gourdes ou bombes (?) (pl. X, 1, 2, 3)

Nous avons pu observer trois types de gourdes. Deux du même type vernissé trouvées en 1945 lors des travaux dans le jardin de M. le Contrôleur civil, Chef des Services municipaux, qui était alors M. Costedoat ; celui-ci m'en offrit une, qui a été publiée dans le premier *Cahier des Arts et Techniques de l'Afrique du Nord.*

Lors de leur découverte, elles étaient paraît-il bourrées de poudre et munies de mèches. Cette utilisation qui a pu être occasionnelle ne prouve pas cependant qu'il s'agisse de bombes.

Ce type de gourde a été fabriqué par moulage de deux galettes d'argile sur une matrice circulaire légèrement concave, ornée du sceau de Salomon qu'entoure une pseudo-inscription cursive, probablement la profession de foi : « Il n'est de divinité que Dieu ». Ayant fabriqué un rouléau plat de 12 centimètres et demi de diamètre sur 4 de hauteur le potier le fermait en y soudant à la barbotine les deux galettes moulées. Il y ajoutait un col et deux anses.

(1) *Ars Hispaniae*, tome IV, page 208, fig. 223.
(2) *Ibid.*

Pl. VI

1 et 3. Reconstitution de vases tronconiques décorés à la *cuerda seca* (éch. 1/7 du nos 1 à 9 inclus). — 2. Vase cylindrique décoré à la *cuerda seca*. — 4. Reconstitution d'un vase cotelé vernissé. — 5. Reconstitution d'un grand plat vernissé à décor estampé à l'intérieur. — 6. Reconstitution d'une augette à ablutions, décor estampé émail vert à l'intérieur seulement. — 7. Reconstitution d'un vase cotelé d'usage indéterminé. — 8. Reconstitution d'un couvercle de jarre du type 1, pl. VII. — 9. Reconstitution d'un vase d'usage non déterminé. — 10 et 11. Fragments de couvercles de jarres avec indication du contenu gravé avant cuisson (éch. 1/3).

Nous possédons encore deux autres gourdes sans décor ni vernis et deux tessons semblant appartenir à ce genre de récipient qui devait être une gourde à eau (pl. X, 2, 3). Tous deux sont ornés d'un entrelac géométrique, une tresse sur l'un et sur l'autre d'une grecque curviligne. Nous avons aussi des fragments d'un modèle plus grand, sans décor également, mais de profil ovale et sans arête.

Des gourdes ayant quelque parenté avec celles décrites ci-dessus ont été découvertes en Syrie (SAUVAGET, *Gourdes Syro-Mésopotamiennes*, pl. 4, nº 9 entre autres, sur des gourdes de pèlerin).

Petits récipients d'usage indéterminé (pl. IV, 2, 3, 4, 5, 9, 13)

Ce sont des coupes, des albarellés et des marmites en réduction, vernissées en jaune, en bleu ou en vert, parfois émaillées en blanc, ou simplement sans vernis ni décor.

Il s'agit peut-être de jouets d'enfants.

Plats, bols, coupes avec ou sans couvercle (pl. V)

Le modèle le plus commun est un plat en forme de coupe évasée, dont la base forme un bourrelet, muni d'un rebord servant de pied, et le haut comporte un large rebord vertical qui en augmente la capacité (pl. V 9, a et b).

Ce type de plat probablement très pratique est décoré suivant les procédés de décors tous en faveur à l'époque, en usage au moyen âge : lustre métallique.

Cuerda seca

Le décor est peint en noir ou en vert foncé sur fond blanc ou vert ou en noir sur fond ocre jaune brillant. D'autres pièces portent de petits motifs, sigillés.

Ce type de plat fréquent à Malaga (époque musulmane) fait totalement défaut à la même époque à Valence (1). On le retrouve en des formats très variés allant de 15 à 60 centimètres de diamètre.

(1) *La cerámica del Levante español* por Manuel GOMEZ MARTI, Barcelone, 1944.

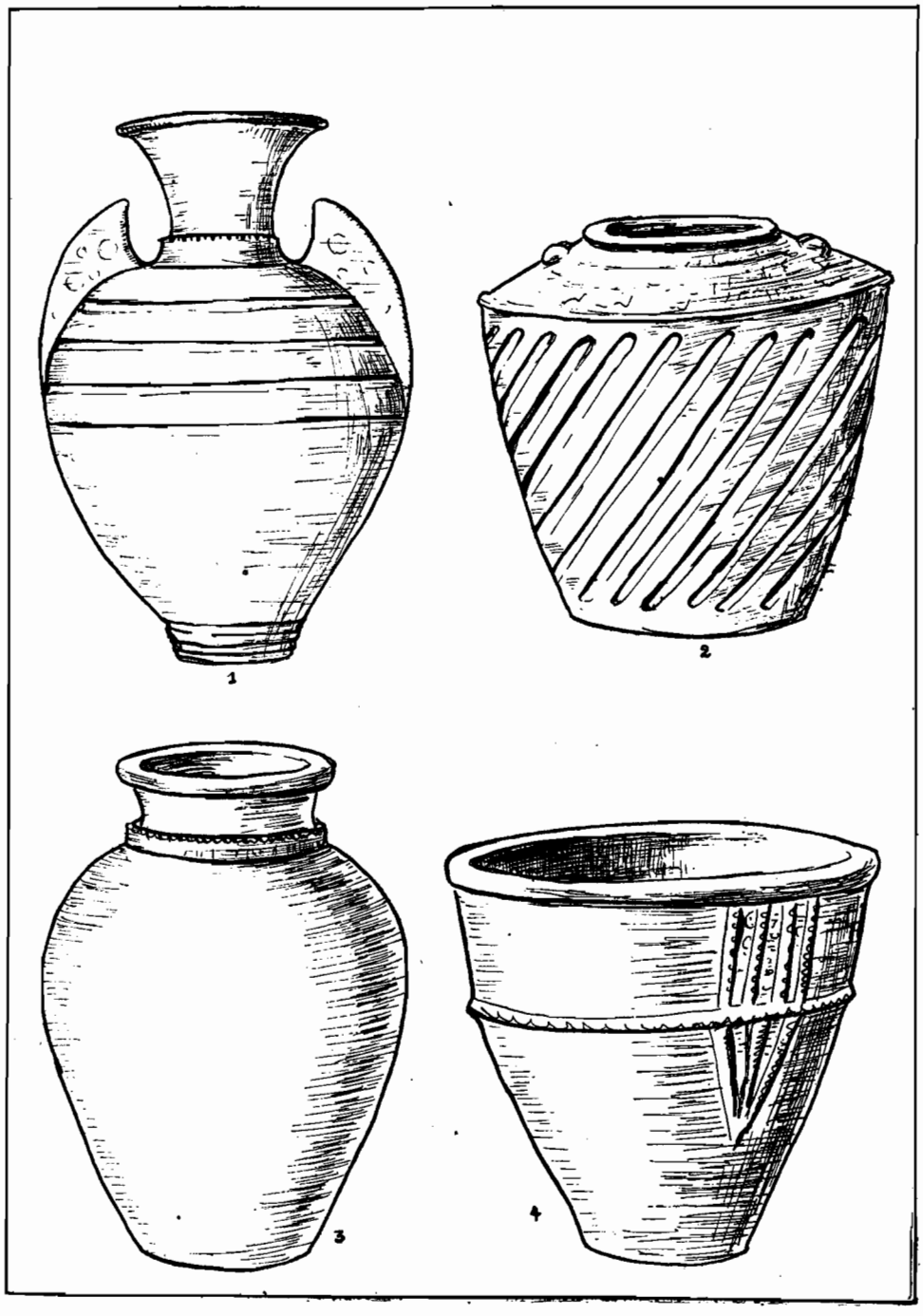

(Éch. 1/12 environ).

1. Type d'amphore très fréquent au Maroc et en Espagne au Moyen-Age. — 2. Type d'amphore avec boutons de préhension. — 3. Type d'amphore dont la jarre actuelle de Rabat semble une forme dégénérée. — 4. Type de grande jarre tronconique.

Certains plats de diamètre assez faible, de forme très arrondie, démunis du rebord vertical, sont moins fréquents. Ils sont décorés au lustre métallique ou encore peints en brun sur fond vert.

Des récipients à couvercles, genre *jəbbāṇīya* (1) ou vase à couvercle ont pu être également reconstitués (pl. V, 4, 5, 6).

Les uns sont vernissés en ocre jaune brillant ou blanc (rare) et peints en noir, les autres sont émaillés en vert et décorés par gravure ou estampés de motifs simples. Les décors peints en noir comportent de l'épigraphie coufique ou cursive et des tresses.

Certains de ces bols portent en outre un décor intérieur. Est-il permis de supposer que ceci implique l'absence de couvercle ?

Un fragment de couvercle à fond stannifère blanc est décoré en noir sur les deux faces.

Nous possédons également des fragments de grands plats en forme de cuvette, genre plat à rouler le couscous ou à pétrir le pain, vernissés sur les bords et décorés de motifs divers estampés (pl. VI, 5).

De grandes coupes cotelées ont pu être reconstituées, sans qu'il soit possible d'en déterminer l'usage (pl. VI, 4 et 7).

Vases à ablutions
Vases cylindriques ou tronconiques

La plupart de ces vases cylindriques ou tronconiques, dont l'intérieur est vernissé en jaune verdâtre brillant et translucide, sont décorés extérieurement par le procédé de la *cuerda seca* (pl. VI, 1, 2, 3).

Il en existe deux types : l'un assez profond, l'autre plutôt en forme de bassine. Le premier type est probablement un *ḥəllāb* ou pot à lait (2).

L'un des exemplaires recueillis à Salé est richement orné et paraît de date ancienne

Le décor est séparé en deux registres horizontaux : en haut une inscription coufique paraissant Umayyade, en bas des palmettes umayyades également inscrites dans des cercles. La présence à Salé de poteries antérieures au XIe siècle est surprenante, d'autant plus que cette ville n'aurait

(1) Voir : *Noms de récipients à Rabat*, par BRUNOT, « Hesperis », tome I, 1921, 2e trim., page 118.
(2) *Ibid.*

été fondée qu'au XIe siècle (pl. VI, 2). Il s'agit peut-être d'une survivance archaïsante.

Un récipient quadrangulaire, genre augette dont de très nombreux fragments nous ont permis la reconstitution, devait servir de bassin d'ablution pour les hommes. Ce récipient est toujours décoré par estampage et émaillé intérieurement en vert (pl. VI, 6).

Un autre vase circulaire et muni d'un bec aurait servi au même usage pour les femmes (pl. VI, 9).

Certains indices, l'usure des bords intérieurs, me font penser qu'il servait également de base pour des cruches.

Ce type de récipient n'est jamais vernissé sauf l'extérieur du bec.

Récipient à cupules (pl. III 1, 2, 3, 4)

J'ai également recueilli à Salé un objet de fabrication relativement récente mais dont l'usage est à peu près oublié actuellement.

Ce type de vases se retrouve catalogué au moyen âge dans les Musées Espagnols et dans les Musées Égyptiens (objets trouvés à El-Fusṭāṭ).

J'ai questionné l'*amīn* de la corporation des potiers de Rabat, qui m'a déclaré que ce vase avait été fabriqué à Fès et à Rabat et servait de pot de fleurs. On l'appelle *ɛāiša w-ūlādha*, « Aïcha et ses enfants ». Évidemment, les enfants sont les cupules et festons en relief qui surmontent le rebord du vase. Ces cupules communiquent avec l'intérieur du vase de sorte que l'arrosage des plantes se faisait par elles (pl. III, 1 et 4).

En Espagne des vases semblables ou avec de légères variantes dénommés cache-pots existent en assez grand nombre, certains à lustre métallique. Ses utilisations en Espagne ont pu être diverses, mais certains avaient la même utilisation qu'à Fès et à Rabat (1).

Certains, en plus des cupules et des bords festonnés, étaient également

(1) *Cerámica àrqueológica de la España Musulmana* par R. « Restos de una casa árabe en Almería ».

« Al-Andalus », vol. X, 1945 fasc. I, page 177, fin 4e ligne : « Otros fragmentos de cerámica vitriado de color verde interior y exteriormente, han permitido reconstruir también una vasija de forma tronconica de 21 cent. de altura, 33 de diametro maximo con un canal en su borde para la circulacion del agua que entraba en el desde una boqilla, saliendo por un surtidor frontero en forma de pequeño leon de ojos saltones y cola despuesta a lo largo del espinazo que la echaba por la boca — otros dos boquillas intermedias, mas bajas que la de entrada servirian para disminuir la presion y de salida, en caso de caudal excesivo ».

décorés sur leur bord d'un animal ressemblant vaguement à un lion en miniature, assez semblable à ceux des aquamaniles. L'eau versée dans la cupule passait par un conduit circulaire à l'intérieur du lion et sortait par la bouche.

Cette forme qui semble avoir disparu récemment a dû être utilisée pendant plusieurs siècles, et ses origines pourraient remonter bien loin. En effet, on a découvert dans des tombes, à Chypre, des récipients assez semblables datant de 2400 à 2500 ans av. J.-C. Ces vases étaient d'usage rituel. En plus des cupules le rebord est orné de silhouettes d'animaux : cerf, daim, oiseau, etc. Parmi les poteries découvertes dans les mêmes tombes figurent d'autres vases décorés de motifs identiques à ceux trouvés en Espagne et considérés comme néolithiques. Certaines formes font également penser aux poteries kabyles et rifaines. Le nom « Aïcha et ses enfants » donné à ce vase n'aurait-il pas également un but rituel ? Les merlons d'un modèle à lustre métallique espagnol figurent des têtes humaines.

Nous avons trouvé une grande quantité de tessons appartenant à une coupe émaillée en blanc et quelquefois en vert caractérisée par un profil particulier du pied (pl. V, 8).

D'autres poteries de galbe élégant, non vernissées, n'ont absolument aucun décor si ce n'est un mince ruban muni d'encoches obtenues au pouce (pl. X, 5).

Amphores et jarres (pl. VII)

Le type classique est une amphore ovoïde munie de deux ailes en guise d'anses et d'un col à peu près tronconique très évasé sur les bords.

Ce type, qui est celui de la fameuse jarre de l'Alhambra, dériverait des amphores panathénaïques. La plupart de ces amphores ne sont vernissées qu'à l'extérieur, en général d'un émail vert plus ou moins opaque et plus ou moins foncé (pl. VII, 1).

La première amphore a été trouvée par des maçons de Salé. Ils la donnèrent au Fqēh ben ɛli s-Slāwi qui voulut bien la vendre au Service des Arts Marocains.

La seconde amphore fut découverte et brisée également par des maçons lors de réfections du logement du muwaqqit (1) de la Grande Mosquée.

(1) Fonctionnaire chargé de fixer les heures des prières, déterminées à l'aide d'un astrolabe.

N'ayant pu obtenir à l'époque le tri des décombres, je dus me contenter des fragments apportés par les maçons ; ces fragments une fois juxtaposés me permirent de reconstituer toute la panse et les anses, mais non le col.

Ce type d'amphore est très fréquent dans les collections espagnoles. Un très bel exemplaire en existe au Musée d'Alger.

Si nous en jugeons par les décors ces amphores peuvent remonter tout aussi bien au XII^e^ qu'au XVI^e^ siècle.

Les matrices qui ont servi à les décorer ont pu être surmoulées autrefois.

Certains sont décorés par gravure au couteau.

Un petit fragment à lustre métallique décoré de motifs floraux identiques à ceux de la jarre de l'Alhambra a pu appartenir à ce même type de vase.

Le second type d'amphore découvert à Salé paraît plus ancien ; au lieu d'anses il porte des boutons de préhension, godronnés comme les clous d'une porte et groupés deux par deux en deux endroits opposés. Le décor comporte des motifs animaux : des « lièvres », et l'inscription coufique « la bénédiction » (pl. VII, 2).

Le troisième type d'amphore, si nous en jugeons par les fragments que nous avons pu rassembler, se rapproche de la jarre de Rabat, mais le col est décoré de motifs estampés. Il s'apparente à une jarre découverte à Constantine (1).

Une autre jarre ayant à peu près cette forme mais d'une très grande dimension a été découverte à Salé au quartier du Mellāḥ el-Qdīm avant 1929 (pl. VI, 3). Cette amphore de plus de 2 mètres de haut, était légèrement décorée de motifs sculptés où figurait l'inscription « la puissance *(al-mulk)*, inscrite en deux fois, toutes deux adossées, l'une de gauche à droite, l'autre inversée de droite à gauche.

Nos crédits étaient insuffisants pour répondre aux exigences des propriétaires et cette jarre fut achetée par un antiquaire, Mohamed Diaz, qui la vendit à un particulier dont il ne se rappelle pas le nom.

Le quatrième type d'amphore, trouvé en morceaux par M. Griscelli, Ingénieur des Travaux Publics, Chef des Travaux municipaux de Salé qui voulut bien, en 1936, m'en remettre les fragments pour le Musée des Métiers et Arts Marocains, est également décoré de petits motifs sigillés et de fines cordes collées à la barbotine (pl. VI, 4).

(1) G. MARÇAIS, *Poteries et faïences de Bougie*, Constantine, 1916.

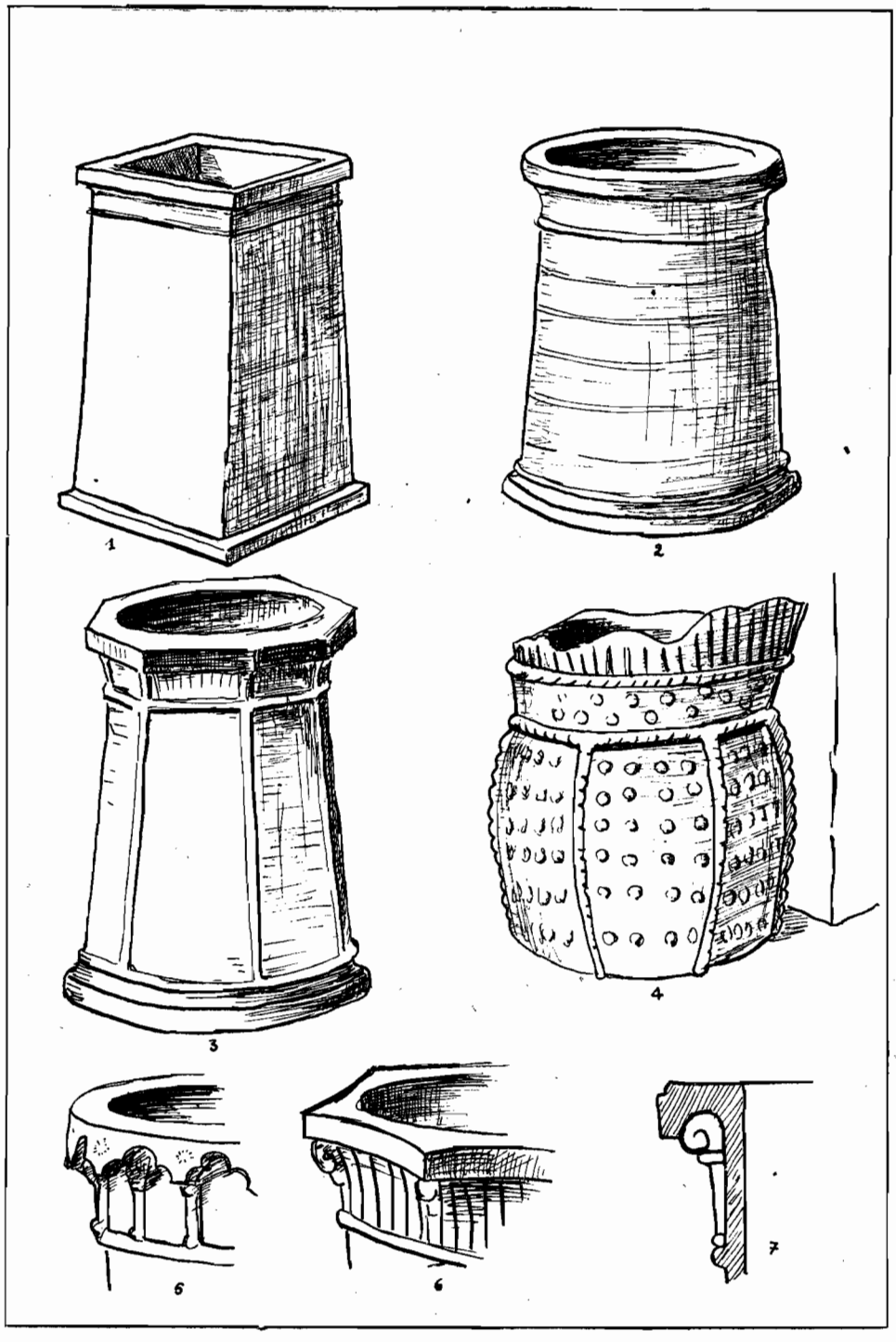

(Éch. 1/16 environ).

1. Margelle de puits en tronc de pyramide. — 2. Margelle de puits circulaire. — 3. Margelle de puits à gorge octogonale. — 4. Margelle de puits avec renflement de la panse. — 5 et 6. Deux types de gorge de margelle (éch. 1/8). — 7. Coupe d'un type de gorge très fréquent (éch. 1/5).

De forme tronconique, elle atteint 80 centimètres de hauteur et 70 centimètres de largeur à son ouverture.

Les amphores des trois premiers types devaient avoir un couvercle. Nous avons trouvé plusieurs fragments de couvercles qui semblent s'adapter aux cols des jarres. Ce sont des disques plats munis d'une poignée en leur centre et souvent décorés de motifs estampés (pl. VI, 8).

Parfois ces couvercles portaient gravés, avant cuisson, le nom du contenu (1) (pl. VI, 10, 11).

Céramique d'architecture. Margelles de puits (2) (pl. VIII)

Il en a été trouvé une douzaine à Salé et une seule à Rabat (3). Ce sont le plus souvent des cylindres placés au-dessus de l'orifice du puits. Leur nom en arabe dialectal marocain est *ṭənnōr* : ce mot, sûrement d'origine romane, est à rapprocher du mot français « tonnelle », qui désignait la margelle de puits au XVII^e^ siècle.

On a trouvé également une margelle en tronc de pyramide, ou de forme polygonale ou de cylindre, renflée, tel un tonneau.

Toutes sont plus ou moins décorées, les unes vernissées, les autres en terre cuite seulement.

La margelle en terre cuite est très ancienne, elle se retrouve à Pompéi ; à une certaine époque, une jarre sans fond devait en tenir lieu.

Lampes à huiles, brûle-parfum, encrier

De nombreuses lampes à huile ont été trouvées à Salé (pl. IX) ; les plus rares, sans anses, sont munies d'un bec allongé.

Elles sont généralement en terre cuite et sans décor. Le récipient qui contenait l'huile affecte parfois la forme d'un petit vase avec col (pl. VIII, 5 et 6). Le type le plus fréquent est formé d'une coupe ; les bords fins

(1) *lə-ḥməj* الحمج = « les déchets ».

msədd مسد = « couvercle de ».

(2) Cf. Charles ALLAIN, *Les Citernes et les margelles de Sidi-Bou-Othman*, « Hespéris », 3^e^-4^e^ tr. 1951, pp. 423-435, avec 4 fig. et XVI planches.

(3) D'après la déclaration d'un maçon qui en apporta les fragments au Musée, ils auraient été trouvés à Rabat à Bāb Šālla (ancien cimetière intérieur).

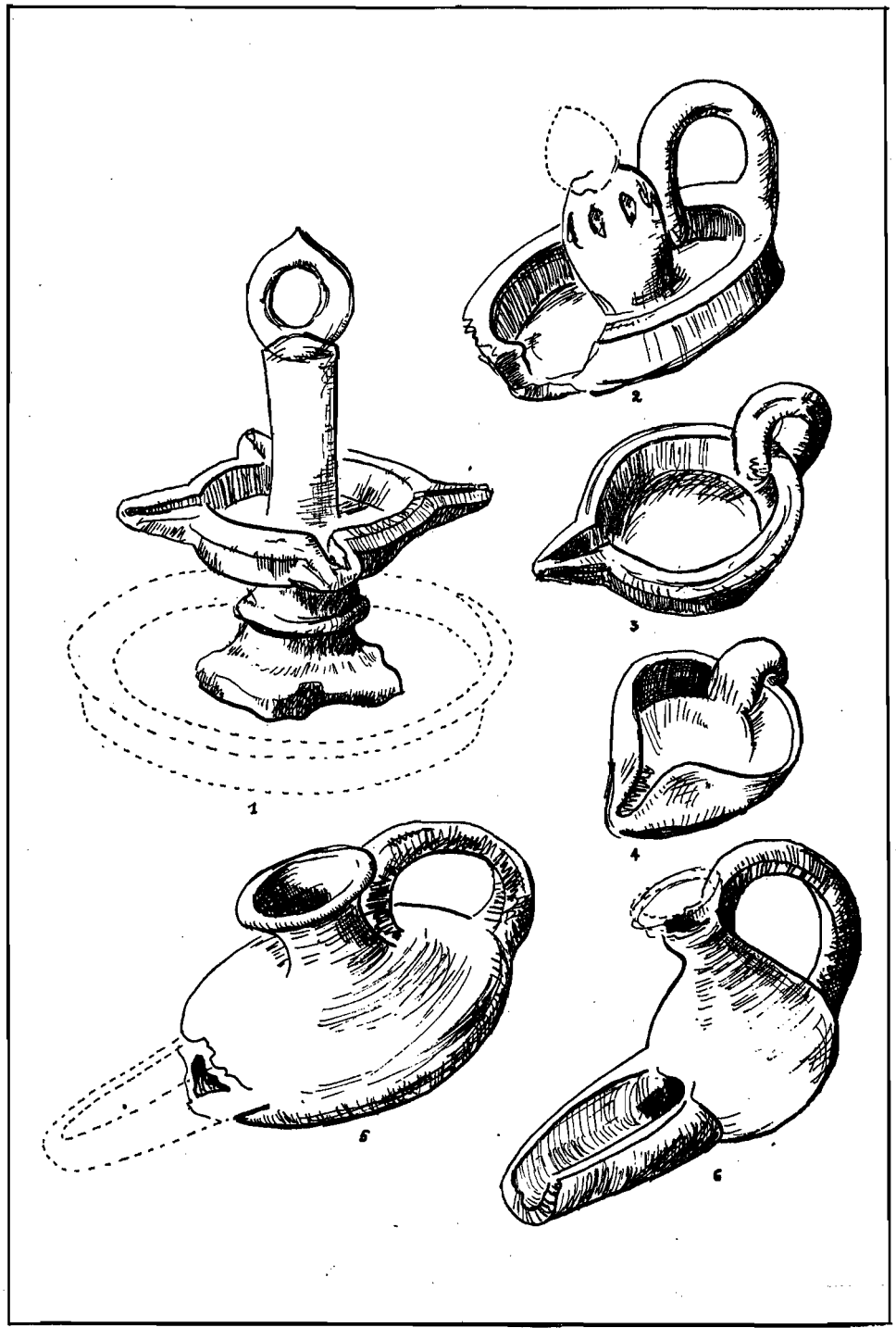

(Éch. 1/2 environ).

1. Lampe à huile à quatre mèches. — 2. Lampe à huile avec relief central. — 3. Lampe à huile avec rebord renflé. — 4. Lampe formée d'une coupe circulaire pincée à l'endroit du bec. —

Pl. X

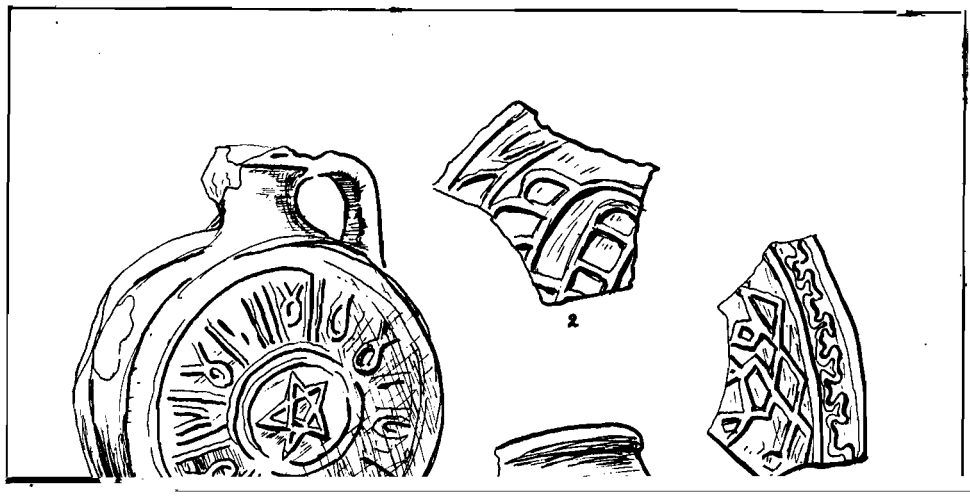

8705. Debrach (J.). — La prévision des gelées au Maroc. — *La Terre m.*, mars 1948, 57-60, 2 tabl., 1 carte (J4º 110 A).

8706. Debrach (J.). — Sur l'observation des tremblements de terre. — *C. R. des séances mens. de la S. des Sc. nat. du M.*, 3, 18 mars 1948, 22-5 (J 629).

8707. Del Villar (E. H.). — Contribucion al estudio comparativo de las tierras negras de Andalucias y Marruecos. — *A. I. español edaf.*, IX, 3, 1950.

8708. Del Villar (Émile Huguet). — Contribution à l'étude comparée des tirs du Maroc et de l'Espagne. — *B. de la S. des Sc. nat. du M.*, XXIX, 1949, 125-215, XI tabl. (J 23).

8709. Del Villar (Emilio H.). — Estado de la edafologia en la zona española de Marruecos y Tanger. — *Archivos del I. des Estudios Af.*, agosto 1949, 61-100 (J 1108).

8710. Del Villar (Émile Huguet). — Les sols rouges et les sols noirs au Maroc et en général. — *S. des Sc. nat. du M., trav. de la section de pédologie*, I, 1950, 9-18, tabl. (J 1136).